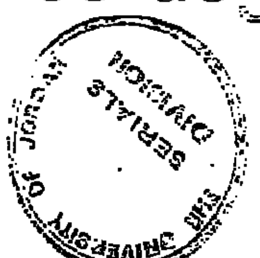
L'Economie : le consommateur se dégèle

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15304 7 F

MARDI 12 AVRIL 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Après l'opération aérienne sans précédent de l'Alliance atlantique à Gorazde

L'OTAN n'exclut pas de bombarder à nouveau les positions serbes en Bosnie

Deux avions F-16 américains de l'OTAN ont bombardé, dimanche 10 avril, des positions serbes dans l'enclave musulmane de Gorazde, en Bosnie orientale. Celle-ci risquait de tomber à tout moment aux mains des forces de Radovan Karadzic. L'ONU et les Etats-Unis ont souligné que l'OTAN pourrait de nouveau intervenir si les Serbes refusaient d'entendre raison. Ce bombardement, le premier mené par l'Alliance atlantique, intervient après de longs atermoiements de la part de la communauté internationale, l'ONU ayant minimisé, dans un premier temps, la gravité de la situation à Gorazde. Toutefois, lundi matin, les Serbes avaient repris leurs tirs sur la ville, selon le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.



Lire pages 3 et 4

Du bouclier à l'épée

IL y a trois mois, le 11 janvier, lors d'un «sommet», l'OTAN acceptait de servir d'épée à l'ONU en Bosnie, chaque fois que les Nations unies lui demanderaient l'appui de ses avions pour protéger six régions déclarées «zones de sécurité». Le 10 avril, deux F-16 américains, détournés de leur mission permanente de police du ciel au-dessus de la Bosnie, sont allés frapper deux pièces d'armement lourd serbes dans l'enclave musulmane de Gorazde. C'est la première frappe aérienne, sur le territoire européen, de l'OTAN depuis sa création en avril 1949.

A l'origine, l'Alliance atlantique se voulait le bouclier de la «guerre froide». Avant même la fin du deuxième conflit mondial, le 12 mai 1945, le premier ministre britannique, Winston Churchill, dénonçait le «rideau de fer» qui venait de s'abattre sur l'URSS. Les Soviétiques n'avaient pas désarmé et se livraient à une conquête sans guerre, en constituant un «bloc» de «satellites» en Europe. Le blocus de Berlin-Ouest, en 1948, servit d'argument pour jeter les bases d'un système de défense en Europe, en association avec les Etats-Unis.

EN quarante-cinq ans d'existence, l'OTAN a été moins une «machine de guerre», voire un «fauteur de guerre» comme Moscou l'en a accusé à maintes reprises, qu'un rempart à l'abri duquel coopéraient les puissances hostiles à l'expansion du communisme. La dissuasion a joué. Elle a même pu se targuer d'avoir en quelque sorte gagné la «guerre froide», le système communiste s'écroulant de l'intérieur comme devait le symboliser la chute du mur de Berlin en novembre 1989.

Depuis, l'OTAN a cherché à perdurer. Diplomatiquement, d'abord, en voulant devenir l'enceinte où s'instaure et se développe le dialogue Est-Ouest du «partenariat pour la paix». Militairement, aussi, avec ses commandements, ses procédures et ses moyens qui en ont fait un outil de référence pour des opérations sur le terrain en Europe et même – fait sans précédent – hors d'Europe (c'était, hier, l'intervention alliée dans le Golfe, conçue sur le modèle de ces plans préparés à l'origine pour contenir une avancée de chars soviétiques sur l'Ouest).

JADIS bouclier pour la dissuasion, l'OTAN est devenue une épée pour l'action. C'est un changement radical de nature et de doctrine. Les Etats-Unis, qui ont largement inspiré cette évolution, conservent ainsi un droit de regard sur la sécurité globale de l'Europe, même s'ils en évacuent leurs troupes.

Le raid des deux F-16 à Gorazde engage davantage l'OTAN sur cette voie d'une stratégie d'action. Le paradoxe, dans cette affaire, est que la France, longtemps réfractaire à tout ce qui émanait de l'OTAN, semble s'être ralliée sans débat à cette transformation.


M 0147 - 0412 - 7,00 F

Le Rwanda à feu et à sang

Alors que les étrangers sont évacués, les massacres ont déjà fait des milliers de morts à Kigali

KIGALI
de notre envoyé spécial

De larges flaques de sang sèchent au soleil sur le parvis de l'église catholique de Gikondo. A l'intérieur, encore le sang et l'odeur de la mort. Une large banderole est déployée au-dessus de l'autel : «*Amahoro*» (*paix*, en kinyarwanda). Les secouristes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ramassent dans les travées un adolescent au crâne ouvert par des coups de machette.

Il attend des secours depuis vingt-quatre heures, comme celui qui s'était barricadé avec d'autres fuyards dans une pièce du sous-sol. Faute de pouvoir entrer, les assaillants ont jeté une grenade par le soupirail. Isidore, seul survivant, attend, entouré de trois cadavres. Ils étaient une centaine, des Tutsis en majorité, à s'être réfugiés à la mission du quartier de Gikondo. Samedi 9 avril, à la sortie de la messe, une foule de miliciens armés a envahi la mission, et le carnage a commencé. Il a duré deux heures.

Le Père Stanislas ne trouve pas ses mots. Il baisse les bras. Il ne comprend pas comment les gens du quartier, ses propres paroissiens, ont pu commettre une telle tuerie : «*Qu'est-ce que nous, les religieux, avons réussi à faire dans ce pays pendant toutes ces années?*», murmure-t-il dans un instant de découragement. Les employés de la mission ont enterré soixante-dix cadavres et le CICR est venu chercher une trentaine de blessés, dont certains, horriblement mutilés, ne survivront pas.

Les six véhicules du CICR sillonnent la capitale depuis trois jours pour ramasser les blessés qui agonisent dans les rues ou devant leur maison. «*Ce n'est pas six, mais une centaine de voitures dont j'ai besoin pour aller chercher toutes les victimes des massacres*, dit Philippe Gaillard, chef de la délégation du CICR à Kigali, *et je ne parle que des survivants...*» Le ministère des transports a été chargé du ramassage des morts, qui auraient dépassé le nombre de dix mille dans la capitale, selon les estimations du CICR.

JEAN HÉLÈNE

Lire la suite page 6

Un nouveau premier ministre en Algérie

Mokdad Sifi, qui détenait jusqu'à présent le portefeuille de l'équipement, a été désigné, lundi 11 avril, pour remplacer, au poste de premier ministre, Redha Malek, démissionnaire. Ce changement intervient deux jours après l'acceptation par les autorités locales du plan de restructuration économique proposé par le Fonds monétaire international (FMI).

Lire pages 6 et 20

Référendum vital pour Air France

Le dépouillement des votes des 39 956 salariés d'Air France consultés sur le plan de sauvetage de la compagnie devait commencer lundi 11 avril, à partir de midi. Selon les premières estimations, la participation du personnel avoisinerait le taux de 77 %. Il est fort probable que le personnel acceptera le projet pour l'entreprise présenté par son président, Christian Blanc. Ce plan prévoit 5 000 suppressions d'emplois et le gel des salaires sur trois ans ainsi que l'augmentation du temps de travail.

En cas de résultat négatif, le président d'Air France et le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson, démissionneraient. Il s'en suivrait soit un dépôt de bilan, soit la nomination d'un administrateur provisoire.

Si le plan est adopté, le gouvernement pourra débloquer une première tranche des 20 milliards de francs de l'augmentation de capital promise et soumise à l'acceptation de la Commission européenne.

Lire pages 19 et 20

Tension entre la Russie et l'Ukraine

Les relations entre Kiev et Moscou se sont de nouveau tendues, dimanche 10 avril, des unités ukrainiennes s'étant emparées de plusieurs navires russes de la flotte de la mer Noire dans le port d'Odessa. Ce regain de tension coïncidait avec le deuxième tour des élections législatives en Ukraine, qui a été marqué, dimanche, par une participation supérieure à 50 %. Selon les premières estimations, encore très partielles, les communistes renforceraient leur assise dans l'est du pays et les mouvements nationalistes dans l'ouest.

Lire page 5

Dans «le Monde des débats» d'avril

Balkans : l'orthodoxie, ferment de guerre ?

Les événements qui ensanglantent l'ancienne Yougoslavie et qui agitent les pays voisins doivent s'analyser, aussi, comme une nouvelle guerre des religions opposant chrétiens orthodoxes et musulmans. Comme il y a une déviation guerrière de l'Islam – l'islamisme –, n'existe-t-il pas, parallèlement, une tentation de dévoyer l'orthodoxie en la mettant au service des nationalismes ?

Lire aussi : faut-il redouter une banalisation mondiale de l'arme nucléaire ? Peut-on laisser se développer sans frein l'industrie automobile ?

► En vente dans les kiosques. Le numéro 30 F.

La France en panne

Succédant à une longue période d'état de grâce, le doute s'est installé sur la capacité d'Edouard Balladur à maintenir le cap de sa politique

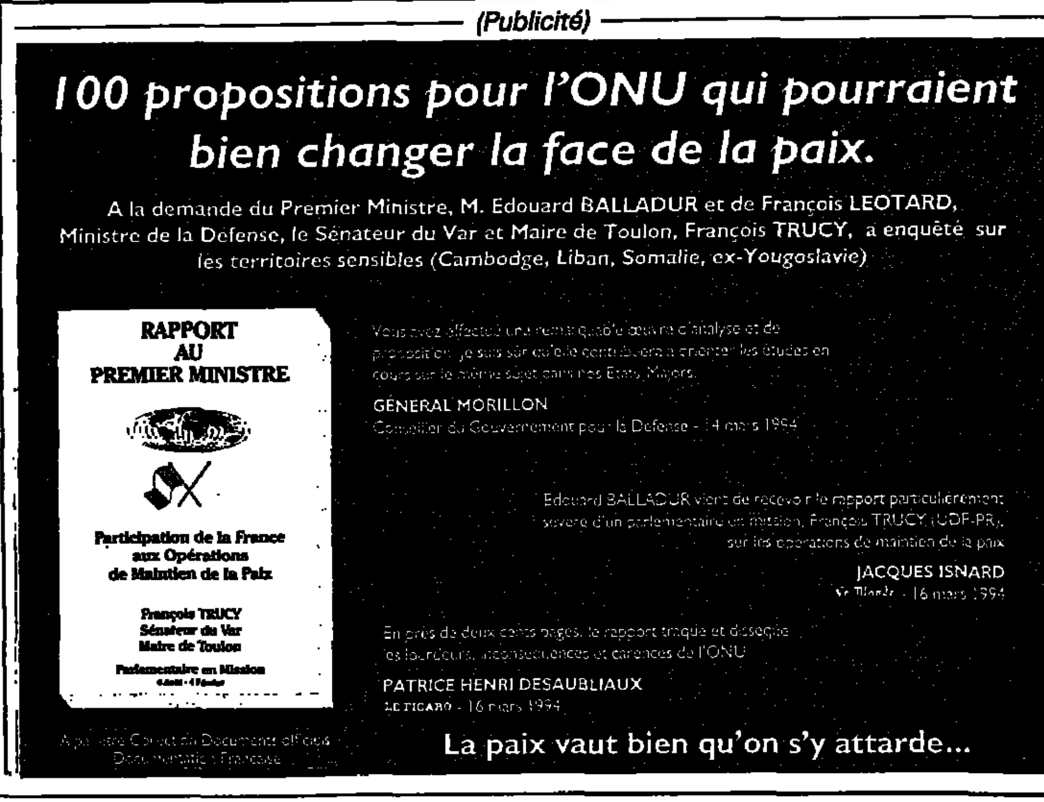
Un an. Il a donc suffi d'un an pour transformer un chef de gouvernement irrésistible en homme apparemment ordinaire ; un an pour que resurgisse ce travers si particulier de la vie politique nationale, qui consiste à rendre le pays prisonnier d'une échéance électorale, donc de calculs politiciens. Voilà un premier ministre animé de fortes intentions, d'une réelle volonté réformatrice, de capacités incontestables, promptement porté aux *nues avant* d'être bloqué par la rue et par sa propre majorité, tandis qu'à l'Elysée une fin de règne jusqu'alors paisible prend un tour wagnérien, sans perspective de succession préparée. Bref le pays est, ni plus ni moins, menacé de perdre un an, la durée qui nous sépare désormais de l'élection présidentielle.

Deux *hypothèses dominent* en effet la vie publique : celle d'un gouvernement contraint à l'inaction par l'humeur des citoyens ; celle d'un premier ministre hier objet d'une mode, désormais victime d'une contre-mode, qui serait installé sur le toboggan de l'impopularité. *Le* premier ministre doit donc démentir l'une et l'autre, reprendre la main dans les semaines qui viennent, et pour cela séparer les difficultés qui lui sont imputables de celles qui relèvent des malheurs du temps.

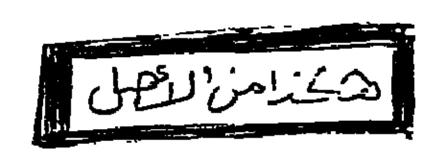
Le doute s'est installé trois fois : sur la capacité d'Edouard Balladur à préserver le fil conducteur *de son action*, sur son autorité et sur sa sincérité. Une part importante de la popularité d'Edouard Balladur tenait au fait qu'après les deux dernières années, très difficiles, de la gestion socialiste, le pays paraissait, comme à l'occasion d'une alternance *pleine* et entière, reprendre une marche cohérente.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Lire la suite page 9



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



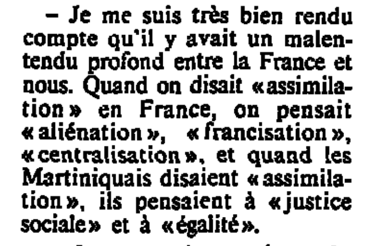
هكذا من الأصل

DÉBATS

Un entretien avec Aimé Césaire

Pour inventer une utopie refondatrice, il faut une nouvelle poussée éruptive de l'imagination martiniquaise

La Martinique vient de célébrer, tout au long de l'année 1993, le quatre-vingtième anniversaire d'Aimé Césaire. Chantre de la négritude aux côtés de son ami Léopold Sédar Senghor, qui le révéla à l'Afrique, Aimé Césaire a fait une entrée fracassante dans la poésie contemporaine avec son Cahier d'un retour au pays natal *(1939), dont André Breton fut le laudateur ébloui. Aimé Césaire n'a cessé de décliner la révolte de l'homme noir dans son œuvre théâtrale –* la Tragédie du Roi Christophe *(1963),* Une saison au Congo *(1966) – et dans ses essais –* Discours sur le colonialisme *(1950),* Toussaint Louverture *(1961). Intellectuel engagé dans les combats de son temps, il a rallié le Parti communiste après la guerre pour le quitter en 1956, rupture dont il s'explique dans sa* Lettre à Maurice Thorez. *Il fut également mêlé à tous les débats sur les relations houleuses entre l'outre-mer et la métropole au fil d'une longue carrière parlementaire (1945-1993) à l'Assemblée nationale. A l'heure de l'épuisement des modèles, il appelle aujourd'hui les Martiniquais à se mobiliser sur une* «utopie refondatrice». «Une nouvelle poussée éruptive de l'imagination martiniquaise», *traduit le poète.*



« Vous êtes à la fois poète et gestionnaire, auteur du sulfureux *Cahier d'un retour au pays natal* et maire pragmatique de Fort-de-France. Comment vivez-vous cette dualité ?

– Je me considère essentiellement comme un poète, comme un homme de plume et de littérature, mais j'ai toujours eu aussi la conception du nécessaire engagement. Nous avons tous compris, à la lumière des événements, qu'un intellectuel ne peut pas rester sous sa tente. Ensuite, je suis un Martiniquais, je suis un Martiniquais de couleur, je suis d'une race qui a subi toutes les violences de l'Histoire et je considère qu'il est dans ma vocation de lutter contre l'injustice, contre la misère, contre le racisme. Cela explique tout naturellement mon entrée en politique, une entrée qui n'a pas du tout été dictée par l'ambition. C'est vraiment le hasard qui a joué. En tout cas, je n'ai pas voulu me dérober !

» Comment vivre tout ça ensemble ? Ce n'est pas facile, c'est plus ou moins difficile selon les époques. Quand la juvénilité n'a plus été là, cela a été difficile. Il est clair que tout le temps que, ces dernières années, j'ai consacré à la tâche politique, à la tâche municipale, cela a été autant de temps de pris au détriment, bien entendu, de la littérature, qui a toujours été mon poumon essentiel.

– Vous avez été en 1946 le rapporteur, à l'Assemblée nationale, de la fameuse loi sur la départementalisation de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Réunion. Comment avez-vous pu, vous qui avez toujours été si soucieux du respect des différences culturelles, vous engager dans un processus qui devait fatalement conduire à l'assimilation ?

– Quand j'ai été élu député, c'était sur une base qui était très précise. Il y avait de grandes misères dans les masses, et un siècle d'idéologie républicaine et d'idéologie martiniquaise les avait persuadées qu'un terme ne serait mis à leurs maux que si elles accédaient à la citoyenneté française : être citoyens français à part entière. Les Martiniquais ne souhaitaient qu'une chose, aidés d'ailleurs par les hommes de gauche de France : mettre fin au régime colonial. Et comment ? En transformant la Martinique en département français et en transformant le sujet en citoyen. Cela a été la grande illusion sans doute, mais tout à fait naturelle, de ceux qu'on appelait les «coloniaux». Devenir citoyen français, rechercher l'égalité avec le colonisateur, c'est la première démarche de l'homme colonisé.

» Par conséquent, lorsque, en 1945, j'ai été élu maire, qu'est-ce que les gens attendaient de moi ? *«Revenez, revenez»* avec ce qu'ils appelaient *«l'assimilation»*. Voilà ce qu'ils demandaient. Alors, moi, j'ai essayé d'interpréter ce mot d'ordre et, si je puis dire, de le gauchir. D'abord, j'ai refusé le mot «assimilation» qui me fait horreur. Ils ne se rendaient pas compte que le mot «assimilation» comportait l'aliénation. Derrière le mot, j'ai cherché autre chose, des choses concrètes. Les gens aspiraient à quoi ?

» Ils aspiraient à passer du règne du décret au règne de la loi, ils aspiraient à plus de dignité, ils aspiraient à plus de solidarité de la part de la métropole et ils aspiraient à l'application des lois sociales. C'est pour cela que j'ai transformé le mot, j'ai inventé un néologisme. Je n'ai jamais dit «assimilation», j'ai dit «départementalisation». C'est une sorte de révolution dans le vocabulaire, mais qui allait loin. Quand je suis arrivé ici, cela a été un triomphe. Jamais une loi n'a été plus populaire que celle-là.

– Les choses se sont ensuite rapidement gâtées. Vous avez dénoncé le dévoiement de l'application de cette loi, parlant même de «régime cryptocolonial qui écrase l'identité des peuples périphériques», au point d'adhérer dans les années 60 et 70 au mot d'ordre «autonomie». Comment êtes-vous arrivé à dresser un tel constat d'échec de cette départementalisation dont vous aviez été un si fervent promoteur ?

– Je me suis très bien rendu compte qu'il y avait un malentendu profond entre la France et nous. Quand on disait «assimilation» en France, on pensait «aliénation», «francisation», «centralisation», et quand les Martiniquais disaient «assimilation», ils pensaient à «justice sociale» et à «égalité».

» Je me suis aussi rendu compte qu'il existait des résistances à la départementalisation. Vous vous rendez compte ! On a attendu plus de dix ans qu'il y ait la Sécurité sociale, ici. Et quand on l'a fait, on l'a fait chichement, petitement, médiocrement. Autrement dit, il a fallu arracher cette départementalisation et cette «assimilation» entre guillemets morceau par morceau. Chaque application de la loi a été un combat presque humiliant. La France était extrêmement réticente. Et j'ai eu un peu l'impression que nous avions fait un marché de dupes. J'ai pris acte de la faillite de la départementalisation et, un beau jour, j'ai dit : *«Merde !»* C'est tout. Tout le monde a compris.

«Il faut sortir de l'Etat-nation pour passer à l'idée fédérale»

– A ce moment-là, vous avez demandé l'autonomie.

– J'ai posé le problème. J'étais très préparé, j'étais très en avance sur mon peuple, mais le Martiniquais n'y était pas prêt. Il ne comprenait pas, ce n'était pas son aspiration. Tout ce qui sortait de l'assimilation, pour les Martiniquais – les gouvernants français, bien entendu, les confortaient dans cette idée –, c'était la sécession, c'était l'indépendance, etc. J'ai tout de suite compris que les Martiniquais n'auraient jamais accepté l'idée d'une indépendance. Il n'y avait pas d'idée nationale martiniquaise. Les gens n'avaient pas conscience d'une identité antillaise. Il a fallu se battre pour ça. Il fallait commencer par lutter contre l'aliénation culturelle elle-même.

» Il y a une nation martiniquaise – je le crois profondément –, il y a une culture martiniquaise, il y a quelque chose de spécifique, même si, pour des raisons politiques, nous restons dans le cadre français, mais il faut chercher un cadre nouveau, des statuts nouveaux qui nous permettent à la fois de rester dans l'ensemble français mais en même temps d'être nous-mêmes. Autrement dit, c'est une dialectique. Ni intégration ni indépendance, mais une formule qui puisse faire la synthèse, une formule qui nous permette d'être à la fois nous-mêmes et d'être avec les autres. Eh bien, c'était l'autonomie. Voilà la démarche. Cela me paraissait tout à fait naturel, mais qu'est-ce que j'ai rencontré comme difficultés ! Tout de suite on a dit : *«Césaire se fout de nous. Tout le monde sait que l'autonomie, c'est...*

– ... le marchepied de l'indépendance ?

– ... *Tout le monde sait que l'autonomie, c'est l'antichambre de l'indépendance.»* Bien entendu ! Et puis l'autonomie, il faut bien le dire, n'est pas dans la tradition française. Et pourquoi ? Pour des raisons là encore historiques, parce que la France est un vieux pays qui a fait son unité à coups de guerres, qui a maté ses Picards, qui a maté ses Normands, qui a maté ses Basques, qui a maté ses Bretons et, un jour, on a déclaré que la France était «une», et «indivisible». Ce n'est pas vrai du tout. Elle était très divisible. Elle était devenue «une», mais par la force des armes et la réduction des particularismes locaux. En plein vingtième siècle, en France, on ne comprend toujours pas ce qu'est l'autonomie. Et quand j'ai voulu faire comprendre ce que c'était que la région, j'ai dit : *«Mais lisez la Constitution italienne !»* J'adore les Italiens, le peuple le plus illogique du monde. Ils ne sont pas cartésiens du tout, mais c'est magnifique ! Article 1er de la Constitution italienne : *«La Republica è una e indivisibile.»* C'est magnifique ! Nous nous y reconnaissons. Article 2 : *«La République reconnaît et favorise l'existence des particularismes locaux.»* Vous avez compris ? C'est votre Constitution qui est en retard.

– Vous disiez tout à l'heure que vous étiez convaincu de l'existence d'une nation martiniquaise et vous ajoutiez que, pour autant, vous ne croyiez pas à la pertinence du concept d'indépendance. Est-ce qu'on peut être une nation sans avoir vocation à devenir indépendant ?

– Absolument ! Il faut sortir de l'idée de l'Etat-nation et passer à une autre idée, une idée fédérale, une fédération de nations. D'ailleurs, il existe – hélas, pas toujours pour le bien, mais enfin cela existe ! – des Etats multinationaux. Notre aspiration n'était pas de sortir du grand ensemble auquel nous appartenons depuis des siècles maintenant, mais, en tout cas, de faire reconnaître notre identité, notre autonomie, notre personnalité dans ce grand ensemble.

– Vous avez adhéré au Parti communiste français après la guerre avant de le quitter en 1956. Qu'est-ce qui a motivé cette rupture ?

– J'ai eu d'abord un malaise au sein du Parti communiste. Je ne me sentais pas bien chez eux. Communistes, certes, ils l'étaient, sans doute, mais c'étaient des communistes français, c'étaient des Français communistes. Ils étaient colonialistes sans le savoir. A la rue Lafayette [NDLR : l'ancien siège du PCF], il y avait un ministre communiste des colonies. Eh bien non, je regrette, je n'accepte pas.

» Maurice Thorez, je l'aimais bien, je l'aimais beaucoup plus que les apparatchiks du parti que j'ai connus, qui s'occupaient des questions coloniales. Il aimait la culture, il avait le sens de la culture. Un jour, il m'a dit : *«Mais vous savez, pour nos camarades, les camarades algériens qui sont là, ce sont des bicots. Même si ce sont des camarades, ce sont des bicots.»* Cela m'a frappé. C'est quelque chose qui m'a beaucoup touché.

» Et puis, je suis un peu allé dans les pays de l'Est, j'ai vu des choses que je considérais, moi, comme difficilement acceptables et que j'estimais tout à fait contraires au marxisme. Il y avait ça : désillusion et, par ailleurs, encore une fois, le sentiment que j'étais piégé. Lorsque j'étais en Union soviétique, je me suis rendu compte qu'en réalité c'était le père de Gaulle qui avait raison : c'était la Russie, et la Russie éternelle, que je retrouvais.

– Est-ce que vous êtes resté malgré tout marxiste ?

– Je ne suis pas un marxiste pur et intégral, mais je considère que le marxisme nous a apporté beaucoup pour la compréhension des sociétés. Ceci ne signifie pas que j'avalise toutes les thèses du marxisme, mais il y a un apport considérable qu'il faut certainement garder. Il y a quelque chose à garder du marxisme. Il ne faut pas jeter l'enfant avec l'eau du bain. Je crois que, par exemple, la lutte des classes est réelle. J'ai écrit un livre, le seul pour lequel j'ai une certaine tendresse – parce que personne n'en parle –, c'est mon livre sur Toussaint Louverture et la Révolution française. Je l'ai écrit pour essayer de comprendre les événements de la Révolution française et l'émancipation des colonies, une série de faits, d'imbroglios, de dédales d'événements. Il fallait y voir clair. Et qu'est-ce qui m'a guidé ? Je crois que ce qui m'a guidé, c'est quand même une vision qui est marxiste, c'est l'idée de la lutte des classes. Et quand j'applique ça à l'histoire de Haïti et de l'émancipation des nègres, cela devient quoi ? Mais la lutte des races ! Parce que les classes se confondaient avec la race. Il y a eu la fronde des Blancs, puis la révolte mulâtre et, enfin, la révolution nègre.

– Vous avez toujours été très proche affectivement de l'Afrique. Vous avez même dit que vous ne vous consoleriez pas d'un échec de l'Afrique. Or cette Afrique que vous avez exaltée est aujourd'hui en proie à une crise extrêmement grave. Comment le vivez-vous ?

– Cela m'attriste beaucoup. J'ai surtout constaté les progrès de l'afro-pessimisme et, de nouveau, le dédain de l'Afrique, le mépris de l'Afrique et l'abandon de l'Afrique. Là, je ne m'en console pas. Certains s'en fichent, moi pas. Je considère que le peuple martiniquais, pour l'essentiel, est constitué d'une diaspora africaine. Et cela, nous l'avons payé cher. Nous avons connu la discrimination raciale, nous avons connu la violence, nous avons connu la traite, nous avons connu l'humiliation, la mise à l'écart, la mise à la cale. Pour moi, tout cela est lié au fait que, considérés comme africains, nous étions un peu considérés comme des sous-hommes. Et alors, si j'ai lancé, au point de vue littéraire, le mot de la «négritude», c'était dans mon esprit avant tout un mouvement de retour à la vérité, à la vérité historique d'abord et puis à la vérité humaine tout simplement, parce que ce qui me frappait dans mon enfance – et c'est encore valable à l'heure actuelle –, c'est le mépris dans lequel les Martiniquais eux-mêmes tenaient l'Afrique.

» Et pourquoi ? Parce qu'ils avaient intériorisé les valeurs qui avaient été inventées par leurs maîtres et par leurs colonisateurs. Même l'homme noir finissait par en être persuadé. Il y a à l'égard de l'Afrique un ressentiment antillais qu'il faut psychanalyser. Sans doute c'est la mère, mais c'est la mère dénaturée, c'est la mère ingrate, c'est celle qui nous a laissés partir, c'est celle qui nous a abandonnés, c'est celle dont les rois ont trafiqué leurs sujets. Il y a tout cela. Une sorte de ressentiment à l'égard de l'Afrique. Eh bien, moi, j'ai été le premier à réagir contre cette idée. Quand je suis arrivé en France, je ne me suis pas du tout présenté comme un créole. J'ai laissé cette gloire à l'impératrice Joséphine de Beauharnais.

«Il y a à l'égard de l'Afrique un ressentiment antillais qu'il faut psychanalyser»

– Une nouvelle génération d'écrivains martiniquais, tels Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, se détourne aujourd'hui du concept de la négritude pour lui préférer celui de créolité. Dans un récent pamphlet, Raphaël Confiant va même jusqu'à vous reprocher d'avoir refoulé le créole qui est en vous.

– Mais ce n'est pas vrai du tout. Ils sont libres de faire ce qu'ils font. C'est un peu un problème de génération et rien d'autre. Je n'ai strictement rien contre eux, mais simplement tout ce qu'ils disent, nous l'avons déjà dit, nous l'avons pensé, cela n'a rien de nouveau, cela n'a rien de révolutionnaire, et même je trouve, encore une fois, que c'est plutôt réductionniste. Cela traduit la volonté de prendre ses distances. Une fois de plus, le vieux défaut antillais : reprendre ses distances par rapport à l'Afrique, à l'égard de laquelle on a toujours nourri secrètement une sorte de ressentiment ou une sorte de mépris. C'est tout ce que je leur dis.

– Pourquoi dites-vous que la créolité est réductrice ?

– Je leur apporte un monde : l'Afrique. Ils m'apportent un monde : la Caraïbe. Vous trouvez que ce sont les mêmes proportions ? Eh bien non, non, non, ce n'est pas la même chose. C'est ça qui est réducteur, encore une fois. C'est pourquoi je dis : la créolité, fort bien, mais ce n'est qu'un département de la négritude.

– Quel est votre rapport à la langue créole ?

– Mais il est très bon. Je suis un créolisant, je suis un créolophone. Quand des syndicalistes viennent me voir, ils me parlent créole, ils croient me piéger. Mais, tout simplement, je m'aperçois que mon créole est meilleur que le leur. Il faut bien réfléchir à ce que c'est que le créole. Comment voulez-vous ? Je n'ai jamais oublié que je suis un Nègre, que je suis un Martiniquais, que je suis créole, que je suis créolophone. Il se trouve que j'ai appris à penser dans la langue française et que nos maîtres, c'étaient les philosophes français, c'étaient les romanciers français, c'étaient les poètes français. J'ai appris à parler dans cette langue, à écrire dans cette langue. C'est un instrument, c'est l'instrument dont je dispose vraiment.

» Je pense qu'il faut réhabiliter le créole. Mais pourquoi n'écrivent-ils pas en créole ? C'est ça la contradiction. Leur manifeste, ils peuvent le faire en créole. Personnellement, j'ai mes idées sur le créole. Mon maître Ferdinand Bruneau, le grand linguiste qui faisait autorité avant la guerre, considérait que c'est une langue néofrançaise. En Allemagne, à Fribourg, ils viennent d'instituer une chaire pour le créole parmi les langues néoromanes. Cela peut se soutenir, mais comme je suis un rebelle de nature et que j'aime contredire, je dis : pourquoi ne pas dire aussi que c'est une langue néo-africaine ? Et c'est tout aussi vrai. Le créole, c'est vrai, est une langue néo-française par certains aspects, mais fondamentalement, elle est très néo-africaine. Elle est néo-africaine parce que la conjugaison, parce que la syntaxe, parce que l'accent, tout cela nous vient de l'Afrique. Or ce côté-là est toujours négligé, toujours dissimulé, toujours occulté parce que toujours secrètement méprisé. Voilà mon propos.

– Lors du dernier congrès, en 1992, de votre parti, le Parti progressiste martiniquais (PPM), vous avez invité les Martiniquais à se mobiliser sur une «utopie refondatrice». Qu'est-ce que c'est, aujourd'hui, une «utopie refondatrice» pour la Martinique ?

– C'est l'idée qu'il faut tourner la page. Un stade a été franchi et il faut imaginer autre chose. Nous sommes obligés de prendre acte de l'écroulement des idéologies, de toutes les idéologies. Il faut refonder quelque chose, partir sur d'autres bases et créer un grand mouvement d'unité ou de consensus martiniquais, mais sur les bases que nous connaissons, une base fondamentale : c'est l'identité martiniquaise, c'est la lutte contre la misère et contre l'exclusion, c'est la solidarité caribéenne, c'est tout ça. Il faut chercher autre chose, mais en ayant bien conscience, encore une fois, qu'il y a des tas d'idées qui sont parfaitement éculées et qui ne peuvent plus servir à grand-chose. En tout cas, s'il y a utopie, il y a imagination, une nouvelle poussée imaginative, une nouvelle poussée éruptive de l'imagination martiniquaise. J'adore les volcans.

– Est-ce que, dans cette identité martiniquaise, vous incluez le groupe béké, par exemple ?

– Bien entendu. Ce sont des Martiniquais ! Comment voulez-vous que je les renie ? Encore une fois, ma négritude n'est pas du tout un négrisme étroit. Je suis un humaniste. Quand je vois un béké, je ne passe pas mon temps à dire : «Voici le salaud dont le grand-père a vendu le mien.» Non, pas du tout. J'ai même une certaine sympathie pour eux parce qu'ils représentent, eux aussi, une culture : ce sont des Normands, des Bretons. Je ne me sens pas du tout mal à l'aise avec eux. Il ne faut surtout pas avoir de complexes, mais ils ont leur place dans la cité. Eux aussi ont leur passé, et je crois que, au siècle où nous sommes, tout cela peut pour le moins cohabiter harmonieusement, et cela est nécessaire pour la politique de développement qui est indispensable à la Martinique, indispensable aux Antilles si nous ne voulons pas continuer à nous vautrer dans une sorte d'assistanat sans gloire et sans perspective. Un jour, on nous laissera tomber, vous devinez bien, on va finir par s'apercevoir que nous coûtons cher et que nous sommes des emmerdeurs professionnels. Oui, c'est clair.»

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC BOBIN

L'OTAN est prête à frapper de nouveau au cas où les Serbes refuseraient d'entendre raison : tel est le message envoyé par l'ONU et les Etats-Unis, après le bombardement, dimanche 10 avril, de positions serbes près de Gorazde par deux avions américains de l'Alliance atlantique.

■ AMERTUME. Si Sarajevo a accueilli l'annonce du raid de l'OTAN avec un certain soulagement, c'est l'amertume qui prévalait quand même chez les dirigeants bosniaques devant le côté tardif de l'intervention des F-16 américains. Cependant, l'ONU a suspendu lundi son pont aérien humanitaire sur Sarajevo, selon un porte-parole du HCR.

■ MÉCONTENTEMENT. Le président Boris Eltsine s'est plaint lundi auprès de Bill Clinton de ce que les Etats-Unis n'aient pas consulté la Russie avant l'attaque aérienne menée contre les forces serbes assiégeant l'enclave musulmane de Gorazde.



Après le raid aérien de l'OTAN sur les forces serbes qui encerclent Gorazde

Amertume teintée de satisfaction à Sarajevo

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

L'annonce de frappes aériennes menées, dimanche 10 avril, par deux chasseurs-bombardiers F-16 contre les positions serbes dans le sud-ouest de l'enclave de Gorazde a été accueillie avec soulagement à Sarajevo. *« C'est une grande victoire morale et politique de la Bosnie-Herzégovine »*, s'est empressé de déclarer Haris Silajdzic, le premier ministre bosniaque.

Cependant, les dirigeants de Sarajevo – qui réclamaient, à cor et à cri, une intervention de l'OTAN pour stopper l'offensive serbe – déplorent que les instances internationales aient attendu que *« Gorazde soit sur le point de tomber »* pour réagir. Ce premier recours à la force contre des positions au sol – l'OTAN était intervenu une première fois le 28 février en abattant quatre avions serbes au-dessus de la Bosnie – est, avant tout, un avertissement. En effet, les chasseurs américains, qui ont décollé, dimanche vers 18 heures, d'une base aérienne italienne, n'ont lâché que trois bombes, détruisant quelques pièces d'artillerie serbes.

Il s'agit donc d'une action limitée qui n'est pas en mesure de briser l'offensive serbe mais qui se veut dissuasive. Elle devrait être suivie d'une nouvelle tentative diplomatique, sous l'égide du *«patron»* de la FORPRONU pour l'ex-Yougoslavie, le général français Bertrand de Lapresle. Arrivé inopinément dimanche à Sarajevo, ce dernier devait rencontrer, lundi, le président bosniaque Alija Izetbegovic et espérait pouvoir s'entretenir avec le dirigeant serbe bosniaque, Radovan Karadzic, pour négocier une cessation des hostilités.

« Les frappes aériennes sont arrivées avec un retard considérable » : quelques instants après l'intervention de l'OTAN, les dirigeants bosniaques mêlaient amertume et satisfaction. Depuis le début de la guerre, le gouvernement bosniaque réclamait des frappes aériennes contre *« l'agresseur »*, à savoir la partie serbe qui s'est emparée, avec l'appui de l'ex-armée yougoslave, de plus de 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine. Il obtenait donc, après deux ans de conflit, ce à quoi Sarajevo ne croyait plus depuis longtemps. Satisfaits de cette « victoire », les dirigeants bosniaques restaient cependant prudents, conscients que cette *« action limitée »* ne fera pas obligatoirement plier les Serbes qui avaient exclu, jusqu'alors, toute possibilité de retrait de leurs forces des zones conquises depuis le 1er avril, date de leur offensive contre Gorazde.

Mais le sentiment qui prévalait ici dimanche était finalement l'amertume. *« C'est scandaleux qu'il ait fallu attendre que des centaines de civils meurent pour que la communauté internationale agisse »*, s'est exclamé Kemal Muftic, conseiller diplomatique de M. Izetbegovic, en précisant que *« le scandale était d'autant plus grand »* que Gorazde bénéficie, au terme de la résolution 836 du Conseil de sécurité des Nations unies, adoptée en mars 1993, d'un statut de *« zone protégée »*.

Exode massif

Après l'échec des négociations sur un cessez-le-feu entre forces musulmanes et serbes, à l'aéroport de Sarajevo sous l'égide de la FORPRONU et en présence de Charles Redman, l'émissaire spécial du président américain Bill Clinton, la situation à Gorazde s'était aggravée. Les forces serbes qui se sont emparées, vendredi, d'une hauteur stratégique sur la rive droite de la Drina poursuivaient leur offensive, en dépit des mises en garde du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali. A l'issue d'une réunion d'urgence samedi à Genève, ce dernier avait demandé à la FORPRONU d'*« user de tous les moyens disponibles »* pour obtenir le retrait des Serbes sur les positions qu'ils occupaient avant leur offensive.

Dans les milieux de la FORPRONU à Sarajevo, on ne croyait cependant pas à l'imminence d'un recours à la force. Un officier supérieur avait expliqué, samedi soir, au *Monde* que les frappes aériennes ne seraient déclenchées que lorsque la ville même de Gorazde, et par conséquent la population civile, serait *« vraiment menacée »*. Dimanche matin, les forces serbes étaient aux portes est de la ville, et les quartiers situés sur la rive droite de la Drina étaient sur le point de tomber.

Au cours d'une liaison radio dimanche en milieu d'après-midi, un médecin belge de Médecins sans frontières (MSF), Olivier Van Bull, confirmait les informations alarmantes avancées par les autorités bosniaques. Selon son témoignage, la rive droite de la Drina, où se trouve notamment l'hôpital, pouvait passer sous contrôle serbe *« dans les heures qui viennent »*. *« La population est prise de panique, des milliers de gens fuient sur la rive ouest. La situation est critique et nous n'avons pas les moyens d'évacuer l'hôpital, qui abrite 250 blessés »*, ajoutait-il, en précisant que la ville était depuis le matin *« sous bombardements constants »*.

A ce stade, les autorités bosniaques n'avaient pas de mots assez forts pour condamner l'attitude de la FORPRONU, censée assurer la protection de cette zone de sécurité. Lors d'une conférence de presse, le président bosniaque et son premier ministre demandaient implicitement la démission du général britannique Michael Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine.

Ils lui reprochaient notamment d'avoir fait de la rétention d'informations sur la situation dans l'enclave musulmane et d'avoir *« nié l'avancée »* des forces serbes ce qui, à leurs yeux, *« a empêché l'ONU de prendre des décisions appropriées en temps voulu »*. Après l'intervention de l'OTAN, M. Izetbegovic n'a pas hésité a ajouter que *« la FORPRONU a usé de manœuvres dilatoires dans l'espoir de ramener* [les Serbes] *à la raison et d'éviter le recours à la force »*.

Un délai de 25 minutes

Considérant la FORPRONU en partie responsable de la situation tragique à Gorazde, M. Muftic a, pour sa part, tenu à rappeler que *« le général Morillon, qui a fait beaucoup dans un moment critique, avait prouvé qu'un général était en mesure d'arrêter une offensive, surtout lorsqu'il existe des résolutions qui lui donnent les moyens de le faire »*. Ancien chef de la FORPRONU en Bosnie, le général français Philippe Morillon avait forcé le passage dans l'enclave musulmane de Srebrenica, également située dans l'est de la Bosnie, mettant ainsi fin à l'avance des forces serbes alors qu'elles étaient aux portes de la ville.

Informé par ses observateurs sur place de la dégradation de la situation, le général Rose a finalement demandé, dimanche à 16 h 30, à son commandant en chef, le général de Lapresle, *« un appui aérien rapproché »* alors que *« la vie des civils, des observateurs militaires de l'ONU et du personnel des organisations humanitaires sur place est en danger »*. Ce dernier en a référé au diplomate japonais, Yasushi Akashi, représentant du secrétaire général, qui a décidé de faire appel à l'OTAN.

Il n'aura fallu que 25 minutes à l'Alliance atlantique pour approuver la requête de l'ONU et déclencher la procédure des frappes aériennes. A 18 h 22, deux F-16 américains bombardaient, pour la première fois, des positions au sol en Bosnie. Auparavant, le commandant des forces serbes, le général Ratko Mladic, avait été expressément averti, à deux reprises, du danger que ses troupes encouraient si elles ne mettaient pas un terme à l'offensive. Son chef d'état-major, le général Manojlo Milovanovic, s'était contenté de répondre qu'*« aucun obus d'artillerie serbe ne tombe* [dimanche] *sur Gorazde »*.

Rappelant que Gorazde et sa région sont assiégées depuis vingt mois, M. Izetbegovic a estimé à la télévision de Sarajevo qu'*« il était du devoir de la communauté internationale de protéger l'enclave »*. Il a ensuite précisé que les informations provenant de Gorazde faisaient état de la poursuite des bombardements serbes, alors que la FORPRONU avait indiqué qu'ils avaient cessé une heure après les frappes de l'OTAN. Le préfet de Gorazde, joint à l'aube par l'équipe de radioamateurs installée dans les locaux de la présidence bosniaque, a affirmé que les bombardements *« se sont intensifiés dans la nuit de dimanche à lundi »*.

Alors que les avions de l'OTAN ont sillonné le ciel bosniaque pendant toute la nuit, laissant ainsi peser la menace d'un nouveau raid aérien, les dirigeants bosniaques ont annoncé qu'ils exigeraient le retrait des forces serbes de la zone de sécurité de Gorazde et leur repli sur les positions qu'elles occupaient avant le 1er avril. *« C'est la condition* sine qua non *à la reprise des négociations sur le cessez-le-feu »*, a précisé M. Izetbegovic. Son premier ministre a expliqué que la partie bosniaque réclamerait l'application du modèle de Sarajevo, à savoir la création d'une zone d'exclusion de *« 20 à 30 kilomètres »* autour de l'enclave de Gorazde pour l'armement lourd.

De leur côté, les dirigeants serbes bosniaques ont fait savoir dimanche soir, de leur fief de Pale, qu'ils n'abandonneraient pas le projet de cessez-le-feu qu'ils avaient présenté samedi. En clair, cela signifie qu'ils réclameront une cessation *« permanente et globale »* des hostilités dans l'ensemble de la Bosnie. Cette formule, qui vise à geler la situation sur le terrain, avait été jugée *« inacceptable »* par la partie bosniaque puisqu'elle excluait le retrait des forces serbes de Gorazde, que la communauté internationale a pourtant demandé par la voix du secrétaire général de l'ONU.

Bien que les frappes aériennes aient été effectuées à proximité de la frontière de la Serbie, Belgrade s'est abstenu de commenter cette « première » de l'OTAN. En revanche, l'opposition à M. Milosevic a réagi sans attendre. Le Parti démocrate de Serbie (nationaliste) de Vojslav Kostunica a condamné ce recours à la force, tandis que le Mouvement du renouveau serbe de Vuk Draskovic en a rejeté la responsabilité sur les dirigeants de Pale, estimant qu'ils avaient provoqué la réaction de l'OTAN par leur offensive contre Gorazde et porté ainsi tort au peuple serbe.

FLORENCE HARTMANN

SLOVÉNIE
Zagreb
HONGRIE
CROATIE
Prijedor
Bihac
Banja-Luka
Tuzla
SERBIE
KRAJINA
BOSNIE-HERZÉGOVINE
Knin
Sarajevo
Gorazde
Pale
MER ADRIATIQUE
Mostar
MONTÉNÉGRO
zones contrôlées par:
les Serbes
les Musulmans
les Croates
50 km

Des témoignages dramatiques

GENEVE

de notre correspondante

Dimanche 10 avril dans l'après-midi, peu avant le raid mené par l'OTAN, les principales organisations humanitaires ayant leur siège à Genève avaient lancé des appels et fourni des témoignages poignants sur la situation dramatique prévalant dans l'enclave musulmane de Gorazde. Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a ainsi indiqué qu'aucun convoi de secours n'avait pu parvenir jusqu'à l'enclave depuis le 22 mars. Les membres du HCR sur le terrain voyaient brûler depuis leurs fenêtres les maisons de villages voisins, certains étant bombardés *« à bout portant »* par l'artillerie serbe, selon un message radio, cependant que des obus tombaient sur le centre même de la ville encerclée.

Un autre message signalait que les bombardements causaient des dommages *« comme on n'en avait encore jamais connus en Bosnie »* et qu'au cours de la nuit ainsi que dans la matinée du dimanche, au moins 150 personnes par heure – surtout des femmes et des enfants démunis de tout – arrivaient devant les locaux de l'organisation, implorant de l'aide, souvent après avoir traversé la Drina sur des embarcations de fortune. Tous les ponts sur la rivière sont détruits.

Le HCR et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) fournissent à ces malheureux matelas et couvertures. Mais il n'y a plus de nourriture à distribuer, les dernières réserves de farine et de haricots, pratiquement épuisées depuis samedi, étant réservées à la cuisine collective et à l'hôpital. Ce dernier a accueilli plus de 430 blessés (dont de nombreux devraient être évacués, ce qui est impossible dans les conditions actuelles) et l'on ne peut, précise le HCR, savoir combien il y en a qui n'ont pas eu la force de s'y rendre. Cet hôpital, déjà comble, est de surcroît très exposé, car il est situé sur les bords de la Drina. Il était, dimanche soir, d'après le CICR, sur le point d'épuiser ses réserves en médicaments et matériel sanitaire. En outre, les camions du CICR ont été empêchés par les Serbes d'atteindre leur destination.

ISABELLE VICHNIAC

COMMENTAIRE

In extremis

DÉMONSTRATION de force ou aveu de faiblesse ? En décidant, dimanche 10 avril, de bombarder une position serbe aux abords de Gorazde, les Occidentaux ont, encore une fois, essayé de sauver leur crédibilité, qui se trouvait de nouveau gravement mise à mal. Deux F-16 américains de l'OTAN ont lâché trois bombes sur une position serbe, dimanche après-midi, après que les observateurs militaires présents dans Gorazde en eurent fait la demande et que cette dernière eut été approuvée par le représentant en Bosnie du secrétaire général, Yasushi Akashi. Mais cette opération est intervenue bien tardivement.

Le bel optimisme, qu'avaient engendré en février l'opération réussie d'intimidation des forces serbes à Sarajevo puis les négociations fructueuses menées entre Musulmans et Croates de Bosnie sous l'égide des Américains, n'était plus de mise depuis déjà plusieurs semaines. Ce processus était arrivé à sa phase la plus difficile : celle où l'on invitait les Serbes à entrer dans la discussion pour parler, entre autres choses, de ce qui les intéresse le plus, à savoir le partage des territoires.

Les Serbes, comme les autres belligérants dans des circonstances similaires, ont toujours voulu marquer leurs exigences sur le terrain avant de les défendre à une table de négociations. L'offensive contre Gorazde a commencé le 1er avril et la communauté internationale, pendant dix jours, a détourné le regard.

Tandis que les témoignages affluaient, relatant l'avance serbe dans les villages des environs de Gorazde et la fuite des populations vers la ville encerclée, tandis que le HCR et l'organisation Médecins sans frontières, qui ont des équipes sur place, lançaient des cris d'alarme, la FORPRONU minimisait systématiquement l'ampleur des événements, et les responsables militaires américains expliquaient, en début de semaine dernière, qu'ils ne pouvaient rien faire. Les Européens, pour leur part, se taisaient, à l'exception d'Alain Lamassoure, qui, en l'absence d'Alain Juppé, expliquait, mercredi dernier, au conseil des ministres, que Gorazde n'était le théâtre que d'une *« guerre de propagande »* (plus de cinquante morts étaient déjà recensés), *« relayée et amplifiée par les médias occidentaux »*.

Le siège de Gorazde a commencé il y a deux ans et, depuis près d'un an, la ville a été déclarée par l'ONU « zone de sécurité ». Seuls quatre observateurs militaires des Nations unies avaient pu, depuis, y pénétrer et tout ce que la FORPRONU avait obtenu, ces derniers jours, des Serbes – qui avaient refusé le passage au général Michael Rose –, c'est que quelques observateurs supplémentaires les y rejoignent. La FORPRONU, cas de figure lui aussi classique depuis le début de la guerre en Bosnie, ne voulait agir qu'avec l'accord des Serbes. Comme maintes fois auparavant, elle craignait que la simple menace d'un recours à la force ne fasse capoter les laborieuses négociations qu'elle tentait de nouer pour parvenir à un vrai cessez-le-feu. Comme souvent, elle a tu ou nié aussi longtemps que possible la réalité de l'agression serbe.

Sans les organisations humanitaires et les *« médias occidentaux »* dénoncés par M. Lamassoure, les responsables américains de la Maison Blanche et du département d'Etat auraient peut-être tardé plus encore à contredire leurs collègues du Pentagone, à démentir que Washington eût donné une sorte de « feu vert » aux forces serbes, et à se résoudre à l'action.

La FORPRONU narguée

S'ajoutant à la dénonciation des exactions commises par les forces serbes dans le nord de la Bosnie, les informations sur l'offensive autour de Gorazde menaçaient de ruiner le crédit tardivement regagné par la communauté internationale face à la crise en Bosnie, en février. On revenait à la situation antérieure à l'ultimatum sur Sarajevo : des forces serbes se livrant à leurs exactions en toute impunité, narguant la FORPRONU et l'ONU, le tout sur fond de négociations enlisées. Washington, Paris et les Nations unies l'ont compris *in extremis*.

L'opération de dimanche, parce que trop tardive, n'a cependant pas été programmée comme celle de Sarajevo et ses suites en sont d'autant plus incertaines. Contrairement à ce qui s'était passé en février, l'OTAN est intervenue sans ultimatum. D'un point de vue strictement juridique, elle en avait le droit. L'efficacité de cette décision reste néanmoins à démontrer

Sur le terrain, l'ONU n'ayant pas rempli ses engagements de déployer des « casques bleus » sur place, personne n'est là pour surveiller un éventuel ordre de retrait des armements serbes et le seul recours immédiat de la communauté internationale est de menacer de frapper encore, ponctuellement, si les assaillants ne s'arrêtent pas.

Politiquement, les Occidentaux ne se sont pas donné le temps de faire appel à la Russie, comme cela s'était produit en février quand Moscou avait obtenu des Serbes qu'ils retirent leurs armes lourdes de Sarajevo. Nul ne saura jamais si les Russes, vigoureusement hostiles à toute frappe aérienne occidentale en Bosnie, auraient pu, ou voulu, réitérer à Gorazde ce qu'ils avaient fait à Sarajevo. Mais, si cette éventualité n'a pas été testée, c'est seulement que le temps manquait : les Serbes entraient dimanche dans la ville de Gorazde.

Boris Eltsine n'a pas tardé à faire part directement de son mécontentement au président américain. Les effets de l'intervention occidentale sur le terrain, dans l'ensemble de la Bosnie, sont encore incertains. En ce qui concerne les négociations, pour lesquelles on compte sur la Russie, il est peu probable qu'elle facilite les choses.

CLAIRE TRÉAN

Après le raid aérien de l'OTAN contre les forces serbes qui encerclent Gorazde

Nouvel avertissement des Etats-Unis et de l'ONU

WASHINGTON et NEW-YORK (Nations unies)

de nos correspondants

Si les Serbes ne veulent pas entendre raison, l'OTAN est prête à frapper à nouveau. Tel était le discours tenu aussi bien à la Maison Blanche, à Washington, qu'aux Nations unies, à New-York, après le raid aérien mené, dimanche 10 avril, par les forces de l'Alliance atlantique contre les milices serbes qui se sont emparées d'une partie de la ville de Gorazde, dans l'est de la Bosnie.

« Nous avons frappé une fois, nous sommes prêts à recommencer si on nous le demande », a prévenu le président Bill Clinton. *« Si les Serbes jouent l'escalade, ils auront l'escalade »*, disait, pour sa part, un fonctionnaire haut placé du secrétariat général de l'ONU. Mais chacun voulait espérer que cet avertissement, autant politique que militaire, serait suffisant pour arrêter l'avance des sécessionnistes serbes sur Gorazde, voire pour les faire reculer. Et, à l'ONU comme à Washington, on affichait un profil bas. Même si tout le monde est conscient qu'une manière de tabou a été transgressé avec cette intervention sans précédent de l'OTAN dans le conflit en Bosnie, on se refusait à commenter l'opération de dimanche en détail, sinon pour dire que les deux F-16 ont largué trois bombes de 250 kilos chacune.

On insistait pour présenter ce qui est, tout de même, le premier bombardement aérien jamais mené par l'OTAN non pas comme un tournant majeur dans la guerre des Balkans, mais comme découlant du jeu « normal » des mécanismes mis en place pour assurer la protection d'une des « zones de sécurité » – Gorazde – décrétées par l'ONU en Bosnie-Herzégovine.

A vrai dire, ce « profil bas » avait peut-être des motifs moins avouables, comme s'il s'agissait de cacher que si les Serbes ont poursuivi leur opération contre Gorazde aussi loin, c'est que les Etats-Unis et le Conseil de sécurité leur ont adressé les mauvais « signaux », au moins jusqu'à la fin de la semaine dernière. Car, depuis le début de l'offensive contre Gorazde – où est assiégée une population musulmane de quelque 65 000 personnes –, les plus hauts responsables militaires américains (le secrétaire à la défense et le chef d'état-major) ainsi que certains hauts fonctionnaires à l'ONU ont multiplié les déclarations qui n'étaient guère de nature à dissuader les Serbes, bien au contraire.

Les premiers ont claironné qu'il n'était pas question d'avoir recours à la force pour empêcher Gorazde de tomber ; les seconds n'ont cessé de minimiser la portée de l'offensive serbe. Ce faisant, les uns et les autres n'ont pas hésité à nier l'évidence, à savoir que cette « zone de sécurité » était bel et bien menacée et que les Serbes utilisaient des armes lourdes. Bref, à Washington et à New-York, les gaffes et les « couacs » n'ont pas manqué, qui ont pu faire croire aux Serbes que la route de Gorazde leur était ouverte. Il a fallu attendre le 7 avril pour que la Maison Blanche corrige le tir et, par la voix d'Anthony Lake, chef du Conseil national de sécurité, annonce que le recours à la force n'était pas exclu pour assurer la défense de Gorazde. Entre-temps, les milices serbes avaient conquis des positions leur permettant de pilonner la ville à l'arme lourde...

Vendredi, le général britannique Michael Rose, commandant de la FORPRONU en Bosnie, a fait savoir à l'ONU qu'il pourrait avoir besoin d'un appui aérien contre les Serbes pour assurer la protection de Gorazde, conformément aux résolutions de l'ONU sur la sauvegarde des six « zones de sécurité ». Parallèlement, le secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, qui se trouvait à Genève, a menacé d'ordonner une intervention aérienne si les Serbes ne se retiraient pas.

La « détermination de l'OTAN »

Le général Rose s'est ensuite entretenu à deux reprises avec le chef des milices serbes, Ratko Mladic, lui accordant quarante-huit heures pour arrêter son offensive. *« Ce n'était pas formellement un ultimatum*, a rapporté un haut fonctionnaire de l'ONU, *mais nous avons clairement fait savoir à Mladic que s'il ne retirait pas ses troupes, nous attaquerions. »* L'avertissement est resté vain. A en croire cette source, l'un des « casques bleus » de la petite équipe d'observateurs de la FORPRONU à Gorazde aurait alors été blessé par des tirs serbes, fournissant un motif de plus à l'intervention de l'OTAN : aux termes des résolutions de l'ONU, l'OTAN, à la demande de M. Boutros-Ghali, peut intervenir pour défendre les hommes de la FORPRONU qui seraient attaqués dans l'une des six « zones de sécurité ».

Dimanche matin (heure de Washington), Warren Christopher, le secrétaire d'Etat, laissait entendre qu'une intervention aérienne était imminente. Elle avait lieu quelques instants plus tard. Commentant le raid, le président Clinton a observé : *« Nous soutenons fermement et applaudissons cette réponse rapide. (...) Nous avions dit que nous agirions si on nous le demandait. c'est fait. Nous le ferons encore si on nous le redemande. »* Il a jugé que le raid *« reflétait la détermination de l'OTAN »* et que, comme par le passé, cette manifestation de *« fermeté »* ne pourrait que renforcer les chances d'une solution négociée. Dès lors que les milices serbes s'étaient emparées de la partie sud-est de l'enclave et avaient ainsi ouvertement violé l'une des six « zones de sécurité », l'OTAN et l'ONU n'avaient plus d'autre choix que d'intervenir. Il en allait de leur crédibilité, dit-on à Washington. Les Serbes ont placé les Etats-Unis – et la communauté internationale – au pied du mur : en dépit de toutes les réticences du Pentagone à se laisser entraîner dans cette guerre, pas moyen, cette fois, de rester les bras croisés devant un nouveau « fait accompli » serbe sur le terrain.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

M. Akashi, de Phnom-Penh à Zagreb

Premier Japonais à devenir haut fonctionnaire des Nations unies, en 1957, Yasushi Akashi a remplacé, le 3 janvier, sur proposition de Boutros Boutros-Ghali, le Norvégien Thorvald Stoltenberg comme représentant spécial du secrétaire général dans l'ex-Yougoslavie. Le 11 février, M. Akashi, également chef de mission de la FORPRONU (Force de protection de l'ONU) depuis décembre dernier, se voyait déléguer l'autorité de faire appel à l'aviation de l'OTAN pour la défense des « casques bleus » en Bosnie-Herzégovine. Né en 1931, il a fait des études au Japon et aux Etats-Unis avant de partager sa carrière entre la diplomatie nippone et l'appareil onusien, où il a été sous-secrétaire général, chargé de l'information (1979-1987), puis du désarmement (1987-1992).

En janvier 1992, il avait été nommé représentant spécial de M. Boutros-Ghali et chef de l'Autorité provisoire de l'ONU au Cambodge (APRONUC), pour diriger ce qui était alors la plus importante mission jamais impartie à l'organisation internationale, mobilisant plus de vingt mille militaires, policiers et civils. Après la signature des accords de Paris, il s'agissait de ramener la paix dans ce pays meurtri par plus de vingt ans de guerres et par la sanglante dictature khmère rouge, et d'y organiser des élections libres. Le fait que M. Akashi parle français n'avait pas été étranger à ce choix.

Arrivé le 15 mars à Phnom-Penh, le diplomate japonais ne s'était guère fait remarquer par sa fermeté à l'égard des parties en cause, que ce soient les ex-communistes pro-vietnamiens, alors au pouvoir à Phnom-Penh, ou, surtout, les Khmers rouges. Commandant en second des « casques bleus », le général français Loridon avait même été prié de regagner Paris pour avoir critiqué – tout comme, plus tard, son camarade Morillon à Sarajevo – la mollesse de la réaction de l'ONU face aux violations ouvertes des accords. Les choses ne se sont finalement pas trop mal terminées au Cambodge : à la suite des élections de mai dernier sous l'égide de l'ONU, un gouvernement de coalition est arrivé au pouvoir à Phnom-Penh, où Norodom Sihanouk a été rétabli sur le trône.

P. de B.

Moscou manifeste sa mauvaise humeur

Au lendemain du raid de l'OTAN sur les positions serbes assiégeant la ville de Gorazde, Moscou – très proche des Serbes – a manifesté sa mauvaise humeur. Ainsi, le président Boris Eltsine s'est-il plaint, lundi 11 avril, auprès de Bill Clinton de ce que les Etats-Unis n'aient pas consulté la Russie avant l'attaque aérienne.

M. Eltsine, qui s'exprimait avant son départ pour l'Espagne, a dit avoir parlé par téléphone avec le président américain lundi matin. Il a ajouté que la Russie voulait un débat au Conseil de sécurité des Nations unies sur ce raid de l'OTAN. Le président russe a souligné que Bill Clinton n'avait pu lui donner de réponse lorsqu'il lui a demandé si cette attaque avait été préalablement approuvée par le secrétaire général de l'ONU.

Il est essentiel de déterminer quelles cibles ont été touchées et s'il y a eu des victimes civiles, a encore déclaré Boris Eltsine. *« Mais, de toute façon, nous voulons que cette question soit discutée au Conseil de sécurité »*, a-t-il dit avec fermeté, poursuivant : *« J'ai insisté auprès de Clinton pour que de telles décisions ne puissent être prises sans consultation préalable entre les Etats-Unis et la Russie. »*

Contacts suspendus

D'autre part, les responsables serbes bosniaques ont décidé de suspendre *« tous les contacts avec la FORPRONU »* à la suite du raid aérien de l'OTAN, selon un communiqué publié dans la nuit de dimanche à lundi. Affirmant que les « casques bleus » n'étaient pas menacés, le communiqué estime que la FORPRONU *« s'est ainsi rangée contre les Serbes dans cette guerre civile »*. En conséquence, *« tous les contacts entre la République serbe et la FORPRONU sont maintenant suspendus »*.

Pour l'heure, Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie, a annulé une rencontre prévue pour lundi avec Charles Redman, émissaire du président américain dans l'ex-Yougoslavie, a annoncé l'agence yougoslave Tanjug. *« Tenant compte des nouveaux développements et événements sur le terrain, le président Karadzic n'est pas en mesure d'assister à la réunion avec M. Redman »*, écrit un conseiller du dirigeant serbe bosniaque au directeur des affaires civiles de la FORPRONU à Sarajevo, Viktor Andreev. – *(AFP, Reuter.)*

La base juridique de l'intervention

C'est la première fois que l'OTAN intervient contre une cible au sol en Bosnie. Le 28 février dernier, son aviation avait détruit en vol quatre appareils serbes, en vertu des résolutions des Nations unies sur l'interdiction de survol de la Bosnie. Cette fois, l'OTAN a agi en vertu de la résolution 836, adoptée le 4 juin 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU, Chine et Russie comprises. Ce texte concerne la protection de six régions de Bosnie-Herzégovine (Sarajevo, Srebrenica, Zepa, Tuzla, Gorazde, Bihac), décrétées « zones de sécurité » en avril et mai 1993.

Dans cette résolution, le Conseil décidait d'étendre le mandat de la FORPRONU afin de lui permettre notamment, dans ces régions, de *« dissuader les attaques »*, de *« contrôler le cessez-le-feu »*, de *« favoriser le retrait des unités militaires et paramilitaires ne relevant pas du gouvernement de la République de Bosnie-Herzégovine »*.

Le Conseil de sécurité autorisait la FORPRONU, *« pour se défendre, à prendre les mesures nécessaires, y compris en recourant à la force, en riposte à des bombardements par toute partie contre les zones de sécurité, à des incursions armées ou si des obstacles délibérés étaient mis à l'intérieur de ces zones ou dans leurs environs à la liberté de circulation de la FORPRONU ou de convois humanitaires protégés »*. Il autorisait *« les Etats membres* [de l'ONU], *agissant à titre national ou dans le cadre d'organisations régionales* [l'OTAN], *à prendre, sous l'autorité du Conseil de sécurité et moyennant une étroite coordination avec le secrétaire général de l'ONU et la FORPRONU, toutes mesures nécessaires (...) en recourant à la force aérienne, pour soutenir la FORPRONU »*.

Toutefois, la FORPRONU, en près d'un an, n'était pas parvenue à déployer de « casques bleus » dans Gorazde, faute d'accord des forces serbes encerclant la ville. Seuls quatre observateurs militaires avaient pu y accéder.

En janvier dernier, le sommet de l'OTAN avait réaffirmé que l'Alliance était prête *« à lancer des frappes aériennes afin d'empêcher l'étranglement de Sarajevo, des zones de sécurité et des autres zones menacées »*. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Umberto Bossi accepterait de participer à un gouvernement dirigé par Silvio Berlusconi

Après les polémiques qui ont suivi la victoire du Pôle des libertés aux élections législatives italiennes de mars, Umberto Bossi, dirigeant de la Ligue du Nord, semble maintenant accepter de participer à un gouvernement dirigé par Silvio Berlusconi. Selon le schéma ébauché par les trois partenaires-concurrents de l'alliance des droites, ce gouvernement aurait pour tâche d'orienter le pays à la fois vers le fédéralisme et vers un renforcement de l'exécutif.

ROME

de notre correspondante

Ce n'était pas le Rubicon, mais le grand pré symbolique de Pontida, sanctuaire de la Ligue, au pied des préalpes enneigées. Là, dimanche 10 avril, face à la statue géante d'Alberto da Giussano, le héros lombard du XIIe siècle, devenu le saint-patron de la Ligue, face à la marée humaine des militants, venus avec les banderoles, les épées en fer blanc et toute la quincaillerie moyennâgeuse des grands jours de pèlerinage, celui que l'on appelait il n'y a pas si longtemps *« le Senatur »*, Umberto Bossi, a enfin franchi le pas. *« Au gouver-ne-ment !!! »*, a-t-il lancé d'une voix plus rauque encore, comme si ces mots lui écorchaient la gorge.

Quoi, ce serait fait ? Après deux semaines de déclarations à l'emporte-pièce (*« Jamais avec les fascistes ! jamais avec Berluskaiser ! »*) serait venu le temps du baiser fraternel, au sein de la triple alliance de droite, et ce, au nom de l'intérêt supérieur de l'Italie ? Presque. Car il fallait bien ménager quelques issues possibles à ce piège gouvernemental auquel Umberto Bossi se sent condamné. *« Si dans six mois*, explique-t-il encore, *le gouvernement Berlusconi n'a pas accompli les réformes et préparé l'Italie fédérale, nous partons. Ce sera la naissance de la République du Nord. »* En attendant, il va bien falloir s'entendre, et la visite en fin de semaine dernière du *« Senatur »* au Quirinal où il a rencontré le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, l'a, semble-t-il, décidé à plus de souplesse. Les militants ont envie du pouvoir et les électeurs, si, par sa faute, on les obligeait à revoter dans les trois mois, n'auraient peut-être plus tellement envie de la Ligue.

Au gouvernement donc. D'autant que vendredi Umberto Bossi a déjà bu le calice jusqu'à la lie, en rencontrant le secrétaire du MSI (néo-fasciste) et coordonnateur de l'Alliance nationale – l'une des trois composantes du Pôle des droites – Gianfranco Fini. Rencontre surréaliste, pour un résultat qui ne l'est pas moins, même si les deux partenaires ennemis l'ont jugé très positif. Pour résumer, il s'agit d'un *« troc »* : j'avale ton fédéralisme si tu tolères mon présidentialisme.

Un « coup d'Etat juridique » ?

En clair, à l'initiative du professeur Gianfranco Miglio, idéologue de la Ligue, a été défini un partage de l'Italie en trois *« macro-régions »* : une au Nord (Piémont, Ligurie, Lombardie, Vénétie, Emilie-Romagne, Toscane) ; une au Centre (Marches, Ombrie, Latium, Abruzzes) ; une au Sud (Molise, Campanie, Pouilles, Basilicate, Calabre). A cela s'ajoutent la Sicile et la Sardaigne ainsi que les régions déjà autonomes, qui le restent, à savoir le Val-d'Aoste, le Trentin Haut-Adige et le Frioul Vénétie-Julienne. Le ciment de ce fédéralisme ? Outre une fiscalité décentralisée, sur laquelle tous les partenaires sont d'accord, tout est à préciser.

Quant au *« présidentialisme »*, l'autre terme du marché, vieille revendication de la droite, il pourrait s'agir d'une formule plus originale – et plus autoritaire ? – consistant à élire directement non le président de la République, *« réduit à faire tapisserie »* (le mot est du professeur Miglio), mais le premier ministre. Enfin, pour mettre en œuvre ces changements radicaux, MM. Fini et Bossi donnent carte blanche au troisième homme de l'alliance, Silvio Berlusconi, dont le gouvernement serait chargé, en somme, de réécrire la Constitution. Tout simplement... Un référendum populaire entérinerait éventuellement le résultat par la suite.

C'est aller vite et fort en besogne, et, avant même d'exister, le gouvernement Berlusconi est déjà au centre d'une nuée de polémiques. Les constitutionnalistes se bagarrent à coups de textes fondamentaux, se demandant si une simple majorité parlementaire peut déboucher sur un gouvernement constituant, et certains parlent *« de coup d'Etat juridique en préparation »*. Les électeurs, eux, qui, en votant pour le *« million d'emplois nouveaux »* et *« les réductions fiscales »* promises par l'ex-patron de la Fininvest, n'avaient jamais entendu parler de pareils bouleversements, sont un peu perplexes. D'autant qu'à écouter une proposition d'un des leaders de la Ligue, Francesco Speroni, il ne s'agira bientôt plus de crier *« Forza Italia »* mais *« Forza unione italiana »*, puisqu'il veut changer jusqu'au nom même du pays.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Russie : la mort d'« Otarik », parrain de la mafia

Le magnat du sport et des affaires, qui entretenait des liens avec le pouvoir vient d'être assassiné à Moscou. A qui profite le crime ?

MOSCOU

de notre envoyée spéciale

Depuis la fin des années 80, la règle est respectée : l'enterrement des « parrains » moscovites est un moment de trêve sacrée, pour les mafieux comme pour les policiers. Rien ne vint donc troubler celui d'Otari Kvantrichvili, enterré, vendredi 8 avril, dans le cimetière Vagankovo auprès de son frère Amiran, tué, il y a huit mois, lors d'un règlement de comptes.

Un millier de personnes ont assisté à l'enterrement. Presque exclusivement des hommes, surtout russes, et hauts en couleur : nuques rasées, carrures de boxeurs, lunettes noires et gros bracelets, baskets et manteaux de luxe. La veuve et les proches sont en larmes, les prêtres officient. On parle peu, mais on se regarde beaucoup : qui est présent, qui s'est abstenu ? Quelques officiers de police en tenue se tiennent modestement à l'arrière. Les chauffeurs attendent dans les Mercedes, BMW, Volga et Jigoulis qui obstruent toutes les rues avoisinantes. Certaines portent des plaques de la police ou des services officiels de la capitale.

« Otarik », né en Géorgie, était, à quarante-sept ans, président de la très officielle Fondation de protection sociale des sportifs. *Magnat du sport et des affaires, il* était aussi un des plus célèbres patrons de la mafia russe de Moscou mais, expliquent les spécialistes, il en assurait surtout les « relations extérieures » et certains arbitrages internes. Depuis quelques mois, il s'était lancé dans la politique, avait fondé un Parti des sportifs et fait des apparitions à la télévision pour parler de ses activités de bienfaisances (réelles) et dénoncer la corruption du pouvoir, surtout des maires de Moscou et Saint-Pétersbourg. Son assassinat, mercredi dernier, a fait la « une » des journaux plusieurs jours durant. Alors qu'il sortait d'un établissement de bain du centre-ville, il a été tué de trois balles par des tireurs embusqués dans deux appartements et qui se sont, comme il se doit, évaporés. Jeune champion international de lutte classique, Otari Kvantrichvili était monté à Moscou pour entrer au Dynamo, le club sportif de la police – non sans avoir été brièvement emprisonné, en 1966, pour *« viol collectif »*.

Il parvint alors à contrôler, d'abord les gangs de jeunes spécialisés dans les jeux de cartes, *puis, au début des années 80,* les mieux entraînées des bandes de « sportifs » de la capitale, tels les fameux « Lioubertsy ». La perestroïka venue, ces bandes formèrent le cœur des bataillons de racketteurs qui ont fini par se partager très soigneusement tous les quartiers de la capitale. « Otari Vitalievitch », lui, se lança dans les affaires et mit la main sur des casinos : ceux du restaurant La Havane et des hôtels Intourist, Leningrad et Université, selon le ministère de l'intérieur, cité par la *Komsomolskaïa Pravda*.

Une directive de Boris Eltsine

Ce journal a, en outre, publié le texte d'un dialogue *« récent »*, dont il affirme avoir reçu la bande, entre un officier de police et Otari Kvantrichvili, venu le voir à la « Petrovka », siège de la milice moscovite où le magnat avait bien sûr ses entrées. *« On dit que je suis le parrain de la mafia,* dit ce dernier. *Mais le père de la mafia était Lénine, qui a lancé cet Etat criminel, et quel que soit cet Etat, je suis obligé de le servir. »* « Otarik » se présente comme un homme désormais comblé et qui aime la Russie. Interrogé sur les raisons précises de sa visite à la « Petrovka », il répond qu'il n'est pas mêlé aux ventes de pétrole à l'étranger et veut qu'on *« cesse de s'occuper de lui » : « Je sais qui fait quoi là-dedans. Quel pétrole, quels 400 millions ? Qu'en ai-je à faire ? »*

De tels soupçons pesaient, en tout cas, sur son grand ami, le chanteur Iossif Kobzon. Des entreprises pétrolières étatiques de la région de Tioumen n'avaient d'ailleurs pas hésité à sponsoriser ouvertement un show télévisé du chanteur, organisé en faveur d'Eltsine avant le référendum d'avril 1993. Jeudi, les *Izvestia* écrivaient, citant apparemment la police, que *« Iossif Kobzon* [était] *peut-être une des prochaines victimes »*. Mais Iossif Kobzon était présent vendredi au cimetière, en pleurs. Jusqu'à présent, quand des journaux se sont permis des allusions aux activités mafieuses de Kobzon et d'« Otarik », les deux hommes ont très vite obtenu des « démentis » grâce, notamment dans un cas, à l'intervention musclée d'un groupe de « sportifs » au siège du journal, dont la garde armée s'est immédiatement éclipsée...

Qui donc a fait tuer « Otarik » ? Les *Izvestia* ont parlé d'un nouveau règlement de comptes, comme il s'en est produit encore deux autres la semaine dernière, et ont tenté de faire porter les soupçons sur la mafia tchétchène. Mais les connaisseurs du milieu excluent cette hypothèse et les proches d'« Otarik », eux, accusent sans hésiter la police ou certains autres services de sécurité de l'Etat. Quand au *Novaïa Ejednevnaïa Gazeta* (Le nouveau quotidien), il a choisi de publier à nouveau une directive de Boris Eltsine datant de juin dernier, qui avait agité l'opinion sans provoquer de démentis : elle comblait de faveurs deux sociétés, créées par l'Académie russe de tennis et le Fonds national du sport, dont le défunt Otari était actionnaire. Ces sociétés étaient notamment exemptées de taxes d'importation durant trois ans et recevaient des quotas d'exportation *« de ciment, de fer, de titane et d'aluminium »*. Selon le ministère des finances, cité par le journal, ces privilèges dépassaient en valeur ceux consentis à l'industrie automobile ou aux entreprises du « Gazprom » que dirigeait le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine.

« En Russie, le pouvoir et la mafia coopèrent, affirmait récemment Vladimir Ovtchinski, analyste du ministère de l'intérieur. *Comme du temps de l'URSS, ils vendent à l'étranger, pour leur plus grand profit mutuel, du pétrole, des diamants ou des métaux. Mais parfois, ils s'affrontent. »* Est-ce là la clef du mystère de l'assassinat d'« Otarik » ?

SOPHIE SHIHAB

Selon un rapport du Congrès américain

Moscou ne détruit pas ses armes chimiques

Un rapport du Congrès américain, affirmant que la Russie – sans doute par manque de moyens financiers – n'a pas commencé à détruire ses armes chimiques comme elle s'y était engagée en 1990, a été rendu public dimanche 10 avril.

Trois jours plus tôt, Moscou avait annoncé le limogeage du chef du Comité présidentiel russe pour les armes chimiques et biologiques, Anatoli Kountsevitch.

Des responsables américains, cités la semaine dernière par le *Washington Post*, avaient en outre affirmé que Moscou poursuivait ses travaux sur les armes biologiques, en dépit des assurances prodiguées par Boris Eltsine. Vil Mirzoianov, un scientifique qui avait été emprisonné en février dernier pour avoir dénoncé ces pratiques, avait aussi affirmé que M. Kountsevitch était le responsable des tests sur une nouvelle arme chimique (« Novitchok-5 ») et *« cachait les neuf dixièmes des stocks d'armes chimiques russes aux observateurs internationaux »*, ce que le responsable limogé avait toujours démenti. – *(AFP, AP.)*

Boris Eltsine en Espagne. – Le président russe, Boris Eltsine, a quitté Moscou, lundi 11 avril, pour une visite officielle de trois jours en Espagne, la première en Occident depuis l'écrasement du soulèvement conservateur d'octobre dernier, rapporte l'agence Itar-Tass. M. Eltsine a annulé plusieurs rendez-vous la semaine dernière, alimentant les rumeurs sur son état de santé. – *(Reuter.)*

ALBANIE

Incident de frontière avec la Grèce

Deux personnes ont été tuées et plusieurs blessées, dont trois grièvement, dimanche 10 avril, par un *« commando terroriste grec »* qui a pénétré de nuit dans un centre d'entraînement de l'armée albanaise à la frontière sud du pays, a indiqué dimanche la télévision albanaise citant un communiqué du ministère de l'ordre public.

Ce commando, composé de six à sept personnes armées de fusils automatiques et revêtues d'uniformes militaires grecs, a pénétré dans l'enceinte d'un centre d'entraînement de jeunes recrues de l'armée albanaise, situé à 4 kilomètres à l'intérieur du territoire albanais, d'après la télévision albanaise.

Selon le ministère albanais des affaires étrangères *« cet acte criminel prémédité des forces spéciales grecques »* s'inscrit dans le cadre *« d'une stratégie de déstabilisation des Balkans »*. Les relations gréco-albanaises sont chroniquement troublées par la question de la minorité grecque orthodoxe du sud de l'Albanie qui, selon Tirana, compte *60 000 membres*, et 400 000 selon Athènes. – *(AFP.)*

UKRAINE

Les troupes spéciales prennent d'assaut des navires de la flotte de la mer Noire

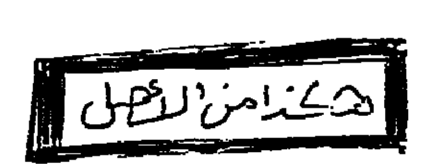
Les troupes spéciales de l'armée ukrainienne se sont emparées, dans la soirée du dimanche 10 avril, de plusieurs navires de la flotte de la mer Noire à Odessa (Ukraine) et ont arrêté trois officiers russes, a annoncé, lundi, l'agence Interfax.

Environ cent vingt hommes ont pris d'assaut les bâtiments, a assuré le chef du centre de presse russe de la flotte à Sébastopol (Crimée, Ukraine), Andreï Gratchev, cité par l'agence. On ignore qui a donné l'ordre de cette action alors que M. Gratchev affirme que le commandant en chef de la flotte ukrainienne, l'amiral Vladimir Beskorovaïnii, se trouvait à Odessa pendant l'opération. Les militaires russes ont protesté auprès du ministère de la défense à Kiev, qui n'avait pas encore réagi, lundi matin.

Depuis l'éclatement de l'URSS en 1991, le contrôle de la flotte de la mer Noire, majoritairement composée d'officiers russes, est au centre d'une vive polémique entre l'Ukraine et la Russie. Cette puissante armada d'environ trois cents vaisseaux était considérée comme le contrepoids soviétique à la sixième flotte américaine dans la Méditerranée.

Cet accrochage est intervenu au lendemain d'un autre incident au cours duquel des garde-côtes ukrainiens ont tenté d'arraisonner, samedi, un navire qui quittait le port d'Odessa à destination de Sébastopol. Les Russes ont démenti, lundi, que le navire *transportait des « matières radioactives »*. – *(AFP, AP.)*

Second tour des élections législatives. – Les Ukrainiens ont élu, dimanche 10 avril, leur premier Parlement depuis l'indépendance en 1991, en votant à plus de 50 % dans 300 des quelque 350 circonscriptions qui étaient en jeu pour ce second tour des législatives. Seuls les résultats des circonscriptions où plus de la moitié des électeurs se sont rendus aux urnes sont considérés comme valables. – *(AFP, Reuter.)*



AFRIQUE

Alors que tous les ressortissants français – excepté les diplomates – avaient quitté Kigali, lundi 11 avril, le ministre belge de la défense, Léo Delcroix, a indiqué à Bruxelles que les opérations pour évacuer les Belges prendront environ une semaine. Un premier groupe de 89 Belges et de 26 Néerlandais, qui vivaient dans le sud du pays, est arrivé lundi matin à Bruxelles.

■ TROIS BELGES TUÉS. – Selon le ministère belge des affaires étrangères, trois ressortissants belges ont été tués jeudi dans le nord du pays, ce qui porte à treize le nombre de Belges tués, après la mort de dix « casques bleus ». Près de 1 500 Belges vivaient au Rwanda, dont 900 à Kigali ; 250 commandos parachutistes belges sont arrivés dimanche à Kigali. Ils devaient être rejoints dans la journée de lundi par près de 400 autres. « La plupart » des 258 Américains vivant dans le pays ont quitté le pays par la route, selon le secrétaire d'Etat Warren Christopher.

■ MISSION HUMANITAIRE. – A Paris, le ministre de la coopération, Michel Roussin, avait indiqué dimanche que « les soldats français n'interviendront pas ». « Notre mission est une mission strictement humanitaire pour permettre aux ressortissants de quitter le Rwanda », a-t-il précisé. – (AFP, Reuter.)

Les massacres à Kigali et l'évacuation des ressortissants étrangers

Le Rwanda à feu et à sang

Suite de la première page

On utilise des camions, des bennes. Les prisonniers ont été réquisitionnés pour enterrer les cadavres dans des fosses communes. Le tri des blessés se fait au dispensaire de Médecins sans frontières, installé à la hâte sous des tentes devant le centre hospitalier de Kigali. Les cas graves sont dirigés vers les urgences où opèrent une dizaine de médecins rwandais et expatriés. Dans les couloirs maculés de sang, s'alignent des corps immobiles ou secoués de spasmes. Hommes, femmes, enfants, vieillards, les yeux hagards, encore muets d'horreur. En contrebas, la morgue de l'hôpital est pleine. Dans la cour, des monceaux de corps s'empilent sur plus d'un mètre, parfois sous des couvertures, parfois couverts de mouches. A l'hôpital, gardé par des militaires, il faut éviter de se présenter comme journaliste. Il est risqué de prendre des notes et *a fortiori* des photos.

Les rues du centre-ville sont totalement désertes, à l'exception des miliciens qui tiennent des barrages, armés jusqu'aux dents : machettes, gourdins, arcs et flèches, poignards. Certains brandissent fièrement une grenade. En fin d'après-midi, la bière aidant, ils deviennent imprévisibles. Que les barrages soient civils ou militaires, il faut montrer son passeport et prouver que l'on n'est pas Belge. *« On vous aime bien, vous les Français,* dit un soldat dans un grand sourire, *mais pas les Belges. »* Une dizaine de journalistes de Bruxelles arrivés à Butaré, dans le sud du pays, ont rebroussé chemin vers le Burundi. Dans cette partie de Kigali contrôlée par la garde présidentielle, les Belges sont perçus comme des partisans des anciens rebelles du Front patriotique rwandais (FPR).

Les pillages ont succédé aux tueries. Les jeunes gens se dispersent dans les rues en poussant leur butin. Il y a foule dans la zone des entrepôts : ceux de la Croix-Rouge et du Programme alimentaire mondial (PAM) sont dévalisés. Le canon tonne toujours du côté de l'ancien Parlement, où résistent les combattants du FPR, cantonnés là depuis décembre 1993, dans la perspective de la réconciliation nationale. Les combats ont diminué d'intensité depuis jeudi, quand le FPR a tenté sans succès une sortie. Une violente canonnade éclate de temps à autre, puis la ville retombe dans un calme précaire. Toute la question est de savoir si les renforts du FPR, qui arrivent de Mulundi (le quartier général de l'ancienne rébellion tutsie, près de la frontière ougandaise), vont réussir ou non à opérer la jonction avec leur contingent de Kigali.

Négociations sans issue

L'Hôtel Méridien est situé à 200 mètres de la ligne de front, du moins de celle de la capitale, car, de source gouvernementale, on parle de trois autres zones d'affrontements dans le nord du pays. Le hall de l'hôtel est encombré de soldats de la mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et de familles d'expatriés qui attendent l'évacuation. A la réception, un opérateur radio reçoit les appels d'expatriés disséminés dans la ville et terrés chez eux depuis quatre jours. Les « casques bleus » sortent plusieurs fois par jour pour aller les récupérer. Ils sont près de cinq cents à avoir trouvé ainsi refuge au Méridien, contre la façade duquel s'écrasent, de temps à autre, des balles perdues.

Dans le quartier des ministères, un convoi de deux cents voitures (un millier d'étrangers de toutes nationalités) s'est rassemblé pour évacuer par la route vers le Burundi. Les combats rendent l'accès au quartier général de la MINUAR très difficile. Le commandant des forces de l'ONU, le Canadien Roméo Dallaire, y joue un rôle de médiation entre le FPR et le gouvernement, mais les négociations en vue d'un cessez-le-feu piétinent.

A l'Hôtel des Diplomates, siège du gouvernement formé dans la nuit de vendredi à samedi, on estime qu'il n'y a pas de solution alternative à ce nouveau pouvoir – rejeté, samedi, par le FPR. Ce gouvernement *« ne devrait pas durer plus de six semaines, si les partis mettent de la bonne volonté pour concrétiser les accords d'Arusha »*, insiste le premier ministre, Jean Kambanda. Ces accords prévoyaient une transition de deux ans, gérée par des institutions incluant tous les partis politiques (y compris le FPR), en attendant l'instauration d'un régime démocratique. Or, les tendances de l'opposition favorables au FPR ne détiennent aucun portefeuille dans le nouveau gouvernement. Et une bonne partie de leurs dirigeants sont morts, comme l'ancien premier ministre Agathe Uwilingiyimana, ou présumés morts, comme Landouald Ndasingwa, responsable du Parti libéral. M. Kambanda affirme contrôler l'armée, dont *« quelques éléments indisciplinés seulement se sont livrés aux pillages et aux massacres »*, et assure que, dès dimanche, des patrouilles militaires ont commencé à restaurer l'ordre. Mais l'annonce de l'avancée du FPR rend les militaires nerveux. Samedi soir, des soldats ont tué sept blessés dans l'enceinte de l'hôpital.

Dimanche, des militaires ont frappé des rescapés au centre de Médecins sans frontières, les menaçant de revenir pendant la nuit pour les achever. On craint ici que les derniers Tutsis de la capitale soient massacrés avant que les troupes du FPR ne l'aient atteinte.

JEAN HÉLÈNE

Le retour des premiers Français

« On a perdu déjà tellement de copains... »

Le dernier avion transportant des ressortissants français a quitté Kigali, lundi 11 avril dans la matinée. Au total, 585 Français ont été rapatriés, seul un effectif réduit de diplomates et de coopérants ayant été maintenu à Kigali. L'évacuation a été assurée par les parachutistes des 3ᵉ et 8ᵉ régiments parachutiste d'infanterie de marine, qui ont pris en charge des ressortissants d'autres pays, dont 97 enfants rwandais de l'orphelinat Sainte-Agathe, embarqués à destination de Bangui.

Elles sont arrivées dimanche peu avant minuit, les couvertures de l'avion encore sur le dos, grelottant en tenue d'été, en serrant leurs enfants. En pénétrant dans le pavillon d'honneur de l'aéroport de Roissy, elles sont tombées, en larmes, dans les bras de parents, d'amis : tout était fini. Les premiers rapatriés français – quarante-trois personnes, en majorité des femmes et des enfants –, n'ont pas eu les mots pour raconter, seulement une peur qu'on lit sur les visages, celle des coups de feu et des tirs de mortier, des balles qui traversent les fenêtres et l'attente.

Sans nouvelles, à l'écoute des bulletins de Radio-France Internationale, les ressortissants français s'étaient claquemurés chez eux, dès l'annonce mercredi 6 avril, de l'explosion de l'avion présidentiel, entrevoyant des scènes de pillage chez les voisins d'en face, des cadavres dans les rues et vivant l'espoir qu'un jour, on vienne les chercher.

« Tu sais, l'intendante de l'école française, ils l'ont tuée, elle a été la première », annonce une jeune professeur à une ancienne collègue venue l'accueillir à Roissy. Sylvie, institutrice de vingt-cinq ans, écrivait des lettres à ses parents en les invitant à venir dans *« ce paradis »*. *« Elle disait que c'était la douceur de vivre, un pays plein de fleurs, elle s'était mariée à un Tutsi, le petit-fils de l'ancienne reine, ils voulaient s'installer là-bas, faire construire une maison »,* raconte sa mère avant d'accueillir sa fille en pleurs.

« Rien n'est contrôlé »

« Je pars sans regrets, nous n'avions pas le choix, c'est un immense gâchis, dit une professeur d'anglais qui vivait au Rwanda depuis onze ans, *j'y perd mes amis, mes collègues et maintenant la question sera de savoir qui d'entre eux restera en vie. » « L'horreur, l'inimaginable, des pulsions totalement irrationnelles, rien n'est contrôlé »,* résume une autre. Certains rapatriés s'inquiètent du sort de Rwandais menacés, qui ont eu le réflexe de se réfugier chez des Occidentaux. *« Et maintenant que les Blancs sont partis, qui va les protéger ? »,* s'interroge un ancien coopérant qui souhaite le déploiement d'une force d'interposition de l'ONU.

Selon lui, la population tutsie n'est pas la seule menacée, mais *« tous ceux qui, de près ou de loin, ont manifesté une sympathie pour le FPR* [Front patriotique rwandais], *et simplement les commerçants, les chefs d'entreprise qui ont des employés tutsis. Un ami rwandais a eu une visite des gendarmes. Ces derniers ont vu qu'il avait une plaque d'immatriculation marquée « IT », ce qui indique qu'il travaille pour un projet de coopération. Ils se sont retenus, ils lui ont dit :* « Tu as de la chance pour aujourd'hui. » *Qu'en sera-t-il pour demain ? On a perdu déjà tellement de copains... »*

DOMINIQUE LEGUILLEDOUX

AFRIQUE DU SUD

Ruée sur les hypermarchés

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Six ans avant la fin du millénaire et trois semaines avant les premières élections multiraciales, les Sud-Africains s'apprêtent à affronter la fin du monde, en se ruant sur les rayons des hypermarchés pour faire des stocks. Le phénomène, latent depuis plusieurs semaines, s'est brutalement amplifié ces derniers jours, désorganisant quelque peu les circuits de distribution.

Comme toujours en pareil cas, personne ne sait d'où l'étincelle a jailli, mais la crainte d'une catastrophe imminente s'est imposée, poussant des milliers de ménagères inquiètes vers les rayons des grandes surfaces. Conserves, pâtes, boissons, et, plus généralement, toute nourriture énergétique permettant de survivre dans les conditions de pénurie, ont été leurs premières cibles.

Mais bientôt, une deuxième vague s'est dressée, celle des méthodiques minutieux pas toujours dénués d'arrières-pensées. Ceux-là – dont l'AWB, mouvement néo-nazi qui prédit l'effondrement du pays dès que les Noirs s'installeront aux postes de commande – ont fait circuler des listes sur lesquelles ils conseillaient, outre l'achat de nourriture, l'acquisition de matériel susceptible d'aider à soutenir un siège de longue durée, tels que réchauds et bonbonnes de gaz, médicaments, couvertures de survie et pilules pour purifier l'eau. Sans oublier les générateurs ou, à défaut, les bougies et les allumettes. La compagnie nationale d'électricité, Eskom, submergée par les appels téléphoniques, a été obligée de préciser qu'elle avait pris toutes les dispositions pour assurer la continuité de sa production et protéger ses pylônes régulièrement visés par les attentats d'extrême droite.

Il est encore trop tôt pour déterminer toutes les conséquences de ces achats aussi massifs qu'inattendus, mais les économistes prévoient déjà une poussée inflationniste dans les secteurs soumis à une forte demande. Toutes les chaînes de grands magasins ont dû faire face à une situation imprévue. Ajoutées aux grèves qui, dans certaines régions, affectent le secteur du transport, ces difficultés semblent avoir passablement désorganisé le réapprovisionnement des rayons.

Ce phénomène urbain touche aussi bien les Blancs que les Noirs. Mais dans la population blanche, qui s'interroge sur son avenir depuis des mois, les rumeurs ont pris l'allure de redoutables serpents de mer. L'une d'elle, relayée par un journal londonien, a fait état de la mise au point d'un plan d'urgence pour assurer, en cas de nécessité, l'évacuation des citoyens britanniques, soit plusieurs centaines de milliers de personnes. L'ambassade de Sa Gracieuse Majesté a dû sèchement démentir.

Nouvelles secousses

Les inquiétudes des Sud-Africains, dont la boulimie d'achats n'est qu'une manifestation parmi d'autres, n'en sont pas moins compréhensibles. Alors qu'ils évoluent déjà dans un environnement hautement violent, ils ont récemment fait face à de nouvelles secousses.

En moins d'un mois, ils ont dû s'accommoder de la chute de Lucas Mangope et de la disparition de son homeland du Bophuthatswana ; assister à une manifestation zouloue en plein centre de Johannesburg, qui a fait une soixantaine de morts ; constater et, pour certains regretter, l'éclatement et la marginalisation de l'extrême droite blanche ; encaisser la mise en cause des plus hauts généraux de la police accusés d'avoir tenté de déstabiliser le pays ; accepter, enfin, l'instauration de l'état d'urgence au Natal où se poursuivent les massacres qui opposent les partisans du Congrès national africain (ANC) à ceux de l'Inkatha. On serait perturbé à moins.

GEORGES MARION

ZAÏRE

L'opposition a dix jours pour désigner un premier ministre

L'acte constitutionnel qui doit régir les institutions du Zaïre pendant la période de transition à venir a été promulgué, samedi 9 avril, par le maréchal Mobutu. Ce texte avait été adopté formellement, la veille, au cours de la cérémonie de clôture de la session extraordinaire du Haut Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT, Assemblée provisoire).

Cet acte définit notamment les rapports entre le gouvernement et la présidence. Il donne au HCR-PT une mission de contrôle sur l'action gouvernementale et fixe à quinze mois la durée de la transition, durant laquelle un référendum constitutionnel et des élections présidentielle et législatives devront être organisées. Un délai de dix jours a été accordé à l'opposition pour désigner le premier ministre. Si celle-ci ne réussit pas à s'entendre sur un candidat dans le délai imparti, il appartiendra au Parlement de transition de trancher. – *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Le président Ben Ali dénonce les « calomnies » de la presse étrangère

TUNIS

de notre correspondant

En ouvrant, samedi 9 avril, la nouvelle législature, M. Ben Ali, qui venait de prêter serment après sa réélection, le 20 mars, pour un mandat de cinq ans, a laissé percer sa mauvaise humeur à l'égard de tous ceux qui, à l'étranger, critiquent sa politique. *« Notre réussite dérange certains qui envient notre succès »*, a-t-il déclaré.

Le président s'en est pris à *« certains médias étrangers »* qui *« s'échinent en vain à vouloir nuire à la dignité de la Tunisie et à porter atteinte à sa souveraineté par des articles hostiles, injurieux et calomnieux, œuvres de pseudo-journalistes ou de nostalgiques de l'époque coloniale qui ne peuvent contenir leur animosité et leur propension à l'hégémonie ». « Ces journaux*, a-t-il ajouté, sans les nommer, *n'ont pas leur place en Tunisie, et nous pouvons aisément nous en passer. » Le Monde* et *Libération* sont interdits de diffusion depuis le mois dernier.

M. Ben Ali n'a pas ménagé non plus *« certaines »* organisations non gouvernementales qui *« s'autorisent, sous le couvert des droits de l'homme ou de la liberté de la presse, à se prétendre mandatées de la responsabilité de discuter de nos lois ou d'enquêter sur leur degré d'application (...) et de ne publier que ce qui leur agrée, c'est-à-dire à se contenter de ne parler que des lacunes, quitte à les inventer »*. Le président réagissait ainsi à de récents rapports et communiqués d'Amnesty International et de Reporters sans frontières.

MICHEL DEURÉ

ALGÉRIE

Mokdad Sifi nouveau premier ministre

Mokdad Sifi a été désigné, lundi 11 avril, pour remplacer, au poste de premier ministre, Redha Malek, qui avait présenté quelques instants plus tôt la démission collective de son gouvernement au président de l'Etat, le général Liamine Zéroual. Ce gouvernement, au sein duquel M. Sifi occupait le portefeuille de l'équipement, avait été formé le 4 septembre dernier, à l'issue de longues tractations.

Aucune indication n'a été donnée sur les raisons de cette démission, attendue cependant depuis plusieurs jours dans les milieux politiques. Elle intervient deux jours après l'acceptation par les autorités locales du plan de restructuration économique proposé par le Fonds monétaire international (FMI). Ces derniers jours, M. Malek avait exprimé à plusieurs reprises une très grande fermeté à l'encontre les groupes armés islamistes. – *(AFP.)*

[Né à Tébessa, M. Sifi, cinquante-quatre ans, est diplômé d'études supérieures de physique. Il avait occupé le poste de chef de cabinet de l'ancien premier ministre Sid Ahmed Ghozali, de juin 1991 à juillet 1992, avant d'être appelé au gouvernement par M. Bélaid Abdesdelam en juillet 1992. Il avait occupé aussi différents postes de la haute administration, notamment celui de secrétaire général des ministères des travaux publics (1980-1984) et des finances (1987-1990).]

PROCHE-ORIENT

ÉGYPTE

Le numéro deux des services de sûreté a été tué dans un attentat

LE CAIRE

de notre correspondant

Un général de police a été tué dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 avril, dans la banlieue résidentielle de Guizeh, au sud du Caire. L'attentat a eu lieu au moment où le général Raouf Khayrat quittait son domicile, sans escorte. Selon les témoins, cinq hommes armés de fusils d'assaut ont ouvert le feu sur sa voiture. Ils ont ensuite lancé une bombe à l'intérieur du véhicule.

C'est la première fois depuis quatre mois qu'un attentat de ce type a lieu au Caire et touche une personnalité aussi importante. Le général Khayrat était le numéro deux de la section chargée de la lutte contre les extrémistes musulmans au sein des services de sécurité de l'Etat. L'attentat semble avoir été commis par l'organisation extrémiste musulmane Djamaa Islamiya, qui a déjà revendiqué l'assassinat de plusieurs policiers, dont quatre généraux, en Haute-Egypte. C'est un coup dur pour les forces de l'ordre qui affirmaient récemment avoir fortement affaibli les mouvements islamistes extrémistes : la police avait annoncé le démantèlement de plusieurs cellules terroristes ; plusieurs extrémistes considérés comme des membres dirigeants de la Djamaa Islamiya avaient été tués et cette organisation avait menacé de se venger.

ALEXANDRE BUCCIANTI

ISRAËL : démission du chef de la police. – Après avoir été blâmé par la Cour suprême pour avoir bénéficié de réductions de tarifs dans des hôtels et des restaurants, le chef de la police, Rafi Peled, a démissionné, samedi 9 avril. Le ministre de la police a accepté sa démission et annoncé qu'il présenterait son successeur dans les prochains jours. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAÏTI : une partie du Sénat se prononce pour de nouvelles élections. – Un des deux blocs antagonistes du Sénat haïtien présidé par Bernard Sansaricq (non reconnu par la communauté internationale) a voté, dimanche 10 avril, l'application de l'article 149 de la Constitution qui prévoit la nomination d'un président provisoire et la tenue de nouvelles élections dans les quatre-vingt-dix jours. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La fin de la visite en Chine du premier ministre

M. Balladur estime avoir réussi à rétablir un dialogue approfondi avec Pékin

SHANGHAÏ

de notre envoyé spécial

Edouard Balladur a quitté, dimanche 10 avril, la Chine de fort méchante humeur. Non pas envers les autorités chinoises, car il estime qu'avec elles il a atteint le but de son voyage : rétablir un dialogue approfondi qui était interrompu depuis fin 1991 et la livraison d'armes françaises à Taïwan. Mais envers la presse, accusée d'avoir perturbé cette visite de quatre jours à Pékin et à Shanghaï en ne parlant que des dissidents et de son manque de réaction devant les interpellations qui ont parsemé son séjour.

Devant quelques journalistes, avant de prendre l'avion, le premier ministre n'a pas cherché à camoufler son énervement. Pour lui, ils ont simplement été victimes d'une *« psychose »*. Il n'admet pas que la presse internationale se soit fiée *« à quelques coups de téléphone »* annonçant l'arrestation de dissidents alors qu'il avait obtenu *« un démenti des autorités officielles »*. De toute façon, M. Balladur ne parvient pas à comprendre cette obsession devant le problème des droits de l'homme en Chine. Il ne s'agit pas, dit-il, tant de *« réalisme »* que de *« simple équilibre »* : si on était aussi strict avec les autres pays, avec qui pourrait-on avoir des relations commerciales ?

« Plus de discrétion que de publicité »

Ironique, il a fait remarquer que cela ne serait peut-être même pas possible avec le Luxembourg, à cause de sa pratique du secret bancaire... Il a aussi conseillé à ses interlocuteurs d'être aussi sévères avec l'Afrique. *« Voulez-vous que nous nous enfermions dans un splendide isolement alors que nous exportons le quart de notre production ? »*, leur a-t-il lancé, avant de marteler : *« Je n'ai de leçon, en matière de droits de l'homme, à recevoir de qui que ce soit. »*

La tournure prise par l'affaire l'a pourtant obligé à sortir de la ligne qu'il avait définie vendredi : *« En la matière, l'efficacité s'accompagne plus volontiers de discrétion que de publicité. »* C'est pourtant à ce titre qu'il avait fermé les yeux sur l'interpellation du dissident Xu Wenli pendant son séjour à Pékin et qu'il avait tenu à n'aborder ce sujet que lors d'un entretien réduit avec son homologue chinois, s'interdisant même de lui transmettre une liste de dissidents à qui la France aurait apporté sa protection.

Mais, apprenant dans l'avion l'amenant samedi de Pékin à Shanghaï que d'autres dissidents venaient d'y être interpellés, il ne pouvait que réagir. Alain Juppé faisait immédiatement connaître la *« surprise »* et la *« désapprobation »* françaises au ministre de l'énergie électrique et à l'ambassadeur chinois à Paris qui accompagnaient la délégation. Il convoquait même ce dernier dans sa chambre d'hôtel pour obtenir des explications. Les Français se satisfaisaient alors de la réponse : *« Il n'y a eu aucune arrestation de dissidents ni hier ni ce matin à Shanghaï. »* Mais, comme on faisait remarquer à M. Balladur qu'il pouvait y avoir d'autres interventions policières qu'une arrestation en pure forme, il assurait devant les caméras de France 3 qu'*« il y a eu seulement des vérifications d'identité d'après ce qu'on m'a dit »*.

Les agences de presse ayant confirmé dans la nuit leurs affirmations, Bernard de Montferrand, conseiller diplomatique du premier ministre, convoquait à nouveau, dimanche matin, l'ambassadeur chinois, qui lui assurait que ces informations étaient *« sans fondement »*. M. Juppé voulut s'en tenir là en expliquant à la presse que, si *« la France est profondément attachée à la défense des droits de l'homme qui est un des principes de base de sa diplomatie »*, la délégation française était venue en Chine pour *« renouer le dialogue politique avec les Chinois »* et que cet *« objectif était atteint »*.

Quatre sinologues

Pour manifester que ce voyage ne devait être que politique, M. Balladur ne s'était fait accompagner, en dehors de Jacques Friedmann qui, au cours des deux déplacements en Chine, avait préparé cette visite officielle, que de quatre sinologues et *onze parlementaires* (Gilles de Robien, Pierre-André Wiltzer, Jacques Barrot, Michel Péricard, Alain Peyrefitte, Jean de Gaulle, Patrick Balkany, Alain Marsaud, Pierre Lellouche, Jean François-Poncet, Jean-Pierre Fourcade). Il a aussi mis l'accent sur les dossiers culturels en allant visiter à Shanghaï un centre hospitalier où la présence française est encore forte et en demandant la création d'un centre d'enseignement du français à Pékin, création que ses interlocuteurs n'ont pas encore acceptée.

L'essentiel de cette visite était toutefois économique, mais le syndrome de Ryad a empêché le premier ministre de l'afficher clairement. Pourtant, non seulement il a visité à Pékin un atelier de Saint-Gobain et à Shanghaï une usine de L'Air liquide, mais, jeudi, il a réuni à déjeuner les conseillers du commerce extérieur et les membres de la chambre de commerce franco-chinoise. Vendredi, il a offert un dîner à des personnalités économiques, *scientifiques et culturelles chinoises* ; samedi, il a invité à déjeuner les dirigeants chinois d'entreprises travaillant avec des sociétés françaises et il a eu un entretien avec des patrons. Il est *bien difficile de savoir la portée* exacte de tous ces contacts, puisque la presse en a été soigneusement tenue à l'écart.

Des risques volontaires

La façon dont Wu Bangguo, maire de Shanghaï et surtout secrétaire local du Parti communiste et membre du bureau politique, l'a reçu samedi soir, en citant longuement toutes les entreprises françaises avec qui il souhaite travailler, a pleinement satisfait M. Balladur; même si son hôte, pour des raisons de *santé*, n'a *pas présidé le dîner* officiel.

Dans l'avion du retour, M. Juppé n'a pas caché que ces promesses économiques, le souci du dialogue politique, avaient *conduit le gouvernement français* à prendre volontairement le risque d'avoir à faire face à la volonté des dirigeants chinois de prouver que de bons rapports avec l'Occident ne devaient pas peser sur la façon dont ils entendent traiter leurs dissidents. « Pour lui, il y avait un prix à payer, et il fallait l'accepter ; à ses yeux il n'a pas été trop élevé car, assure-t-il, ils n'auraient pas nié, tant que le premier minsitre *français était sur leur territoire*, avoir arrêté des dissidents. Ce traitement différent de celui réservé au secrétaire d'Etat américain est, pour le responsable de la diplomatie française, la preuve que les dirigeants chinois tenaient, avant tout, à rétablir un vrai dialogue avec le France ». Et il a ajouté que les autres grandes puissances industrielles, les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon notamment, l'ayant précédé sur *ce chemin, il ne* voyait pas pourquoi la France ne le suivrait pas à son tour. Pour M. Balladur il est clair, après ce voyage chinois, que la realpolitik devait l'emporter.

THIERRY BRÉHIER



Un piège délibérément tendu

SHANGHAÏ

de notre envoyé spécial

Dans ce qui fut le Club sportif français, le plus huppé des cercles du Shanghaï précommuniste devenu un hôtel, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, affichait, dimanche 10 avril, une certitude de fer : *« Nous avons reçu l'assurance formelle qu'aucun dissident n'a été mis en prison »*, lança-t-il aux journalistes.

Si les mots ont partout leur importance, l'incident qui s'est produit à Shanghaï avec l'escamotage de trois dissidents à l'occasion de la visite d'Edouard Balladur montre que quiconque est en rapport avec l'autorité chinoise ferait bien de les soupeser avec minutie. Cette précaution aurait permis à MM. Balladur et Juppé d'éviter le piège que les Chinois avaient tendu.

Les trois dissidents shanghaïens interpellés durant le voyage de M. Balladur – Wang Fucheng, Bao Ge et Yang Zhou – ont été libérés aussitôt après son départ. Ils ont dit avoir été détenus au commissariat et estimé que cette mesure avait pour but de les empêcher d'entrer en contact avec la délégation française. Mais surtout, M. Wang a indiqué qu'il avait été battu pendant une vingtaine de minutes par trois policiers pendant son interpellation.

La mémoire étant chose fugace, on en aurait presque oublié l'interpellation du dissident Xu Wenli à Pékin alors que M. Balladur s'y trouvait. Pékin a donc tenu, là aussi, à tourner le couteau dans la plaie en faisant savoir, par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères, que M. Xu avait été *« convoqué »* par la police pour avoir *« violé la loi régissant sa mise en liberté sur parole »*. Il a ajouté que cela n'avait *« rien à voir avec les relations de la Chine avec les autres pays, s'agissant d'une affaire purement intérieure »*.

Les hommes qui ont fourni à MM. Balladur et Juppé la réponse qu'ils souhaitaient ne sont pas entièrement en tort : M. Xu n'est pas en prison, il est seulement au commissariat ; les dissidents shanghaïens n'ont pas été arrêtés, seulement interrogés.

Il reste que Pékin a délibérément saboté la visite de M. Balladur, à qui l'on avait fait croire que tout se déroulerait pour le mieux si, à la différence du secrétaire d'Etat américain, il se montrait discret sur les droits de l'homme. En fait, la Chine souhaitait que ce chapitre soit à l'ordre du jour de manière à démontrer, quels qu'en soient les inconvénients pour le chef du gouvernement français, qu'elle entend dicter sa loi dans ce domaine. En lançant ce défi, Pékin vise tout autant à réaffirmer son autorité *face à l'opinion étrangère qu'à* intimider sa population à l'approche du cinquième anniversaire du drame de Tiananmen.

FRANCIS DERON

Les réactions en France

M. Giscard d'Estaing : « Définir une ligne claire »

Devant « Le Grand-Jury RTL-*le Monde* », Valéry Giscard d'Estaing a réagi, dimanche 10 avril, à la visite mouvementée de M. Balladur en Chine. *« Le message envoyé par les Chinois est un message public. Puisqu'il s'agit d'un message public, il faut avoir une réponse publique »* qui *« devrait être la définition d'une ligne claire vis-à-vis de la Chine. »* *« Il faut tenir compte de la psychologie chinoise et être toujours en position de force, pas en position d'agression, mais en position de force »*.

Pour sa part, Jean-François Deniau a estimé dimanche à « L'heure de vérité », sur Antenne 2, que les Chinois avaient fait de la *« provocation »* sur les droits de l'homme pendant la visite du premier ministre français, à qui ils voulaient faire *« perdre la face »*.

Enfin, dans le *Journal du Dimanche*, Bernard Kouchner a dénoncé *« l'humiliation faite à la France »* et les *« vieilles lunes réactionnaires »*, ajoutant : *« L'ambition trop ostensible d'un premier ministre en quête de réussites d'aller s'agenouiller en Chine et d'en obtenir des avantages commerciaux ne méritait qu'un haussement d'épaules (...) La Chine est un grand pays et un gigantesque marché (...) Le jour où elle s'éveillera, c'est-à-dire bientôt, elle récompensera ses vrais amis, les démocrates, et non les faux dévots d'un commerce d'Etat payé par le contribuable français. »*

Fin de la mission en Inde et au Pakistan du secrétaire d'Etat adjoint américain. – Le secrétaire d'Etat adjoint américain, Strobe Talbott, a échoué à rapprocher les positions indienne et pakistanaise lors de la mission qu'il a conduite, du 6 au 9 avril, dans ces deux pays. New-Delhi s'est déclaré opposé à une proposition des Etats-Unis visant à réunir une conférence à cinq sur la non-prolifération nucléaire. A Islamabad, par ailleurs, *« aucune percée »* n'a été réalisée à partir de la proposition de Washington de livrer 38 avions F16 commandés, et en partie payés, par le Pakistan si ce pays acceptait *« un gel vérifiable »* de son programme nucléaire. – *(AFP.)*

ASIE

JAPON

Les problèmes économiques restent entiers après la démission du premier ministre Hosokawa

Les milieux d'affaires ont accueilli avec calme la fin du gouvernement de Morihiro Hosokawa, dont le bilan économique est maigre.

TOKYO

de notre correspondant

La crise ouverte par la démission du premier ministre a été accueillie avec calme par les milieux d'affaires : les huit mois de gouvernement de coalition n'ont pas été très concluants et ils attendent de voir l'orientation du processus de succession, certains espérant un retour au pouvoir des libéraux-démocrates (PLD). Reflétant leur vue, le quotidien économique *Nihon Keizai* souligne *« l'absence d'idées et de leadership »* du premier ministre : *« Le slogan de la réforme de l'économie s'est avéré creux »*, écrit-il, tandis que l'*Asahi* remarque que la *« popularité du premier ministre était avant tout un phénomène médiatique »*.

Si elle se prolonge, la crise politique risque d'avoir un effet négatif sur la reprise d'une économie dont le gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Mieno, annonçait la semaine dernière qu'elle présentait *« des signes de bourgeonnement »*. Mais elle pourrait surtout retarder la mise en application des réformes structurelles annoncées en matière de déréglementation et d'ouverture des marchés.

Les analystes sont divisés sur l'impact de cette crise sur la conjoncture. Beaucoup estiment que si la succession se passe sans heurt, la démission de M. Hosokawa permettra de débloquer le débat parlementaire et d'adopter le budget. La Bourse a réagi assez sagement. Il en va de même pour le marché des changes. Une aggravation de la crise pourrait avoir un effet inverse et différer à nouveau l'adoption du budget. Un cabinet faible entraînerait une paralysie du pouvoir politique qui risquerait de retarder la mise en pratique des mesures d'ouverture des marchés promises aux Etats-Unis pour juin.

Un plan de relance inefficace

Le passage au pouvoir de M. Hosokawa a mis fin au règne sans partage, pendant trente-huit ans, du PLD et son gouvernement n'a pas tari de promesses, « surfant » sur la vague des aspirations de l'opinion et des exigences des partenaires du Japon : donner la priorité aux *consommateurs*, déréglementer l'économie, entamer la collusion entre politiques, bureaucrates et milieux d'affaires. Son mérite aura été de donner droit de cité à de telles aspirations.

Leur mise en œuvre est moins concluante. M. Hosokawa laisse en suspens une série de dossiers importants : déréglementation, réforme fiscale et ouverture des marchés. On s'empresse, dans les milieux politiques, de rassurer les capitales étrangères, en affirmant que, quel que soit le nouveau premier ministre, le processus de libéralisation se poursuivra.

A la tête d'une coalition hétérogène, avec pour mission de réaliser une réforme politique, M. Hosokawa a consacré tardivement son attention aux questions économiques. L'ouverture partielle du marché du riz, dans le cadre des négociations du GATT, est à mettre à son actif quoique, dans la situation qui était celle du Japon alors, sous pression de ses partenaires et ayant le prétexte de mauvaises récoltes, il est vraisemblable que même un cabinet libéral-démocrate aurait pris la même décision.

Ayant relégué le dossier économique au second rang de ses priorités, le gouvernement Hosokawa s'en est saisi une fois la réforme politique adoptée le 30 janvier. Entre-temps, il avait demandé un rapport sur la déréglementation à une commission dirigée par le président du Keidanren (le patronat japonais) : remis fin décembre, il s'avéra décevant.

Le plan de relance adopté le 8 février prévoit des dépenses dépassant celles des trois programmes précédents (15 000 milliards de yens). Il a deux grands objectifs : baisse des impôts et accroissement des dépenses publiques. La réduction des impôts sur le revenu est l'élément nouveau. Demandé par les milieux d'affaires, cet allégement fiscal (6 000 milliards de yens) devait être accompagné d'une augmentation de la fiscalité indirecte (sous couvert d'une taxe pour le bien-être social) qui souleva un tollé au sein de la coalition qui contraignit le premier ministre à faire marche arrière.

A part ces mesures fiscales, le plan de relance sera une arme sans doute aussi inefficace que les précédents, qui avaient simplement empêché que la conjoncture s'effondre davantage : il ne comporte aucune mesure de déréglementation. Annoncé à la veille de la visite de M. Hosokawa à Washington, ce plan n'avait guère soulevé l'enthousiasme des Américains.

PHILIPPE PONS

AFGHANISTAN : reprise des combats à Kaboul. – Les troupes du président Rabbani ont, dimanche 10 avril, repoussé une attaque lancée depuis la vieille forteresse du Bala Hissar contre la montagne Sherdawaza, qui domine la capitale afghane, par les forces conjointes du premier ministre intégriste Hekmatyar et de son allié, le général ouzbek ex-communiste Dostom. Une trentaine de roquettes ont été tirées lors de cette attaque, selon la même source. Dimanche était le dernier jour d'un cessez-le-feu de deux semaines annoncé par les troupes de M. Rabbani pour la nouvelle année afghane. – *(AFP.)*

BANGLADESH : une grève paralyse le pays. – Le Bangladesh a été quasiment paralysé, dimanche 10 avril, par une grève générale lancée par l'opposition, qui entend faire pression sur le gouvernement de Mme Zia afin qu'il convoque des élections anticipées. Il n'y a pas eu d'incidents, d'importantes forces de sécurité protégeant les sites stratégiques de la capitale et patrouillant les rues désertes. Mme Hasina, chef de la Ligue Awami, principale formation d'opposition, a annoncé que son mouvement resterait mobilisé tant que le gouvernement *« corrompu et inefficace »* n'aura pas été chassé. – *(Reuter.)*

Sa ligne approuvée par 42 voix contre 37 au conseil national

Brice Lalonde retrouve son pouvoir sur Génération écologie

Lors d'une réunion mouvementée où un huissier de justice avait été commis par une ordonnance du président du tribunal de grande instance de Paris, le conseil national de Génération Ecologie a approuvé, par 42 voix contre 37, la ligne d'indépendance de l'écologie politique prônée par Brice Lalonde. Le bureau national, qui l'avait contesté, a été censuré et fait place à une nouvelle équipe où l'opposition, notamment animée par Noël Mamère, a refusé de figurer.

■ EUROPÉENNES. La victoire de M. Lalonde, en désaccord avec la majorité des Verts, devrait déboucher sur la présentation de deux listes écologistes aux élections européennes. Les amis de Dominique Voynet, qui ont désigné, le 22 janvier, Marie-Anne Isler-Béguin, vice-présidente du Parlement européen, pour conduire la liste des Verts, tireront les enseignements du conseil national de GE lors du prochain week-end.

19 heures, dimanche 10 avril, à la sortie de la Maison de la chimie, dans le très sérieux quartier des ministères, à Paris, un éternel jeune homme de quarante-huit ans, Brice Lalonde, de nouveau revêtu de sa parka marron des jours anciens, pousse un énorme rugissement libérateur – *« Wrouah ! »* –, façon « cri-qui-tue ». La journée a été rude, mais, une fois encore, il a gagné.

Qu'importe si les statuts de Génération Ecologie ont été quelque peu bousculés, qu'importe si l'ambition affichée de faire de *« la politique autrement »* a été malmenée, l'ancien ministre a de nouveau les mains libres. Mis en minorité, le 8 mars, par le bureau national, il est redevenu maître du jeu, au sein d'un mouvement qui ne compte pas cinq mille adhérents, comme on a pu le dire sur la foi de chiffres officiels, mais 2 478 personnes à jour de cotisation. *« Wrouah ! »*

Inquiets de l'organisation du conseil national, non par le bureau, mais par un secrétariat exécutif dévoué à M. Lalonde, le courant baptisé « l'Écologie autrement », représenté par Michèle Bard-Descours, avait obtenu, le 5 avril, du président du tribunal de grande instance de Paris une ordonnance requérant la présence d'un huissier pour assister aux débats et vérifier la régularité des procédures. Mais, dès les premières heures de la matinée, dimanche, une majorité du conseil national a refusé, par un premier vote, l'accès de la salle à Mᵉ Dominique Pinot, et celui-ci devait alors demander le concours de la force publique au préfet de police. La réponse, négative, n'est venue que tard, dans l'après-midi.

Entre-temps, après une cinquantaine d'interventions et quelques invectives, la motion défendue par M. Lalonde avait recueilli 42 voix contre 37 pour celle présentée conjointement par Noël Mamère et le courant « l'Écologie autrement ». Dans la foulée, le bureau national a été censuré par une majorité relative de 45 voix contre 33. L'article 8 des statuts de Génération Ecologie prévoit que, dans un tel cas, le conseil national doit se prononcer *« à la majorité absolue de ses élus »*, en l'occurrence par 48 voix sur 94 membres du conseil.

« Opportunisme »

Quelque peu épuisée par le débat de procédure, l'opposition n'a pas voulu, sur le moment, contester la censure du bureau. *« Nous ne sommes pas procéduriers, nous avons accepté le résultat du vote tel qu'il est »*, a affirmé M. Mamère. Les minoritaires, en revanche, ont refusé les six places qui leur étaient réservées au bureau et n'ont pas participé au vote, de sorte que la nouvelle direction de Génération Ecologie a été élue par un gros tiers (38 voix) du conseil national.

« Nous avons rejeté la tentative de hold-up contre Génération Ecologie », a estimé Brice Lalonde à la fin de la réunion. Pour l'ancien ministre des gouvernements de Michel Rocard et d'Edith Cresson, il est *« difficile de tenir la ligne d'indépendance quand les enjeux nationaux se tendent »*. Il juge que GE a été l'objet d'une offensive de même nature que celle qui a abouti, en novembre 1993, à un renversement de majorité chez les Verts. Elle serait conduite par ceux qui se réclament davantage de la *« transformation sociale »* que de la lutte pour l'environnement. *« Génération Ecologie n'est ni un suppôt du gouvernement Balladur, dont elle critique l'absence de vision et les erreurs multiples, ni un comparse du Parti socialiste »*, affirme M. Lalonde, tout en précisant, dans la perspective de l'élection présidentielle : *« Je ne confonds pas les candidats du second tour avec les camps »*.

Dans un discours à forte tonalité sociale, M. Mamère a jugé que le recentrage sur l'environnement a des *« allures de cache-misère »*. *« Attendre le dernier moment, le dernier sondage, pour se prononcer sur le candidat de notre choix à la présidentielle ne serait pas autre chose que de l'opportunisme,* a-t-il répondu à M. Lalonde. *L'écologie politique aurait-elle pour seul objectif d'offrir ses voix à celui qui a le plus de chances de gagner ? »* L'objectif de l'ancien vice-président – le quatrième « numéro deux », en moins de quatre ans, à prendre ses distances avec le président de GE – demeure la mise en œuvre d'une « fédération écologiste » avec l'actuelle majorité des Verts.

Pour l'heure, Brice Lalonde et ses amis ont toute latitude pour renouer le dialogue avec les Verts dans la perspective des élections européennes du 12 juin prochain. Or, la motion majoritaire précise à ce propos : *« GE n'accepte un rapprochement avec d'autres écologistes que sous l'égide de l'écologie indépendante. L'indépendance des Verts est symbolisée par Antoine Waechter, tandis que Dominique Voynet ou Yves Cochet représentent l'alliance à gauche. »* Ceux dont il ne veut pas étant les actuels dirigeants des Verts, autant dire que la négociation sera de courte durée.

J.-L. S.

Le nouveau bureau national

Voici la composition du bureau national de Génération Ecologie, où les noms des dix-sept nouveaux membres figurent en caractères italiques :

Pierre Bellanger, Josette Bénard, Michel Cantal-Dupart, Lucien Chabason, Hubert Delarue, Régis Dufour-Lefort, Robert Fidenti, *Patrick Hardouin, Maryse Lapergue, Guy Le Berre, Jean-Claude Le Scornet, Dominique Martin-Ferrari,* Yveline Moeglen, *Danielle Olivier-Koehret,* Sylvain Pastor, Claude Pujol, *Paul Renaud,* Jean Rousseau, Jean-François Secondé, *Philippe Brunswick, Yves Legeay, Alain Dubois, Dominique Julien-Labruyère, François Buffa, Bernard Despierre.*

Le président, Brice Lalonde, est membre de droit du bureau. Il a la faculté de nommer d'autres membres, qui n'ont qu'une voix consultative.

Trois cofondateurs de GE demandent un « big-bang salutaire »

Trois des cofondateurs de Génération Ecologie, François Donzel, ancien secrétaire général, Jean-Jacques Porchez, ancien délégué aux élections, et Guy Konopnicki, ancien délégué aux élus, qui, tous trois, avaient quitté le mouvement en désaccord avec M. Lalonde, ont affirmé, dimanche 10 avril, dans un communiqué commun, que *« la dérive suivie par Brice Lalonde a conduit à la liquidation du mouvement »*. Souhaitant en tirer les conséquences, ils indiquent que leur objectif demeure de *« gagner la gauche à l'écologie »*. Ils précisent : *« Nous allons œuvrer au rassemblement des écologistes et poursuivre le dialogue qui s'est amorcé aux Assises de la transformation sociale (...). Ce n'est pas en se ralliant aux forces conservatrices que l'écologie pèsera sur les orientations de notre pays. Une écologie politique soumise au pouvoir ne sera que le médiocre alibi du conservatisme. Nous devons lui opposer un big-bang salutaire. »* Antoine Waechter, porte-parole des Verts, s'est félicité, en revanche, dans une déclaration à l'AFP, du résultat du conseil national de GE. *« Génération Ecologie a choisi avec beaucoup de sagesse l'indépendance face à la volonté d'ancrage à gauche de Noël Mamère »*, a-t-il affirmé, en estimant que *« Brice Lalonde est incontournable »* pour la constitution d'une liste écologiste aux élections européennes.

COMMENTAIRE

Clarification

LA courte victoire de Brice Lalonde devant le conseil national de Génération Ecologie conduit tout droit à la présentation de deux listes écologistes aux élections européennes du 12 juin prochain, avec le risque pour l'une, l'autre ou les deux de ne pas atteindre la barre de 5 % des suffrages exprimés, nécessaire pour avoir des élus au Parlement européen. Relégitimé au sein de son propre mouvement, l'ancien ministre de l'environnement est déterminé à contourner la majorité des Verts, animée par Dominique Voynet, pour passer directement un accord avec le porte-parole minoritaire qu'est devenu Antoine Waechter.

Dix ans après la constitution d'une liste « ERE » contre celle des Verts, ce serait un scénario identique à celui des élections européennes de 1984, un scénario un peu amélioré même, dans lequel les deux leaders historiques de l'écologie politique française se présenteraient, avec de meilleures chances de succès, contre les écologistes proches des valeurs de gauche. Au-delà de l'échéance européenne, périlleuse pour les écologistes, une telle opération pourrait cependant aboutir à une nécessaire clarification. Contrairement à l'analyse selon laquelle le clivage gauche-droite est dépassé, l'écologie politique est partagée entre la droite et la gauche. Cette coupure recouvre, pour une part, la division entre les environnementalistes, protecteurs de la nature, et ceux qui n'oublient pas que l'homme demeure un habitant privilégié de la planète.

Sous des habillages différents, de nombreux cofondateurs de Génération Ecologie et, chez les Verts, les amis de Dominique Voynet, d'Andrée Buchmann et d'Yves Cochet s'emploient à rassembler un pôle écologiste ouvert à la transformation sociale, susceptible de peser sur la gauche. L'alliance de MM. Lalonde et Waechter autour d'une ligne de stricte indépendance pourrait paradoxalement favoriser un tel rassemblement.

JEAN-LOUIS SAUX

Après la désignation de M. Baudis comme tête de liste de la majorité

Des députés du Parti républicain menacent de créer un groupe parlementaire autonome

Une partie des députés du Parti républicain menacent de constituer un groupe parlementaire autonome à l'Assemblée nationale, pour marquer leur mécontentement après la désignation de Dominique Baudis comme tête de liste de la majorité aux élections européennes.

Depuis sa création en 1978, sous la houlette de Valéry Giscard d'Estaing, l'UDF a été, régulièrement, traversée de tentations centrifuges, chacune de ses principales composantes estimant, à tour de rôle, être le parent pauvre de la confédération et souhaitant mieux affirmer son identité. Ce fut le cas, en 1988, lorsque les centristes créèrent leur propre groupe parlementaire, avant de rentrer dans le rang en 1993, non sans avoir, au lendemain des législatives de mars, été tenté de continuer cette «dissidence»; c'était, en tout cas le souhait de Bernard Bosson. Le PR, alors, avait envisagé de faire de même. Ce sont les proches de Valéry Giscard d'Estaing qui avait réussi à préserver l'unité de la représentation parlementaire de la confédération.

C'est aujourd'hui du côté du Parti républicain que le feu couve. La désignation, la semaine dernière, de Dominique Baudis comme tête de liste de la majorité pour les élections présidentielles, alors que le PR soutenait la candidature d'un des siens, Jean-François Deniau, aura été *«la goutte d'eau qui fait déborder la piscine»*, comme nous l'a indiqué Philippe Vasseur. Pour le secrétaire général du PR, en effet, *«si la personnalité de Dominique Baudis n'est pas en cause dans cette affaire, beaucoup d'entre nous ont le sentiment de s'être fait flouer et d'être victimes de petites manœuvres ridicules, compte tenu de l'enjeu des européennes. A force de tirer sur la corde, elle va finir par casser»*.

Ulcérés, *« traumatisés »* par ce dernier épisode des tiraillements et des rivalités au sein de l'UDF, un certain nombre de députés PR semblent bien décidés, aujourd'hui, à sauter le pas et à réaffirmer leur identité en plaidant en faveur de la constitution d'un groupe parlementaire autonome. La menace n'est pas nouvelle et la reflexion a déjà été menée sur l'opportunité, pour le PR, de mieux faire entendre sa voix en sortant du giron parlementaire de l'UDF, sinon de la confédération elle-même. Mais elle paraît désormais d'autant plus précise qu'elle ne semble pas se limiter à une fronde des députés du sud de la France, proches de François Léotard. Au-delà des élus du midi, des parlementaires comme Hubert Bassot (Orne), Hervé Novelli (Indre-et-Loire), Claude Gaillard (Meurthe-et-Moselle) semblent décidés à marquer leur autonomie. Dans l'immédiat, une bonne trentaine de députés – sur les 107 députés PR – seraient prêts à s'engager rapidement dans cette voie et devraient se réunir, dès mardi 12 avril, pour accentuer leur pression, sans attendre la réunion, mercredi 20 avril, du bureau politique du Parti républicain.

Philippe Vasseur, lui-même, qui, par le passé, avait pesé en faveur de l'unité de l'UDF contre les velléités secessionnistes, est pour le moins hésitant. *«Mon choix n'est pas fait et ma fonction de secrétaire général m'impose une certaine neutralité»* souligne-t-il. Mais c'est pour mieux pointer l'impatience de sa «base». *«A titre personnel, je comprends tout à fait leur attitude. Il faut qu'on existe!»*. Et d'invoquer deux précédents qui, sans remettre en cause l'UDF, ont permis à certaines de ses composantes de mieux affirmer leur personnalité : la constitution d'un groupe centriste à l'Assemblée nationale entre 1988 et 1993 et l'existence, au Sénat, de trois groupes parlementaires où se répartissent les élus de l'UDF.

En attendant Gérard Longuet

L'amertume née de «l'affaire Baudis» les conduira-t-elle à aller, cette fois-ci, jusqu'au bout de leurs menaces? La question n'est pas encore tranchée. Beaucoup dépendra, en effet, de l'attitude des deux «patrons» du PR, François Léotard et Gérard Longuet. Ce dernier, président du Parti républicain, qui accompagnait le premier ministre lors de son voyage en Chine, la semaine dernière, ne semble pas impliqué dans la révolte en cours. Et il laissait entendre, en privé, que la désignation de Dominique Baudis comme tête de liste de la majorité pour les élections européennes n'était évidemment pas un succès pour son parti, mais qu'elle découlait d'une procédure de désignation que le PR lui-même avait mise en place. Bref, il ne paraissait pas désireux d'apparaitre mauvais joueur et mauvais perdant.

Quant à la direction de l'UDF, elle s'abstient, dans l'immédiat, de tout commentaire. Tout juste laisse-t-on entendre, dans l'entourage de Charles Millon, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, que ce groupe est une instance qui fonctionne bien et où chacun à sa place. Bref, on on fait mine de ne pas comprendre pourquoi le groupe pâtirait d'une telle fronde. Nul doute, en tout cas, que d'ici aux européennes, et plus encore à l'approche des élections présidentielles de 1995, les turbulences se multiplieront.

GERARD COURTOIS

Après le suicide de l'ancien conseiller de M. Mitterrand

Roland Dumas ne pense pas que François de Grossouvre ait constitué des « archives »

La disparition de François de Grossouvre, qui s'est donné la mort jeudi 7 avril dans son bureau de l'Elysée, provoque de nouvelles réactions de personnalités politiques.

René Souchon, ancien ministre socialiste, et vice-président du comité des chasses présidentielles que présidait l'ami du président de la République, a estimé, dans un communiqué publié le 10 avril que François de Grossouvre, *« un ami proche depuis 1976 »*, s'est donné la mort *« parce qu'il ne supportait pas de vieillir et de donner de lui une image dégradée ». « Il est vain,* a-t-il dit, *de chercher d'autres causes à sa mort. »*

M. Souchon évoque sa rencontre avec M. de Grossouvre sept jours avant son décès : *« Il m'est apparu très fatigué et très curieux dans son comportement*, indique-t-il. *Lui habituellement si passionné par la chasse n'est que peu intervenu sur ce sujet. Par contre, il a fait état à maintes reprises de ses problèmes de santé (...). Je suis en train de faire une démence sénile, disait-il. »*

Dans un entretien publié le 11 avril par *Infomatin*, Roland Dumas, ancien ministre des affaires étrangères, affirme que François de Grossouvre, qui *« connaissait beaucoup de gens importants dans le monde.* [lui] *rendait compte assez régulièrement de ses contacts. » « Je ne prenais pas toujours au pied de la lettre ce qu'il me rapportait car j'avais noté chez lui une certaine obsession du secret »*, ajoute M. Dumas qui souligne, comme d'autres, qu'il avait *« assisté à une lente détérioration de l'état psychique* [de M. de Grossouvre] ». Il pense en outre que M. de Grossouvre n'a pas *« constitué des archives, c'est-à-dire des dossiers structurés* [mais qu'il] *était un homme de notes. »* M. Dumas estime, enfin, que les relations entre François Mitterrand et François de Grossouvre ne s'étaient pas détériorées, mais que *« simplement ils ne se voyaient plus sur les mêmes bases puisque M. de Grossouvre n'avait plus de responsabilités directes à l'Elysée. Seules se maintenaient les relations à titre personnel. »*

La préparation des élections européennes

M. Giscard d'Estaing : tous les membres de la liste s'engageront à soutenir le programme UDF

Valéry Giscard d'Estaing a indiqué, dimanche 10 avril lors du «Grand Jury RTL-*le Monde*» que l'UDF *«accepte à l'avance»* le numéro deux de la liste de la majorité pour les européennes que le RPR désignera *«librement»*. Il a toutefois souligné que *«tous les membres de la liste s'engageront bien sûr à soutenir le programme»* européen conclu entre RPR et UDF. *«Il y a un point qui est important, c'est que nous avons un programme commun pour l'Europe qui comporte des engagements précis, notamment l'application du traité de Maastricht, le respect de son calendrier, l'union monétaire*, a ajouté l'ancien président de la République. *Nous avons présenté en commun ce projet, et le RPR est engagé au même titre que nous.»*

Le président de l'UDF a aussi indiqué qu'il interviendra dans la campagne européenne sur deux thèmes : *«Il faut voter pour Strasbourg contre Bruxelles, voter pour le Parlement européen pour limiter les pouvoirs de la technostructure»*; *«il faut forcer les institutions européennes à s'occuper davantage de l'emploi»*.

Selon M. Giscard d'Estaing, le chômage est le problème majeur actuellement et c'est sur cette question que se jouera l'élection présidentielle en 1995. *«Le chômage est inacceptable en France»*, a-t-il lancé. *«Ce qu'il faut se fixer comme objectif, c'est le retour à une situation de plein emploi»*, a expliqué le président de l'UDF, ajoutant : *«On ne peut pas y aller par de petites mesures; il faut toucher à des tabous (...), mais pas au SMIC, qui n'est pas au centre du débat.»* Il souhaite donc *«une politique alternative à la politique actuelle.»*

M. Raoult (RPR) souhaite un deuxième de liste opposé à Maastricht. – Eric Raoult, député RPR de Seine-Saint-Denis, a déclaré, dimanche 10 avril au micro de RCJ : *«Dominique Baudis s'étant prononcé très nettement en faveur du «oui» à Maastricht, je suis de ceux qui pensent que, pour véritablement faire un large consensus, il serait souhaitable que le numéro deux* [de la liste de la majorité aux élections européennes] *soit représentatif de l'autre sensibilité et plutôt un partisan, tout aussi clair et net, du «non» à Maastricht»*.

M. Deniau (UDF) rappelle qu'il avait fait «beaucoup de réserves» sur Maastricht. – Jean-François Deniau, député (UDF-PR) du Cher, dont la candidature à la tête de liste pour les élections européennes a été refusée par le bureau politique de l'UDF, a estimé, dimanche 10 avril à «L'heure de vérité» de France 2, qu'*«on ne peut pas éviter»* que les élections européennes *«soient aussi une affaire de politique intérieure»*, car *«tout vote est une affaire de politique intérieure»*. M. Deniau a expliqué le choix de Dominique Baudis par *«des raisons personnelles»* et *«des règlements de comptes»*, mais aussi par *«des problèmes de tactique»* : *«Ma désignation est devenue une espèce de test à l'intérieur de l'UDF»*, a-t-il noté. Il a toutefois ajouté que *«la seule chose sérieuse»* est *«une différence de fond»* entre lui-même et M. Baudis : *«J'avais fait beaucoup de réserves»* sur le traité de Maastricht, *«et Dominique Baudis n'avait pas exprimé de réserves, cela reste»*. Il a précisé qu'il ferait campagne pour cette liste *«si on le* [lui] *demande»*.

Une élection municipale partielle

BAS-RHIN : Mutzig (1er tour) *I., 3 040; V., 2 160; A., 28,94 %; E., 2087.*

Liste conduite par André Courtès (div. g.), m. s., 956 (45,80 %); liste conduite par François Jost, adj. m., 582 (27,88 %); liste conduite par Norbert Hugel, 353 (16,91 %); liste conduite par Paul Becquemont, 196 (9,39 %)... BALLOTTAGE.

[Cette élection a été provoquée par l'éclatement du conseil municipal de Mutzig, petite ville située à une vingtaine de kilomètres de Strasbourg, à la suite de la démission en février de la majorité des élus dont deux des adjoints au maire. Celui-ci, André Courtès, était en conflit avec la majorité de son conseil, notamment sur le projet de reconversion de la friche industrielle née de la fermeture, il y a quelques années, de la brasserie de Mutzig par le groupe Heineken. La mobilisation des électeurs met le maire sortant en situation plutôt favorable. La liste de son ancien adjoint François Jost est en tête de ses opposants, représentants d'intérêts locaux sans appartenance partisane, qui devraient constituer une liste unique au second tour.

12 mars 1989 : I., 3 201; V., 2 188; A., 31,64 %; E., 2 079; liste de M. Courtès, 1 329 (63,92 %), 23 élus; liste de Raymond Fritz (UDF), 532 (25,28 %), 3 élus; liste de Jean-Claude Gounod (PS), 218 (10,48 %), 1 élu.]

EN BREF

POLYNÉSIE FRANÇAISE : Gaston Flosse (RPR) mis en examen. – Le président du gouvernement territorial de Polynésie française, Gaston Flosse, député RPR, a été mis en examen, en fin de semaine dernière, par Martine Anzani, président de la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Paris, dans une affaire de financements occultes de son parti le Tahoeraa Huiraatira par un exploitant de maisons de jeux de hasard. Dans un communiqué diffusé à Papeete, M. Flosse reecuse toute *«accusation de corruption»*.

Le MRG accuse M. Doubin de jouer la *«pantomime»*. – Le Mouvement des radicaux de gauche (MRG) dénonce la *«pantomime»* de François Doubin, président d'honneur, qui a critiqué la désignation de Bernard Tapie comme tête de liste aux élections européennes et annoncé qu'il se mettait en congé de parti (*le Monde* daté 10-11 avril). Le MRG affirme, dans un communiqué publié samedi 9 avril, que *«la dénonciation du prétendu populisme de Bernard Tapie»* par M. Doubin *«révèle une triste réalité : une partie de la gauche s'est à ce point éloignée du terrain et de ses électeurs qu'elle appelle populiste tout ce qui est populaire»*.

PRÉSIDENTIELLE : Martine Aubry soutient Michel Rocard. – L'ancien ministre socialiste du travail, Martine Aubry, invitée du «Forum Radio J», a affirmé dimanche 10 avril que *«le bilan de Michel Rocard est positif et que la présidentielle est gagnable aujourd'hui* [pour le PS] *avec son candidat»*, à condition que les socialistes soient capables de sortir rapidement un *«projet»*. *«Les Français nous attendent là-dessus, et ils ont raison»*, a souligné Mme Aubry.

MUNICIPALES : à Bordeaux, des chefs d'entreprise lancent un appel à de «hautes personnalités». – Neuf personnalités bordelaises, dont huit chefs d'entreprise, estiment, dans un communiqué publié dimanche 10 avril, que *«ce serait une chance pour Bordeaux que d'ouvrir le débat»* des élections municipales de 1995 *«à d'autres hautes personnalités susceptibles de développer encore la notoriété nationale et internationale que Jacques Chaban-Delmas a su lui donner»*. Cette prise de position, notamment de Paul Glotin, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bordeaux, survient après l'annonce, le 28 mars, de la candidature de Jacques Valade, sénateur RPR de la Gironde, à la succession de Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux,

La France en panne

Suite de la première page

Non que le «nouvel exemple français» mis en avant par le premier ministre ait soulevé l'enthousiasme, mais parce que le chef du gouvernement semblait capable d'accompagner sans déchirure les évolutions nécessaires, et dont le dévouement garantissait que tout serait fait pour sortir de la crise. Cet homme-là sut, au sortir des six premiers mois d'état de grâce consenti à toute nouvelle donne, tenir le pays en haleine dans la négociation du GATT. La fin heureuse de celle-ci a marqué en même temps la clôture de la période utile, ce court laps de temps pendant lequel un gouvernement peut agir plus fortement que nécessaire, car son action est encore perçue comme susceptible d'améliorer la situation de tout un chacun.

S'est donc ouverte avec l'année 1994 une phase nécessairement plus délicate, passé ce «temps utile», qui s'est compliquée d'un doute sur l'autorité du premier ministre. Dans la dernière livraison de l'ouvrage que la SOFRES consacre chaque année à l'étude de l'opinion, Alain Duhamel estimait que la popularité d'Edouard Balladur avait pour principale source sa capacité à répondre à un besoin d'autorité. Depuis le début de l'année, le processus décision-manifestation-retrait paraît s'être installé au point de troubler cette image d'une autorité tranquille. Sans doute le retrait des décisions contestées est-il chaque fois approuvé fortement par l'opinion; mais la répétition d'une telle séquence ne pouvait pas ne pas créer un sentiment de flottement.

La précarisation des valeurs

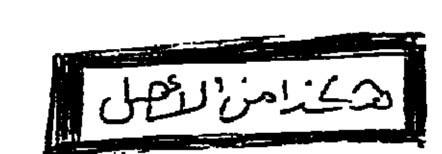
Enfin s'est ajouté un doute sur la sincérité du premier ministre, né de l'irruption de sa candidature présidentielle par la voix de Simone Veil et celle de François Léotard. La candidature d'Edouard Balladur est souhaitée d'autant plus fermement par les Français que celui-ci s'en tenait à une bonne vieille recette consistant à faire de la politique sans le dire. Le refus de mêler la préparation de l'échéance présidentielle à l'action gouvernementale, la volonté d'empêcher que tout débat électoral ne vienne perturber le redressement du pays, étaient pour lui autant de points forts. La mise en marche du duo Léotard-Veil puis la tonalité des médias ont installé l'idée, dans une partie de l'opinion, qu'après tout Edouard Balladur n'était peut-être qu'un homme politique comme les autres.

En cours de route, le premier ministre a perdu de vue une règle simple : il ne pourra avoir un destin national que si les Français en expriment le souhait; donner l'impression, pour le moment, qu'il cherche si peu que ce soit à s'imposer dans le jeu partisan est de nature à réduire la demande des Français. Au-delà de ces écueils, qui lui sont propres, le premier ministre pâtit de la fin du rejet des socialistes. Les élections cantonales ont permis à la gauche de se reconstituer. Et le gouvernement est désormais privé d'une arme classique, qui consiste à raviver ce rejet. En témoigne le fait qu'un représentant de la gauche – Henri Emmanuelli – peut désormais prendre la tête d'une manifestation contre le chômage, quand celle-ci eût été, il y a quelques mois seulement, marquée par la colère de l'opinion contre l'un de ceux qui incarnait le pouvoir socialiste.

Mais, surtout, le premier ministre doit mesurer, à son tour, la gravité de la crise de la société française. Les contours en sont certes dûment répertoriés : c'est la mondialisation de l'économie, machine à produire de la régression sociale, alors même que l'Etat voit ses capacités d'intervention se réduire; c'est le développement de la précarisation qui touche les personnes, leurs enfants et leur travail, mais aussi les valeurs qui ont fondé le consensus républicain, et qui tiennent à la capacité du système à maintenir un espoir social permanent. L'affaire du CIP, conçu comme une mesure anti-chômage, mais promptement perçu comme une injustice, s'est trouvée très exactement au cœur de cette précarisation des valeurs : oui ou non, l'accès aux élites repose-t-il encore sur le diplôme, celui-ci est-il encore un moyen de s'intégrer dans la société et de s'élever dans l'échelle sociale, ou entrons-nous dans un système différent?

Dans ce contexte, la surprise et le paradoxe sont bien qu'Edouard Balladur est encore durablement dans la course. Il est, à ce stade, le meilleur atout de la droite, et dans un pays qui ne souhaite pas, ou pas encore, le retour de la gauche, celui qui incarne l'avenir prévisible, la meilleure chance d'une évolution maîtrisée et raisonnable. A condition qu'il sache reprendre la main : il est donc condamné à l'action, et devrait pour tout dire revenir à... Balladur! Au reste, à chaque fois qu'il a trop concédé à son écrasante majorité, et qu'il a oublié de gouverner au centre, ne s'est-il pas pris les doigts dans la porte? La demande du pays est moins aujourd'hui celle de la réforme pour la réforme, encore moins bien sûr du pouvoir pour le pouvoir, qu'une demande presque pathétique de protection. Face à une précarisation qui s'installe dans tous les rouages de la société et qui touche toutes les situations personnelles, comment pourrait-il en être autrement? A charge pour Edouard Balladur de redevenir celui qui, sachant la fragilité du tissu social, s'efforce à la cohésion et accompagne sans heurts les évolutions nécessaires. A charge pour lui d'être à même, lorsque la reprise succédera enfin à la crise, de signifier très vite que celle-là bénéficiera au plus grand nombre, et donc d'oublier qu'il a été l'élu d'un camp contre un autre.

JEAN-MARIE COLOMBANI



SOCIÉTÉ

L'ouverture du synode des évêques du continent noir

La couleur et la douleur de l'Afrique à Saint-Pierre de Rome

Jean-Paul II a ouvert, dimanche 10 avril à la basilique Saint-Pierre de Rome, un synode spécial d'évêques pour l'Afrique, sur le thème de l'évangélisation du continent noir, qui se terminera le 8 mai. Le pape a notamment réclamé l'arrêt des « massacres fratricides » au Rwanda et au Burundi. L'hiver prochain, il ira ensuite annoncer le résultat de ce synode dans trois pays d'Afrique : un francophone, un anglophone et un lusophone. Le choix n'est pas encore déterminé.

■ LIBAN : Initialement prévu du 28 mai au 1er juin, le voyage du pape au Liban a été reporté. Pour justifier cet ajournement, des raisons de sécurité ont été invoquées par le Vatican, ainsi que par Mgr Sfeir, patriarche maronite, après l'attentat du 27 février contre une église chrétienne proche de Jounieh.

ROME

de notre correspondante

L'Afrique est entrée en force dimanche 10 avril au Vatican : parmi les colonnades écrasantes et les marbres glacés du Saint-Pierre de Bramante, de Michel-Ange et du Bernin, rendus soudain à plus de souplesse, ont explosé roulements de tambour, chants, rythmes et couleurs. A l'image vivace et foisonnante de cette Eglise d'Afrique, venue de cinquante-trois pays célébrer au cœur de Rome, avec quatre cents choristes et danseurs, à travers plus de vingt cantiques liturgiques « adaptés » en quinze langues, la messe d'ouverture du synode africain. Un événement en soi, le premier du genre, auquel avaient pris part, dans une foule immense, aux côtés du pape et du patriarche d'Alexandrie, le copte Stephanos II Ghattas, plus de trois cents prêtres, évêques, archevêques et cardinaux.

Mais parmi eux, on notait une absence, celle des prélats rwandais, restés dans leur pays en proie à une sanguinaire guerre civile, particulièrement meurtrière pour les prêtres et les religieux. Et cette absence, qui plus tard, lors de l'angélus, ferait lancer un appel à Jean-Paul II pour que cessent *« cette onde de violence et de mort »* et *« cette haine absurde »*, au-delà de la joie des danses et des processions, venait, à point nommé, rappeler le drame d'un continent déjà exsangue, qui a bien du mal encore à conjuguer démocratie, pluralisme et liberté.

« Missionnaires d'eux-mêmes »

Paix et justice pour l'Afrique, tel était également le thème de l'homélie prononcée par Jean-Paul II, qui, une nouvelle fois, ainsi qu'il l'avait fait il y a deux ans au Sénégal, a tenu à faire implicitement les excuses de l'Occident à des peuples qui ont subi *« les pratiques cruelles de l'esclavage »*. Comme ils subissent aussi, devait ajouter le pape – dans une digression très remarquée – *« les pratiques hostiles imposées par l'égoïsme des riches »*, alors que, dans le continent africain, *« la vie est conçue et accueillie avec joie »*. Jean-Paul II faisait-il allusion à la planification des naissances et aux tentatives de contrôle démographique, qui seront l'objet d'une importante conférence des Nations Unies, en septembre prochain au Caire ? Conférence dont il avait dit, il y a quelques jours en recevant à Rome, la secrétaire, Nafis Sadik, que ce sujet *« lui causait une grande préoccupation »*. L'occasion de relancer le sujet n'était pas si mauvaise.

Ouvert dimanche, le synode africain se tiendra jusqu'au 8 mai. Conçu en trois phases successives (« relations » générales ; groupes de discussion restreints ; élaboration d'un consensus), il devrait s'achever par une phase dite « célébrative », qui mènerait le pape, Jean-Paul II « l'Africain » – dix voyages à son actif dans ce continent –, à nouveau dans d'autres pays d'Afrique. Mais quand et où ? Le secrétaire général du synode des évêques, Mgr Jan Schotte, est resté très évasif, vendredi 8 avril, dans sa conférence de présentation. On peut le comprendre, étant donné les événements. L'incertitude prévalait aussi pour le voyage au Liban, prévu pour la fin mai, mais qui, pour des raisons de sécurité, avait toutes les chances d'être repoussé.

Pour être historique, le synode africain qui s'ouvre n'en sera pas moins difficile. Sa réalisation a déjà fait l'objet d'une grande bataille et d'une importante concertation. Car lorsque, le 6 janvier 1989, le pape a annoncé cette initiative, l'idée courait en fait depuis le concile Vatican II, où les évêques d'Afrique et de Madagascar avaient décidé, en octobre 1962, de créer un secrétariat général pour coordonner leurs idées et leurs projets. Embryon de concertation dont devait naître, en 1969, le Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar (SECAM) qui s'est réuni, depuis, tous les trois ans.

C'est lors de sa réunion en 1984, à Kinshasa au Zaïre, que fut envisagée l'idée d'un *« concile africain »*. Concile voulu par les théologiens les plus avancés, mais transformé, après absence de consensus et âpre discussion avec le Vatican, en une simple assemblée spéciale du synode des évêques. Restait à trouver le lieu pour le réunir. Nouvelle bataille, nouveau choix tranché : ce serait Rome, pour ne favoriser et ne mécontenter personne, car, expliquait Mgr Schotte, *« Rome est la maison de tous »*, là où Harare aurait été trop *« éloignée »*, Nairobi *« trop anglophone »*, l'Afrique du Sud *« trop risquée politiquement »*, etc.

De plus, outre que la Curie à Rome tiendra mieux la situation en main, ce choix permettra au pape de suivre ce synode dans son intégralité, ce qui aurait été difficile ailleurs pour une aussi longue durée. Ainsi, les Africains, qui ne voulaient pas d'un *« synode de seconde catégorie sans pape »*, sont-ils satisfaits.

Il reste l'essentiel, c'est-à-dire les sujets à discuter. Et, là aussi, l'entreprise s'avère délicate. Par son thème d'abord : *« l'Eglise en Afrique et sa mission évangélisatrice à l'aube du troisième millénaire »*. Un thème qui devra prendre en compte le délicat problème de « l'inculturation » d'une Eglise incarnée dans des coutumes et des traditions qui inscrivent le mariage à l'essai et la polygamie comme pratiques courantes dans leur société (*le Monde* du 9 avril). Une Eglise enfin appelée, comme l'a dit souvent Jean-Paul II, à demander aux Africains d'*« être les missionnaires d'eux-mêmes »*, dans des pays divisés, face à la montée des sectes et d'un islam triomphant. Outre le thème de la doctrine sociale de l'Eglise appelée à l'Afrique, la question du dialogue inter-religieux sera sans doute, dès ce lundi 11 avril, au cœur des travaux qui vont commencer.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

CLÉS/ *Synode*

■ **Synode.** Institution relancée par le concile Vatican II (1962-1965), le « synode » est une assemblée d'évêques. Le synode *ordinaire*, avec des délégués élus par les conférences épiscopales du monde entier, a lieu tous les trois ans sur un thème précis : le prochain, en octobre 1994, se réunira sur la vie religieuse. Le synode *extraordinaire* comprend seulement les présidents des conférences épiscopales, comme celui qui, en 1985, a porté sur le bilan de l'application de Vatican II. Le synode *spécial* est convoqué pour un ordre du jour touchant l'Eglise d'un pays ou d'un continent, comme le synode européen en 1991 et le synode africain d'aujourd'hui.

■ **Composition.** Le synode d'Afrique comprend environ 220 cardinaux et évêques, ainsi que des experts : 151 évêques sont élus par les conférences nationales (les plus grosses délégations étant celles du Zaïre, du Nigéria, d'Afrique du Sud, de Tanzanie et du Cameroun) ; 8 supérieurs généraux de congrégations missionnaires ; 48 membres « de droit » (les présidents de conférences régionales, du synode copte et tous les présidents de dicastère de la curie romaine). Les trois présidents délégués de ce synode africain sont les cardinaux Francis Arinze (Nigéria), président du conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, Christian Tumi, archevêque de Douala (Cameroun), Paul Tzadoua, archevêque d'Addis-Abeba (Ethiopie). Le poste-clé de rapporteur est tenu par le cardinal Hyacinthe Thiandoum, archevêque de Dakar.

■ **Chiffres.** D'après les chiffres fournis par le secrétariat du synode à Rome, on compte en Afrique 90 millions de catholiques (contre 3 200 000 en 1927) ; 497 évêques (dont 384 natifs du pays) ; 20 768 prêtres (dont 10 903 diocésains et 9 865 religieux) ; 14 649 séminaristes (11 480 diocésains, 3 169 religieux) et 43 976 religieuses (dont 17 655 natives).

Grand rabbin de France élu en 1988

Joseph Sitruk est candidat à un nouveau septennat

Joseph Sitruk, grand rabbin de France, a annoncé, dimanche 10 avril sur Radio Shalom, son intention de demander le renouvellement de son mandat lors de l'assemblée générale du consistoire central en juin prochain. *« Je n'ai pas le droit de m'arrêter*, a-t-il dit. *Dans la mesure où je considère que ma présence peut apporter quelque chose à la communauté, j'ai le devoir de continuer à rester là où je suis. »* L'élection pour sept ans du grand rabbin de France par un collège de délégués laïcs et de rabbins n'a jamais donné lieu à une compétition entre plusieurs candidats. Elu pour la première fois en 1988, M. Sitruk souhaite qu'il en soit encore ainsi cette année. Il lui paraîtrait même *« anormal, d'un point de vue déontologique »*, a-t-il dit, que d'autres personnalités se présentent contre un grand rabbin qui souhaite poursuivre son mandat. Il se plierait toutefois à la règle, si l'ensemble des rabbins décidaient de la changer.

S'il n'ignore pas les contestations qui ont suivi certaines de ses initiatives, M. Sitruk assure qu'il n'est pas *« plus orthodoxe »* que ses prédécesseurs. Pour lui, ce n'est pas le grand rabbinat qui a changé, c'est la communauté juive qui a cessé de *« ronronner »*. S'il se défend de vouloir être le porte-parole unique de tous les juifs, M. Sitruk estime néanmoins que sa *« fierté »* est de *« judaïser les Juifs »*.

TAIZÉ : tous les évêques luthériens de Suède présents en Bourgogne. – Conduits par Mgr Gunnar Weman, archevêque d'Uppsala, tous les évêques (luthériens) de l'Eglise de Suède ont passé deux jours de prière et de réflexion, du vendredi 8 au dimanche 10 avril, à Taizé, en Saône-et-Loire. Ils ont rendu hommage au prieur de la communauté, Frère Roger, *« pour le service spirituel considérable que Taizé rend à l'Eglise universelle »*. Ils se sont également adressés aux 3 000 jeunes présents. De Pâques à la Pentecôte, on attend 25 000 jeunes à Taizé.

ENVIRONNEMENT

Réunis en congrès à Toulouse

Les protecteurs de la nature se disent déçus par le gouvernement

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Le vingt-sixième congrès de France nature environnement (FNE), s'est tenu à Toulouse les 8 et 9 avril. Ni le thème – l'énergie – ni les circonstances – un congrès d'après-crise, sans élections ni enjeux de pouvoir – ne pouvaient mobiliser des militants de la protection de la nature qui se sentent quelque peu abandonnés aujourd'hui. Le gouvernement, en effet, a manifestement d'autres soucis prioritaires que la protection de l'environnement, malgré la bonne volonté de son ministre, Michel Barnier. Et ce n'est pas l'état de l'écologie politique qui peut leur remonter le moral.

« La crise du tissu associatif me paraît très grave », a déclaré le ministre de l'environnement à Toulouse, conscient que l'affaiblissement des associations ne peut qu'accentuer encore sa solitude au sein du gouvernement. Quant à l'écologie politique, Michel Barnier estime que son recul actuel est dû à un discours *« aligné sur celui des autres partis politiques »*. A trop vouloir jouer le jeu du système, *« les écologistes ont perdu leur originalité »*.

Restent tout de même les problèmes sur le terrain, qui, eux, n'ont rien perdu de leur acuité. C'est notamment le cas du tunnel du Somport, dans les Pyrénées, que les militants associatifs considèrent comme une pierre de touche de la bonne volonté écologique du gouvenement. *« Le fourmillement des projets de routes transpyrénéennes nous inquiète fortement »*, a souligné Didier Pacaud, président de l'UMINATE (Union Midi-Pyrénées nature environnement), la fédération régionale organisatrice du congrès.

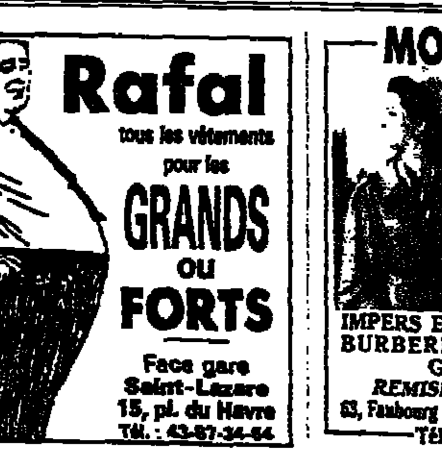
Contre le tunnel du Somport

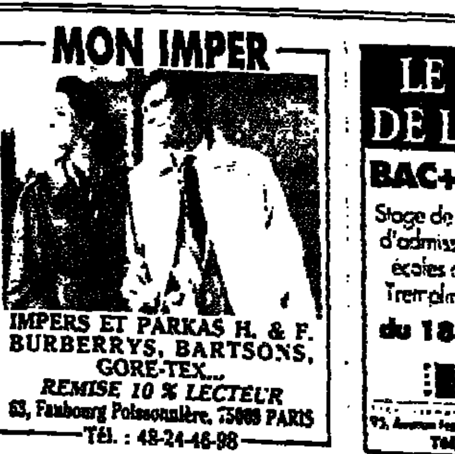
Michel Barnier a répété qu'il n'était pas question de faire une autoroute en vallée d'Aspe, mais seulement d'aménager la route nationale sans empiéter sur l'emprise de la voie ferrée. Cela n'a pas rassuré les congressistes, qui ont confirmé leur intention de participer à une grande manifestation, le 22 mai, contre le tunnel du Somport qui, lui, doit être construit prochainement.

Le nouveau président de FNE, Patrick Legrand, a énuméré les autres griefs de sa fédération : le redémarrage de Superphénix, le plan autoroutier, la modification de la directive européenne sur la chasse aux oiseaux migrateurs et *« les amendements scélérats »* limitant le droit des associations en matière d'urbanisme. Sur ce point, Michel Barnier a affirmé qu'il n'était pas question pour lui d'assouplir les lois montagne et littoral et il a précisé qu'il demanderait la suppression des amendements en cas de *« dérapage »*. Quant à Superphénix, le ministre s'est réjoui que le surgénérateur ne soit plus habilité à produire de l'électricité et se reconvertisse au traitement des déchets nucléaires.

« Votre bilan, monsieur le ministre, n'est pas mauvais, mais celui de votre gouvernement n'est pas franchement bon, a conclu Patrick Legrand, *nous sommes un peu déçus. »* Michel Barnier s'est défendu d'être aussi solitaire qu'on le dit. Faisant remarquer qu'il était accompagné de trois de ses directeurs et du conseil environnement de Matignon, il a annoncé que M. Balladur allait prochainement recevoir, *« et longuement »*, les présidents des principales associations. A défaut de leur donner satisfaction sur les points litigieux, le gouvernement va donc prendre bonne note de leurs doléances. Une thérapie d'écoute en quelque sorte, dont on connaît les limites.

ROGER CANS





JUSTICE

Le début des plaidoiries au procès de Paul Touvier

Henri Boulard, la présidence d'assises comme un sacerdoce



Le procès de Paul Touvier devait entrer, lundi 11 avril à Versailles, devant la cour d'assises des Yvelines, dans sa quatrième semaine. Après le long défilé des témoins, Mᵉ Joe Nordmann, doyen des avocats de la partie civile, devait ouvrir les plaidoiries. Mais l'homme qui domine les débats est le président Henri Boulard.

Le président Henri Boulard se souvient du « bon temps », à Orléans. Substitut du procureur général, de 1975 à 1980, le magistrat entraînait ses collègues et leurs épouses dans des soirées dansantes qu'il organisait, le soir, dans la salle des pas perdus du tribunal. Le dimanche, il les emmenait sur les terrains de football, et ce petit monde de gens de robe jouait avec des avocats et des policiers, des gardiens de prison et des huissiers.

Son club s'appelait l'Entente sportive et culturelle du palais de justice d'Orléans. Il en était le président. Et, à l'entendre, à l'observer, Henri Boulard cherche souvent à associer à son amour du droit ce qu'il faut d'humanité et de convivialité.

Ce fils de Breton, né à Mayenne (Mayenne) il y a soixante-quatre ans, aurait dû être notaire, comme son père et son frère, avant qu'il ne dise « non » au dernier moment. Comme eux, il est entraîné par le droit, avec une préférence pour le droit des contrats. Mais l'argent et le ronron d'une étude notariale ne l'intéressent pas.

Le jeune étudiant catholique a besoin de perspectives. Il a *« envie d'aller vers les autres, envie d'un engagement désintéressé, d'un dépassement intellectuel »*. A Mayenne, la magistrature est déjà une aventure. La fonction brille comme un idéal, et l'homme l'occupera, dit-il, *« comme un sacerdoce »*.

La foi, le travail : Henri Boulard apprend le métier, tous les métiers. Du « petit juge » au procureur, en passant par la présidence de tribunaux de grande instance, des cours d'assises et des cours d'appel : Rennes, Lisieux, Orléans, la région parisienne. Henri Boulard, père de quatre enfants, se fait connaître comme un travailleur tout en rondeurs, affable, mais assez inflexible face aux pressions, notamment les pressions politiques.

« On prendra le temps »

Il est tour à tour dénoncé comme un *« juge rouge »* par des notables gaullistes, *« bourgeois ventru »* par un comité de grévistes. Ventru, le magistrat qui continue de jouer au football et qui n'est pas peu fier de sa ligne athlétique ! Henri Boulard résiste ainsi aux bourrasques à Lisieux, puis à Créteil, quand il prononce, en plein conflit des pilotes d'Air Inter en 1987, une décision, qui loin de calmer le jeu, autorise la navigation des Airbus 320 à deux.

Aux assises, l'homme se révélera un magistrat ouvert au dialogue et nuancé, soucieux des droits de la défense, pédagogue avec les jurés. Il y met une sorte de bonhomie tranquille et consciencieuse, presque de la gentillesse, dont il faut pourtant se méfier. L'homme n'est jamais pressé, connaît extrêmement bien ses dossiers et par une sorte d'allergie à la justice expéditive tombe dans le travers inverse. Les audiences sont interminables et il en tire une certaine fierté. *« On prendra le temps qu'il faudra pour juger en toute connaissance de cause »*, aime-t-il répéter. Parce qu'il est de ceux qui croient dans les vertus de la justice populaire, il s'investit dans sa mission, met en confiance les jurés, désacralise sa « maison », les invite à prendre des notes, à poser des questions. Il croit en leur bon sens, en leur capacité à comprendre et juger en conscience.

« A l'égard des jurés, il était scrupuleux à l'excès, se souvient un de ses anciens assesseurs. *Il était tellement soucieux d'éviter une manipulation que cela en devenait gênant. On n'arrivait jamais à avoir son avis »*. Là aussi, les délibérations durent des heures. Et les verdicts ne ressemblent pas toujours au climat des audiences. Courtois, intelligent, patient, le président Boulard sait se montrer ferme, *« parfois assez répressif, malgré les apparences »*, nuancent certains avocats. Quant aux jurés, certains lui adressent encore des cartes postales...

Un homme de consensus

On sait Henri Boulard – on le devine – issu de cette terre pétrie de tradition chrétienne-démocrate, centriste et humaniste. Mais si, en privé, il ne renie rien de cet héritage, il évolue dans la haute magistrature comme un *« élément politiquement insaisissable »*. A la différence de certains de ses collègues, il est même décrit comme *« prudent, mais peu opportuniste »*. Ce détachement lui réussit puisqu'il ravit, en 1990, la présidence de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, puis celle de Versailles en 1992. *« Il était catastrophé d'aller à Aix, pourtant l'une des juridictions les plus prestigieuses, les plus recherchées,* explique un collègue. *Les titres l'intéressent relativement peu. »*

A ces postes de présidence, Henri Boulard est désormais davantage un « gestionnaire » qu'un homme de cour. Mais les magistrats qu'il a sous ses ordres retrouvent là encore l'homme du consensus, *« touchant de simplicité »*, s'intéressant aux événements familiaux des uns et des autres, déployant un charme certain à force de dialogue, d'attentions un tantinet paternelles. Henri Boulard *« n'aime pas les conflits ou plutôt préfère de loin la négociation, avec parfois une certaine difficulté à trancher »*, reconnaissent ses anciens proches. Il n'en est pas moins obstiné.

Une fois encore, l'homme se donne du temps, de la souplesse. A Aix, comme à Versailles, il a su remettre de l'ordre, en ne s'opposant jamais de manière frontale, mais en jouant au gré des mutations pour écarter plusieurs magistrats dont les sympathies à l'égard de l'extrême droite se lisaient explicitement dans l'énoncé de certains jugements. La gauche judiciaire aixoise lui reproche ne pas être allé jusqu'au bout en ayant toléré la présence à la cour d'appel d'un juge qui se permet toujours aujourd'hui de *« menacer, voire d'insulter des prévenus »*. *« Que voulez-vous, il est difficile de gérer l'indépendance des magistrats »*, se défend Henri Boulard.

A quelques mois de la retraite, après des ennuis cardiaques qui lui ont appris à se ménager, ce magistrat de grande expérience renoue aujourd'hui, avec le procès de Paul Touvier, avec la pratique des assises qu'il avait abandonnée il y a huit ans.

Accents d'autorité

L'homme n'a pas perdu son sens de la simplicité, sa manière de présider en *« bon père de famille »*, au risque de manquer, pour l'occasion, d'une certaine solennité, tout au moins du ton juste qui conviendrait à un procès dont tout le monde attend l'exemplarité. Commettant d'inévitables lapsus – *« le général, pardon... le maréchal Pétain »* –, voire des maladresses qui lui font parler, par exemple, *« d'exportation de juifs »*, il plaisante sur la taille du dossier – *« il fait 52 tomes et non pas 52 tonnes »* – et répond au fils de Paul Touvier, qui n'a pas *« trouvé l'âme sœur »* : *« Mais est-ce que vous l'avez cherchée ? »*

Sans doute veut-il toujours mettre à l'aise, retrouver le sens de la familiarité, au risque d'être brouillon, manquant parfois de relever certaines contradictions dans des déclarations, notamment celles de Paul Touvier, accueillant celles-ci avec un silence qu'il égrène de *« Hum, hum, on en reparlera hein ? »*, se laissant déborder pour retrouver ensuite des accents d'autorité. La barque du procès de Paul Touvier est en effet bien lourde. Mais au moins le président Boulard sait-il qu'il ne dérogera pas à sa règle d'or. Il prendra *« le temps qu'il faudra »*.

D. LG.

A Chenôve (Côte-d'Or)

Cinq adolescents écroués après l'incendie d'un centre commercial

DIJON

de notre correspondante

Cinq adolescents âgés de seize à dix-huit ans ont été écroués, vendredi 8 avril, à la suite de l'incendie d'un magasin au centre commercial Saint-Exupéry à Chenôve, dans l'agglomération de Dijon. Les jeunes gens, tous d'origine maghrébine, ont reconnu être les auteurs de cet incendie dans la nuit du 5 au 6 avril.

Après avoir cambriolé une poissonnerie, puis une boutique de vêtements, ils avaient mis le feu à cette dernière à l'aide de cannettes de bière remplies d'essence. Un sixième adolescent âgé de quinze ans et demi a été placé dans un foyer hors du département de la Côte-d'Or *« en raison de son jeune âge qui n'autorise pas légalement son incarcération »*.

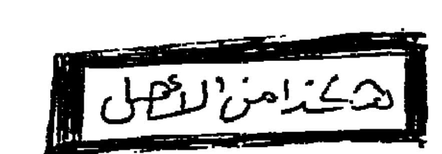
Manifestation silencieuse

Quatre autres jeunes gens ont été mis en examen pour complicité, dont deux ont été placés sous contrôle judiciaire. Tous sont connus des services de police de Dijon, mais c'est la première fois qu'ils agissaient en bande organisée.

Vingt-quatre heures après les faits, les commerçants du centre régulièrement victimes de cambriolages et actes de vandalisme, et un millier d'habitants de Chenôve s'étaient réunis devant la mairie pour une manifestation silencieuse.

Le maire Roland Carraz (Mouvement des citoyens) qui doit prochainement présenter un projet de rénovation du centre commercial, a demandé l'installation dans sa ville d'un commissariat ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

CHRIS MAISIAT



JUSTICE

Devant le tribunal correctionnel de Nice

Un conservateur de musée est accusé d'avoir organisé un trafic d'amphores

NICE

de notre correspondant régional

Onze personnes comparaissent jusqu'au mercredi 13 avril devant le tribunal correctionnel de Nice dans une affaire de trafic d'amphores et d'autres objets d'antiquité. Le personnage central du procès est le conservateur du Musée d'archéologie sous-marine d'Antibes, Alex Pollino, quarante-six ans. Ces amphores provenaient, pour la plupart, du pillage d'épaves sous-marines le long de la Côte d'Azur. Les autres objets, en majorité des vases grecs, étaient, soit des faux, soit des pièces authentiques volées sur un site funéraire du sud de l'Italie.

Conservateur du Musée d'archéologie sous-marine du bastion Saint-André d'Antibes, depuis 1979, auteur de plusieurs ouvrages, enseignant à l'université de Nice, Elysée, dit Alex, Pollino jouissait, jusqu'à sa chute, d'une excellente réputation. Les affaires auxquelles il est mêlé remontent à janvier 1989. Après six mois d'enquête, les gendarmes de la brigade de Nice découvrent chez un garagiste niçois de ses amis, Jean-Philippe Viallant, quarante-cinq ans, près de deux cents objets provenant de pillages d'épaves antiques sur le littoral varois et des Alpes-Maritimes : amphores, fragments de vases, tuiles romaines, ancres, lampes à huile, coupelles, etc. Cinq autres personnes gravitant dans le petit monde des plongeurs de la Côte d'Azur sont aussi arrêtées pour possession de nombreuses pièces, en partie d'origine illégale.

Mis en cause par certains de ses complices présumés, Alex Pollino est soupçonné d'avoir été la cheville ouvrière du trafic. Selon l'accusation, le conservateur du Musée d'Antibes aurait organisé le pillage des épaves dont il avait la surveillance, s'imposant au besoin comme co-inventeur des gisements, falsifiant les inventaires et payant ses «aides» en nature. Il s'est, toutefois, constamment défendu des fortes présomptions qui pèsent sur lui.

Il lui est également reproché un trafic d'objets d'antiquité classique (des vases grecs), volés par des ressortissants italiens sur un site funéraire de la région des Pouilles, et qu'il aurait accepté de placer – bénévolement, assure-t-il – auprès de collectionneurs ou de marchands. Certains, authentiques, d'autres contrefaits mais vendus comme des pièces originales.

On lui impute, enfin, une série de malversations dont la plus importante porte sur la vente, à la ville d'Antibes, pour près de 2 millions de francs, d'un ensemble d'objets antiques, composé en majorité de vases grecs. Il avait présenté ce lot de cent cinq pièces comme provenant d'une collection privée appartenant à un brocanteur et plongeur niçois, Eric Klein, qui a reconnu avoir servi de prête-nom intéressé. D'autres, encore, auraient été expertisés précédemment comme des faux... Ce qui n'avait pas empêché le conseil municipal d'Antibes d'avaliser le 23 novembre 1988 cette acquisition. Mais l'arrestation du conservateur – qui a été détenu pendant six mois – avait fait capoter l'opération. Après les aveux du brocanteur, Pollino a prétendu qu'il avait agi dans l'intérêt supérieur du Musée sans avoir recherché de profit personnel...

GUY PORTE

MÉDECINE

Les suites du rapport

Le président du Conseil de l'Ordre attend de la jurisprudence un «assouplissement» du secret médical

La récente adoption, à l'unanimité, par l'Académie nationale de médecine, du rapport sur le secret professionnel et le sida, rédigé sous la présidence du professeur Roger Henrion, et préconisant un *«assouplissement»* du secret médical vis-à-vis du (des) partenaire (s) sexuel (s) d'une personne séropositive (*le Monde* du 7 avril), continue de susciter de nombreuses réactions.

Après les prises de position réservées ou hostiles du docteur Louis René, ancien président du Conseil national de l'Ordre des Médecins et président de la commission de réflexion sur le secret professionnel (*le Monde* du 8 avril), et des associations Aides et Médecins du monde (*le Monde* daté 10-11 avril), le professeur Bernard Glorion, actuel président du Conseil national de l'Ordre des médecins, fait connaître sa position.

«Il existe un dilemme insoluble, l'article 11 du code de déontologie médicale, et l'ancien article 63 du Code Pénal, repris sous la référence 223-6 dans le nouveau code», estime le professeur Glorion. Le premier de ces textes définit le secret médical, le second a trait aux personnes qui pourraient empêcher *«un crime ou un délit contre l'intégrité corporelle en s'abstenant volontairement de le faire»*. Pour le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, *«il est, dans un premier temps, nécessaire d'observer comment pourra s'établir la jurisprudence dans ce domaine complexe avant d'adopter une position définitive. Avant toute décision, il est indispensable que chaque médecin, confronté à ce problème, use de toute sa force de conviction et de persuasion pour convaincre son patient d'annoncer lui-même à son (ses) partenaire (s) sexuel (s) son état de séropositivité vis-à-vis du virus du sida. Ce n'est qu'après avoir enregistré des échecs répétés, et avec l'absolue conviction que la personne séropositive se refuse obstinément à informer celui ou ceux qu'il (elle) peut mettre en danger que le médecin pourrait, en son âme et conscience, envisager de lever le secret professionnel.»*

«Je comprends tout à fait, ajoute le professeur Glorion, *que des médecins puissent aujourd'hui trouver intolérable de laisser un (e) patient (e) séropositif (ve) en situation de contaminer son (ses) partenaire (s). Mais avant de traduire dans les textes législatifs ou réglementaires une nouvelle catégorie de dérogations au secret médical, j'estime qu'il convient encore d'attendre, de réfléchir.»*

J.-Y. N.

TOXICOMANIE : aide aux drogués. – Le jeudi 28 avril, de 14 heures à 17 h 30, l'Association française d'échanges et d'initiatives, présidée par Henri Caillavet, organise à Paris une rencontre d'étude et de réflexion sur les problèmes de la drogue et les soins aux drogués. Y participeront des spécialistes comme le docteur Francis Curtet, directeur de Grande Ecoute, des partisans de l'autorisation des drogues dites douces, comme Francis Caballero, professeur à l'université et avocat à la cour, ou des personnes qui y sont opposées, comme Léon Hovnanian, des associations de parents, etc. Renseignements au 45-92-14-30 entre 10 heures et 13 heures.

FAITS DIVERS

L'incendie criminel d'une pizzeria en Moselle

Une tentative d'escroquerie à l'assurance fait cinq morts

NANCY

de notre correspondante

Dans la nuit du lundi de Pâques, le 4 avril, un terrible incendie a fait cinq morts à Petite-Rosselle (Moselle) une cité minière du bassin houiller en Lorraine, à côté de Forbach. Cinq personnes ont trouvé la mort dans l'incendie de la pizzeria *Il Soriso*. Quatre victimes, deux mères et leurs enfants dont un bambin de deux ans, ont été découverts asphyxiées ou carbonisées dans les décombres. Une cinquième, une jeune femme, s'est tuée en se jetant du deuxième étage en flammes.

Samedi 9 avril, Joseph Cadoni, trente-six ans, a été mis en examen pour incendie volontaire ayant entraîné la mort. Antoine Giangreco, propriétaire de la pizzeria, commanditaire présumé, a été mis en examen pour complicité. Une tentative d'escroquerie à l'assurance serait à l'origine de ce drame, selon Michel Senthille, procureur de la République à Sarreguemines. *«Le gérant de la pizzeria était très endetté, de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs»*, a déclaré le magistrat.

Les deux hommes qui ont été écroués au terme d'une rapide enquête, confiée à la sûreté urbaine de Forbach, se connaissaient bien. Joseph Cadoni, Français d'origine sarde, fréquentait régulièrement l'établissement. Il aurait reconnu avoir répandu dans la cuisine de la pizzeria deux bidons de 5 litres d'essence. En y mettant le feu, l'incendiaire aurait été atteint par le souffle de la déflagration. Lorsqu'il s'est présenté spontanément au commissariat de Forbach, jeudi 7 avril, il portait un bandage à la main gauche et des traces de brûlures au visage.

De son côté, le gérant de la pizzeria, Antoine Giangreco, reconnaîtrait qu'il était au courant mais nierait avoir commandité l'incendie. Les policiers s'interrogent sur la façon dont l'incendiaire a obtenu les clés du local après la fermeture du restaurant. Les deux hommes encourent la réclusion criminelle à perpétuité.

MONIQUE RAUX

MITRAILLAGE : une gendarmerie visée en Haute-Corse. – La gendarmerie de Vescovato (Haute-Corse) a été mitraillée dans la nuit de samedi à dimanche 10 avril, tandis qu'à Furiani, dans la même région, un magasin de systèmes d'alarme était ravagé par un incendie criminel. La gendarmerie indique que douze impacts de balles ont été relevés sur la façade du poste de Vescovato.

REPÈRES

AVALANCHES

Un mort et deux blessés dans les Alpes

Un skieur a été tué et deux autres blessés lors d'avalanches survenues, dimanche 10 avril, en Savoie où les risques ont été classés 4 sur 5 sur l'échelle européenne, en raison de fortes chutes de neige. Un surfeur, qui faisait du hors-piste à La Plagne, a été transporté dans un état grave à l'hôpital de Bourg-Saint-Maurice. A Val-Fréjus, deux skieurs qui pratiquaient, eux aussi, le hors-piste ont été emportés. L'un a pu être secouru mais l'autre, Christophe Didier (vingt-six ans), de Saint-Jean-de-Maurienne, n'a pas survécu.

Les stations des Alpes avaient signalé, dès vendredi 8 avril, le danger d'avalanches après des chutes importantes de neige survenues pendant la semaine. Le risque est également très élevé, pour la même raison, dans l'ouest de la chaîne des Pyrénées.

ESPACE

La Terre sous les radars de la «navette Endeavour»

La navette américaine *Endeavour* a été lancée, samedi 9 avril, à 13 h 5 (heure de Paris), de Cap Canaveral (Floride). Retardée deux fois en quarante-huit heures pour des raisons techniques puis météorologiques, cette mission (la soixante-deuxième d'une navette américaine) est presque exclusivement consacrée à la Terre, et à l'impact des activités humaines sur l'environnement. Pendant dix jours, les six membres d'équipage vont ausculter notre globe à l'aide du «laboratoire radar spatial», mis au point par la NASA et les agences spatiales allemande et italienne, pour un coût de 366 millions de dollars (2,1 milliards de francs). Grâce aux images de trois radars fonctionnant sur trois types de fréquence différents, complétées par des données recueillies au sol, les chercheurs espèrent «voir» des phénomènes géologiques, hydrologiques ou océanographiques indécelables par les moyens optiques les plus perfectionnés. Quelque quatre cents sites ont été retenus comme cibles. Le dépouillement des résultats exigera un an de travail. – *(AFP, UPI.)*

JOURNAL OFFICIEL

Est publiée au *Journal officiel* du 10 avril 1994 :

UNE CIRCULAIRE

– Du 24 janvier 1994 relative à la prévention des inondations et à la gestion des zones inondables.

de l'Académie nationale de médecine sur le sida

COMMENTAIRE

L'intimité violée

LE sida, sa réalité épidémiologique, les drames qu'il provoque et les fantasmes qu'il alimente conduiront-ils demain à une modification des règles qui définissent aujourd'hui le secret professionnel, clé de voûte de la pratique médicale dans les Etats *démocratiques*? En rendant public un rapport adopté à l'unanimité, dans l'intimité de leur compagnie, les membres de l'Académie nationale de médecine, et, au tout premier chef, le professeur Roger Henrion, ont voulu – au-delà de la provocation – exposer publiquement les termes d'un dilemme dont on ne peut pas, quelles que soient ses convictions, faire l'économie.

Lorsqu'il a connaissance de l'infection de l'un de ses patients par le virus du sida, un médecin peut-il, tranchant entre le code pénal et son code de déontologie, décider *«en son âme et conscience»* d'avertir le partenaire sexuel des risques auxquels il peut être exposé? S'il le fait, le médecin est aujourd'hui passible des peines prévues pour non-respect du secret professionnel (un an d'emprisonnement et *100 000 francs d'amende)*. Faut-il dès lors prévoir, pour le sida, une nouvelle exception à la règle du secret et autoriser les médecins, en dépassant le colloque singulier entre praticien et patient, à entrer dans l'intimité d'un couple?

Si l'on en croit de nombreux médecins, la diffusion croissante du virus et la psychologie particulière de certains séropositifs imposent aujourd'hui de répondre favorablement à une telle requête. Sans nier ou sous-estimer les difficultés auxquelles sont confrontés ces médecins on ne peut manquer de souligner la complexité des problèmes soulevés. Peut-on assimiler une relation sexuelle à un empoisonnement, une tentative d'empoisonnement, un crime? Peut-on évoquer ici un partage des responsabilités? Comment, d'autre part, situer dans un couple l'origine et la chronologie de la contamination?

Les données épidémiologiques sur la maladie et la fréquence de ce type de situation sont-elles en France si alarmantes qu'il faille dès aujourd'hui entrer dans un *processus qui, catégorisant une* nouvelle fois le sida, aurait un impact négatif du point de vue de l'intérêt général et de la santé publique? Modifier dès maintenant la règle du secret médical conduirait, paradoxalement, à déresponsabiliser les praticiens en leur permettant *de facto* de ne plus remplir le rôle qui doit être le leur face à un séropositif venu, en confiance, lui demander son aide. Devant certains cas particuliers de contamination sexuelle par «insouciance» ou perversité, des médecins estimeront peut-être indispensable d'enfreindre l'une des règles qui s'imposent à eux et de violer l'intimité d'un couple. On saura alors comment la justice tranchera.

JEAN-YVES NAU

▶ Les personnes intéressées par *les questions de droit soulevées* par l'épidémie de sida se reporteront avec intérêt à *Droit et sida, comparaison internationale*, un ouvrage rédigé sous la direction de Jacques Foyer et Lucette Khaït. Préface de Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale de recherche sur le sida. CNRS Editions, 482 p., 290 F.

IMMIGRATION

Menacés de reconduite à la frontière

Six passagers clandestins africains sont «enlevés» par un groupe de juristes

Six Africains, arrivés clandestinement à Dunkerque, lundi 4 avril, à bord d'un cargo, ont été soustraits à la surveillance dont ils faisaient l'objet par un groupe de militants des droits de l'homme, dimanche 10 avril dans la soirée, alors qu'ils étaient hébergés à la Maison des gens de mer, dans l'attente de leur reconduite à la frontière. Les auteurs de cette opération la justifient par l'illégalité de la procédure appliquée par l'administration à l'égard de huit passagers clandestins auxquels les autorités avaient refusé, pendant près d'une semaine, l'autorisation de débarquer et, pour certains, la possibilité de demander l'asile en France. Lundi en fin de matinée, le ministère de l'intérieur confirmait la disparition des clandestins, mais se refusait à tout commentaire.

DUNKERQUE

de nos envoyés spéciaux

C'est vers vingt-deux heures, dimanche 10 avril, qu'un groupe de militants d'associations de défense des droits de l'homme (Syndicat des avocats de France, CIMADE, Amnesty international) se sont présentés, d'après leur récit, à la Maison des gens de mer de Dunkerque où avaient été accueillis sept des huit passagers clandestins africains autorisés à débarquer du cargo *Altair* après près d'une semaine de négociations avec les autorités françaises.

Surveillés par des agents d'une société privée de gardiennage mais aussi, semble-t-il, par des fonctionnaires de la Police de l'air et des frontières, les clandestins n'auraient pas fait l'objet de l'ordonnance de maintien en «zone d'attente» prévue par la législation sur les étrangers. Leur «enlèvement», filmé par une caméra de France 3, n'aurait posé aucune difficulté en raison de *cette absence de mesure coercitive*. Les juristes qui composaient le «commando» affirment avoir emmené six des sept Africains, le septième ayant obtenu l'autorisation de déposer une demande d'asile. Plusieurs procédures judiciaires, dont une plainte pour «séquestration arbitraire» devraient être engagées.

L'affaire des clandestins de l'*Altair* commence à Dunkerque le lundi 4 avril, lorsque ce cargo de 2 800 tonnes, naviguant sous pavillon Antigua et Barbuda, mais propriété de l'armateur allemand Hermann Buss, accoste au port dans l'après-midi. Il a à son bord huit passagers clandestins, découverts au bout de deux jours de mer après le départ du port de Douala, au Cameroun, où, selon leur dire, ils avaient embarqué.

L'*Altair* a déjà eu à connaître d'une affaire de clandestins dans le passé. *Elle s'était soldée* notamment par le saccage d'une partie des cabines de l'équipage. Cette fois-ci, le capitaine, le commandant Roger Krafft, de nationalité allemande, ne veut pas vivre pareille mésaventure ni faire courir le moindre risque à ses huit hommes d'équipage, en majorité des Philippins.

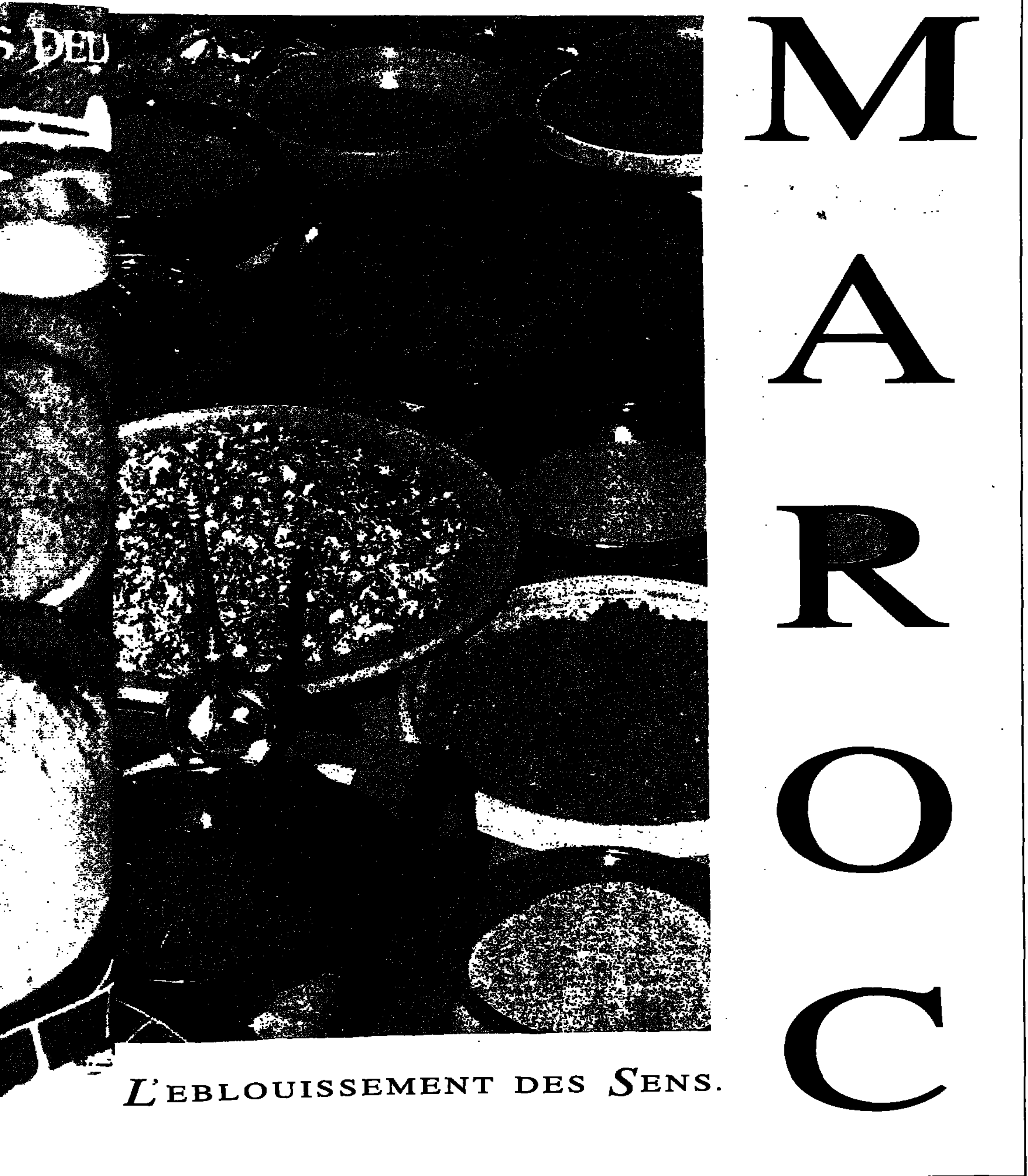
Il choisit de laisser les huit clandestins dans la cale en attendant la prochaine étape au Portugal, tout en partageant les vivres entre eux et ses marins. A Lisbonne, il ne trouve ni interlocuteur ni solution. L'*Altair* doit reprendre la mer avec ses clandestins, direction Dunkerque. Avant d'arriver au port, le capitaine fait connaître la situation par l'intermédiaire de son agent consignataire, mais aucune solution n'est trouvée à l'arrivée. Les huit passagers, qui se disent originaires de cinq pays différents (Liberia, Cameroun, Zaïre, Angola et Afrique du Sud), revendiquent l'asile politique. Mais, pour les autorités françaises, ils doivent demeurer à bord et repartir avec le bateau.

Le capitaine demande qu'un médecin soit présent au moment de l'accostage pour examiner l'un des clandestins. La police de l'air et des frontières le fait décommander, craignant une manœuvre, et fait appel à un membre de *SOS*-Médecins. Celui-ci refuse de monter à bord, l'équipage ne garantissant pas sa sécurité. C'est finalement le SMUR et les pompiers qui évacuent vers l'hôpital le clandestin malade pour qu'il puisse subir une appendicectomie. Deux jours plus tard, *les fonctionnaires de la PAF* veulent le ramener à bord, et il faut toute la détermination du capitaine pour qu'ils renoncent et acceptent de reconduire le malade à l'hôpital. Le même jour, l'administration fait savoir que les demandes d'asile politique ne sont pas prises en compte, sauf pour l'opéré, qui revendique la nationalité zaïroise.

Pas question que les clandestins mettent pied à terre, réaffirme le préfet du Nord, Mahdi Hacène. Pas question de repartir avec eux à bord, tant pour des raisons de sécurité qu'humanitaires, rétorque le *capitaine. Le représentant de* l'armateur maintient toujours sa demande de les autoriser à débarquer, lui-même se chargeant de les rapatrier dans leur pays d'origine.

Finalement, la préfecture accède à cette requête samedi en fin d'après-midi, après que deux clandestins eurent menacé de se suicider, l'un d'eux simulant une tentative de pendaison. Un important déploiement de forces de police et l'intervention des hommes du GIGN, descendus en rappel dans les cales, permettent alors le débarquement des clandestins. Ceux-ci sont hébergés *pour le* week-end à la Maison des gens de mer à Dunkerque, d'où ils devaient être transférés, lundi matin 11 avril, vers Paris, sous la responsabilité de l'armateur. C'est une société de gardiennage privée qui assurait leur surveillance et devait les conduire *vers* leurs ambassades respectives avant leur rapatriement, qui aurait dû suivre rapidement. L'*Altair*, lui, a appareillé samedi soir.

PHILIPPE BERNARD et JEAN-RENÉ LORE



Arrivé en Algérie le 24 mars

L'un des deux expulsés de Lyon a été réadmis en France

LYON

de notre bureau régional

En dépit du feuilleton judiciaire qui continue d'opposer les magistrats et les fonctionnaires du ministère de l'intérieur *(le Monde* du 8 avril) Abdel Hakim Youbi, dix-neuf ans, de nationalité algérienne, est revenu, samedi 8 avril, en début d'après-midi, à Lyon où réside sa famille. Deux heures plus tôt, il avait pu quitter Constantine, à bord d'un vol régulier d'Air Algérie, porteur d'un billet payé par des parents et des amis. Au même titre que Mouloud Madaci, dix-huit ans, dont le retour était attendu dans la journée de lundi 11 avril, il avait été expulsé, le 24 mars, par le ministère de l'intérieur qui invoquait l'«urgence absolue». Les deux jeunes gens avaient été interpellés lors des manifestations lyonnaises du 21 mars contre le contrat d'insertion professionnelle.

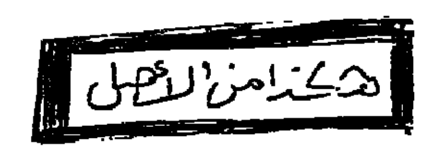
Selon ses premières déclarations faites samedi dans les locaux lyonnais de la CIMADE (service œcuménique d'entraide), le jeune homme ne songe maintenant qu'à entreprendre l'apprentissage du métier de plombier, pour lequel il attend un «contrat de qualification». Il était entré en France en 1989, en vertu de la procédure du regroupement familial dont a bénéficié son père, un ouvrier métallurgiste maintenant âgé de cinquante-neuf ans, installé en France depuis 1955.

Deux semaines ont passé depuis son expulsion et son arrivée à Alger. Dans la capitale puis à Sétif, dont il est natif, il a pu vivre avec l'aide matérielle de sa famille et des militants de l'Observatoire algérien des droits de l'homme, qui lui ont procuré des vêtements et de l'argent pour se nourrir et téléphoner en France.

Le 18 avril, Abdel Hakim Youbi devra comparaître devant le tribunal correctionnel de Lyon, pour les faits décrits dans le procès-verbal de l'officier de paix Christian Serra, qui l'accuse d'avoir jeté des pierres sur la police, place des *Jacobins, le 21 mars, vers 16 h 30*, en compagnie de Farid Issolah et de Stéphane Verdier, tous deux de nationalité française.

Jusqu'en fin de matinée, samedi, les militants de la CIMADE pensaient que le jeune homme n'était pas monté dans l'avion. A Lyon, la préfecture du Rhône indiquait encore, la veille, que les autorités algériennes retenaient les deux jeunes gens, en raison du défaut de passeport du jeune Mouloud Madaci et de la situation irrégulière d'Abdel Hakim Youbi au regard de ses obligations militaires, assertion *démentie immédiatement par le* consulat d'Algérie à Lyon. Lundi matin, le passeport de Mouloud Madaci était en cours de confection, à Constantine, selon une procédure accélérée.

GÉRARD BUÉTAS



SPORTS

FOOTBALL

Le Nigéria, champion d'Afrique des nations

Patrimoine africain

Le Nigéria a gagné la XIXe Coupe d'Afrique des nations de football (CAN), dimanche 10 avril à Tunis, en battant en finale la Zambie 2-1. Emmanuel Amunike a inscrit les buts nigérians (5e et 47e minute) après que Elija Litana eut ouvert le score pour la Zambie (3e). Pour la troisième place, la Côte-d'Ivoire a dominé le Mali (3-1).

TUNIS

de notre envoyé spécial

« My football is rich ». Avec cette finale aux accents anglophones, l'Afrique clame sa prospérité. Le sacre du Nigéria est la confirmation que cet immense pays abrite le plus prodigieux gisement du football mondial. Depuis leur premier titre de champions d'Afrique en 1980, les « Super Eagles » ont disputé trois finales (1984, 1988, 1990) et terminé à la troisième place en 1992. Cette permanence au plus haut niveau s'explique par l'effectif dans lequel peut puiser sans retenue Clemens Westerhof, le Néerlandais qui les entraîne depuis cinq ans.

La qualité du football nigérian se lit sur le terrain, mais aussi sur le banc des remplaçants, l'un des mieux fréquentés du monde. Ainsi, Emmanuel Amunike, auteur des deux buts de son équipe en finale, ne l'avait presque pas quitté depuis le début du tournoi. Et Victor Ikpeba, le talentueux attaquant de l'AS Monaco, ne figurait même pas sur la feuille de match... Le jeu du Nigéria, un alliage réussi de technique africaine et de réalisme britannique, qui submerge l'adversaire par vagues incessantes, est servi par une pléiade de joueurs confirmés que l'on retrouvera, en vedette américaine, à la World Cup 94 cet été.

Toutefois, dimanche, la suprématie des Yekini, Keshi, Hokocha, Siasia, Amokachi et autre Iroha, a été contestée jusqu'à la dernière minute par une équipe zambienne sans complexe. La présence de ce petit pays en finale est un autre signe de l'insolente vitalité du football en Afrique. Il y a moins d'un an, le 27 avril 1993, les dix-huit joueurs de la sélection nationale zambienne périssaient dans un accident d'avion au large de Libreville, au Gabon. Un tel drame aurait durablement sinistré plus d'une fédération. Autour des trois professionnels qui n'étaient pas, ce jour-là, à bord de l'appareil, les responsables zambiens ont aussitôt rebâti une nouvelle équipe, à base de jeunes talents locaux.

Grâce à la solidarité internationale, la Zambie a bénéficié de stages de préparation au Danemark, en France et aux Pays-Bas. Les Britanniques ont envoyé le technicien écossais Ian Porterfield épauler l'ancienne gloire zambienne Freddie Mwila, rappelé en toute hâte du Zimbabwe où il était entraîneur national. Ainsi aidés, les anonymes remplaçants faillirent se qualifier pour la phase finale de la Coupe du monde, ne s'inclinant qu'au dernier match face au Maroc (0-1). Et la médaille de vice-champion d'Afrique, dédiée par la délégation zambienne *« aux chers disparus »*, ne relève pas du miracle. Les footballeurs zambiens étaient parvenus en finale sans encaisser le moindre but.

De longue date, cette abondance de biens suscite la convoitise des clubs européens. A Tunis, comme pour les précédentes éditions de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), on a traité des affaires en coulisse. C'est ainsi que le phénoménal avant-centre nigérian, Rashidi Yekini, meilleur buteur du tournoi, devrait quitter Setubal (Portugal) pour finir sa carrière dans un club français. Mais les opérations les plus juteuses se font ailleurs, dans les compétitions de jeunes. C'est là, désormais, que les recruteurs font leur marché, souvent pour une bouchée de pain. *« Dans les championnats du monde cadets et juniors, il y a des gens dans les gradins qui vont voir en catimini les pauvres petits, leur promettent monts et merveilles, obtiennent leur signature, puis vont les vendre à de grands clubs*, explique Issa Hayatou, président de la Confédération africaine de football (CAF). *Arracher ces adolescents d'une manière brutale à leur milieu naturel peut être préjudiciable à leur évolution. »*

Victor Ikpeba a été recruté dans ces conditions au Mondial cadets de 1989, disputé en Écosse. *« J'avais seize ans*, se souvient-il, *je n'y connaissais rien, j'ai signé en secret. J'ai eu de la chance, car, à mon arrivée en Belgique, j'ai vécu dans une famille très accueillante, et mon manager m'a beaucoup aidé. »* C'est au moment de son passage du RC Liège à l'AS Monaco que Victor s'est aperçu des clauses défavorables de son contrat : *« Je n'ai pas touché 10 % de mon transfert »*, regrette-t-il. La prochaine fois, il aura un avocat, et les imprésarios qui ont voulu l'« approcher » au cours de cette CAN en ont été pour leurs frais : *« Je ne suis plus un bébé »*.

Une limite d'âge aux transferts ?

D'autres ont eu moins de chance que lui. *« De nombreux jeunes, pourtant très doués, ont échoué en Europe car, en dehors du terrain, ils étaient livrés à eux-mêmes*, explique Mamadou Keita, l'entraîneur du Mali. *Dans les centres de formation européens, seul compte le football. Les clubs n'ont pas le temps de prendre en compte la sensibilité du joueur africain. Or celui-ci a besoin d'un environnement familial pour s'épanouir »*. Beaucoup plus virulent, Abedi Pelé dénonçait récemment, dans le mensuel *Afrique Football*, le *« scandale »* des transferts sauvages : *« Au Ghana, des gens véreux et sans vergogne parviennent à vendre des joueurs de treize, quatorze et quinze ans. Comment appelez-vous ça ? »*

Toute l'Afrique du football raconte l'aventure de ces petits Sierra-Léonais qu'un imprésario belge hébergeait dans son garage, le temps de leur trouver un club. La CAF s'est récemment émue du sort de trois Ghanéens, recrutés à l'issue du championnat du monde cadets, à Montecatini en 1991, qui se morfondent sans jouer au Torino. *« Nous avons une responsabilité lorsque des enfants mineurs partent ainsi*, reconnaît Karamoko Coulibaly, ministre de la jeunesse et des sports malien. *Il faudrait au minimum que le pays d'origine, par le biais de la fédération, ait un droit de regard sur la moralité de ces transferts. »* Actuellement, tout le monde est devant le fait accompli. Le club d'origine est certes dédommagé, mais la fédération n'est prévenue qu'après la signature du contrat, explique Mamadou Keita : *« Parfois, par un simple coup de téléphone depuis l'aéroport. C'est presque du kidnapping. »*

Ceux qui crient au pillage du patrimoine s'indignent moins des pratiques des recruteurs que du laxisme des fédérations nationales. *« Les managers sont faits pour gagner de l'argent*, dit avec un solide bon sens Victor Ikpeba. *Il faudrait simplement que nos fédérations nous aident. »* A défaut de pouvoir imposer aux différents pays des procédures pour contrôler le marché anarchique des jeunes joueurs, la CAF envisage sérieusement de *« fixer une limite d'âge aux transferts »*. M. Hayatou reconnaît qu'il n'y a pas encore unanimité, mais le projet interdisant de transférer les moins de seize ans devrait *« aboutir incessamment »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET

Eric Cantona joueur de l'année en Angleterre

Le Français Eric Cantona est devenu, dimanche 10 avril, le premier footballeur d'Europe continentale à être sacré « joueur de l'année » en Angleterre par l'Association des joueurs professionnels. Le milieu de terrain de Manchester United, qui évolue en Angleterre depuis 1992 après avoir claqué la porte du championnat français, a devancé les attaquants anglais Peter Beardsley (Newcastle United) et Alan Shearer (Blackburn Rovers), après un vote effectué par tous les joueurs professionnels du pays.

Double champion d'Angleterre avec Leeds United en 1992 puis Manchester United en 1993, Eric Cantona, âgé de vingt-sept ans, est encore en course pour le titre de champion et la Cup cette année. Il est le meilleur buteur de son club cette saison avec 20 buts, dont 15 en championnat. La récente double exclusion du terrain de Cantona, suspendu actuellement pour cinq matches, aurait pu influencer négativement les votants. Mais le scrutin a été clos fin février, avant les difficultés du Français avec l'arbitrage.

GOLF

Josie-Maria Olazabal remporte les Masters d'Augusta

Une veste verte pour l'hidalgo

Vainqueur, dimanche 10 avril, des Masters de golf d'Augusta (Georgie), Jose-Maria Olazabal a décroché son premier titre comptant pour le Grand Chelem de golf. L'Espagnol s'est imposé de deux coups devant l'Américain Tom Lehman. Deuxième en 1991, Olazabal a rendu, au quatrième tour, une carte de 69 pour un total de 279 coups, soit 9 sous le par.

Pour la veste verte que revêt le vainqueur des Masters, première épreuve du Grand Chelem (1), disputée sur le parcours d'Augusta, s'affrontent chaque année, depuis 1934, à quelques exceptions près, les meilleurs golfeurs de la planète. Il y a ceux qui l'ont portée un jour et qu'obsède l'idée de revivre ces quelques minutes d'intense bonheur. Et il y a ceux qui en rêvent. Même les cousus d'or (tel l'Américain Tom Kite dont chaque swing résonne comme un tiroir-caisse) ou caparaçonnés de titres (ainsi l'Australien Greg Norman, redevenu numéro un mondial), aimeraient tant accrocher dans leur armoire à trophées l'habit vert sans lequel un champion ne peut prétendre entrer dans la légende du golf.

Pour y parvenir, il doit apprivoiser un parcours manucuré qui cache bien son jeu : ses trous de cartes postales dont les greens, cernés de vastes bunkers de sable blanc, s'inscrivent, artistiquement, dans un écrin d'azalées et de rhododendrons ; ses ponts de pierre dont les arches se reflètent dans l'eau qui serpente le long des fairways, dans le gazouillis des oiseaux. Apparences trompeuses. Chaque année, au printemps, sous l'œil d'une foule décontractée et bon enfant, on joue ici, quatre jours durant, *Meurtre dans un jardin anglais*. Avec, dans le rôle du meurtrier, un parcours assassin, à l'image de ces trois trous, le 11, le 12 et le 13, joliment baptisés l'« Amen Corner ». Des trous dont les drapeaux, sadiquement plantés sur les pentes diaboliques de greens lisses comme des miroirs, poussent les joueurs à la faute, sans épargner les plus grands, victimes de scores que l'on croyait réservés au commun des mortels.

Un décor de tragédie antique où, à l'heure du dénouement, chaque trou cache, derrière un nom de fleur (magnolia, jasmin, camélia, campanule, azalée) une roche Tarpéienne. Un labyrinthe virgilien qui, trois jours durant, soumet le gotha du golf à une implacable sélection (2). Reléguant au rang de simples figurants des joueurs nommés Ballesteros, Langer, Faldo, Woosnam et Lyle. Et réduisant à une poignée ceux qui, au départ de la ronde finale, peuvent encore prétendre à la victoire.

Ce dimanche à Augusta, ils sont quatre à marcher vers la légende. Pour Tom Lehamn, qui se retrouve en position de leader à l'issue du troisième tour, la place est, comme de coutume, inconfortable. Le jeune outsider américain est contraint de jouer avec, dans les reins, l'épée d'un José-Maria Olazabal qui le talonne à 1 tout petit point. Cet hidalgo de vingt-huit ans à la triste figure est suivi de près par Larry Mize, l'enfant du pays, et pas Tom Kite, un golden boy forcément motivé par les quelque 300 000 dollars promis au vainqueur.

Une fois franchi l'« Amen Corner » où, au 13, Olazabal jouera les magiciens pour ramener, dans le droit chemin, une balle égarée sous les pins, la lutte se résumera à un mano a mano entre Lehman et l'Espagnol qui, depuis le douzième trou, a pris, avec un coup d'avance, la direction des opérations. On croit même l'affaire entendue lorsqu'au 15 ce dernier tire de sa cape un *eagle* (3 coups pour boucler 1 par 5), exploit que Lehman rate d'un cheveux avant de s'agenouiller sur le green, tel un taureau blessé. Ce qui n'empêchera pas l'Américain d'aborder l'ultime trou avec un seul coup de retard sur un Espagnol dont le bras se met à trembler, son fer 7 qui expédie la balle blanche à gauche du green. Le destin en décidera autrement. Ce dimanche, à Augusta, Lehman était plus mortel qu'Olazabal. Un dernier putt. Un poing qui se lève. Un grand d'Espagne troquait son habit de lumière pour une veste verte et entrait dans la légende.

PATRICK FRANCÈS

(1) Avec l'Open américain, l'Open britannique et l'US PGA.

(2) Sur les 85 golfeurs en lice (58 Américains et 27 étrangers), seuls participent aux deux derniers tours, les 44 meilleurs scores et tout joueur pointant à dix coups du leader.

CYCLISME

Paris-Roubaix

L'odyssée d'Andreï Tchmil

Le Russe Andreï Tchmil s'est imposé, dimanche 10 avril, dans la quatre-vingt-douzième édition de Paris-Roubaix qui s'est disputée dans des conditions dignes de sa légende, sous la neige et la pluie. Echappé à soixante kilomètres de l'arrivée, Tchmil, premier coureur de l'ancienne Union soviétique à gagner une classique, a devancé, de plus d'une minute les Italiens Fabio Baldato et Franco Ballerini. Gilbert Duclos-Lassalle, vainqueur en 1992 et 1993, a fini septième. Tchmil prend la tête du classement général de la Coupe du monde 1994, dont Paris-Roubaix est la troisième épreuve.

ROUBAIX

de notre envoyée spéciale

Il faudrait se souvenir de tout. De ces premiers kilomètres courus sous la neige : ce Paris-Roubaix serait fidèle à sa légende, une course cyclothymique comme les éléments et le sort. Se souvenir des visages des coureurs, leur souffrance peu à peu pétrie par la glaise. Se souvenir de ces chutes collectives traditionnelles que l'on salue avec des frissons presque indécents, ainsi sur les pavés luisants de la trouée d'Arenberg. Et cette image, cette roue voilée brandie au-dessus de la marée humaine, celle de Gilbert Duclos-Lassalle. Le double vainqueur de l'épreuve en 1992 et 1993 subissait sa première avanie et ne réaliserait pas le triplé.

Se souvenir de l'échappée solitaire d'Andreï Tchmil, à soixante kilomètres de l'arrivée. Cette course folle, le Russe n'a voulu la partager avec personne. Poursuivi par on ne sait quel démon, il a déboulé seul sur le vélodrome de Roubaix, dans la coutumière clameur. Il était vainqueur de tous les pièges, de tous les adversaires.

Lui, se souviendra de tout : de ces infernales portions dont il est, à chaque fois sorti indemne ; du bon coup de rein au bon moment et cette fuite en avant dont il savoure l'insolence, partir si loin de l'arrivée, à la merci d'une chute, d'un coup de pompe. Il avoue que son audace lui a fait un peu peur. Il déclare : *« Il n'y a que les grands champions qui remportent Paris-Roubaix »*. Il y signe la première grande victoire de sa carrière. Un simple regard le dit soulagé. Il a trente et un ans, une drôle de frimousse taillée à la serpe, burinée par les embruns du voyage.

La vie d'Andreï Tchmil ressemble à un Paris-Roubaix, comme la course, une sorte de parcours initiatique capricieux. Avant de sauter sur les pavés, il a sauté les frontières, vécu quelques vies, sans doute quelques morts. On le dit Moldave, il rétorque : *« Je suis Russe, j'ai un passeport russe »*. Né à Khabarovsk, non loin de la frontière chinoise, il a passé son enfance en Moldavie. C'est là qu'il a découvert le vélo, à six ans, qu'il est entré dans son premier club. Ainsi court-il sous les couleurs de cette ancienne république soviétique lors des championnats du monde.

Andreï Tchmil appartient à la première vague des coureurs de l'Est, venus chercher fortune de l'autre côté du mur à la fin des années 80. Comme tous ses camarades, Abdoujaparov ou Konishev, il a fait de son existence une vie sans racines et parle une poignée de langues : *« Ce n'est pas moi qui ait quitté mon pays*, dit-il, *c'est mon gouvernement qui l'a voulu »*. En 1989, il rejoint l'équipe italienne Alfa-Lum destinée à révéler des cyclistes de l'Est.

Sur les bords du lac de Garde et dans les classiques, Tchmil fera un bon lieutenant en accrochant parfois quelques petites courses à son palmarès. Pour cette fidélité, il est chargé, en 1992, par une autre formation italienne, d'épauler Johan Museeuw. Tchmil se rebelle. Il a progressé, faisant valoir un style de rouleur peu académique mais redoutablement efficace. Lui, c'est un teigneux, celui des accélérations saccadées, usant les jarrets et le moral de ses adversaires.

Numéros d'équilibriste

En 1993, il termine sixième des championnats du monde devant le Belge qui ne lui pardonnera pas d'avoir désobéi à ses ordres. Les deux hommes ne se parlent plus, sinon avec des mots acerbes par journalistes interposées. Andreï Tchmil s'est exilé en Belgique. Depuis trois mois, il vit à Roubaix. De la course, il ne connaissait que les soixante derniers kilomètres, ceux où il est venu cueillir sa victoire, dimanche. Dans les bourbiers, il a appris que funambule voulait dire cette façon d'apprivoiser les pavés en se juchant tantôt au sommet de la route, tantôt sur les bas-côtés sans être « déquillé » par une aspérité ou une flaque d'eau. Depuis quelques semaines, il avait habitué le peloton à ces numéros d'équilibriste en terminant troisième du Tour des Flandres, quatrième de Gand-Wevelgem. A trente et un ans, il a juré que son odyssée au royaume des classiques, ne faisait que commencer, juré qu'il serait tout, sauf un souvenir fugace.

BÉNÉDICTE MATHIEU

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France
(quarts de finale aller)

*Limoges b. Gravelines	78-56
*Pau-Orthez b. Lyon	89-84
*Cholet b. Racing-PSG	97-91
*Antibes b. Villeurbanne	101-85

Les matches retour seront disputés le 12 avril, les éventuelles rencontres d'appui e 16 avril.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Trente-quatrième journée)

Nantes b. *Martigues	2-1
*Lens b. Toulouse	4-0
*Cannes b. Le Havre	1-0
*Auxerre b. Saint-Etienne	3-0
*Lyon b. Bordeaux	4-2
*Caen b. Marseille	1-0
Lille b. *Angers	2-1
Strasbourg b. *Sochaux	3-1
*Metz et Montpellier	1-1
*Paris-SG-Monaco, le 17 avril	

Classement : 1. Paris-SG, 50 pts ; 2. Marseille, 45 ; 3. Auxerre, 42 ; 4. Nantes et Bordeaux, 41 ; 6. Cannes, 39 ; 7. Montpellier, 38 ; 8. Lens et Lyon, 37 ; 10. Monaco et Saint-Etienne, 35 ; 12. Strasbourg, 33 ; 13. Metz et Sochaux, 30 ; 15. Lille et Caen, 29 ; 17. Le Havre, 28 ; 18. Martigues, 23 ; 19. Toulouse, 20 ; 20. Angers, 18.

Deuxième division
(Trente-cinquième journée)

Rennes b. *Beauvais	2-0
*Charleville b. Valence	1-0
Niort b. *Laval	1-0
*Saint-Brieuc b. Mulhouse	2-0
*Gueugnon et Valenciennes	0-0
*Dunkerque b. Nîmes	2-0
*Nancy b. Rouen	3-0
Sedan b. *Bastia	1-0
*Bourges et Nice	2-2
*Red Star et Le Mans	1-1
*Alès b. Istres	3-0

Classement : 1. Rennes, 47 pts ; 2. Nice, 44 ; 3. Bastia, 43 ; 4. Nîmes, 40 ; 5. Red Star, 39 ; 6. Nancy et Saint-Brieuc, 38.

HOCKEY SUR GLACE

Rouen champion

Pour la troisième année consécutive, les Dragons de Rouen se sont assurés le titre national en battant Chamonix (10-2), samedi 9 avril à Rouen en finale retour. Au match aller, les Rouennais s'étaient déjà imposés (5-1).

RUGBY

Championnat de France
phase qualificative
(troisième journée)

Poule A

*Stade Toulousain b. Bègles-Bordeaux	30-6
*Colomiers b. Narbonne	12-11

Classement : 1. Stade Toulousain et Narbonne, 7 pts ; 3. Bègles-Bordeaux et Colomiers, 5.

Poule B

*Agen b. Auch	19-3
*Bayonne b. Toulon	12-7

Classement : 1. Toulon et Agen, 7 pts ; 3. Auch et Bayonne, 5.

Poule C

*Racing CF b. Biarritz	25-11
*Grenoble b. Montferrand	23-9

Classement : 1. Grenoble et Montferrand, 7 pts ; 3. Racing CF et Biarritz, 5.

Poule D

*Castres b. Perpignan	14-12
*Bourgoin b. Dax	28-12

Classement : 1. Bourgoin et Dax, 7 pts ; 3. Perpignan et Castres, 5.

TENNIS

Tournoi ATP de Tokyo

Vainqueur, dimanche 10 avril, du tournoi de Tokyo en battant son compatriote Michael Chang en finale (6-4, 6-2), l'Américain Pete Sampras, numéro un mondial, demeure invaincu depuis le début de l'année.

N'ayez plus peur du futur, le micro-ordinateur le plus puissant du monde est un Macintosh*.

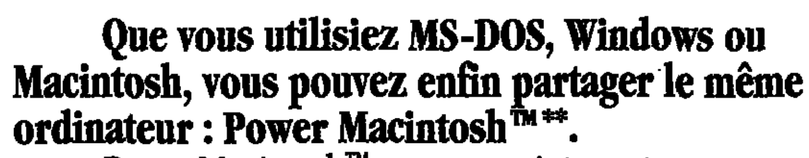
Power Macintosh™ : aujourd'hui, la technologie RISC est accessible à tous.

Tout simplement grâce au nouveau microprocesseur PowerPC 601.

Issu d'une collaboration développée depuis 3 ans par Apple, IBM et Motorola, il est le premier né d'une nouvelle famille de puces à très haute performance.

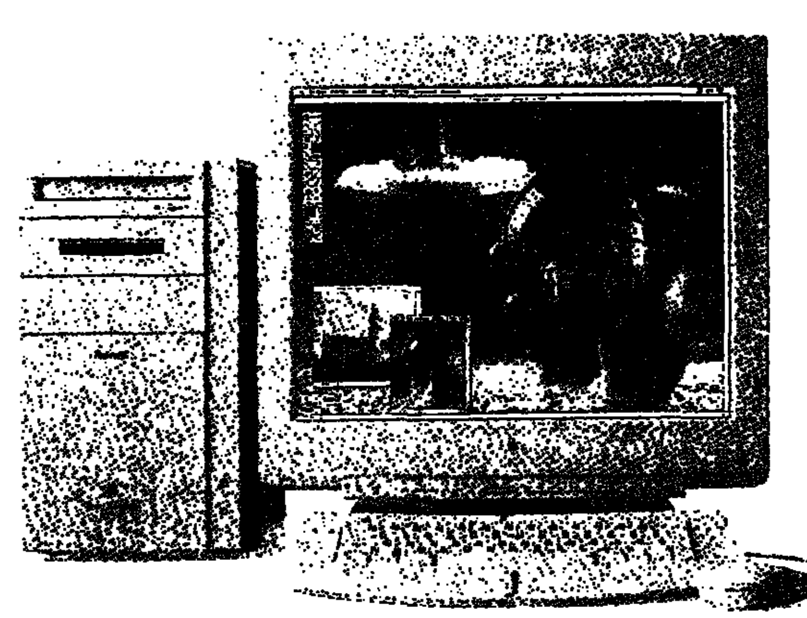
Aujourd'hui, cette puce apporte les performances de la technologie RISC au monde de la micro-informatique. Ainsi, avec de nouvelles applications optimisées, Power Macintosh™ offre des performances en moyenne de 2 à 4 fois supérieures à celles obtenues sur les plus rapides des Macintosh existants (Macintosh Quadra 950).

Autre innovation : Power Macintosh™ intègre en standard la plupart des technologies audio-vidéo (le son stéréo 16 bits de qualité CD et l'architecture Géoport dédiée aux télécommunications).



Que vous utilisiez MS-DOS, Windows ou Macintosh, vous pouvez enfin partager le même ordinateur : Power Macintosh™.**

Power Macintosh™ permet maintenant de passer de MS-DOS à Windows et à Macintosh**.



*Power Macintosh 8100/80*****

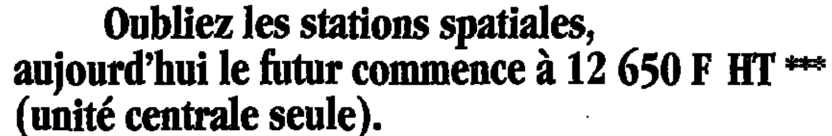
Partager des informations et des fichiers devient excessivement simple dans de nombreux cas, il vous suffit de copier et de coller. Vous ne changez rien à vos habitudes de travail.

Car le logiciel SoftWindows associé à la puissance de Power Macintosh™ vous permet d'exécuter plus vite que jamais sur Macintosh la plupart des applications Windows et MS-DOS**.

Bénéficiant de la simplicité d'utilisation du système 7, Power Macintosh est facile à configurer, à exploiter et toujours aussi convivial.

Bien entendu, la plupart des applications Macintosh actuelles fonctionnent sur Power Macintosh™ (Claris Works™, Microsoft Excel, QuarkXPress, Aldus Persuasion, pour n'en citer que certaines).

Enfin, en consultant le 3615 Apple, vous connaîtrez la liste des Macintosh déjà existants qui pourront évoluer vers la technologie Power Macintosh™ avec les kits d'évolution ou la carte processeur PowerPC.



Oubliez les stations spatiales, aujourd'hui le futur commence à 12 650 F HT * (unité centrale seule).**

En soi le prix de Power Macintosh™ est aussi une innovation.

Ajoutez à cela toutes ses fonctions standard : le réseau Ethernet, l'architecture Géoport, le logiciel intégré de partage de fichiers, le son stéréo qualité CD, le support vidéo couleur 16 bits sur le moniteur 14 pouces Apple, etc.

Vous avez le choix entre 3 modèles : Power Macintosh™ 6100/60, Power Macintosh™ 7100/66 et Power Macintosh™ 8100/80.

Pour recevoir plus d'informations ou connaître l'adresse de votre revendeur Apple téléphonez au 69 86 32 10 ou tapez 3615 Apple (1,27 F/mn).



Power Macintosh™ est là. Apple

* Parmi les micro-ordinateurs dont le prix généralement constaté est inférieur à 50 000 F HT pour l'unité centrale seule, n'utilisant pas un système d'exploitation principalement orienté vers les stations de travail ou les serveurs. Il s'agit du Power Macintosh 8100/80 utilisant le processeur Power PC 601 fréquencé à 80 Mhz. Puissance exprimée en SpecMark 92 pour les calculs en entier et en virgules flottantes. ** A condition d'utiliser SoftWindows, logiciel qui est livré en standard sur certaines configurations. L'utilisation de ce logiciel requiert un Power Macintosh™ équipé d'au moins 16 Mo de mémoire vive. *** Prix indicatif, soit un prix TTC de 15 003 F chez les revendeurs Apple ; Prix valable exclusivement pour l'unité centrale Power Macintosh™ 6100/60 8 Mo. Apple rappelle que tous ses revendeurs sont indépendants et restent libres de leur politique tarifaire et notamment des prix de vente qu'ils pratiquent. **** Les périphériques présentés sont vendus séparément. Apple, le logo Apple, Macintosh, Macintosh Quadra, Power Macintosh™, Système 7, PlainTalk et QuickTime sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc. PowerPC, le logo PowerPC, utilisés sous licence et IBM sont des marques déposées de International Business Machines Corp. Motorola est une marque déposée de Motorola. Microsoft Windows, MS-DOS et Microsoft Excel sont des marques déposées de Microsoft Corporation. Persuasion est une marque déposée d'Aldus. QuarkXPress est une marque déposée de Quark, Inc. ClarisWorks est une marque déposée de Claris Corporation. SoftWindows est une marque de fabrique d'Insignia Solutions, Inc. utilisée sous licence.

CLM/BBDO

MUSIQUES

JAC BERROCAL ET MAX ROACH, à Banlieues bleues

Les concerts de jazz ont-ils une histoire ?

On disputait encore, il n'y a pas si longtemps, du nom de concert pour un concert de jazz. Le mot semble trop classique. Qu'est-ce qu'un concert de jazz ? Toute une histoire, une histoire de jazz qui, dans le meilleur des cas, comme au Blanc-Mesnil, en clôture de Banlieues bleues, raconte des histoires, et au passage celle du festival.

A force de prudence, de précautions oratoires, de restrictions budgétaires, de temporisations, le Festival de Paris a fini par se couper de son principal commanditaire. On murmure que la Ville de Paris ne le renouvellera pas. On n'en croit rien. A force d'idées, d'innovations, d'audaces et d'imprudences incalculées, le festival de « Banlieues bleues » (un mois par an en Seine-Saint-Denis – *voir encadré*) a inventé un public, l'a fixé, formé et accru. Donc, excellent signe social, la morale du risque intellectuel l'emporte. Cette morale n'a rien à voir avec l'intrépide cynisme des années 80 : elle en est l'envers.



GUY LE QUERREC, MAGNUM PHOTOS

Max Roach

Quinze ans à dire « vantez de la soupe ou alors limitez la casse », tandis que Banlieues bleues fait salle comble avec d'improbables programmes. Le dernier par exemple. Il a fait trembler jusqu'au bout son auteur, Jacques Pornon. Si Banlieues bleues, Mulhouse, Assier, Uzeste, La Seyne-sur-Mer et quelques autres n'avaient pas des auteurs, on n'en parlerait même pas. Première partie au Blanc-Mesnil (soir d'avril, trombes d'eau, sorties lointaines) dans une belle salle archicomble, Jac Berrocal « Serenity » : un quartet atypique, jouant comme son leader à fleur d'émotion, à fleur de peau, entrant en scène pour tout oublier, tout, les jours de répétition, les années d'expérience, des décennies de musique, et pour se jeter à corps perdu dans une idée perdue et dispendieuse de la musique.

Jac Berrocal (trompette et voix) a des airs de Vince Taylor et de vieille toquée sublime. Jacques Thollot, batteur somptueux aux superbes chutes de tension, trône derrière lui sur un piédestal sans excès de pouvoir. Son instrument, on en reparlera, est une des plus belles sculptures qu'on puisse voir actuellement, il l'installe amoureusement pendant des heures, attentif à ce que chaque pied de caisse ou de cymbale soit accordé.

Côté jardin, Rosine Feferman, trop en retrait de tous les points de vue, relaie à la contrebasse une sorte de ludion idéal et terrible, Didier Petit (violoncelle traité avec pas mal de légèreté et de violence), c'est la section des cordes. L'ensemble ? Le risque d'une idée, le risque d'un jeu et d'une folie, un spectacle pas trop bien éclairé, le son parfois désuni, avec des instants d'extrême tension et des baisses comme il arrive dans un moment d'amour non trafiqué, avec des pointes (*Café Slavia*, *Lonely Woman*) et des tunnels où la musique se cherche à découvert, avec un goût du jeu, du geste et de l'ampleur lyrique qui peut aller aussi loin que possible, avec de quoi emballer de jeunes gaillards qui ne savaient rien de Berrocal, de son goût du rock, d'Iggy Pop, de Nirvana, de Lou Reed et d'Ornette Coleman...

Rien de Thollot, poète jusqu'au bout, imaginaire compagnon de Dolphy avec qui il a réellement joué, personnage lumineux, pas si loin au fond de Max Roach... Bref, un concert agaçant et bouleversant, magnifique – tour à tour ou ensemble – et qui laisse la scène comme un champ de bataille après l'orage.

Ça, c'est vraiment l'histoire de Banlieues bleues. Sur les traces de la *« serenity »* berrocalienne, déboule, soie noire et tempes argentées, le seigneur des tambours, l'ange tutélaire de Parker et de Miles Davis, un des maîtres absolus de l'histoire du jazz qui a déjà ponctué ce festival d'un dialogue mémorable avec Dizzy Gillespie, ni héros ni héroïnomane, intellectuel de devoir et de grâce, Monsieur Max Roach, soixante-dix ans bientôt, l'air d'un grand prince et un art des tambours qui sera perdu avec lui, il faut se le dire. Sa batterie est réduite comme ses gestes et son groupe.

Neuf pièces en solo, dont l'impensable *The Drums Also Waltz* (« les tambours peuvent aussi valser »). Neuf solos, neuf sublimes miniatures qui sont très exactement le contraire de l'idée abrutissante du solo de batterie. Neuf pièces fines, swingantes, savantes, élégantes, qui mériteraient que Max Roach les jouât devant la planète entière et devant les mondes habités.

Après quoi, visite rappelée et sur-rappelée en quartet de ce que la musique afro-américaine a pu produire de plus distingué : Cecil Bridgewater (trompette), Odeon Pope au ténor, Tyrone Brown, chapeau de feutre noir et corpulence style bayou, à la contrebasse électrique (sorte de violoncelle anorexique qui serait réduit à son manche et à l'électronique) tous les quatre sur la même ligne – étrange composition pour un quatuor – vêtus de linge noir, superbement éclairés, le son calculé au microdécibel, on eût pu en demander pendant des heures. Ce que fit d'ailleurs un infatigable public de découvreurs diplômés par onze ans de « Banlieues bleues ».

Qu'est-ce ce qu'un concert de jazz ? Cela, cette conjonction, ce croisement de bonheurs subtils ou éclatants, Berrocal et Roach en quartet sous la pluie du Blanc-Mesnil, l'approximation consentie et la rigueur voulue, le poète et le prince à la tour abolie, pour mille plaisirs que Paris, sauf en club, ne sait plus proposer.

FRANCIS MARMANDE

La consécration du public

Sur le grand écran de la Maison de la culture de Bobigny, les photographies de Guy Le Querrec se succèdent, à la fois indépendantes et complémentaires du jeu de Michel Portal, Louis Sclavis, Henri Texier et Jean-Pierre Drouet. Déjà présenté à Arles en juillet 1993, le spectacle « Jazz comme une image » a trouvé, le 3 mars, pour l'ouverture de Banlieues bleues, festival de jazz de la Seine-Saint-Denis, toute son intensité et sa portée. A la fois histoire des précédents festivals – dix années d'images sur scène et dans les coulisses – et préprogramme d'une onzième édition qui en portera les traces jusqu'au 9 avril. Au Blanc-Mesnil, les plans fixes de Jac Berrocal, trompette levée et de Max Roach, baguettes croisées, sont encore en mémoire.

Entre ces deux bornes, des percussions (en force cette année), des musiciens régulièrement marqués par le free-jazz, quelques expérimentations électriques, des quasi-classiques comme Carla Bley, Michel Petrucciani, Randy Weston ou B. B. King... En cinq semaines, avec un budget de 9,2 millions de francs (en baisse depuis 1992) et une implantation éclatée dans quatorze villes du département, Banlieues bleues a rencontré un succès que ses organisateurs n'auraient osé imaginer dans une conjoncture économique qui a fragilisé nombre de structures festivalières : les salles ont affiché des taux de fréquentation variant entre 80 et 90 % de leurs capacités d'accueil.

Les salles pleines concordent avec les ambitions musicales. Ainsi, dans le très spacieux Espace 1789 de Saint-Ouen, le duo suisse du saxophoniste Urs Leimgruber et du batteur Fritz Hauser développe une lente montée sans repères harmoniques et rythmiques conventionnels. A sa suite, l'Acoustic Quartet de Dominique Pifarély et Louis Sclavis avance dans l'interprétation d'une écriture à rebondissements. Réponse à l'une des plus étranges réunions du festival, aux instants chavirés de Montreuil, où l'on se presse, debout, avec le vague sentiment de participer au déroulement d'une longue improvisation interactive entre l'ordinateur et des instruments acoustiques. Perturbés et déroutés par les propositions de Richard Barrett et Joël Ryan, la contrebassiste Joëlle Léandre, le saxophoniste Evan Parker, le tromboniste Thierry Madiot et le guitariste Noël Akchoté savourent tout le mystère de la création immédiate. Le tromboniste George Lewis, qui a voulu ce moment, était, la veille, à Pantin, au centre d'un quintette triomphal avec Steve Lacy.

Chaque concert, loin d'être isolé, apparaît comme l'un des éléments d'une partition qui s'écrit soir après soir, sur la durée, en relation avec un public toujours attentif. On vient rarement à Banlieues bleues par hasard. *« Nous voyons vraiment cette année l'aboutissement et l'importance de toutes nos interventions hors concert,* explique Jacques Pornon, directeur et programmateur de Banlieues bleues. *Une bonne cinquantaine de personnes s'y consacrent. Nous avons la volonté de ne pas plaquer un événement culturel dans le vide. »* Effectivement, une multitude d'actions musicales se sont greffées sur Banlieues bleues : plus de dix mille personnes ont fêté, au carnaval de Sevran, Eddy Louiss (dorénavant citoyen d'honneur de la Seine-Saint-Denis, avec Max Roach), les Cubains de Los Hoyos, les Guadeloupéens d'Akiyo, et des compositions écrites par Michel Portal, David Murray ou Steve Lacy.

SYLVAIN SICLIER

▶ *Jazz comme une image*, **Banlieues bleues, photographies de Guy Le Querrec. Scandéditions, 144 p., 200 F.**

ANNULATION : la soprano américaine Dawn Upshaw annule ses concerts à Lyon et Paris. – S'étant fracturé le talon, la soprano américaine Dawn Upshaw (l'Ange dans *Saint François d'Assise* de Messiaen, à Salzbourg et à l'Opéra de Paris-Bastille) a annulé le concert qu'elle devait donner à l'Opéra de Paris-Bastille, le 15 avril, en compagnie du baryton Olaf Baer.

MUSIQUES EN SCÈNE à Lyon

Ouvertures contemporaines

LYON

de notre bureau régional

Une soirée vocale qui mélange Schumann, Nono et Kagel, un « Grand soir des quatuors » qui commence par un solo de violon de Pascal Dusapin pour s'achever dans les déferlements synthétisés d'Art Zoyd *(lire notre encadré)* un concert symphonique qui associe Lutoslawski et Kaya Saariaho, des installations sonores et plastiques qui juxtaposent les machines en mécano et les costumes musicaux : le festival Musiques en scène, organisé par le Studio Grame à Lyon, a montré dès son ouverture, jeudi 7 avril, la vitalité de ses programmes et l'éclectisme de ses choix.

Lorsque les compositeurs James Giroudon et Pierre-Alain Jaffrennou ont créé leur studio de création et de recherche électro-acoustique en 1980, ils l'ont ouvert à des musiciens d'esthétiques diverses et se sont tout de suite préoccupés de la diffusion de leurs productions. Commencé en « nuits » uniques et annuelles, Musiques en scène s'est peu à peu étoffé. Le festival dure maintenant huit jours et propose une quinzaine de concerts, des animations, des rencontres, des projections.

Centré d'abord sur le théâtre musical et la voix (deux films d'Hugo Santiago sur des œuvres d'Aperghis renvoient à cette préoccupation), il s'est élargi aux musiques acousmatiques, mixtes, instrumentales. *« Nous privilégions les musiques écrites »*, affirme James Giroudon, le directeur. Pourtant la présence, cette année, de spectacles musicaux, comme le *Faust* de Murnan accompagné par le groupe d'Art Zoyd *la Grenya de Pasqual Picanya, de* Carles Santos, l'opéra-jazz *Mr Cendron*, montre une évolution vers des formes plus « grand public ». *« Nous ne cherchons pas à remplir les salles à tout prix*, reconnaît James Giroudon, *mais nous ne pouvons pas nous passer de spectateurs. »*

Ce problème était d'ailleurs au cœur du colloque organisé par le ministère de la culture et la SACEM. Intitulé « Le compositeur dans l'arène », il s'est tenu les 8 et 9 avril au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon. Il s'agissait de cerner la place du compositeur dans la création et dans la diffusion de la musique contemporaine et ses rapports avec les institutions. On assiste actuellement à un développement des « résidences » de compositeurs. Après Michael Jarrell, Pascal Dusapin entame une collaboration encore discrète avec l'Orchestre national de Lyon. Denis Levaillant travaille à la Maison de la culture d'Amiens. Ahmed Essyad a coopéré avec le Conservatoire national de région de Strasbourg et le festival Musica. Sur ce chapitre, le colloque a donné lieu à des bilans parfois teintés d'autosatisfaction. Et il a fallu le « parler vrai » de Jean-Marie Blanchard, ancien directeur général de l'Opéra Bastille, pour assumer l'échec d'une tentative de création lyrique faite avec Philippe Manoury *(le Monde* du 3 février 1994). L'attitude face au public, et souvent à l'absence de public, dans les manifestations de musique contemporaine donna lieu aux traditionnelles confrontations entre les musiciens qui préfèrent s'isoler pour composer et ceux qui se soucient plus directement de la transmission et de la diffusion de leurs œuvres. La plupart des compositeurs présents ont raconté leurs batailles pour aller au-devant des auditeurs (formation du public, recherche de nouvelles formes de spectacles), allant jusqu'à parler, comme Henri Fourès, de *« musiques jetables »*. Pascal Dusapin, lui, a paru presque provoquer en faisant sienne la profession de foi de Borges : *« J'écris pour moi, pour quelques amis et pour adoucir le cours du temps. »*

PIERRE MOULINIER

▶ **Prochains concerts (dans plusieurs lieux de l'agglomération lyonnaise) : *Mr Cendron*, le 12. Saariaho et Lindberg par l'Ensemble Avanti !, le 13. *Concert de lumières 3*, par Puce Muse, le 14. *La Grenya, de Pasqual Picanya*, de Carles Santos, le 15. Tél. : 78-39-32-02.**

Quatuor en résidence

LYON

de notre bureau régional

Plus de cinq cents personnes, vendredi 8 avril, au Théâtre de la Renaissance, à Oullins, pour « Le grand soir des quatuors ». Le programme, qui allait *crescendo*, avait de quoi brasser les publics et les âges, les sonorités et les styles. Deux créations marquaient la première partie. Le quatuor de Vincent Paulet *De profundis*, en quatre mouvements, où l'on sent l'influence de Dutilleux en particulier, était parfaitement maîtrisé par le Quatuor Ravel, récemment auréolé par une victoire de la musique. Cette œuvre, très bien écrite, a bénéficié, dans ce théâtre de l'agglomération lyonnaise, d'une « résidence » du compositeur et des instrumentistes : leur travail en commun a duré presque un an.

Le quatuor de saxophones Boscope interprétait ensuite *Saxacatre* de Pierre-Alain jaffrennou, une petite forme dynamique, ludique, dialogue serré entre les instruments. On augmentait ensuite les décibels avec le groupe Art Zoyd, accompagnant en direct le *Faust* de Murnau. Une musique tendant vers le rock, faisant appel essentiellement aux synthétiseurs et aux percussions : efficace, sans être redondante, elle maintient bien la distance entre deux esthétiques, sans trop « colorer » le film, chef-d'œuvre sublime et fou du « noir et blanc » et du cinéma muet. Il y avait moins de monde, samedi soir, dans le vaste Auditorium Ravel, où l'Orchestre national de Lyon interprétait pourtant des compositeurs reconnus, sinon toujours très connus. A côté de Lutoslawski, posé ici en référence, le concert comprenait le superbe *Du Crystal* de Kaya Saariaho, musique de lave et de glace, et *Go*, une pièce brillante et virtuose, qui marquait l'entrée, dans le répertoire de la formation symphonique, de Pascal Dusapin, compositeur « en résidence » pour deux ans. Sous la direction attentive de Peter Csaba, l'orchestre a bien négocié ce programme exigeant, ce qui prouve que, pourvu qu'on les presse un peu, les musiciens dits « classiques » savent fort bien interpréter aussi la musique contemporaine, y prendre du plaisir et le faire partager.

P. M.

CINÉMA

Mort du cinéaste Marcel Ichac

Le cinéaste Marcel Ichac, pionnier du film de montagne, est mort à Paris le 9 avril. Il était agé de quatre-vingt-sept ans.

« Ce sera la revanche du modeste film documentaire de voir certaines de ces images laisser des impressions plus profondes que telle scène dramatique d'un grand film dont l'artificielle beauté se dissipe dès que le retour à la lumière a fait cesser l'enchantement de l'écran », déclarait-il en 1936, alors qu'il venait de réaliser *la Croisière blanche*, où il appliquait pour la première fois les principes qui allaient le guider tout au long de sa vie : tournage sur place, sans truquage, en conditions réelles.

Né le 22 octobre 1906 à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), Marcel Ichac avait été photographe et journaliste à l'hebdomadaire *Vu* avant de devenir, selon Georges Sadoul, *« le plus grand cinéaste de films de montagne en France et sans doute dans le monde »*. Il devait cette réputation notamment à *Karakoram* (1936), film de la première expédition française dans l'Himalaya, *A l'assaut des aiguilles du Diable* (1942), avec le guide Armand Chalet, *Victoire sur l'Annapurna* (1953) et *les Etoiles de Midi* (1958), dont il écrivit le scénario avec Maurice Herzog.

Marcel Ichac fut aussi un pionnier du film de spéléologie (*Sondeurs de l'abîme*, 1943, et *Padirac, rivière de la nuit*, 1949), un aventurier qui filma semi-clandestinement La Mecque (*Pèlerinage à La Mecque*, 1940), un correspondant de guerre qui retraça dans *Tempête sur les Alpes* (1944-1945) les combats qui se déroulèrent dans le massif Alpin. Il participa également à l'expédition au Groenland de Paul-Emile Victor avec Jean-Jacques Languepin, qui disparaît, lui aussi, le même jour (*Groenland*, 1948). Plusieurs fois primé et récompensé dans de nombreux festivals, notamment à Cannes et à Venise, Marcel Ichac avait réalisé son dernier film en 1968 *la Légende du lac Titicaca*, avec Jacques-Yves Cousteau.

PASCAL MERIGEAU

PRIX DU JEUNE CINÉMA au film « Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel ». – Destiné à aider un jeune cinéaste à réaliser son deuxième film, le Prix cinéma Glace Gervais a été attribué mercredi 6 avril à Laurence Ferreira-Barbosa pour son film *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*. Le jury était présidé par Nathalie Baye. Ce prix est doté d'une somme de 330 000 francs pour l'aide à l'écriture du deuxième film.

MUSIQUES

IPHIGÉNIE EN TAURIDE à l'Opéra de Rennes

Pur tragique

RENNES

de notre envoyée spéciale

Dernier opéra destiné par Gluck à la scène parisienne, *Iphigénie en Tauride* fut créé en 1779 à l'Académie royale de musique. D'un style noble et dépouillé, vraie tragédie en musique, cet épisode du drame des Atrides peut être, comme du Racine, la chose la plus belle ou la plus ennuyeuse du monde. Les récits sont nombreux, conformément à la convention classique. Mais ce qui se dit en vers passionnés, ce qui se joue dans le secret des cœurs, est d'une intensité sans faille. La douleur est souveraine. La mort, partout. Partout, le sacrifice, la culpabilité, l'horreur.

Dans un décor réduit à des panneaux mobiles décorés de volutes abstraites – formes aériennes ou maritimes –, dans un costume de gros drap noir, pieds nus, Iphigénie apparaît, un poignard à la main. Cette arme est le seul objet « réel » dans la mise en scène d'*Iphigénie en Tauride* que l'on peut voir en ce moment à l'Opéra de Rennes (coproducteur de ce spectacle avec l'Opéra du Rhin et celui de Lausanne). *Oui, cette lame nue est le* seul accessoire – c'est bien le mot – d'une sorte de ballet essentiel, entièrement bâti sur la gestuelle et le corps à corps : Iphigénie pliée, recroquevillée par le souvenir de ses cauchemars, plaquée au mur, jambes écartées et prête à mordre, grande prêtresse déléguée aux sacrifices humains, petite orpheline assoiffée de tendresse... Oreste, habité par ses démons intérieurs, agité comme une bête en cage, aspirant à la mort comme un crucifié à bout de souffrance... Pylade, simple et droit comme est simple et droite son amitié pour Oreste... Les artisans de cette épuration stylistique sont Moshe Leiser et Patrice Caurier. Comme dans l'*Armide* de Lully qu'ils ont montée aux Champs-Elysées (*le Monde* du 2 décembre 1992), ils disposaient, cette fois encore, d'une alliée principale.

Sylvie Brunet est peut-être, avec Gwyneth Jones, la seule cantatrice capable aujourd'hui de se mouvoir sur scène comme une tragédienne. Sa voix, toute de terreur et de pitié, de profération charnelle, fait oublier que tel ou tel aigu est difficile à accrocher. Elle les accroche d'ailleurs sans difficultés. Ses partenaires n'ont pas une telle puissance *expressive et corporelle. Mais* John Hancock (Oreste) Tracey Welborn (Pylade), René Massis (Thoas), Susan Griffiths-Jones (Diane) sont de bons chanteurs, ils incarnent leurs personnages de façon très vraisemblable.

Cette production formidable a déjà connu vingt et une représentations. Elle a donc pu être répétée à satiété. Les Chœurs de l'Opéra du Rhin, en particulier le chœur des prêtresses, sont désormais assez à leur aise vocalement pour occuper dramatiquement la place que leur attribue la tragédie. Ce n'est plus un groupe indistinct, mais presque un ensemble d'observateurs individualisés. Les moments où ces témoins s'immiscent dans les dialogues sont les coups de génie de Gluck.

Louis Langrée maintient un synchronisme presque parfait entre le plateau et la fosse. Celle-ci est occupée par un orchestre rennais à ce point chauffé à blanc à force de travail que chaque note, chaque formule d'accompagnement trouve son poids de sensibilité. Langrée, ex-assistant de Gardiner et de Bychkov, a dirigé *les Brigands,* d'Offenbach, à la Bastille. Ce chef de trente-trois ans vient d'être nommé, en remplacement de Patrick Fournillier, directeur du Sinfonietta de Picardie, formation basée à Amiens, composée de trente permanents et d'occasionnels attitrés. Louis Langrée dirigeait en juin dernier, au Théâtre suédois de Drottningholm, la production de *Zémire et Azor, de Grétry,* qu'accueillera, dans la mise en scène de John Cox, du 2 au 8 mai prochain, le Théâtre des Champs-Elysées. Langrée est un chef dont on reparlera souvent.

On retiendra de son *Iphigénie* quelques traits fulgurants : le rythme violemment syncopé des altos lors du premier air d'Oreste, les liaisons deux à deux, vigoureusement accusées, du monologue de l'héroïne *(Ah, malheureuse Iphigénie...)*. On retiendra surtout la grâce des *phrasés instrumentaux* et vocaux, l'animation orageuse des longs monologues accompagnés, une stratégie des tempos à long terme, permettant que les airs se rattachent sans rupture à ce qui les précède. L'action progresse ainsi à marche forcée sans que la tension ne retombe jamais. Soit quatre actes d'un seul tenant, qu'on souhaiterait sans entracte, et que l'auditeur vit dans la plus intense compassion. Un sentiment plus fréquemment provoqué par la proximité du théâtre que par les artifices de l'opéra. Mais ce sont ces vains ornements que Gluck, réformateur du genre face à l'école italienne, s'est précisément employé à gommer.

ANNE REY

▶ **Prochaine représentation d'*Iphigénie en Tauride* : mardi 12 avril, 20 h 30, Opéra de Rennes. Tél. : 99-28-55-87.**

SALONS

LE SIME au Champ-de-Mars

La vitrine des vitrines

Collections, coulisses, éditions, restaurations, tourisme culturel, le SIME, IVe Salon international des musées et des expositions, a ouvert ses portes au Champ-de-Mars. Pour réussir le tour de force de rassembler *deux mille musées représentant* quinze pays sur moins de 4 000 m², il a fallu que les exposants usent et abusent de l'art de la litote. Tandis que les uns jouent jusqu'à la parodie avec les règles de la muséographie du XIXe siècle en *accumulant* derrière des vitrines des trésors hétéroclites, d'autres, par économie ou par choix, suggèrent une identité grâce à un symbole. Ainsi le stand du Portugal se résume pratiquement à une couleur, le rose azulejo.

A *l'entrée, une sculpture lengola* (Zaïre), les bras levés, accueille les visiteurs. L'événement majeur de cette manifestation reste l'exposition de trente-quatre pièces choisies par Jacques Kerchache dans la collection d'art africain du peintre allemand Georg Baselitz, dont la qualité est superbement servie par la scénographie (Itinérance). Les œuvres venues de l'Est africain sont particulièrement à l'honneur : grands personnages nyamwesi (Tanzanie) ou bari (Soudan), poteau funéraire konso (Ethiopie) et une rare série de reliquaires en toile bembe (Congo).

Ailleurs, on déambule dans un gigantesque Salon de l'enfance pour adultes, entre le cabinet de curiosités et le catalogue en trois dimensions pour encyclopédistes zappeurs. Tous les types d'objets sont au rendez-vous : tableaux, tissus, jouets, maquettes, fossiles, meubles, livres, photos, machines, unifiés par la présence obsédante des écrans *vidéo. La Direction des musées de* France, par exemple, a totalement misé sur l'informatique. Sa présence se manifeste par une série d'écrans disposés dans des galeries aux couleurs primaires. On peut y voir reconstitués en images de synthèse les thermes de Cluny. Les autres établissements français se présentent en ordre dispersé, chacun offrant son fond de commerce avec plus ou moins de bonheur : la baraque-bistrot des aviateurs de la guerre de 14 du Musée de l'air et de l'espace, les tissus du Musée de Roubaix, aidé par les Trois Suisses, le squelette de l'homme de Grimaldi, venu de la principauté de Monaco, les voitures et les médailles du musée des sapeurs-pompiers de Montville, le métier à tresser du Musée industriel de la corderie de Vallois à Notre-Dame-de-Bondeville, tous deux inaugurés il y a quelques mois.

La surprise vient plutôt de l'étranger. Les musées de l'Est européen ont fait un effort particulier, même s'il existe une grande disparité entre eux. La République tchèque évoque brièvement, mais de façon remarquable, l'avant-garde des années 20. Ainsi se trouve reconstituée pour la première fois la chambre bleue du compositeur praguois Jaroslav Jezek. Plus rustique, *la Hongrie célèbre* « l'art conquérant du Xe siècle » avec quelques pièces d'orfèvrerie sur fond de velours. Le Musée historique allemand présente une anthologie de l'art officiel de la RDA, de Bismarck à Staline en passant par Marx et Lénine. Les musées de Berlin ont confié à l'architecte français Dominique Perrault le soin de mettre en scène quelques pièces tirées de leurs collections cinématographiques (Musée du cinéma de Potsdam) : le légendaire manteau de cygne de Marlene Dietricht dont la fondation Deutsche Kinemathek vient d'acquérir la succession, apparaît derrière un filet de néon.

Parfois la promenade devient étrange : à côté du stand des musées de Saint-Pétersbourg, dont le service d'accueil a l'air de sortir d'une pièce de Tchekhov, s'ouvre l'antre noire du « souterroscope de l'ardoisière » de Caumont-l'Eventé. En face, la collection de colibris du Muséum d'histoire naturelle ressemble à la vitrine d'une pâtisserie japonaise. De l'autre côté de l'allée, grimacent les sorcières du Musée des marionnettes de Stockholm. Les Viennois ont opté pour le design macabre – une série de masques mortuaires d'artistes – et une *présentation d'une rigueur exemplaire* qui détonne au milieu de l'éclectisme environnant. C'est aussi l'occasion pour la capitale autrichienne de montrer son projet de « quartier des musées », à proximité du palais de la Hofburg, projet de 44 000 m² qui implique la destruction des anciennes écuries impériales et provoque d'énormes polémiques en Autriche.

En cette fin de siècle propice à la muséomanie galopante, le SIME est la vitrine idéale de tous les projets *destinés à exalter les patrimoines*, nouveaux signes extérieurs de richesse des villes en mal d'image. Boulogne-Billancourt montre la maquette du futur Musée des années 30, qui devrait ouvrir ses portes en 1995. Le Musée d'histoire de Luxembourg, qui doit s'inaugurer la même année, se met en scène dans un décor high-tech. Enfin, la Fondation Solomon-Guggenheim a confié à l'architecte californien Frank Gehry le soin construire le Musée d'art moderne de Bilbao – 22 000 m², 400 millions de francs –, qui ouvrira en 1997.

Une allée sépare les vitrines des coulisses. Les métiers traditionnels de la restauration – faux bois, dorures, boiseries et petits pinceaux – *sont noyés* au milieu d'un enfer technologique où l'on jongle aves les CD interactifs, les procédés « transferts reliefs », les studios de création sonore et les « incrustations volumétriques » destinées à donner aux spectateurs « une impression de vrai ». L'annonce est ainsi faite que le règne du simulacre a touché un domaine naguère obsédé par l'authenticité. Le musée va-t-il devenir à son tour une boîte cathodique ?

LAURENCE BENAÏM et EMMANUEL DE ROUX

▶ **SIME, esplanade du Champ-de-Mars, 75007 (face à l'Ecole militaire). Ouvert au public les 13, 14, 15, 16 et 17 avril, de 11 h à 20 h (nocturne le 13 jusqu'à 22 h). Entrée 50 F. Journées professionnelles les 11 et 12 avril, de 10 h à 19 h. Colloques : « Architecture de musée », 13 et 14 avril ; « Conservation, restauration », les 15 et 16 avril.**

Veillée funèbre pour Kurt Cobain à Seattle

Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées le 10 avril à Seattle lors d'une veillée funèbre improvisée à la mémoire de Kurt Cobain, le chanteur de Nirvana qui s'est suicidé d'une balle dans la tête le 8 avril. La foule, réunie dans un parc d'expositions, a entendu la lecture, enregistrée par sa veuve, la chanteuse Courtney Love, de la note laissée par Cobain.

« Voilà tant d'années que je n'ai pas ressenti d'excitation, écrivait Cobain. *En fait, je ne peux pas vous tromper. La pire des choses serait de faire semblant. Je n'ai plus de passion. »* La lecture de la lettre de Cobain a été suivie par l'intervention d'un psychologue qui a demandé aux fans de ne pas retourner leur tristesse contre eux-mêmes. – *(AP.)*

Premières études d'audience après deux semaines d'existence

50 000 à 150 000 téléspectateurs regardent régulièrement Télé-Emploi

A moins d'une semaine de la fin de ses émissions, fixée au 17 avril (*le Monde* du 25 mars), Télé-Emploi, la « *chaîne de l'information* pour l'emploi et la formation » lancée le 28 mars, enregistre ses premiers chiffres d'audience. *« 50 000 à 150 000 personnes regardent chaque jour la chaîne du matin au soir »*, nous a indiqué, lundi 11 avril, Pierre-Henri Arnstam, directeur de l'antenne de Télé-Emploi. Ces chiffres proviennent de deux études sur l'audience de la chaîne, commandées d'une part à l'institut Médiamétrie et, d'autre part, au Service d'information et de diffusion du premier ministre (SID).

Un impact modeste, dont le directeur de l'antenne se défend d'avance, en arguant du caractère éphémère de la chaîne. Selon Pierre-Henri Arnstam, *« il faut au minimum six mois pour qu'une chaîne commence à exister et on n'a que trois semaines... »*. Quinze jours après le début de ses émissions, Télé-Emploi réalise entre *« 2 % et 10 % de parts de marché, avec une moyenne de 4 à 5 % »* selon les tranches horaires. Les plus regardées sont celles du déjeuner, du début et de la fin d'après-midi. Des émissions-phares, comme « Défis de femmes », animée par Mady Tran, dont les deux premiers numéros ont atteint le haut de la fourchette d'audience de Télé-Emploi (150 000 téléspectateurs), se détachent déjà de la grille des programmes.

Faute de parts de marché conséquentes, l'interactivité est regardée à la loupe. Minitel et téléphone enregistrent 10 000 appels par jour. *« C'est énorme »*, remarque Pierre-Henri Arnstam, en comparaison avec les 7 000 connexions réalisées quotidiennement par France 2. Les appels reçus par Télé-Emploi concernent majoritairement les offres et demandes d'emploi proposées à l'antenne mais émanent aussi, selon Pierre-Henri Arnstam, *« de personnes qui souhaitent raconter leurs difficultés pour trouver un emploi ou une formation »*. Pour le directeur d'antenne de la chaîne, l'intérêt des deux études est plus *« qualitatif que quantitatif »* : *« Nous voulions savoir si nous étions capables de faire en un temps limité un programme traitant de l'emploi et la formation qui ne soit pas rébarbatif, et réutilisable en vidéocassette dans les circuits des ANPE et de l'AFPA. »* Un tiers des programmes de Télé-Emploi *seraient réutilisables* : les cassettes tourneront de plusieurs mois à un an dans les deux circuits. De même, des émissions, comme celles sur les métiers, pourraient trouver leur place à France 2 ou France 3, et bien entendu la future « chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi », présidée par Jean-Marie Cavada, qui devrait commencer à émettre en décembre 1994. Pour Pierre-Henri Arnstam, *« l'équipe de Cavada va avoir à étudier tout cela. Ils vont construire leur grille de programmes pour la fin de l'année. Et vont donc avoir à tirer des enseignements de nos trois semaines d'existence »*.

G. D.

Après deux années difficiles pour le groupe de presse et d'édition

CEP Communication s'attend à une croissance positive en 1994

Après deux années noires consécutives – 1992 et 1993 –, le groupe CEP Communication entend renouer cette année avec des chiffres en croissance. En 1993 comme en 1992, CEP Communication, premier groupe en France de presse économique et professionnelle (de *l'Expansion* à *l'Usine nouvelle)* et premier éditeur de livres *via* le Groupe de la Cité (Bordas, Larousse, Nathan, Robert Laffont, etc.), a vu les résultats de sa branche presse chuter et ceux de son activité édition continuer à s'accroître. L'an dernier, son chiffre d'affaires consolidé (qui n'intègre donc que la moitié du Groupe de la Cité) a atteint 5,502 milliards de francs (– 4,8 %) et un résultat net de 187 millions (– 23 %). *Toutefois*, Christian Brégou, PDG de ce groupe contrôlé à la fois par Havas (44,4 %) et par le groupe Alcatel-Alsthom (27,4 %) – le reste des actions étant réparti dans le public –, envisage l'année en cours avec une certaine sérénité. *« Je crois que la publicité et les offres d'emploi ont fini de baisser. Nous sommes au début d'une légère reprise »*, a-t-il confié, jeudi 7 avril.

Responsable de la baisse des résultats, la branche information-salons de CEP Communication a réalisé un chiffre d'affaires de 1,9 milliards de francs (– 18 % par rapport à 1992, déjà en baisse de 4 %). La presse, confrontée à la crise publicitaire, a durement souffert du recul de 16 % de ses recettes publicitaires et de 25 % de ses offres d'emplois, que n'a pas réussi à rattraper la hausse de ses recettes de diffusion (de l'ordre de 4 %). M. Brégou table sur une future relance, marquée par un investissement de 10 à 15 millions de francs dans les trois titres du groupe Expansion racheté au début de l'année (*le Monde* du 15 janvier). CEP détiendra 51 % du groupe Expansion en mai, après une augmentation de capital de 160 millions de francs.

L'activité de salons et de congrès, qui a connu en 1993 une *« baisse historique »* de ses résultats (– 48 %) devrait aussi reprendre. L'édition a enregistré une progression de 4,5 % de son chiffre d'affaires (7 milliards de francs) et un résultat net consolidé part du groupe de 319 millions de francs, soit 22 % de croissance par rapport à 1992. Une bonne santé qui s'expliquerait *par la réorganisation* de la littérature générale, la modernisation de la diffusion et de la distribution et les efforts éditoriaux. M. Brégou a indiqué *« avoir investi de manière raisonnable dans les nouvelles technologies et notamment dans le CD Rom »*, en se fondant sur le fait *« qu'il n'y avait pas encore de marché solvable grand public »*, mais en constatant *« que le rôle de l'éditeur restera majeur, face au propriétaire de la machine ou des circuits »*. Et il n'a pas caché qu'un partenariat dans le domaine du multimédia avec Alcatel-Alsthom, son associé dans le Groupe de la Cité et dans CEP, *était dans la logique des* choses.

Suite à la mise à l'écart de Sampiero Sanguinetti

Mouvement de grève à France 3 Méditerranée

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Les syndicats CFDT et CGT des journalistes, techniciens et administratifs, ainsi que le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) de France 3 Méditerranée ont appelé à une grève reconductible de 24 heures, jeudi 14 avril, pour protester contre *« la mise à l'écart arbitraire »* du directeur d'antenne de la station de Marseille, Sampiero Sanguinetti. Ils font également part de leur *« inquiétude quant aux conséquences de cette décision »*. Ce mot d'ordre de grève concerne les stations de Marseille et de Nice ainsi que les stations excentrées de Gap, Toulon et Avignon.

M. Sanguinetti, qui occupait ces fonctions depuis mars 1990, doit être remplacé, le 18 avril, par Alain Desmaris, ancien rédacteur en chef du journal national de la mi-journée à France 3. M. Sanguinetti a été chargé de la coordination de divers magazines du Centre méditerranéen de communication, structure de coopération entre diverses télévisions du bassin méditerranéen dont le siège est à Marseille.

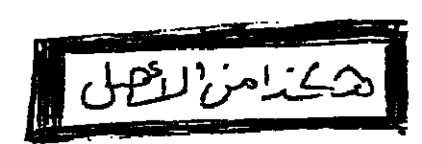
Ce n'est pas la première fois que Sampiero Sanguinetti est ainsi mis sur la touche par le pouvoir : en février 1987, en pleine cohabitation, alors qu'il était rédacteur en chef de France 3 Corse, il avait été muté par René Han, alors PDG de France 3, réputé proche du RPR. Cette mutation, qualifiée de *« limogeage politique »* avait entraîné des manifestations à Ajaccio et des grèves dans la station régionale (*le Monde* du 20 et du 26 février 1987).

Cette fois-ci, le changement d'affectation fait suite à un conflit qui a opposé M. Sanguinetti au nouveau directeur régional de France 3 Méditerranée, Robert Thévenot, auparavant en poste à France 3 Bourgogne-Franche Comté et, en outre, conseiller municipal (CDS) de Lyon. L'ancien directeur d'antenne de Marseille avait refusé certaines propositions de M. Thévenot concernant le contenu et la forme de la grille des programmes, *notamment la sponsorisation des* émissions d'information sportive et le changement des horaires de diffusion de l'émission en langue provençale du samedi, « Vaqui », dans le cadre du magazine de la mi-journée « Midi Méditerranée ». M. Sanguinetti estimait cette dernière modidification préjudiciable au succès d'un magazine passé, en quatre ans, de moins de 2 % à 25 % d'audience.

Il est soutenu par les syndicats CFDT, CGT et SNJ de France 3 Méditerranée, attachés à *« la culture régionale qui a donné, depuis quatre ans, avec d'excellents résultats, sa couleur à la grille des programmes »*. D'autre part, le rédacteur en chef de France 3 Côte d'Azur, Alain Castagnié, doit être remplacé, prochainement, par Hervé Laurent, ancien rédacteur en chef de France 3 Bourgogne-Franche Comté dont est aussi issu Alain Desmaris.

G. P.





Opposés aux projets du conseil général

Les Verts des Hauts-de-Seine ont présenté une étude de transport par tramway

Les Verts des Hauts-de-Seine ont présenté, au mois de mars à Issy-les-Moulineaux, leur étude de tramway pour le département. Une alternative au projet de voirie souterraine urbaine et de transport en commun, baptisé MUSE, préparé par le conseil général et auquel les écologistes se sont toujours opposés.

C'est à proximité de la future gare du Trans-Val-de-Seine qui dans deux ans reliera Issy-les-Moulineaux à la Défense, à la place de l'ancienne ligne SNCF, que les Verts des Hauts-de-Seine ont présenté leur projet de tramway qui, selon eux, pourrait desservir, avant la fin du siècle, l'ensemble du département.

Pour Yann Fradin, président de Val-de-Seine Verts, *«c'est l'alternative à MUSE, que l'on conteste. Ce projet consiste à mettre tout dans le même tuyau. Or il aboutira à une augmentation du trafic automobile dans les Hauts-de-Seine»*. Une densification que redoute Erwann Minvielle, conseiller municipal de Sèvres et spécialiste des transports. *«Il faut un partage différent de la voirie*, explique-t-il, *car nous assistons actuellement à la diminution des deux roues et de la marche à pied au profit de la voiture particulière pour des trajets très courts. Il faudrait des restrictions assez fortes de la circulation automobile.»*

Pour les Verts, la solution du tramway permettrait de maîtriser la circulation dans le département, *«où il y a une réelle nécessité de transports de proximité»*. Selon eux le concept MUSE, même s'il associe une infrastructure autoroutière souterraine et un moyen de transport en commun *«dont on ne sait pas grand-chose»*, ne facilitera pas les trajets de proximité, alors que le tramway *«est un transport vivant, plus rapide, plus régulier, et qui permet une meilleure desserte des villes en empruntant les axes passants. Il anime la ville et facilite, en toute sécurité, le passage d'un mode de transport à l'autre, puisqu'ils s'opèrent tous au même niveau. Enfin, il permet de monter facilement son vélo, sa poussette ou son fauteuil roulant dans les wagons»*.

Des coûts de réalisation faibles

Le réseau de tramways qu'ils proposent, *«et qui réduirait la pollution de l'air et de l'espace urbain»*, serait connecté, au nord, à la ligne déjà existante Saint-Denis-Bobigny et prévoirait une prolongation du Trans-Val-de-Seine entre la Défense et Saint-Denis. Des ramifications permettraient la liaison entre la porte de Saint-Cloud et le ru de Marivelle (RN 10), la desserte du plateau de Vélizy depuis la Défense par les trois gares de Chaville, la desserte de Meudon-la-Forêt et du plateau de Vélizy depuis Paris, ainsi que celle de la gare du RER de Fontenay-aux-Roses. Dans le sud du département, la mise en place de cet équipement aurait pour effet, selon les Verts, de ne pas élargir la route 50 à Malakoff, *«un projet qui rencontre l'hostilité de nombreux riverains»*.

Pour les Verts des Hauts-de-Seine, ce réseau de 130 kilomètres pourrait voir le jour dans quatre à cinq ans. En prenant pour base de calcul les coûts de réalisation des 11 kilomètres du Trans-Val-de-Seine et des 9 kilomètres de la ligne Saint-Denis-Bobigny, ils affirment que le tramway des Hauts-de-Seine serait construit pour un prix de revient au kilomètre inférieur de près de dix fois à celui de MUSE, *«83 millions de francs contre 810»*.

Les écologistes espèrent maintenant être entendus par le conseil général, l'Etat, le Syndicat des transports parisiens et la RATP. *«Le projet MUSE est né dans la tête des technocrates du département et ne propose pas d'alternative*, ajoute Yann Fradin. *Nous souhaitons que le nôtre soit étudié, qu'il y ait enfin un débat et qu'il soit proposé à la population en concurrence à MUSE.»*

Et les Verts de s'étonner : *«Dès 1984, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) publiait un schéma directeur des transports collectifs en site propre. Un document volumineux qui, cartes à l'appui, dessinait déjà pour l'essentiel le projet que nous présentons. Pourquoi n'a-t-il pas été étudié par le conseil général ?»* Ils ont bon espoir de voir un jour leur tramway devenir réalité, malgré l'inscription des deux premiers tronçons de 7 kilomètres de MUSE dans le futur schéma directeur de la région Ile-de-France.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

Pour faciliter la vie dans les quartiers

Le maire de Mantes-la-Jolie inaugure deux Maisons du citoyen

Lancée en 1992 par Bernard Tapie, alors ministre de la ville, l'idée des Maisons du citoyen commence à se concrétiser dans les quartiers en difficulté. Après Nantes, Montfermeil et Villeurbanne, Mantes-la-Jolie a inauguré, vendredi 8 avril, deux de ces maisons conçues comme des centres sociaux de quartier, en plein cœur de ce qui demeure la plus grande ZUP de France, le Val-Fourré.

«Notre objectif est de faire en sorte que les habitants s'approprient ce lieu et qu'ils soient en contact plus direct avec des services publics absents de ce quartier de plus de 18 000 habitants», a annoncé Farid Bouali, président du conseil de quartier qui, par convention avec la ville, prend en charge la gestion des deux centres.

Pour 2 millions de francs, l'Etat, au travers de la mission «Ville», et la commune ont acquis et aménagé la salle Godeau, 200 mètres carrés dans le quartier des médecins, et la salle Radar, 500 mètres carrés, dans la cité des peintres. Un bureau de postes, des permanences sociale et juridique, un centre de santé et une salle de réunions, autrefois dispersés dans cinq appartements loués par la ville, sont désormais accessibles dans un lieu unique.

La convention passée entre la ville et le conseil de quartier impose à celui-ci d'assurer une présence permanente, des animations et d'offrir une possibilité de détente aux adolescents. Ouvertes de 9 heures à midi et de 14 heures à 22 heures, les Maisons du citoyen seront à la fois un complément à l'école, en proposant des cours de soutien scolaire, et un espace de loisirs sous forme de salles de jeu. *«Ce lieu doit permettre aux jeunes sans emploi de ne pas occuper les cages d'escalier»*, a souhaité le maire de Mantes-la-Jolie, Paul Picard (PS), qui, en dépit de ses difficultés budgétaires, a prévu de consacrer près de 600 000 francs par an au fonctionnement des Maisons du citoyen, l'Etat apportant pour sa part une contribution annuelle de 350 000 francs.

«Le pari est celui de la citoyenneté et de la démocratie locale dans ce quartier qui occupe 3 % de la surface de la ville, mais qui compte 20 % de sa population», a conclu Paul Picard, soucieux à un an des prochaines élections municipales de reprendre pied dans une commune qui, le 19 décembre dernier, s'était faiblement mobilisée pour soutenir son projet de ville : seulement 16,41 % des Mantais avaient participé au référendum local qu'il avait organisé sur ce thème (*le Monde* du 18 décembre 1993). Un taux de participation qui était descendu à 12,10 % dans la ZUP du Val-Fourré.

PASCALE SAUVAGE

Espaces verts en Seine-Saint-Denis

Le parc forestier de Sevran-Livry va être classé

Ouvert au public depuis le début des années 80, le parc de Sevran-Livry, qui s'étend sur 116 hectares, a fait l'objet de nombreux travaux d'aménagement. Mais certaines activités sportives entraînent des dégradations.

A l'issue de cinq années de procédure et après l'avis favorable du conseil d'Etat, le parc forestier national de Sevran-Livry, en Seine-Saint-Denis, devrait être prochainement classé. Désormais protégé par la loi de 1930 relative à la sauvegarde des monuments ou sites naturels, il ne pourra plus être modifié ni amputé par un quelconque projet routier ou immobilier sans autorisation ministérielle.

Le décret prononçant son classement devrait bientôt être publié au *Journal officiel*. Cette décision, *«majeure pour la pérennité du site»* est attendue avec impatience par l'Association des usagers du parc, à l'origine de la démarche engagée en 1989 par le ministre de l'environnement, et qui va devenir l'Association des amis du parc forestier de Sevran.

Situé au cœur d'un département fortement urbanisé, le parc national forestier de Sevran-Livry s'étend sur 116 hectares de bois et prairies. Ancien siège d'une importante poudrerie nationale qui, de 1873 à 1973, y développa ses activités de recherche et de fabrication d'explosifs, il a été ouvert au public au début des années 80.

Une diversité botanique

Offert en 1976, après la fermeture définitive de l'usine, par le ministère de la défense nationale, au ministère de l'environnement, le domaine a fait l'objet d'importants travaux. L'Etat a consacré 35 millions de francs à sa réhabilitation. En charge de l'aménagement de ce site, l'Office national des forêts (ONF) a en effet dû sacrifier quelque trois cents bâtiments, évacuer 90 000 mètres cubes de gravats et faire venir 40 000 mètres cubes de terre végétale pour reboiser, créer et modeler des espaces de détente.

Il a conservé une vingtaine de constructions, dont un des trois gigantesques pas de tir au canon de la marine, le bâtiment à clocheton (cœur de la première usine de poudre noire), le magasin au salpêtre, qui accueille depuis 1982 un musée géré par l'Association des usagers du parc. Ce musée retrace un siècle d'histoire des poudres et la vie des ouvriers qui surent entretenir avec soin et faire prospérer les boisements qui les protégeaient des regards indiscrets et des projections en cas d'explosion accidentelle.

Vestige de la forêt royale de Bondy, traversée de part en part par le canal de l'Ourcq, le domaine comprend aujourd'hui des chênes, dont quelques spécimens bicentenaires, des frênes, des érables, des charmes et des trembles. Il offre de belles perspectives de marronniers et de tilleuls et abrite quelques épicéas et hêtres qui avaient été introduits dans la poudrerie. Si l'on n'y trouve pas d'espèces rarissimes, reconnaît son directeur Dominique Rozon, il présente *«une diversité botanique relativement exceptionnelle pour un parc implanté en milieu urbain»*.

Considéré comme un maillon essentiel de la maigre ceinture verte de l'Est parisien, le parc de Sevran-Livry est apprécié comme lieu de promenade et d'initiation à la nature. Plus d'une quarantaine d'associations l'utilisent pour leurs animations, jardins familiaux, potagers scolaires, classes vertes, planétarium pédagogique, prévention routière et musée... L'an dernier, il a accueilli près d'un million de visiteurs dont les activités sportives (jogging, vélo tout terrain...) sont difficiles à concilier avec la fragilité du site.

Malgré les remontrances des gardes, les distributions de tracts et les affichettes invitant les amateurs de deux-roues à rester dans les allées, on constate depuis deux ans une accélération de la dégradation écologique du site. Afin de rendre le public réceptif au problème de la pratique sauvage du VTT dans les sous-bois et sur les buttes, l'ONF, gestionnaire du domaine en partenariat avec plusieurs associations, a organisé plusieurs journées de sensibilisation.

Néanmoins, les autorités devront rapidement trouver des solutions (création d'itinéraires de VTT, aires de bicross...) pour protéger la faune et la flore de cet îlot forestier.

MARTINE BOULAY-MÉRIC

REPÈRES

ANNIVERSAIRE

Paris s'apprête à fêter sa libération

Le maire de Paris a présenté, vendredi 8 avril, le calendrier des cérémonies qui doivent marquer, au mois d'août, le cinquantenaire de la libération de la capitale. Des manifestations qui ont pour objet, selon Jacques Chirac, *«de rappeler aux témoins ou d'expliquer à ceux qui ne l'ont pas vécue ce qu'à été la libération de Paris. C'est notre reconnaissance, qui est immense, que nous voulons manifester à l'égard de tous ceux qui ont lutté et qui sont tombés au cours de ces combats»*. Au programme de ces festivités, organisées en accord avec les différents acteurs, une grande évocation historique au soir du 25 août, une fête populaire place de la Concorde et un défilé le lendemain sur les Champs-Elysées.

Cette commémoration doit aussi être l'occasion pour la mairie de procéder à l'ouverture de deux nouveaux musées. L'un, inauguré le 24 août, doit être consacré à la mémoire du maréchal Leclerc, l'autre, inauguré le 3 septembre, à celle de Jean Moulin.

RÉHABILITATION

Difficultés à Belleville

La réhabilitation du vieux quartier populaire du bas Belleville (vingtième arrondissement) est décidément une opération difficile. Après plusieurs réunions de concertation destinées à rapprocher les points de vue de la Ville et des habitants groupés au sein de l'association La Bellevilleuse, la dernière séance, qui a réuni quatre cents personnes dans un gymnase, le 31 mars dernier, a été décevante.

Didier Bariani, le maire (radical), et les hauts fonctionnaires municipaux ont accepté de conserver davantage d'immeubles et de lancer une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Mais celle-ci ne démarrera qu'en 1996 et le relogement sur place des habitants ne semble plus garanti. En attendant, la Forge, une ancienne usine occupée par des artistes, reste menacée de démolition et la Ville tient toujours à son projet, rejeté par la population, de percer une rue et une nouvelle place à travers le quartier.

L'intéressante expérience d'un urbanisme plus démocratique, tentée dans le vingtième, grâce à la présence d'une association imaginative et compétente, n'est pas enterrée mais elle a du plomb dans l'aile.

SALONS

Les modèles réduits séduisents les curieux

Affluence record au Salon de la maquette et du modèle réduit qui s'est tenu à la porte de Versailles du 2 au 10 avril. Plus de 200 000 personnes, des hommes pour la plupart, en ont franchi les portes. Des curieux, de grands nostalgiques, mais aussi des amateurs passionnés, se sont esbaudis devant des exploits techniques comme ce quadrimoteur de 6 mètres d'envergure, que son pilote dirige du sol, mais aussi devant un voilier fabriqué en pâte alimentaire, un château médiéval en allumettes collées ou une locomotive en boîtes de conserve de récupération.

Le fin du fin, pour un véritable mordu, consiste à personnaliser même les maquettes les plus banales vendues en kit dans le commerce. *«On magouille»*, comme disent les modélistes dans leur jargon. Mais cette magouille-là met en jeu l'habileté manuelle, l'imagination et le sens esthétique de ceux qui la pratiquent. Le succès du Salon tient sans doute à cela : chacun s'y sent à la fois artiste et ingénieur, maître et apprenti, ce qui en fait une manifestation vraiment interactive.

ANIMAUX

Des retraités se font gardiens à domicile

Chaque fois c'est la même chose : avant de partir en vacances, ou à la veille d'un déplacement, les meilleurs amis de l'homme deviennent des empêcheurs de voyager. Que faire d'eux ? Une association, Ani-maison, propose une solution : faire venir une personne retraitée qui non seulement prendra soin de l'animal mais, en résidant sur place, découragera peut-être les voleurs. Pour ces retraités, bénévoles (ils paient eux-mêmes leurs déplacements), c'est souvent, explique Mme Cassen, présidente de l'association, *«l'occasion de changer de région et donc de prendre un peu de vacances»*.

Ces services ne sont cependant pas *gratuits*, Ani-maison réclame 750 francs pour une semaine et 1 200 francs pour deux. Des renseignements précis sont demandés à chacun afin de s'assurer de la qualité des conditions de séjour des retraités et d'obtenir des garanties sur la moralité des «gardiens». Ces derniers peuvent également s'occuper des jardins ou veiller à la sécurité des maisons.

▶ **Ani-maison, 101, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris. Tél. : (1) 43-95-08-36.**

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX A PARIS

GILBERT GRAPE. Film américain de Lasse Hallström, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

GUET-APENS. Film américain de Roger Donaldson, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (36-65-70-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LE JARDIN SECRET. Film américain de Frances Hodgson Burnett avec Kate Maberly, Heydon Prowse, Andrew Knott, Maggie Smith, Laura Crossley, John Lynch, Walter Sparrow, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAS TRÈS CATHOLIQUE. Film français de Tonie Marshall : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TERRAIN MINÉ. Film américain de Steven Seagal, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TÊTE A TÊTE. Film français de Jean-Hugues Lime et Yves Benoît : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).

WAYNE'S WORLD 2. Film américain de Stephen Surjik, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Les salariés d'Air France se prononcent sur le plan de redressement de la compagnie

Le dialogue autoritaire de Christian Blanc

Les 39 956 salariés d'Air France avaient jusqu'au lundi 11 avril, 12 heures, pour se prononcer pour ou contre le plan de redressement de la compagnie qui prévoit 5 000 suppressions de postes en trois ans. Il semble fort probable que le « oui » l'emportera même si six syndicats seulement sur quatorze ont signé l'accord-cadre précisant les dispositions sociales du projet.

■ RESPONSABILISATION. Si le « non » l'emportait, Christian Blanc, président d'Air France, avait *prévenu qu'il démissionnerait*. Intransigeant, il *n'entend* pas dévier de la ligne qu'il s'est fixée. Pour redresser la compagnie, il mise sur la responsabilisation des hommes, la décentralisation des activités.

■ UNE NOUVELLE PRATIQUE SOCIALE. L'usage du référendum auprès du personnel pour tourner l'opposition des représentants syndicaux, outre qu'il illustre la faiblesse de ces derniers, pose problème du point de vue de la pratique du droit social.

La méthode Blanc existe, mais elle n'est pas exactement ce que croient les syndicats d'Air France, aujourd'hui irrités au plus haut point par leur président. *« Blanc gouverne par ultimatum*, s'insurge un responsable de la CFDT. *Les gens ont le sentiment d'être acculés, et certains n'iront pas voter pour cette raison »*. D'aucuns vont jusqu'à parler de chantage. *« Christian Blanc veut nous faire passer par le chas de l'aiguille sans nous demander notre avis*, explique un membre du SNPL. *La négociation sur l'accord-cadre aura duré une journée avec les quatorze syndicats ! »*

Le malaise est sensible au sein des organisations représentatives. L'intransigeance de leur patron leur laisse une marge de manœuvre quasi nulle. En annonçant d'entrée de jeu que le projet pour l'entreprise est amendable, mais pas négociable, il les met au pied du mur. En assurant que les syndicats non signataires ne participeront pas au comité de suivi pour la mise en œuvre de l'accord, il enfonce le clou.

« Il veut shunter les syndicats », conclut l'un d'entre eux. Cette stratégie de « contournement » ou de concertation, suivant le point de vue que l'on adopte, est efficace. Les 39 956 agents d'Air France ont apprécié de recevoir dans leur boîte aux lettres, d'abord un état des lieux de la compagnie, puis le projet pour l'entreprise. Il s'agit de « jouer la base » pour faire sortir de leur vieux réflexes corporatistes les syndicats. Dépassés par les contestataires au plus fort du conflit d'Air France en octobre et novembre 1993, ces derniers sont quelque peu gênés pour critiquer ce recours au personnel.

Chacun est mis devant ses responsabilités. Pour susciter une prise de conscience, Christian Blanc, cinquante et un ans, n'hésite pas à faire monter la pression. Dans le cas d'Air France, la chose est simple. Il suffit de dépeindre la compagnie telle qu'elle est : au bord du gouffre. Ces derniers jours, les agents de la compagnie ont reçu des tracts alarmistes pour les inciter à voter en faveur du plan de sauvetage de la compagnie. Avec en pleine page des phrases-chocs : *« Mais si ! Air France peut mourir ! »* Au recto, on égratigne un tant soit peu les syndicats. *« Ceux qui vous disent que, pour sauver la compagnie, il faut que les salariés travaillent moins et gagnent plus, se trompent et vous trompent. (...) Ceux qui vous disent que le volet social du projet est inacceptable n'ont probablement jamais vu le volet social des programmes de restructuration des entreprises en difficulté. »* En d'autres termes, c'est moi ou le chaos, ironise un responsable syndical.

La démarche adoptée par Christian Blanc en Nouvelle-Calédonie comme à la tête de la RATP – de 1989 à 1992 – permet de comprendre une méthode qui se caractérise par la pratique d'un dialogue autoritaire. Tout d'abord, il est un homme de décision, c'est-à-dire qu'il n'imagine pas que les discussions, aux vertus desquelles il croit, se prolongent après la décision ni qu'elles portent sur des revendications irréalistes. Il est viscéralement opposé aux « cogestions » que les syndicats et les directions générales ont installées dans certaines entreprises publiques et qui conduisent celles-ci à fonctionner à leur propre profit, sous couvert d'un service public dévoyé par les intérêts corporatistes. On comprend que les syndicats habitués à mille prévenances de la part de la direction de la RATP aient été hérissés par un président qui n'hésitait pas à leur dire qu'il les recevrait lorsqu'il le jugerait nécessaire et qu'ils avaient intérêt à devenir modernes et intelligents, faute de quoi il les briserait !

Démolir les pyramides

Chez Christian Blanc, le chef n'est pas en contradiction avec l'homme de gauche adepte du dialogue, qui croit au service public et n'aime pas manier outre-mesure l'arme des suppressions d'emplois et de la privatisation. Mais, comme l'a écrit Bodin, le pouvoir ne se divise pas plus que le point en géométrie : donc l'ouverture cohabite avec la fermeté.

Le patron d'Air France a également un style marmoréen bien à lui. Il croit au temps et ne se presse jamais, dans son débit verbal comme dans ses prises de position. Il est impavide et ne dévie pas d'un pouce de la ligne qu'il s'est tracée, que l'opposant éventuel à sa décision soit une délégation CGT, le premier ministre (Edith Cresson ou Pierre Bérégovoy), voire son ami Michel Rocard. D'aucuns diraient qu'il est têtu comme une mule.

Il croit par-dessus tout à la responsabilisation des hommes et des femmes, qui ne font rien de bon tant que leurs initiatives sont embourbées dans la bureaucratie. Aussi s'évertue-t-il, partout où il passe, à démolir les pyramides hiérarchiques et les usages désuets du pouvoir pour donner à la base les outils de sa mission. A la RATP, il a voulu que les réclamations des voyageurs et les demandes de modifications des trajets de bus par les élus locaux soient traitées au niveau des responsables des dépôts et non par le « siège ». Les ouvriers des ateliers d'entretien ont été conviés – avec succès – à gérer leur propre outillage.

Cette décentralisation implique de mettre à bas les grosses structures. A Air France, il a annoncé qu'il fractionnerait la compagnie en centres de profit (les réseaux aériens, les divisions industrielles). La perspective de se retrouver devant un empire morcelé est une deuxième cause de traumatisme pour les syndicats, qui ne sont pas à l'aise dans les unités à taille humaine : trop pauvres en militants, ils ne parviennent pas à coller au terrain et perdent prise sur le commandement, qui se trouve *de facto* éparpillé. Ils sont mis en position de faiblesse par le haut et par le bas.

Dernière caractéristique du président d'Air France : les bricolages l'ennuient et le train-train aussi. Lorsqu'il arrive dans une entreprise, il n'y a rien qui lui plaise tant qu'une situation désespérée dont il mesure froidement les tenants et les aboutissants avant de proposer de *« labourer profond »* pour que les catastrophes ne se reproduisent plus. Il établit alors à l'intention des ministres et des salariés estomaqués une ordonnance particulièrement roborative. Et s'il dit que c'est ou bien l'acceptation des remèdes qu'il prescrit ou bien son départ, on aurait tort de prendre ses propos pour du chantage. C'est une information.

ALAIN FAUJAS et MARTINE LARONCHE

COMMENTAIRE

Démocratie directe, syndicalisme et entreprise

ETRANGE *retour de l'histoire.* Le 14 janvier 1970, alors que Jacques Chaban-Delmas tentait de jeter les bases de sa *« nouvelle société »*, la CGT consultait par référendum les agents d'EDF sur le *« contrat de progrès »* signé par les autres syndicats. Une majorité de « non » lui permettait *a posteriori* de justifier son attitude de refus. Lundi 11 avril 1994, les 39 956 salariés d'Air France devraient probablement, à l'issue d'un référendum organisé cette fois par la direction de l'entreprise, *ratifier le plan de redressement* de Christian Blanc – rejeté par la même CGT – et ouvrir la voie à une recapitalisation par l'Etat actionnaire. Entre ces deux dates, on a vu ces derniers temps un nombre encore limité d'entreprises recourir à cette formule nouvelle (*le Monde* du 2 avril) pour faire accepter par leurs salariés des sacrifices salariaux ou des accords de partage du travail (1).



L'introduction d'une des formes les plus achevées de la démocratie directe sur les lieux de travail et à l'initiative d'employeurs ne peut que surprendre tant elle est en rupture avec la démarche patronale de ces trente dernières années. Car enfin voilà des patrons qui, pour préserver la sacro-sainte neutralité de l'entreprise et éviter toute contestation de leur pouvoir, ont, pendant des décennies, livré bataille aux syndicats, et se sont opposés avec la dernière énergie à la reconnaissance de sections syndicales qui leur fut imposée par *les événements* de mai 1968. Voilà des employeurs qui, pour profiter d'un vide syndical, ont recherché, avant les lois Auroux de 1982, à développer une expression des salariés strictement cantonnée à la sécurité et aux conditions de travail, puis ont cédé à la mode « managériale » de « projets d'entreprise » concoctés principalement avec leurs cadres. Voilà des dirigeants qui ont bataillé, pour garder intact l'exercice de leur autorité, contre l'autogestion bien sûr, mais aussi la cogestion, la codécision et même toute amorce de participation des salariés à la gestion, le premier ministre fût-il, comme Edouard Balladur aujourd'hui, un héritier du *« capitalisme populaire »*.

Ce constat amène une question : à travers le référendum, les salariés vont-ils avoir de plus en plus leur mot à dire sur l'avenir de leur entreprise ? Air France est un cas particulier. Il s'agit d'une entreprise publique, d'un vote sur un plan de la dernière chance dont la non-ratification conduirait droit au dépôt de bilan, et enfin, avec Christian Blanc, d'un président atypique qui privilégie le dialogue direct avec le personnel – alors qu'il y a 14 syndicats ! –, comme naguère à la RATP. Mais on risque avec ce référendum d'assister à un nouvel effet de mode.

Une arme pour temps de crise

Pourtant, cette nouvelle méthode sociale apparaît bien balisée. *Les directions d'entreprise* n'ont pas l'intention de faire dépendre leur légitimité de la *vox populi*. Il s'agit essentiellement d'une arme pour temps de crise. S'il en était autrement, et si les employeurs voulaient impliquer davantage les salariés dans la gestion, la logique d'une consultation directe pourrait les amener à utiliser cette formule, par exemple pour faire ratifier un projet de développement international supposant des implantations ou des transferts d'activités. On en est très loin. En vérité, la crise sert de toile de fond pour faire accepter par les salariés eux-mêmes les sacrifices salariaux qu'on leur demande au nom de l'emploi ou encore la remise en cause d'avantages sociaux lorsque la société est, comme Air France, au bord du gouffre. Action de responsabilisation ? Ou consultation caution ?

Quoi qu'il en soit, le référendum met les syndicats en porte-à-faux. Il n'est que la conséquence directe de la perte de représentativité – et souvent de *légitimité* – d'un syndicalisme qui, avec un taux de syndicalisation inférieur à 10 %, est la lanterne rouge des pays de l'OCDE. Il témoigne de l'hésitation croissante de chefs d'entreprise à conclure des accords avec des syndicats dont la faible représentativité, pourtant relative dans les entreprises où ils obtiennent de bons scores aux élections professionnelles, ne garantit pas qu'ils seront suivis par les salariés. Conscients de ce handicap, les syndicats ont souvent, comme la CGT, réagi avec le souci – légitime – de consulter les salariés *afin de vérifier qu'ils sont bien en* phase avec eux. Mais ce faisant, ils reconnaissent qu'ils ne sont plus les vrais mandataires de salariés qu'ils sont supposés quasi automatiquement représenter.

Autorité managériale

Pour remonter la pente, la démarche présente des avantages. Nul ne se choquerait qu'un syndicat consulte plus systématiquement ses adhérents et même ses sympathisants sur un mot d'ordre de grève – surtout dans le secteur public... – ou la conclusion d'un accord. En Allemagne, où le syndicalisme est fort et incontournable, le référendum est obligatoire avant le déclenchement d'une grève. Mais le *« modèle social »* allemand est difficilement transposable en France, pays où les salariés n'attendent généralement pas de consigne syndicale, surtout dans le secteur privé, pour cesser le travail.

L'expérience démontre néanmoins que dans l'entreprise, démocratie directe et exercice de l'autorité managériale font mauvais ménage. Si la pratique des référendums de crise se développait, elle déboucherait immanquablement sur la démonstration de l'inutilité des syndicats. On voit pourtant mal une entreprise gérant un conflit social à coups de référendums et en l'absence de relais syndicaux si nécessaires pour jouer un rôle de régulation sociale. Curieux paradoxe à un moment où le patronat finit par trouver dangereux un vide syndical qu'il a contribué à créer ! Ne vaudrait-il pas mieux, par une pratique permanente du dialogue et de la négociation, recréer un besoin, relégitimer le syndicalisme ? Dans un pays où le malaise social s'accroît, sur fond de crise structurelle, c'est sans aucun doute dans cette voie qu'il faut s'engager.

MICHEL NOBLECOURT

(1) Dans les derniers mois, des entreprises comme la Bordelaise de Crédit, Fleury-Michon, SFIM-Industries, Thomson-Tubes ou Sextant-Avionique, pour ne citer que les principaux exemples, ont recouru au référendum.

CLÉS/ *Plan*

■ **Accord-cadre.** L'accord-cadre, signé par six syndicats sur quatorze, prévoit 5 000 suppressions de postes, sans licenciement, un *gel des salaires sur* trois ans (1994 à 1997) et le blocage des avancements en 1994. Le temps de travail est *ramené* à 39 heures, au lieu de 38, pour le personnel au sol. Le seuil de déclenchement des heures supplémentaires passe de 67 à 75 heures pour le personnel navigant.

■ **Projet pour l'entreprise.** Intitulé « Reconstruire Air France », le projet soumis à la consultation prévoit, outre les dispositions sociales, d'améliorer la productivité de l'entreprise de 30 % en trois ans. Il s'appuie sur une réorganisation complète en centres de profit.

■ **Recapitalisation.** L'Etat est prêt à apporter 20 milliards de francs à Air France sous conditions. La première tranche, de l'ordre de 10 milliards, sera débloquée sous réserve d'adhésion des salariés de la compagnie au plan de redressement. Les deux autres dépendront de la réalisation *effective du plan.*

POINT DE VUE

Référendum et droit du travail

par Gilles Belier

UNE extension relative du recours au *référendum* dans les entreprises peut être constatée. La plupart du temps, ces entreprises se trouvent confrontées à des difficultés économiques importantes, impliquant une redéfinition du statut social des salariés en termes de rémunération ou de durée du travail par exemple. Ce phénomène pose de réelles questions au regard des principes du droit du travail français. En premier lieu, il faut rappeler que, d'une manière générale, le référendum, s'il n'est bien entendu pas illicite, *n'est* pas, en lui-même, créateur de droits : un accord collectif, l'engagement unilatéral d'un employeur ont autant de valeur juridique, qu'ils soient ou non ratifiés par un référendum. De même, un accord collectif ou l'engagement d'un employeur ne sauraient être mis en cause ou révisés du seul fait de l'approbation d'une majorité du personnel exprimée par un référendum.

Pour cesser leurs effets, des normes en vigueur dans une entreprise doivent être révisées ou dénoncées dans des conditions prévues précisément par les textes sur la négociation collective lorsqu'il s'agit d'accords collectifs conclus avec les organisations syndicales. Elles doivent être dénoncées lorsqu'il s'agit de règles ayant d'autres sources, telles qu'un accord passé avec le comité d'entreprise ou les délégués du personnel, ou un engagement unilatéral de l'employeur, là encore selon *des procédures définies, non* plus par la loi, mais par la jurisprudence de la chambre sociale *de la Cour de cassation.*

Pas de valeur juridique particulière

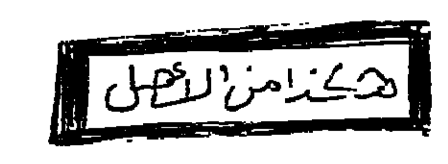
Pour autant, le droit social, compris dans une acception plus large que le droit du travail, connaît quelques cas, rares il est vrai, où le référendum intervient. Il s'agit, d'une part, de la conclusion des accords de participation ou d'intéressement des salariés en l'absence de représentations classiques du personnel, ou à leur demande lorsqu'elles existent. Il s'agit également de la mise en place ou de la modification des régimes de retraite et de prévoyance complémentaires pour lesquels les textes du droit de la sécurité sociale prévoient une utilisation non différenciée d'accords collectifs conclus avec les organisations syndicales de salariés ou adoptés par référen*dum.*

En dehors de ces cas, comme il a été dit, le référendum n'a pas de valeur juridique particulière. Dès lors, il est possible de s'interroger sur les raisons qui amènent à ce développement, relatif il est vrai, du recours au référendum. Il semble que s'exprime ici, au moins en partie, un débat sur la notion de représentativité de droit des organisations syndicales représentatives au plan national, caractéristique de notre droit de la négociation collective. Nombreux sont ceux qui s'interrogent, y compris au sein des organisations syndicales des salariés, sur le point de savoir si, au-delà de cette représentativité *de droit, existant sans association*, et cette représentation de fait dans l'entreprise ou la branche, notre droit du travail ne devrait pas évoluer, pour la conclusion des accords collectifs, vers une prise en compte de la représentativité de fait des signataires, avec un seuil de représentativité qui pourrait se mesurer en fonction des résultats enregistrés aux élections professionnelles.

Concrètement, cela signifierait que seul pourraient conclure (et non pas négocier) des accords collectifs les organisations syndicales qui représenteraient un certain pourcentage des salariés aux élections professionnelles. Depuis les réformes du droit de la négociation collective intervenues en 1982, cette notion existe d'une certaine manière dans le droit de la négociation collective, mais en négatif : le Code du travail prévoit en effet que des organisations syndicales majoritaires dans une entreprise peuvent s'opposer à la mise en application d'accords qui dérogent à la loi ou à la réglementation lorsque celle-ci le permet. Il en va de même depuis une loi de 1993 lorsque des accords révisent à la baisse des accords préexistants dans les entreprises.

Le développement des techniques référendaires, dépourvues de valeur juridique en elles-mêmes, mais clairement orientées vers une recherche de légitimité, procède donc bien du même type de questionnement. Il est clair que la légalisation de leur utilisation constituerait une grave mise en cause du fait syndical. Pour autant, la réflexion sur une évolution de cette question de la représentativité et de la négociation collective, au moins dans l'entreprise, mérite d'être approfondie précisément pour éviter que le fait référendaire ne vienne précéder le droit.

► *Gilles Bélier* **est avocat, conseil en droit social.**



ÉCONOMIE

L'usage du référendum auprès des salariés

Deux dirigeants d'entreprise redoutent l'affaiblissement des syndicats

Sextant Avionique et SFIM Industrie (avionique) ont toutes deux organisé un référendum en 1993 sur des accords de réductions du temps de travail accompagnées de baisses de salaires. Dans chaque cas, les mesures proposées ont été largement approuvées par le personnel, après avoir reçu le feu vert de la majorité des syndicats. Pour Max Matta, directeur des ressources humaines de Sextant Avionique, la procédure reste toutefois *« un peu dangereuse »*. Pierre Poquin, PDG de SFIM Industrie, confirme : elle ne peut être employée que dans des circonstances *« très particulières »*.

■ **Max Matta, directeur des ressources humaines de Sextant Avionique :**

« L'idée de recourir à un référendum est apparue dans quelles circonstances ?

– Au printemps 1993, Sextant Avionique s'est retrouvé face à la nécessité de faire un troisième plan social. Comme dans toute l'aéronautique, il y avait un vrai problème de sous-activité. Or, le plan 1992, qui prévoyait un bon millier de suppressions d'emplois, n'était pas terminé. On ne pouvait pas embrayer sur un nouveau plan traditionnel ! On a donc réuni les représentants du personnel pour chercher des solutions différentes, des mesures alternatives aux licenciements : réduction du temps de travail accompagnée de baisse de salaire, développement très volontariste du mi-temps, préretraites progressives, par exemple. Très tôt, au cours des négociations, l'idée de référendum est apparue. J'avais évoqué la possibilité de faire valider la démarche par le personnel. Des représentants du personnel ont employé le mot référendum pour la première fois.

– C'était un moyen pour eux de ne pas s'engager ? Ou, pour vous, de passer outre ?

– Pas dans ce cas précis. Car, attention, un référendum ne doit prendre personne en otage ! C'est une procédure très délicate, un peu dangereuse. Ce n'est en aucun cas un mode banal de gestion des relations sociales en entreprise. A vouloir faire passer un peu vite un dossier en utilisant ce genre d'instrument, on risque de mettre à mal la crédibilité des syndicats. Après, on met des années à s'en relever. Il est nécessaire de prendre des précautions.

– Vous avez donc pris des garanties. Lesquelles ?

– Nous avons mis en place un dispositif à plusieurs étages. Nous nous sommes engagés d'abord à ce qu'aucune mesure de traitement de sureffectifs ne soit signée sans avoir été préalablement proposée au personnel. Mais nous avons demandé à chaque organisation syndicale de faire connaître sa position par écrit et sa volonté de faire campagne pour ou contre les mesures discutées, à l'issue des négociations. C'était la condition d'organisation du vote. Il n'était pas question de faire passer les représentants syndicaux au second rang. La CFDT, la CGC et la CFTC, favorables aux mesures, n'ont pas signé l'accord avant le vote, mais elles ont dû s'engager dans la campagne comme si elles avaient signé. La CGT, qui y était hostile, a fait campagne contre. »

■ **Pierre Poquin, PDG de SFIM Industrie :**

« Qui a eu l'initiative du référendum ?

– Chez nous, ce sont deux organisations syndicales – CFDT et FO – qui l'ont proposé. Nous avons considéré que c'était une bonne chose. Il s'agissait d'approuver un accord de réduction du temps de travail avec baisse des salaires. Le tout était assorti d'un prêt destiné à compenser la perte de revenu chez le salarié et dont le remboursement était gagé sur les augmentations futures.

– Quelles étaient, à votre avis, les motivations de ces deux organisations syndicales ?

– L'accord impliquait une modification du contrat de travail de chaque salarié. C'est un acte très important dans la vie d'une entreprise ! Il était normal que le personnel soit directement consulté. La CFDT et FO étaient partantes sur cet accord. Mais pas au point de dire : *« Nous engageons tout le personnel. »* J'admets volontiers que c'était, dans une certaine mesure, une façon de se défausser. Reste qu'elles ont pris position pendant la campagne. Et puis c'était une circonstance particulière. Il fallait être sûr.

– Imaginons que votre projet de réduction du temps de travail n'ait pas reçu le feu vert de deux syndicats. Vous auriez utilisé quand même le référendum ?

– Certainement pas. La démocratie directe en entreprise, ce n'est pas gérable. On a besoin d'intermédiaires. On ne fait jamais un référendum contre les syndicats ou pour les contourner. »

Propos recueillis par
CAROLINE MONNOT

Et si le non l'emporte...

Après enquête, il semblerait que le scénario d'un échec du référendum organisé à Air France ait été soigneusement étudié par le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, Bernard Bosson. Si le « non » au plan de sauvetage devait l'emporter au cours du dépouillement, le président d'Air France démissionnerait, lundi 11 avril, en fin d'après-midi. Le ministre annoncerait, lui aussi, son départ pour le lendemain. Le conseil d'administration de la compagnie serait réuni en urgence vers 18 heures afin d'autoriser le directeur général, Rudolf Franz, soit à déposer le bilan d'Air France, soit à demander la nomination d'un administrateur provisoire, le mardi 12. Ce même mardi en fin de journée, un nouveau ministre serait nommé afin d'affronter les grèves qui éclateraient le mercredi 13 avril à l'annonce des licenciements inévitables...



ÉTRANGER

Après une forte dévaluation du dinar

L'Algérie va rééchelonner sa dette

Le dinar algérien a été dévalué, dimanche 10 avril, de 40,17 %, ou de 29,4 %, selon le FMI, qui utilise un autre mode de calcul (1). Un dollar vaut désormais 36 dinars. Attendue depuis plusieurs semaines, cette mesure prélude à la signature prochaine d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), qui ouvrira la voie à l'octroi de nouveaux prêts et au rééchelonnement d'une dette extérieure dont l'Algérie avait de plus en plus de difficultés à honorer les échéances.

En février, alors qu'il évoquait les conversations de son pays avec le FMI, le directeur du Trésor algérien, Baba Ahmed, avait affirmé que la décision d'ouvrir les négociations avait été prise *« en toute liberté »* par l'Algérie. Annonçant, samedi 9 avril, la dévaluation de 40,17 % – effective depuis dimanche – du dinar, la monnaie nationale, la Banque d'Algérie s'est efforcée de sauver les apparences. La décision de dévaluer le dinar *« a été arrêtée dans le cadre du programme de l'économie nationale engagé par les autorités algériennes »*, a affirmé la Banque, citée par l'agence algérienne de presse APS.

En réalité, compte tenu de sa situation financière, l'Algérie n'avait guère d'autre choix que de se plier aux *desiderata* de l'organisation internationale. Cette impasse peut se résumer en deux chiffres : le remboursement des échéances de la dette publique algérienne absorbera cette année 9,4 milliards de dollars (56 milliards de francs) alors que ses recettes d'exportation – essentiellement des hydrocarbures, dont les cours sont à la baisse – ne dépasseront sans doute pas 8 milliards de dollars. Négocié depuis novembre 1993, l'accord avec le FMI est donc désormais « bouclé ». Le Fonds a reçu, samedi 9 avril, la lettre d'intention du gouvernement algérien avec un programme très détaillé, assorti d'échéances précises concernant la politique économique qui sera menée. Approuvé prochainement par le conseil d'administration du FMI, ce programme ouvre la voie à l'octroi de nouveaux prêts et au rééchelonnement d'une dette (26 milliards de dollars) dont le poids est devenu insupportable.

Mais pour l'Algérie, déjà meurtrie par une guerre civile inavouée, le prix à payer pour trente-deux années de mauvaise gestion sera lourd. Même si le ministre de l'économie, Mourad Benhachenhou, prétendait récemment le contraire lorsqu'il déclarait que le programme du FMI devrait être tel qu'il *« n'entraîne aucun mécontentement social »*.

Hausse des taux d'intérêt

Depuis 1990, le dinar a perdu plus de 90 % de sa valeur. Avant de dévaluer sa monnaie une nouvelle fois, l'Algérie avait donné un premier gage de bonne conduite au FMI le 24 mars en augmentant très fortement – de 30 % à 100 % – les prix des produits de base encore subventionnés par l'Etat : pain, semoule, lait. La dévaluation est la deuxième étape du processus concocté par le FMI et dont les grandes lignes ne varient pas d'un pays en difficulté à l'autre. Vient s'y ajouter très logiquement une hausse des taux d'intérêt : le taux de réescompte passe de 11 % à 15 %, celui des découverts de 18 % à 24 %, tandis que le coût des crédits aux particuliers est laissé à l'appréciation des banques.

En contrepartie, le FMI va mettre la main à la poche. Dans un entretien accordé samedi 9 avril à l'agence APS, son directeur général, Michel Camdessus, a annoncé une aide financière de l'ordre de 1 milliard de dollars (environ 5,88 milliards de francs) au profit d'Alger. *« C'est une somme exceptionnellement importante* (...), *parce que les besoins de l'Algérie sont très importants »*, a-t-il déclaré, sans donner plus de détails sur la répartition des crédits. Sans doute ceux-ci comprennent-ils un accord *stand by* de 500 millions de dollars et un prêt de l'ordre de 300 millions pour compenser la chute des recettes d'hydrocarbures. Gelées dans l'attente d'un accord avec le FMI, d'autres sources de financement sont attendues de la part de la Banque mondiale (175 millions de dollars), de l'Union européenne (peut-être 1 milliard de dollars à terme, dont 180 millions à brève échéance), de l'Eximbank américaine (150 millions).

Parallèlement vont s'engager des négociations avec le Club de Paris, enceinte où se traitent les parts publiques des dettes, la part pour l'Algérie représentant 13,5 milliards de dollars. Des négociations se dérouleront ensuite avec le Club de Londres, pour la part non publique, et plus précisément la dette commerciale non garantie. *« Les pays amis »* de l'Algérie doivent lui apporter leur soutien *« dès maintenant »*, a souhaité M. Camdessus. La vérité est que ce soutien ne s'est pas démenti depuis des années. Avec une dette à moyen et long terme de 30 milliards de francs, l'Algérie représente le troisième risque-pays de la Coface, l'assurance-crédit française, et de celle de son homologue espagnol, mais le premier pour l'organisme belge équivalent et le quatrième pour l'Eximbank américaine. Si le Club de Paris accepte de repousser les échéances dues en 1994 sur le principal de la dette, estime-t-on de source bancaire, l'Algérie devrait pouvoir économiser cette année près de 4 milliards de dollars.

Un secteur public en grave difficulté

Pendant longtemps, l'Algérie a repoussé l'idée de demander un rééchelonnement de sa dette par crainte de voir se tarir les crédits commerciaux classiques, ceux qui financent le commerce courant entre pays. Finalement, il semble que tel ne sera pas le cas. La France – premier fournisseur et deuxième client de l'Algérie – aurait promis de maintenir au moins ses apports financiers à leur niveau de 1993 (6 milliards de francs). Les autres partenaires d'Alger, notamment les Japonais, ont adopté une attitude voisine. Rééchelonnement de la dette et injection d'argent frais aidant, le gouvernement devrait accroître cette année les importations du pays de 2 milliards de dollars pour relancer une économie qui stagne et une industrie qui tourne à moins de 50 % de ses capacités, faute souvent de pièces détachées ou de matières premières.

La dévaluation réussira-t-elle à sortir l'Algérie de l'ornière ? Le changement de parité retenu n'incite pas à l'optimisme. Quoique élevé, il reste inférieur à celui que souhaitait, semble-t-il, le FMI, partisan d'une dévaluation proche de 60 %. Le taux de la dévaluation est insuffisant si on le compare aux taux de change pratiqués sur le marché noir : jusqu'à 16 dinars pour 1 franc ces dernières semaines, alors qu'au nouveau taux officiel, 1 franc vaut maintenant 6 dinars. L'écart est tel que les chances de supprimer un marché noir qui, par son importance, détruit à petit feu l'économie officielle, sont quasi nulles.

Mais sur la voie de l'assainissement de l'économie algérienne, un autre obstacle subsiste, formidable et inquiétant : la résorption du déficit public. De 80 milliards de dinars en 1992, il devrait dépasser 200 milliards en 1994, un trou en grande partie causé par le mauvais état des entreprises du secteur public. Sans doute la dévaluation va-t-elle mécaniquement remplir les caisses de l'Etat : les recettes des exportations d'hydrocarbures converties en dinars vont augmenter, ainsi que les taxes indirectes. Mais le gain attendu (une soixantaine de milliards de dinars, selon certaines estimations) risque d'être réduit à néant par des entreprises publiques qui vont voir leur situation empirer : crédits et importations vont en effet leur coûter beaucoup plus cher. Restructuration puis privatisation seraient les solutions recommandées par la Banque mondiale dans un pays normal. Mais l'Algérie n'appartient plus à cette catégorie.

J.-P. T.

(1) Ce taux de dévaluation est calculé par rapport à l'ensemble des monnaies des grands pays industrialisés.

FINANCES

Après les évictions d'Yves Lyon-Caen et de Jean-Yves Haberer

Le Crédit national, une banque humiliée

Par une curieuse myopie, les gouvernements se préoccupent toujours avec retard des conséquences de leurs décisions politiques sur le climat et le fonctionnement des entreprises publiques. Mais la désinvolture avec laquelle les pouvoirs publics ont traité le Crédit national depuis l'automne 1993 a atteint des sommets sans doute inégalés. En l'espace d'un peu plus de quatre mois, cette institution financière spécialisée dans le financement des grandes entreprises a vu son president éjecté à la fin de son mandat et son successeur révoqué pour des motifs totalement étrangers au Crédit national.

Certes, le Crédit national n'est pas Air France et le pouvoir de nuisance de son personnel des plus réduit, mais est-ce une raison pour créer une atmosphère désastreuse dans une entreprise engagée sur un marché concurrentiel et difficile ? Le personnel a d'autant plus de mal à l'admettre que l'Etat ne possède pas la moindre action du Crédit national et ne bonifie plus depuis bien longtemps ses crédits. *« De toute façon, le Crédit national fonctionne très bien sans président, les directeurs généraux sont excellents »*, peut-on entendre du côté du Trésor.

Il n'empêche, après le limogeage, le 30 mars, de Jean-Yves Haberer, pour ses erreurs de gestion... au Crédit lyonnais, l'heure est à nouveau aux rumeurs et aux conjectures. Selon les derniers bruits, qui passionnent de moins en moins des employés désabusés et humiliés d'être traités comme quantité négligeable, il semblerait que Michel Prada, le président du CEPME, et Thierry Aulagnon, directeur adjoint du Trésor ne soient plus en tête de liste pour succéder à M. Haberer. Le gouvernement aurait décidé par ailleurs de ne pas prendre de décision à l'occasion du prochain conseil des ministres du 13 avril.

De toute façon, le Crédit national n'est plus à une semaine près. Ses malheurs remontent à septembre 1993 quand des rumeurs, savamment distillées, ont préparé le terrain à une valse de présidents d'entreprises publiques de grande envergure à l'UAP, au Crédit lyonnais et... au Crédit national. Jean-Yves Haberer devenait à cette occasion, le 10 novembre 1993, président du Crédit national en lieu et place d'Yves Lyon-Caen, nommé avec l'appui de Michel Rocard. Le Crédit national et M. Lyon-Caen avaient eu en quelque sorte le tort d'être les plus « petits » et les derniers de la chaîne.

Voir le Crédit national transformé en *« cimetière des éléphants blancs »* avait alors révolté le personnel, encore un peu plus humilié par les réticences de M. Haberer à accepter le poste qu'on lui proposait. Pourtant, la situation avait fini par s'apaiser. M. Haberer était arrivé avec la promesse des pouvoirs publics de pouvoir mener à bien la banalisation du statut du Crédit national, en d'autres termes une garantie de ne plus se trouver ballotté... au gré de considérations politiques. Pour y parvenir, il faudra encore attendre.

ÉRIC LESER

EN BREF

PEUGEOT : 1 % d'augmentation salariale au 1er avril. – La direction de Peugeot Automobiles a annoncé, vendredi 8 avril, que les salaires des personnels non cadres ont été revalorisés de 1 %, le 1er avril. A l'occasion d'une réunion consacrée à la politique salariale avec les syndicats, la direction a précisé qu'une enveloppe représentant 0,9 % de la masse salariale avait aussi été dégagée pour financer les augmentations *« au mérite »* de ces catégories de salariés. Les rémunérations des cadres, entièrement individualisées, devraient bénéficier de mesures à la fin de l'année. Enfin, *« la majorité des partenaires »* sont, selon la direction, convenus de se retrouver avant la fin juin *« pour conclure les négociations »*.

UAP : lancement imminent du préplacement en vue de la privatisation. – Le lancement du préplacement pour la privatisation de l'UAP, quatrième entreprise publique d'importance mise sur le marché par le gouvernement Balladur et premier assureur à être privatisé, pourrait intervenir en début de semaine prochaine. Le préplacement permettra aux Français intéressés de commander par avance aux guichets des banques, des bureaux de poste, des Caisses d'épargne ou même par correspondance, les titres UAP qu'ils désirent, sans pour autant être forcés de les acheter ensuite si le prix de vente leur paraît, par exemple, trop élevé.

REPÈRES

AUTOMOBILE

Les immatriculations européennes ont progressé de 4,2 % en mars

Les immatriculations européennes ont augmenté de 4,2 % dans les dix-sept pays de l'Union européenne et de l'AELE (Association européenne de libre-échange) au mois de mars. La progression est identique sur les trois premiers mois. Ces chiffres permettent de mieux apprécier l'impact des mesures françaises d'aide à l'automobile. Outre la France (+ 14,3 % en mars), la reprise est aussi visible en Espagne (+ 15,6 %), en Belgique et au Luxembourg (+ 11,2 %) et plus faiblement en Italie (+ 1,6 %). La Grande-Bretagne, dont le marché est reparti beaucoup plus rapidement, continue de progresser (+ 14,8 %). La croissance atteint un taux record au Danemark (+ 69,6 %). En revanche, la demande continue de fléchir en Allemagne (– 3,4 %) et atteint des records de baisse en Grèce (– 46,7 %).

SOCIAL

Hausse de 0,3 % du salaire horaire ouvrier

L'indice du taux de salaire horaire ouvrier (TSH) a progressé de 0,3 % au cours du quatrième trimestre 1993, portant l'augmentation sur un an à 2,4 % pour une hausse des prix de 1,5 % (hors tabac), selon l'enquête trimestrielle du ministère du travail. Sur un an, le gain en pouvoir d'achat du salaire horaire ouvrier s'élève à 0,9 point. L'enquête relève toutefois que la progression du TSH au quatrième trimestre *« s'est fortement ralentie »* par rapport aux deux trimestres précédents (+ 0,8 % et + 0,7 %). Le niveau du SMIC n'a pas bougé du 1er octobre 1993 au 1er janvier 1994. Les ouvriers ont vu leur salaire augmenter *« de façon uniforme, quel que soit leur niveau de qualification »* et, sur un an, leur *« éventail des salaires »* s'est ouvert.

ÉTRANGER

L'Acte final du cycle de l'Uruguay libéralisera le commerce mondial

La conclusion à Marrakech des dernières négociations du GATT oblige 121 pays à un démantèlement sans précédent de leurs barrières douanières

Jamais de mémoire de Marocain une conférence internationale n'avait attiré autant de participants dans le royaume. Il y a *exactement* dix ans, une conférence islamique avait bien rassemblé à Casablanca près de trois mille personnes. Mais pour le paraphe de l'Acte final du cycle de l'Uruguay, du mardi 12 au *vendredi 15* avril à Marrakech, quelque cinq mille délégués et journalistes sont attendus. A l'aune de cette grand-messe médiatique, les sept précédents *rounds* du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) font figure de kermesse paroissiale.

Clôturée en grande pompe par le roi Hassan II, la réunion ministérielle de Marrakech sera sans équivalent dans l'histoire des relations commerciales internationales. Par le nombre des participants d'abord : avec l'adhésion au GATT de Saint-Kitts-et-Nevis, un minuscule îlot perdu des Petites Antilles, 121 pays (mais la Chine et la Russie n'en font pas partie) signeront en fin de semaine l'Acte final du cycle de l'Uruguay, contre 99 lors du précédent Tokyo Round en 1979.

Sans équivalent *surtout par son* ambition. L'épais document (pas loin de 20 000 pages avec ses multiples annexes et les offres tarifaires de chacun des participants) qui sera paraphé à Marrakech et entrera en vigueur l'année prochaine libéralisera le commerce entre les nations comme aucun des cycles précédents. Résultat remarquable si l'on songe qu'il a été acquis sur fond de crises économiques et de chômage dans les pays industrialisés, autrement dit dans un contexte davantage favorable au repli sur soi, au protectionnisme qu'à l'ouverture des frontières à la concurrence étrangère. Selon la plupart des estimations, l'accord devrait accroître d'environ 1 % par an – soit 200 à 300 milliards de dollars – le revenu mondial des dix prochaines années.

Des droits de douane en baisse

Les participants au cycle de l'Uruguay s'étaient fixé comme objectif une réduction d'un tiers des droits de douane sur les marchandises. Finalement, au terme de sept années de laborieuses tractations, de vraies disputes, de fausses sorties, le résultat dépasse les espérances initiales : la baisse globale sera de 40 % et permettra de ramener les droits de douane à moins de 5 % alors qu'ils frisaient 40 % au lendemain de la guerre, à la création du GATT. Dans huit secteurs (dont les produits pharmaceutiques, le matériel de construction, la bière, les spiritueux...) ils vont même disparaître complètement.

Les pays industrialisés ne sont pas les seuls concernés par cette libéralisation des échanges. Pour la première fois dans l'histoire du GATT, elle touche les pays en développement (PED), du moins les plus avancés d'entre eux. La Corée du Sud, par exemple, s'est engagée à réduire de 40 % ses droits de douane, ceux de Singapour ne dépasseront pas désormais 10 % tandis que Hongkong appliquera des droits de douane nuls sur le tiers de son tarif douanier.

Autre avancée à porter au crédit du cycle de l'Uruguay, le démantèlement, étalé sur dix ans, de l'accord multifibres (AMF) qui, par le biais de systèmes de contingentement, *limitait les exportations de* textiles en provenance de certains pays en développement. C'est dire que ce secteur, capital pour le développement du tiers-monde, mais qui jusqu'ici n'obéissait pas *aux règles du GATT, va* – progressivement – rentrer dans le rang. En contrepartie, les pays industrialisés ont obtenu un renforcement des droits de propriété intellectuelle (problème des contrefaçons).

Pas davantage que le textile, les services n'avaient leur place dans les précédents cycles de négociations. Erreur réparée pour une activité qui, du transport au tourisme, de l'ingénierie à l'informatique, en *passant par l'activité bancaire*, représente bon an, mal an, 1 000 milliards de dollars d'exportations à travers la planète (à comparer aux 3 600 milliards d'exportations de marchandises) et, pour la France, une place de *numéro* deux mondial. Avec la mise en œuvre du cycle de l'Uruguay, à compter de l'année prochaine, les services vont connaître un début de libéralisation.

Le *processus sera lent. Des pays* (Japon, Corée du Sud, Brésil) ont présenté des offres restreintes. Et dans bien des secteurs aucun accord n'a encore été trouvé. C'est vrai de l'audiovisuel, exclu de fait *de l'Acte final en dépit des pres*sions des producteurs d'Hollywood. Mais s'agit-il, de la part du Vieux Continent, d'un répit, le temps de se doter d'une industrie audiovisuelle puissante, ou d'un combat d'arrière-garde? D'ores et déjà, en Europe, les films américains raflent 80 % des recettes des salles de cinéma et se taillent la part du lion à la télévision. Mais les Etats-Unis ne comptent pourtant pas en rester là. *« Nous n'aurons pas de repos tant que nous ne serons pas parvenus à une solution satisfaisante »*, a redit récemment Mickey Kantor, le représentant américain au commerce.

La politique agricole sauvegardée

Autre chantier, celui de la libéralisation des services financiers – qui intéresse les banques et les compagnies d'assurances au premier chef. Pour forcer la main des pays asiatiques, les Européens et les Américains sont tombés d'accord pour n'ouvrir leur marché qu'aux pays pratiquant la réciprocité. Mais cette communauté de vues masque mal des méfiances réciproques. Actuellement au point mort, les discussions sur les services financiers doivent reprendre à la mi-1995 et, si le calendrier est respecté, s'achever six mois plus tard.

Travail inachevé aussi en matière de transport maritime. *Dotés* d'une flotte ancienne, peu compétitive mais très protégée, les Etats-Unis répugnent à ouvrir ce secteur à la concurrence. Les négociateurs se sont donné deux ans pour trouver un compromis. Côté industriel également, divers dossiers n'ont toujours pas trouvé de solution dans le cadre du cycle de l'Uruguay et empoisonnent les relations entre pays industrialisés.

Ainsi en va-t-il de la construction aéronautique, où s'empoignent Américains et Européens, ceux-ci défendant Airbus, ceux-là son principal rival, Boeing. Suspendues l'an passé faute de résultats, les négociations sur l'aéronautique civile doivent reprendre le mois prochain tandis que celles sur l'acier – autre dossier empoisonné exclu du GATT en catastrophe – sont au point mort.

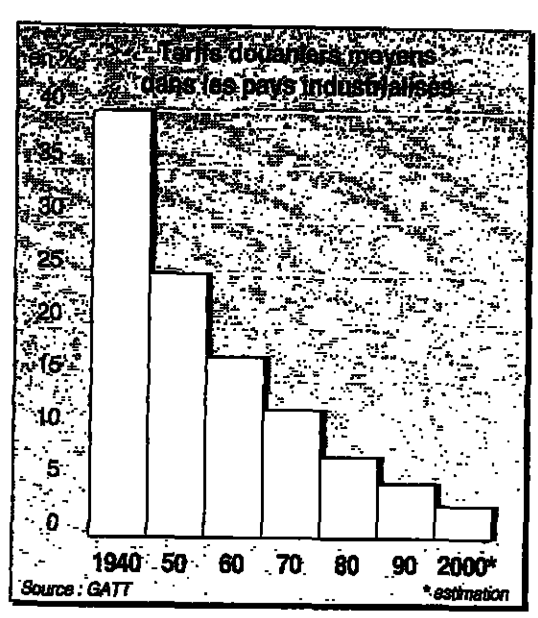
De la résolution de ces contentieux dépend l'avenir de pans entiers de l'économie des deux côtés de l'Atlantique et en Asie, et des milliers d'emplois. Pourtant, aux yeux de l'opinion publique – tout au moins française – le cycle de l'Uruguay restera dominé par son volet agricole. Psychodrame national, la querelle autour du fameux préaccord de Blair House, conclu le 20 novembre 1992 entre la Commission de Bruxelles et Washington, a un moment fait voler en éclats les clivages traditionnels droite-gauche et profité au premier ministre Edouard Balladur, grand-prêtre de sa renégociation.

Paris, il est vrai, a tiré son épingle du jeu avec habileté. Les principes de la politique agricole commune *(PAC) ne sont pas remis en* cause par le GATT : la préférence communautaire subsiste; l'ouverture aux produits agricoles étrangers reste limitée; enfin, la réduction des exportations subventionnées sera beaucoup plus progressive que ne le prévoyait le préaccord de Blair House : un lissage aura lieu. *« Ces résultats constituent une avancée non négligeable et doivent être appréciés en tenant compte du refus proclamé par les Etats-Unis, tout au long de l'année 1993, de toute renégociation du préaccord de Blair House »*, note avec justesse le député Patrick Hoguet, dans son rapport d'information sur « les résultats du cycle d'Uruguay du GATT » (*le Monde* du 7 avril).

Les stylos refermés après la grand-messe de Marrakech, on n'en aura pas fini pour autant avec l'Uruguay Round. Car, accrochée à l'Acte final, figure la création d'une nouvelle organisation internationale : l'Organisation mondiale du commerce (OMC). N'avait été à l'époque l'opposition des Etats-Unis, elle aurait dû naître dès 1948 et être, en quelque sorte, le gendarme du commerce international. Près d'un demi-siècle plus tard, l'OMC est – enfin – au rendez-vous. Sa création, qui devra être approuvée par les Parlements nationaux, signifie la disparition du GATT. Disparition en grande partie symbolique. Le GATT avait son siège à Genève. L'OMC s'installera dans les mêmes locaux sur les bords du lac Léman avec un budget accru et un personnel un peu plus étoffé. L'actuel directeur général du GATT, Peter Sutherland, a laissé entendre dans un récent entretien à au quotidien *International Herald Tribune* qu'il ne souhaitait pas faire carrière à l'OMC.

Comme le GATT, la nouvelle organisation internationale privilégiera le consensus comme règle de fonctionnement. Mais, différence capitale, son champ d'action sera plus vaste. *Les relations entre* environnement et commerce seront de son ressort. De même n'est-il pas exclu qu'elle s'intéresse aux questions sociales (*le Monde* du 9 avril). Mais la raison d'être de l'OMC, sa justification, est ailleurs. Elle réside dans la capacité qu'aura celle-ci à substituer le droit à la force dans les relations commerciales entre les pays. Autrement dit, d'imposer le multilatéralisme là où ne règne pour l'heure que le bilatéralisme. Rude tâche...

JEAN-PIERRE TUQUOI



Quoique handicapée par un endettement excessif

L'économie polonaise a connu une croissance de 4 % en 1993

L'économie polonaise a récolté, en 1993, les fruits de la « thérapie de choc » menée depuis le début de l'année 1990 : hausse du produit intérieur brut (PIB) de 4 %, réduction du déficit public à 3,6 % du PIB et une inflation ramenée à 35 %, contre 586 % en 1990. De telles performances témoignent *« qu'un certain nombre de régulations propres à une économie de marché sont désormais en place, tant sur le plan micro-économique que macro-économique »*, indique une étude du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales).

La forte croissance de 1993 repose, en grande partie, sur le dynamisme du secteur privé. Sa part dans la production totale est aujourd'hui de 45 %, celle dans la production industrielle de 31 %. Et elle devrait encore s'accroître avec la poursuite, à un rythme peut-être moins rapide que ces dernières années, du programme de privatisations. Il ne faut pas sous-estimer néanmoins le rôle joué par les entreprises publiques. *« La pression de la compétition extérieure, l'assèchement du crédit, la perspective, enfin, d'une privatisation inéluctable à terme, semblent avoir conduit une partie des dirigeants du secteur public à appliquer méthodiquement des plans de réorientation de la production et de réduction de coûts, notamment salariaux »*, souligne le CEPII.

Un coût social élevé

L'embellie qu'a connue, l'an dernier, l'économie polonaise est le fruit de la politique de libéralisation et d'ajustement conduite, sans *« inflexion notable »*, par les différents gouvernements depuis 1990. La conjonction d'une politique monétaire restrictive et d'une politique budgétaire dont l'objectif est de réduire le déficit public grâce à la réduction des subventions et à l'alourdissement de la fiscalité a permis d'assainir l'économie. Mais ce traitement de choc a eu un coût social élevé. Avec la *chute du PIB de 12 % en* 1990 et de 9 % en 1991, le chômage s'est fortement accru et touche aujourd'hui 16 % de la population active. La dynamique amorcée en 1993 reste encore fragile.

Le principal handicap de la Pologne est le niveau élevé de son endettement public (72 % du PIB) lié en partie à la dette extérieure (46 milliards de dollars, soit près de 270 milliards de francs). La signature d'accords de rééchelonnement avec les créanciers publics (avril 1991) et privés (mars 1994) a permis d'en alléger le fardeau. Par ailleurs, *« comme dans toutes les économies en transition, nombre d'entreprises sont incapables de servir la totalité de leur dette si bien que les banques sont contraintes de capitaliser massivement les intérêts impayés »*, note le CEPII. Avec, pour conséquence possible, une déstabilisation à terme du système financier. Le retour de la croissance devrait permettre, cependant, de *« dégager l'épargne nécessaire à l'assainissement du bilan des banques »*.

Au total, l'économie polonaise s'est, en quatre ans, considérablement transformée. Le coût élevé de la transition explique, dans une large mesure, la victoire des anciens communistes et des paysans lors des élections législatives de septembre 1993. La question, aujourd'hui, est de savoir quelle politique, le premier ministre, Waldemar Pawlak, entend mener après la démission, en février, du ministre des finances, Marek Borowski, garant de la poursuite des réformes.

A. Pu.

VIE DES ENTREPRISES

Appelé à remplacer progressivement le 747

Le Boeing 777 permet à la firme de Seattle de mettre en œuvre de nouvelles méthodes de travail

Avec son nouvel avion 777, appelé à remplacer progressivement le 747, Boeing espère ressouder son personnel et insuffler un nouvel élan à la compagnie. 24 000 emplois auront été supprimés en 1993 et 1994. «Travailler ensemble» est le slogan omniprésent sur les sites d'Everett et de Renton où sont construits la plupart des avions Boeing.

SEATTLE

de notre envoyé spécial

La compagnie a présenté le premier 777, samedi 9 avril, devant une foule considérable. L'appareil effectuera son premier vol en juin et devrait être livré à United en mai 1995. Son prix de vente sera de 125 millions de dollars (environ 735 millions de francs), un prix supérieur aux Airbus 330 et 340 ou aux McDonnell Douglas MD-11.

Le 777 a été pour Boeing l'occasion d'éprouver une nouvelle méthode de travail : *«Nous avons brisé les barrières hiérarchiques*, dit Steven Smith, l'un des porte-parole de la compagnie. *Les contremaîtres sont devenus des meneurs, les chefs des conseillers.»* Après plusieurs études chez Ford ou chez Toyota, l'entreprise, où les traditions militaires sont encore sensibles, cherche à se réformer en mettant en place des équipes flexibles. Cette souplesse devrait permettre, selon la direction, de réduire en trois ans de moitié le temps de production des avions. Jusqu'ici, les syndicats, dont la puissante IAM (International Association of Machinists), sont satisfaits du changement. *«Ingénieurs et contremaîtres sont davantage à l'écoute des ouvriers. L'atmosphère est meilleure»*, dit Connie Kelliher, porte-parole du syndicat.

Ebranlé par les trois années de crise qu'il vient de traverser, le géant compte encore plus sur le 777. L'avion a été, pour l'essentiel, conçu sur ordinateur à partir d'un système né chez Dassault-Industrie. Les simulations sur ordinateur doivent permettre le bon ajustement des 132 500 pièces de l'appareil et réduire les coûts liés au travail résultant des erreurs. L'ordinateur devrait autoriser Boeing à démontrer à la pointilleuse FAA (Federal Aviation Administration) la fiabilité du 777. Boeing compte sur ces tests préliminaires pour accélérer la certification de l'avion, au moment où les concurrents potentiels du 777, comme les Airbus 330 et 340, sont déjà sur le marché.

Le Boeing 777 est, à la différence du 747 quadriréacteur, un biréacteur à long rayon d'action. Or, tout appareil équipé seulement de deux réacteurs doit d'abord faire ses preuves avant d'effectuer de longs parcours transocéaniques. L'inconnue est de savoir si la FAA, consciente des intérêts commerciaux en jeu – Boeing est le premier exportateur américain –, acceptera une certification anticipée du 777. Elle a fait savoir que l'Etops, nom donné au certificat, était *«possible»*. Même si des délais supplémentaires sont imposés, le 777 dispose de nombreux atouts, comme une cabine spacieuse, des moteurs économiques et une maintenance simplifiée.

La première version du 777 répond à la demande croissante d'avions transportant moins de passagers que les Jumbo mais assez économiques pour, en cas de besoin, effectuer des rotations plus fréquentes. Le carnet de commandes n'est pas, jusqu'ici, très épais, avec 147 commandes fermes, dont 34 pour United, 15 pour All Nippon Airways, 15 pour British Airways. Air France n'a pas programmé l'achat de 777.

RÉGIS NAVARRE

Bataille d'alliances dans le radiotéléphone

La Lyonnaise des eaux choisit Thyssen

Candidat au troisième réseau de téléphone numérique, Lyonnaise des eaux-Dumez voulait un partenaire allemand. *«Veba, Mannesmann ou Thyssen, il nous faut un des trois»*, indiquaient il y a trois semaines (*le Monde* du 29 mars) les responsables du dossier.

Le choix se porte aujourd'hui sur Thyssen, qui, avec la compagnie d'électricité Preussen Elektra, a remporté fin 1993 la licence d'exploitation du réseau E+, le troisième réseau de radiotéléphone allemand.

Officiellement, la Lyonnaise des eaux se refuse encore à confirmer l'information, pourtant validée par des proches du dossier. *«C'est en pleine évolution»*, explique le groupe.

En pleine évolution ? La Lyonnaise vient de lancer une ferme politique de clarification à l'égard de ses éventuels partenaires, au moment où son éternel rival, la Générale des eaux, démarche à tour de bras pour faire décoller son réseau numérique GSM exploité par la SFR, ceci avant que le troisième réseau ne se mette en place.

C'est ainsi que la piste Mannesmann n'a pas abouti. L'allemand est en effet en pleine négociation avec la Générale des eaux pour entrer dans la Cofira, le holding qui chapeaute la SFR. De même pour l'anglais Vodaphone.

Faute de vouloir choisir, le britannique, objet de propositions très alléchantes de la part de la Générale des eaux qui souhaite le retenir, ne participera probablement pas au tour de table de la Lyonnaise, contrairement à ce qui avait été initialement envisagé.

C. M.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

CGIP : très légère hausse du bénéfice net. – La société holding CGIP (Compagnie générale d'industrie et de participation), qui contrôle notamment le groupe CarnaudMetalbox, a annoncé, lundi 11 avril, une très légère hausse de son bénéfice net consolidé (part du groupe) en 1993, à 547 millions de francs (contre 543 millions en 1992). En revanche, le chiffre d'affaires consolidé pour 1993 s'est établi à 27,9 milliards de francs, en retrait de 2,1 % à périmètre égal sur 1992. La CGIP souligne que *«dans des conditions de marchés difficiles, CarnaudMetalbox, Cedest, Bio Participations et Orange-Nassau ont pu limiter la baisse de leürs résultats»* et que *«les plus-values en capital sur cessions de participations (...) ont permis de compenser la perte du groupe Sogeti»*.

AXONE (IBM France) : bénéfice net en hausse de 7,3 %. – Axone, société de services informatiques détenue à 100 % par IBM France, a réalisé en 1993 un bénéfice net de 22 millions de francs, en hausse de 7,3 % par rapport à 1992 (20,5 millions de francs), a annoncé récemment Gérard Jousset, président du directoire d'Axone. Le chiffre d'affaires a presque triplé à 1,2 milliard de francs contre 415 millions en 1992, grâce à la signature de 35 nouveaux contrats au cours de l'année 1993, a précisé M. Jousset au cours d'une conférence de presse. La part d'IBM dans le chiffre d'affaires d'Axone reste supérieure à 50 %, et ne devrait pas passer en dessous de cette barre avant 1995. Les effectifs d'Axone ont explosé l'année dernière, passant de 350 personnes au 1er janvier 1993 à 1 300 au 1er janvier 1994.

ARBED : perte nette consolidée de 822 millions de francs. – Le groupe sidérurgique luxembourgeois Arbed a annoncé une perte consolidée (part du groupe) de 4,7 milliards de francs luxembourgeois (822 millions francs français) en 1993 contre 2,9 milliards en 1992 (493 millions de francs français). Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Arbed s'est élevé à 192 milliards de francs luxembourgeois en 1993 en progression de 1,9 %, a précisé le groupe dans un communiqué.

CCF : hausse de 10,2 % du bénéfice en 1993. – Le Crédit commercial de France (CCF) a enregistré une hausse de 10,2 % de son bénéfice net consolidé part du groupe à 1,078 milliard de francs en 1993, contre un bénéfice de 978,1 millions de francs en 1992. Les dotations aux provisions pour risques ont augmenté de 16 % et s'élèvent à 1,538 milliard.

COOPÉRATIONS

FORD ET MAZDA envisagent de développer une voiture ensemble. – Ford et son partenaire japonais Mazda (dont Ford détient 24 % du capital) envisagent de développer ensemble la remplaçante de l'Escort. Selon le *Financial Times* du 11 avril, si ce projet était mené à son terme, le développement de la voiture serait réalisé par Ford Europe. Les deux firmes en assureraient la construction et la vente. Après la Mondeo, ce véhicule serait le deuxième développé et distribué mondialement par Ford.

ALCOA RECYCLING signe un accord de recyclage avec Weyerhaeuser. – Alcoa Recycling Inc. (ARC), filiale d'Alcoa, premier producteur mondial d'aluminium, vient d'annoncer la signature d'un accord avec Weyerhaeuser, premier groupe mondial d'exploitation forestière, pour le recyclage de boîtes en aluminium. Selon cet accord, Weyerhaeuser, spécialisé dans le recyclage du papier, s'occupera également du recyclage de boîtes en aluminium au Texas, permettant à ARC de fermer deux de ses usines dans cet Etat et de supprimer 50 emplois. En 1993, ARC a recyclé 16,7 milliards de boîtes en aluminium.

ACQUISITION

L'AIR CONDITIONNÉ (Airwell) est repris par la société ELECTRA. – La société française L'Air conditionné, qui fabrique les climatiseurs Airwell, a été reprise par Electra Consumer Products, filiale du groupe israélien Elco Holdings. Le fabricant de climatiseurs, dont le chiffre d'affaires était descendu de 850 millions de francs à 400 millions en trois ans et les pertes avoisinaient 100 millions, avait déposé son bilan en septembre 1993. Le tribunal de commerce de Versailles a agréé le plan de reprise présenté par Electra (600 millions de francs de chiffres d'affaires). Celui-ci prévoit la constitution d'une nouvelle société, L'Air conditionné Electra, dotée de 70 millions de francs de fonds propres, et reprenant au moins 410 des 485 salariés du groupe.

CAPITAL

VA Technologie, premier ingénieriste autrichien, va être privatisé. – VA Technologie, société d'ingénierie autrichienne, appartenant au holding industriel public Olag, va être privatisée. Son introduction à la Bourse de Vienne aura lieu le 16 mai. Cette firme, basée à Linz, a réalisé un chiffre d'affaires de 22,5 milliards de schillings (11 milliards de francs) en 1993 et dégagé un résultat net de 974 millions de schillings. Elle est spécialisée dans la réalisation d'acieries, de centrales hydrauliques et de centrales à cycle combiné, et dans l'ingénierie du bâtiment.

ÉPARGNE PARTENAIRES cède ses 35 % d'André Courrèges SA. – Epargne Partenaires, société de capital-investissement contrôlé à hauteur de 30 % par la Caisse d'épargne, a cédé, pour 41 millions de francs, le solde (35 %) de sa participation dans le groupe de luxe André Courrèges SA, à André Courrèges Design, société détenue à 100 % par le couturier et sa famille. Epargne Partenaires avait pris la majorité d'André Courrèges SA en 1990. En septembre dernier, Epargne Partenaires en avait déjà recédé 16 % à André Courrèges Design. Epargne Partenaires explique son désengagement par le redressement d'André Courrèges SA, dont le résultat d'exploitation est passé de 0,1 million de francs en 1990 à 11,3 millions en 1993.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 avril ↑ Hausse sensible

La Bourse de Paris a entamé la semaine, lundi 11 avril, sur une note soutenue et avec un regain d'optimisme assez sensible. Elle a notamment bénéficié dans un marché calme du rebond des marchés obligataires et d'un meilleur sentiment sur l'ampleur de la reprise. Les économistes de la Société générale ont ainsi remonté à leur tour leurs prévisions de croissance de l'activité économique française en 1994, la portant de 0,9 % à 1,5 % pour le PIB total. En hausse de 0,49 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 1,49 % à 2 146,33 points.

Le marché est soutenu par les acquisitions de contrats sur indices alors que le niveau des 2 140 points a été franchi. Le MATIF est en hausse dans le sillage du Bund allemand. Le contrat notionnel échéance juin gagne 0,44 % tout comme son homologue allemand.

Les opérateurs attendent la publication dans la semaine aux Etats-Unis des indices de prix de gros et de détail pour mars. L'évolution de ces indices devrait donner des informations précieuses sur la politique monétaire que va mener la Réserve fédérale, soucieuse de combattre toute velléité de reprise de l'inflation.

L'UAP est stable à 176,90 francs, avec près de 23 000 titres échangés. Le démarrage de la privatisation de l'assureur, avec la publication du calendrier et le lancement du pré-marketing est incessant et pourrait être annoncé ce soir, note-t-on en Bourse. La publication de plusieurs nouveaux résultats bénéficie surtout à Ecco (+ 2,52 %, à 692 FF). Son résultat pour 1993 a augmenté de 10,3 %, et le groupe prévoit une nouvelle hausse en 1994. Il distribuera en outre une action gratuite pour quatre.

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	30-03-94	7-04-94
Indice général-SBF 120	1 467,30	1 476,37
Indice général-SBF 250	1 418,37	1 432,84
Valeurs industrielles	1 563,91	1 579,38
Energie	1 463,78	1 545,62
Produits de base	1 426,15	1 447,97
Construction	1 729,63	1 761,02
Biens d'équipement	1 338,06	1 346
Automobile	2 271,53	2 333,03
Autres biens consom.	1 817,36	1 810,45
Industrie agroalim.	1 359,65	1 372,94
Services	1 365,58	1 363,84
Distribution	1 858,28	1 871,05
Autres services	1 148,85	1 141,08
Sociétés financières	1 237,53	1 246,16
Immobilier	1 046,80	1 033,86
Services financiers	1 306,91	1 319,59
Sociétés invest.	1 230,39	1 241,98

Etats-Unis : limitation des «dons» des firmes de courtage aux autorités locales

La commission des titres et des échanges (SEC), organisme de contrôle des marchés financiers américains, a interdit aux firmes de courtage de verser des dons financiers aux autorités locales dans les deux ans précédant une émission obligataire. Les maisons de courtage devront également s'assurer que les obligations qu'elles proposent aux quelques cinquante mille autorités locales américaines – municipalités, Etats, comtés – ne seront pas trop risquées pour ces dernières. Ces règles seront opérationnelles dès la mi-avril.

Les quatre membres de la SEC ont exprimé le désir de réduire les compensations financières versées à ces autorités par les courtiers désireux de s'assurer une partie de ce juteux marché de 1 200 milliards de dollars (7 200 milliards de francs), sans réelle réglementation depuis les années 30. *«Les dons politiques sont juste un des coûts pour passer un contrat, comme les salaires ou les frais d'impression»*, a déclaré Carter Beese, l'un des membres de la SEC.

L'an dernier, plusieurs enquêtes avaient été lancées par la justice du New-Jersey sur des pots-de-vin versés au gouverneur de l'époque, Jim Florio. A la suite de pressions répétées du président de la SEC, Arthur Levitt, cinquante des principales firmes de courtage, dont Merrill Lynch et Goldman Sachs, avaient accepté des restrictions volontaires.

TOKYO, 11 avril ↓ Indécise

Dans l'attente de la nomination d'un nouveau premier ministre au Japon, la Bourse de Tokyo a été particulièrement indécise et irrégulière lundi 11 avril. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture en baisse de 36,91 points (– 0,2 %) pour finir à 19 898,08 points. L'indice élargi Topix a progressé de 0,75 point à 1 614,05 points. Les échanges se sont nettement réduits, le volume d'activité se situant à 220 millions d'actions échangées contre 525,39 millions lors de la séance précédente.

Le prix des actions a peu bougé, de nombreux investisseurs s'interrogeant sur les chances pour les leaders de la coalition de se mettre d'accord sur le nom d'un nouveau premier ministre avant la fin de la semaine.

VALEURS	Cours du 8 avril	Cours du 11 avril
Bridgestone	1 510	1 500
Canon	1 630	1 630
Fuji Bank	2 310	2 270
Honda Motors	1 710	1 750
Matsushita Electric	1 710	1 700
Mitsubishi Heavy	680	685
Sony Corp.	6 010	5 960
Toyota Motors	2 000	2 000

CHANGES

Dollar : 5,845 F ↓

Lundi 11 avril, le deutschemark s'effritait à 3,4242 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4263 francs le 8 avril en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le dollar se repliait à 5,845 francs, contre 5,8640 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	8 avril	11 avril
Dollar (en DM)	1,7132	1,7076
TOKYO	**8 avril**	**11 avril**
Dollar (en yens)	104,95	104,48

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (11 avril)	6 1/16 % - 6 3/16 %
New-York (8 avril)	3 5/16 %

BOURSES

PARIS

	7 avril	8 avril
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 119,57	2 114,77
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 479,51	1 476,37
Indice SBF 250	1 435,57	1 432,84

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	7 avril	8 avril
Industrielles	3 693,26	3 674,26

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	7 avril	8 avril
100 valeurs	3 129	3 120,80
30 valeurs	2 474,70	2 467,10

FRANCFORT

	7 avril	8 avril
Dax	2 201,41	2 203,34

TOKYO

	8 avril	11 avril
Nikkei Dow Jones	19 934,99	19 898,08
Indice général	1 613,30	1 614,05

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8485	5,8505	5,8790	5,8830
Yen (100)	5,5966	5,6013	5,6492	5,6565
Ecu	6,6228	6,6281	6,6182	6,6270
Deutschemark	3,4231	3,4254	3,4259	3,4298
Franc suisse	4,0614	4,0657	4,0800	4,0872
Lire italienne (1000)	3,6001	3,6037	3,5809	3,5863
Livre sterling	8,6247	8,6313	8,6408	8,6522
Peseta (100)	4,2288	4,2334	4,2079	4,2155

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/8	3 3/4	3 7/8	4	4 1/4	4 3/8
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	6 1/4	6 3/8	6 1/8	6 1/4	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 15/16	4 1/16
Lire italienne (1000)	8	8 1/4	8	8 1/4	8	8 1/4
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	8	8 1/4	7 13/16	8 1/16	7 3/4	8
Franc français	6	6 1/8	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 11 AVRIL

Liquidation : 22 avril
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,39 % (2144,07)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Étrangères

Actions

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 8 avril

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 08/04	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8558	5,8840	5,60	6,10
Ecu	6,6180	6,6295	—	—
Allemagne (100 dm)	342,3500	342,6300	330	353
Belgique (100 F)	16,6005	16,6235	16,05	17,05
Pays-Bas (100 fl)	305,0400	305,1300	293	314
Italie (1000 lires)	3,5870	3,5975	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,4900	87,4900	83	91
Irlande (1 iep)	8,2735	8,3720	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6020	8,6535	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,3330	2,3350	2,10	2,65
Suisse (100 f)	404,9700	406,2400	392	414
Suède (100 krs)	74,2300	74,3000	69	78
Norvège (100 k)	78,9700	79,1000	74	83
Autriche (100 sch)	48,6730	48,7120	47	50
Espagne (100 pes)	4,2365	4,2400	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3850	2,95	3,70
Canada (1 $ can)	4,2298	4,2493	4	4,45
Japon (100 yens)	5,6171	5,5795	5,40	5,75

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 08/04
Or fin (kilo en barre)	72100	72800
Or fin (en lingot)	72450	72800
Napoléon (20f)	415	418
Pièce Fr (10 f)	311	—
Pièce Suisse (20 f)	415	418
Pièce Latine (20 f)	415	419
Souverain	525	527
Pièce 20 dollars	2620	2565
Pièce 10 dollars	1395	1395
Pièce 5 dollars	700	—
Pièce 50 pesos	2705	2710
Pièce 10 florins	434	439

Matif (Marché à terme international de France)

8 avril 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 160 257

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	123,18	122,48	122,16
Précédent	123,46	122,72	122,02

CAC 40 A TERME
Volume : 20 847

Cours	Avril 94	Mai 94	Juin 94
Dernier	2118	2126	2106
Précédent	2131	2132	2115

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ! offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

DÉFENSE

BIBLIOGRAPHIE

Penser la guerre

GUERRE ET CONTRE-GUERRE
d'Alvin et Heidi Toffler.
Editions Fayard,
432 p., 145 francs.

Voilà plus de vingt ans qu'on parle des *« armes guidées avec précision »*, expérimentées au Vietnam avant d'être largement utilisées pendant la guerre du Kippour. Voilà plus de dix ans qu'a vu le jour la doctrine *« Air land battle »*, visant à attaquer – précisément avec des armes *« high tech »* [haute technologie] – les forces soviétiques sur leurs arrières, pour les empêcher d'exploiter leur supériorité conventionnelle.

Le festival de la guerre du Golfe résulte, au fond, de cette évolution conjointe de la technique et de la pensée militaires qu'Alvin et Heidi Toffler, qui n'en sont pas à leur coup d'essai, prennent pour trame de leur livre, intitulé *Guerre et contre-guerre*, sur les conflits à venir.

Il ne s'agit pas de réduire la recherche de ces deux auteurs à la transposition d'une stratégie de « guerre froide », consacrée par hasard en Irak, au cadre de combats futurs trop mêlés de science-fiction pour qu'ils n'apparaissent pas, dans leur débauche d'informatique, plus hypothétiques que prospectifs. Il ne faut pas non plus se laisser trop impressionner par un arsenal d'engins fantastiques tels les armes génétiques, les fourmis électroniques et tous ces mega ou nano-robots, capables de tout, même de se reproduire. De James Bond à Superman, en passant par les laboratoires les plus performants et les techniques les plus avancées, la gamme est longue d'inventions dont on ne sait que penser !

La thèse fondamentale de *Guerre et contre-guerre* n'est pas là. Elle réside dans le lien mode de production-mode de destruction, ou, mieux, dans l'idée que la façon dont on fait la guerre est inséparable de la manière dont on crée les richesses, la civilisation dominante étant à la fois la matrice de la violence et de la paix. La chose n'est pas nouvelle. Mais l'originalité des auteurs tient, en l'occurrence, dans leur découpage de l'histoire guerrière en trois vagues et dans leur analyse fouillée du *« post-modernisme »*, telle, par exemple, que l'effondrement de l'URSS apparaît, dans les déséquilibres actuels, moins comme une cause qu'un effet.

L'intelligence et le muscle

La première vague reflète l'époque agraire, et la seconde la révolution industrielle où aux productions de masse correspondent les destructions de masse, aux cohortes de travailleurs la conscription et la mobilisation générale, enfin aux progrès des entreprises la professionnalisation des armées. La violence sans limite, illustrée pour finir par l'arme atomique, rejoint la culture d'une société dominée, à force de guerres et de crises, par la pesanteur militaire et la logique productiviste.

Nous en sommes à la troisième vague, celle du *« savoir »*, de la *« force cérébrale »*, substituts du travail physique et des matières premières *via* l'informatique. Cette dernière se révèle à la fois architecte d'un nouveau monde, opératrice d'une autre économie et maîtresse des conflits. A la géostratégie et la géo-économie succède la géo-information, la guerre continuant à épouser les contours de la production : celle-ci, grâce aux *« technologies flexibles »*, vise non plus la fabrication de masse, mais l'individualisation des produits, tandis que l'emporte le qualitatif et qu'éclatent pour s'affiner les vieilles entreprises, les réseaux informatiques s'efforçant d'intégrer cette nouvelle complexité.

La guerre est à cette image, vouée bientôt aux ordinateurs plus qu'aux fusils, le logiciel devenant la véritable star et la machine-outil des nouveaux équilibres : C3I, commandement, communication, contrôle et renseignement. Voilà ce dont il faut s'assurer et dénier à l'ennemi, en le frappant au cœur de son dispositif : *« cyberguerre »* et guerre spatiale, guerres de *« niches »* aussi, éclatées comme le marché, où les forces spéciales, adossées aux technologies les plus avancées, sont censées troquer contre l'intelligence le muscle qui les caractérisait souvent jusque-là.

Penser la guerre, mais, en même temps, penser la paix. A la fois, en multipliant les mesures de confiance, en imaginant des armes auto-destructibles ou de faible léthalité, voire en créant des forces d'information d'urgence, bref en s'efforçant de transformer la sécurité collective, domaine encore en jachère, en une véritable stratégie.

Au-delà de l'effervescence et de l'utopie, qui donnent à *Guerre et contre-guerre* un caractère attractif et relatif, deux points méritent d'être soulignés.

Une réflexion fertile et brouillonne

Pour commencer, les *« trois vagues »*. La façon dont les hommes se sont combattus, écrivait Raymond Aron, permet tout autant de comprendre une société que la façon dont ils ont travaillé. Le lien guerre- production est donc établi et le monde, pour employer un mot cher aux auteurs, est bien *« trisséqué »*. A ceci près, toutefois, que l'agraire, l'industriel et l'électronique, tout comme les guerres les plus sommaires et les plus modernes, se chevauchent à un tel degré qu'on peut s'interroger sur la justesse du choix adopté. Ce doute est encore accru par le rôle mineur donné, en la circonstance, au nucléaire. Et que dire de *« l'idéologie »* qui non seulement domine, avec les masses, le débat, au temps du grand tournant de la Révolution française, mais aussi court tout au long de l'histoire, avec les guérillas. Avant d'être un phénomène technique et économique, la guerre est un phénomène politique. Cette notion, les Toffler ne parviennent guère à l'expliciter, les combats de *« basse intensité »* leur paraissant soit comme des luttes primitives, soit comme la spécialité de Rambos surdoués. N'y a-t-il pas là toute une réflexion qui n'a pas été développée ?

Seconde idée : la mise en exergue de l'informatique vient en renfort de l'analyse connue du déclin de l'Etat-Nation, attaqué au sommet par le transnationalisme et à la base par la *« société civile »*, privé désormais du monopole de la violence, noyé en partie dans un monde déterritorialisé et galactique. Rien n'illustre mieux cette perspective que les innombrables ordinateurs et réseaux informatiques qui relient désormais entre eux les acteurs, isolés ou collectifs, d'une planète émiettée dont la seule logique ne sera bientôt plus que le particularisme. Pêle-mêle, l'ONU est obsolète, le marché éclaté, l'innovation sans guide pour l'action.

« La politique, écrivait encore Raymond Aron, *c'est l'intelligence de l'Etat personnifié »*. S'il n'y a plus d'Etat, l'intelligence risque de tourner à vide et c'est bien l'impression que donne, en dernier ressort, ce livre, aussi fertile pour l'esprit que brouillon dans ses perspectives.

PIERRE DABEZIES

► ***Pierre Dabezies est professeur de droit, ancien colonel et ancien ambassadeur au Gabon.***

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le Monde
INITIATIVES

CARNET

Décès

– Mme Fahim Bakhoum,
sa mère,
Mme Jean Bakhoum,
son épouse,
M. et Mme Jean-Fahim Bakhoum,
Yasmine et Dina,
Mlle Myriam Bakhoum,
M. et Mme Jérôme Tisné,
Juliette et Emilie,
Mme Isabelle Bakhoum et M. Carlo Lippmann,
Sarah et Elise,
ses enfants et petites-filles chéris,
Les familles Bakhoum, Roussillon, Balleydier, Rochaix, Chabert, Bidart, Calvet, Makar, Pradier, Assabghy, Pharaony, Awad, Leclerc,
son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hanna-Jean BAKHOUM,
conseiller du commerce extérieur de la France,

survenu le 7 avril 1994, au Caire, dans sa soixante-treizième année, des suites d'une grave maladie.

L'inhumation a eu lieu au Caire, dans le caveau familial, selon son désir.

Une messe sera dite pour le repos de son âme, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, par son cousin Bertrand Dufourmantelle, curé de la paroisse, le mercredi 27 avril, à 18 heures.

Requiescat in pace.

Cet avis tient lieu de faire-part.

169, boulevard du Montparnasse,
75006 Paris.

– Nous apprenons le décès de

M. Raymond CANTIN,

à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

L'incinération a eu lieu le samedi *9 avril 1994, à Niort (Deux-Sèvres)*, dans la plus stricte intimité familiale.

De la part de
Son épouse,
Ses enfants,
Et petits-enfants,

2, impasse Jean-Bouin,
79000 Niort.

– Mme Jean Chabas,
son épouse,
M. et Mme François Chabas,
M. et Mme Guillaume Chabas,
ses enfants,
Jean-François, Catherine, Cécile, Géraldine Chabas,
ses petits-enfants,
Mme Priou,
leur fidèle amie,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Jean CHABAS,
ancien professeur aux facultés de droit de Hanoï, Saïgon, Dakar et Orléans,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,
commandeur
de l'ordre national du Sénégal,
officier de l'ordre du Mérite sénégalais,

endormi dans la paix du Seigneur, dans sa quatre-vingt-dixième année, le 8 avril 1994.

Les obsèques seront célébrées le 12 avril, à 15 h 30, en l'église de Cellettes (Loir-et-Cher).

– Mme Philippe Covillard,
née Françoise de Saint-Andeol,
son épouse,
Isabelle et Jean Tessier,
François et Nicole Covillard,
Olivier et Bérengère Covillard,
Anne et Marc Buffard,
Jean et Catherine Covillard,
ses enfants,
Géraldine, Stéphanie, Charlotte, Amélie, Marie, Benoît, Constance, Philippine, Fanette, Marine, Antoine, Valentine et Inès,
ses petits-enfants,
ont le grand chagrin de faire part du rappel à Dieu, le 8 avril 1994, de

Philippe COVILLARD,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 12 avril, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Bénigne, à Dijon.

30, boulevard de Brosses,
21000 Dijon.

– Les familles Ghavam-Néjad, Ghavam-Doleh, Daraï, Matini, Ikowsky et Doppia,
Leurs proches et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mehdigholi GHAVAM-NÉJAD,
expert traducteur juré
près la cour d'appel de Paris,

décédé à Paris, le 9 avril 1994, dans sa soixante et onzième année.

L'incinération aura lieu mercredi 13 avril, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, rue Edouard-Manet,
75013 Paris.

Helyette RAMME,
née Benichoux,

est entrée dans la paix du Seigneur, dans sa soixante-quatrième année, le 8 avril 1994, à Rochester, Minnesota.

De la part de
Ses enfants,
Carole-Ann (John) Clark,
Eric Ramme,
Richard (Doris) Ramme,
Ses petits-enfants,
Lauren, Jonathan, Timothy, Glen, Craig, Jane, Jill et Kevin,
Ses frères et sœurs,
Roger Bénichoux (La Grande-Motte),
Luc Bénichoux (Rueil-Malmaison),
Claude Bénichoux (Nancy),
Et Gilou Shriver (Rochester),
Ses belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Et de ses amis à la Mayo Clinic.

Son incinération sera suivie d'un service d'action de grâce, en l'église presbytérienne de Rochester, le 11 avril.

« L'Eternel est mon pasteur, je ne manque de rien. Sur des prés d'herbe fraîche il me parque. Vers les eaux du repos il me mène, Il y refait mon âme. »

Psaume 23.

– M. Marc Vernet,
son mari,
Mme veuve Guy Desson,
sa mère,
Et la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie VERNET,
née Desson,

survenu le 7 avril 1994, dans sa quarante-septième année.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière de Vrigne-aux-Bois (Ardennes).

32, rue du Théâtre,
75015 Paris.
125, boulevard Kœnig,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– Les enfants,
Et petits-enfants de

Germaine COSTA,
née Koskas,

expriment ici leurs remerciements à tous pour les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de sa disparition.

Anniversaires

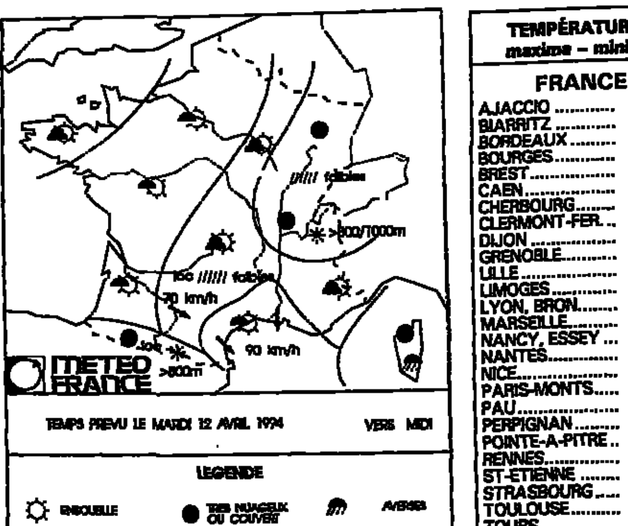
– Il y a dix ans disparaissait le

baron Adrian van EEUWEN.

Son fils Daniel,
Sa belle-fille Yolande,
invitent ceux qui l'ont connu et aimé à se souvenir.

Mas de l'Archée,
84160 Cucuron-en-Lubéron.

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : lente amélioration. – Le matin, des régions de l'Est aux Alpes, Massif Central et Sud-Ouest, le ciel restera très nuageux avec des pluies faibles résiduelles, notamment sur les reliefs, où il neigera au-dessus de 600 mètres. En Corse et sur la Côte d'Azur les précipitations auront un caractère orageux. Sur le quart nord-ouest du pays, le début de matinée sera nuageux mais le soleil parviendra à s'imposer par la suite.
L'après-midi, les précipitations s'atténueront ; elles ne concerneront plus que les Pyrénées, l'Alsace et le nord des Alpes. Il neigera un peu à partir de 900 mètres. Les nuages resteront également abondants de la Lorraine à la Bourgogne et au Massif Central, avec seulement de timides éclaircies. En Corse, le ciel demeurera très nuageux avec des averses. Alors qu'une nouvelle perturbation abordera la France par le nord-ouest, il pleuvra faiblement sur la Bretagne en soirée. Enfin, du Nord à l'Ile-de-France, aux Charentes et au Sud-Ouest, le soleil fera de belles apparitions même si quelques nuages s'interposeront de temps à autre.
Le mistral et la tramontane souffleront fort toute la journée, avec des rafales atteignant 90 km/h.
Les températures minimales iront de 0 à 3 degrés sur la moitié nord sauf en Bretagne, où il fera de 3 à 6 degrés, de 2 à 5 degrés sur la moitié sud, localement 6 à 7 degrés près de la Méditerranée.
L'après-midi, il fera 10 à 13 degrés au Nord et 11 à 15 au Sud et de 15 à 18 degrés sur le pourtour méditerranéen.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE

AJACCIO	13/ 4
BIARRITZ	12/ 6
BORDEAUX	11/ 4
BOURGES	7/ 2
BREST	9/ 5
CAEN	9/ 5
CHERBOURG	8/ 3
CLERMONT-FER.	6/ 3
DIJON	8/ 3
GRENOBLE	13/ 0
LILLE	8/ 4
LIMOGES	5/ 2
LYON, BRON	10/ 3
MARSEILLE	13/ 5
NANCY, ESSEY	9/ 2
NANTES	11/ 3
NICE	16/ 8
PARIS-MONTS	9/ 4
PAU	11/ 3
PERPIGNAN	15/ 6
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	10/ 4
ST-ETIENNE	7/ 2
STRASBOURG	9/ 2
TOULOUSE	9/ 3
TOURS	8/ 2

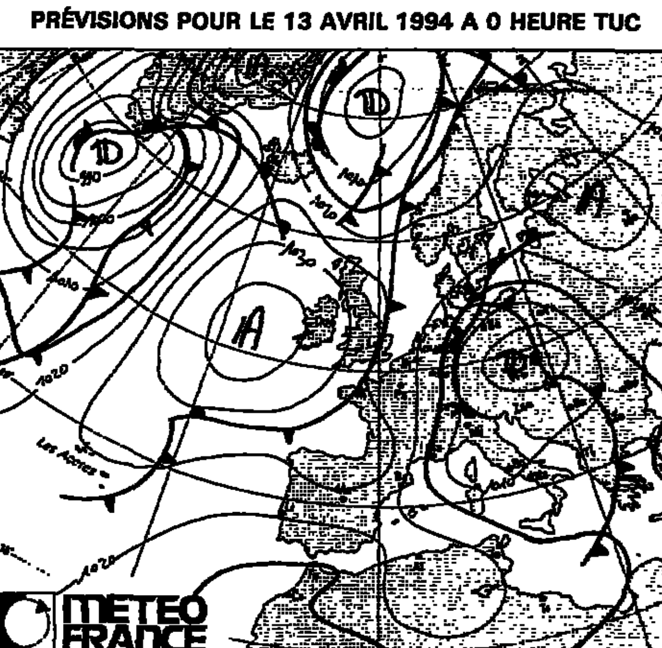
ÉTRANGER

ALGER	23/10
AMSTERDAM	8/ 5
ATHÈNES	18/13
BANGKOK	37/28
BARCELONE	20/ 8
BELGRADE	13/ 8
BERLIN	9/ 3
BRUXELLES	10/ 3
COPENHAGUE	9/ 4
DAKAR	–/ –
GENÈVE	9/ 1
ISTANBUL	18/10
JÉRUSALEM	23/ 9
LE CAIRE	32/16
LISBONNE	18/10
LONDRES	10/ 3
LOS ANGELES	19/10
LUXEMBOURG	8/ 2
MADRID	20/ 8
MARRAKECH	26/10
MEXICO	–/ –
MILAN	14/–4
MONTRÉAL	12/ 4
MOSCOU	9/ 3
NAIROBI	26/15
NEW-DELHI	35/18
NEW-YORK	18/10
PALMA-DE-MAJ.	19/10
PÉKIN	15/ 9
SINGAPOUR	33/24
STOCKHOLM	10/–3
SYDNEY	26/15
TOKYO	12/ 8
TUNIS	24/10
VARSOVIE	14/ 7
VENISE	12/ 5
VIENNE	9/ 4

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-04-1994 à 6 heures TUC et le 11-04-1994 à 6 heures TUC

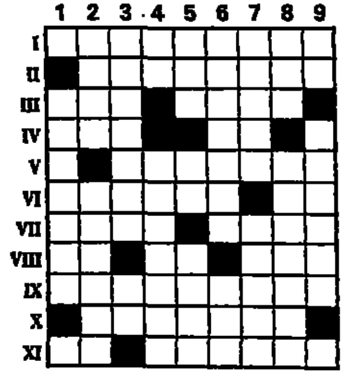
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 13 AVRIL 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6276



HORIZONTALEMENT

I. Sont bien souvent brisées alors qu'elles sont comblées. – II. A besoin d'une aiguille pour faire le point. – III. Quartier de Sisteron. Remorque. – IV. Orientation. Pronom. – V. Des gens bannis assuraient leur avancement. – VI. Met souvent fin à des récriminations puériles. Adverbe. – VII. Prénom d'infante. Théologien. – VIII. Conjonction. Partie de tennis. Sa culture est de peu d'étendue. – IX. Compte à rebours. – X. La plus harmonieuse d'une ennéade artistique. – XI. Certains le frappent, d'autres le vénèrent. Fera un travail de caviste.

VERTICALEMENT

1. Battu avec d'autres par une personne qui manque d'imagination. – 2. Consommateur de viande... froide. Intact. – 3. Pare plus d'un revers avec un certain succès. Participe. – 4. Quelque chose de sulfureux. Entrebâille la bouche. – 5. Bénéficie donc d'un bon équilibre (Epelé). Préfixe. Prénom. – 6. Sans contact. A l'étranger. – 7. User d'arguments frappants. Jeu d'osselets. – 8. Roi. Entamer. - 9. Symbole. Employée dans les communications courantes.

Solution du problème n° 6275

Horizontalement

I. Promenade. Corde. – II. Répétition. Caen. – III. Hue. Tenir. Il. – IV. Scellait. Naples. – V. Polo. Oseraie. Gê. – VI. Elingue. Essieu. – VII. Rie. Atres. Ogres. – VIII. In. Ci. Sienne. – IX. Ur. Messine. Fil – X. Eure. Tsé-tsé. Ils. – XI. Sud-Est. Elus. Os. – XII. Gît. Errer. Pré. – XIII. Routière. Rois. – XIV. Asa. Eté. Neuf. As. – XV. Payer Lointaine.

Verticalement

1. Prospérité. Drap. – 2. Ré. Colin. Us. Osa. – 3. Ophélie. Uruguay. – 4. Meulon. Crédit. – 5. Etel. Gai. Ener. – 6. Ni. Août. MTS. Et. – 7. Attiser. Estérel. – 8. Diète. Esse. Ré. – 9. Eon Résister. Ni. – 10. Ninas. Eisleben. – 11. Raisonneur. Ut – 12. Oc. Peigne. RFA. – 13. Reil Ere. Pô. – 14. Délégué. Florian. – 15. En. Se. Sussesse

GUY BROUTY

LUNDI 11 AVRIL

TF 1

14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invitée : Maruschka Detmers.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.40).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Magazine : Perdu de vue. Présenté par Jacques Pradel.
22.45 Magazine : Combien ça coûte ? Invité : Yves Rénier.
0.15 Sport : Football. Présentation de la 6e journée des poules finales de la Ligue des champions. Le match vedette : AS Monaco-FC Barcelone ; Les autres matches : FC Porto-Milan AC, Galatasaray-Spartak de Moscou ; RSC Anderlecht-Werder de Brême.
1.35 Magazine : L'Europe en route.
1.45 Journal et Météo.
1.50 Magazine : 7 sur 7. Invité : Basile Boli (rediff.).
2.40 TF 1 nuit (et à 3.15, 4.15).
2.50 Série : Ray Bradbury présente.
3.20 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (3e épisode).
4.20 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.50 Musique.
5.10 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Seconde B.
17.35 Série : Les Années collège.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 1.15).
19.59 Journal, Météo et Journal des courses.
20.55 Cinéma : Tant qu'il y aura des femmes. □ Film français de Didier Kamenka (1987).
22.25 ▶ Magazine : Savoir plus. Maxi jeux et super télés. Invités : Roland Moreno, président d'Inovatron ; Louis Bériot, directeur de l'antenne de France 2 ; Jean-Michel Blottière, animateur de l'émission « Microkids » sur France 3 ; Philippe Queau, responsable d'Imagina.
23.50 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. *Emission spéciale Algérie.*
3.05 Magazine : D'un soleil à l'autre (rediff.).
4.00 24 heures d'info.
4.15 Documentaire : Le sorcier habite l'immeuble.

FRANCE 3

14.25 Série : La Grande Vallée.
15.20 Série : La Croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. *Invité : Philippe Lavil.*
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. En direct de Biarritz.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Londres, un ABC romanesque et sentimental*, de Pierre-Jean Rémy.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Cinéma : Docteur Petiot. ■■ Film français de Christian de Chalonge (1990).
22.35 Journal et Météo.
23.05 Magazine : L'Atelier 256. Invité : Roland Topor. Hyppolite Romain, dessinateur de plateau, de Philippe Fontana ; L'art taïno au Petit Palais, de Jean-Claude Mocik ; Restaurations contemporaines, de Marc Jampolsky ; La technologie, le corps, l'art : enquête au salon Imagina, de Thierry Silighini.
0.00 Continentales.

CANAL PLUS

13.35 Téléfilm : Tel père, quel fils ! De Jay Sandrich.
— *En clair jusqu'à 15.55* —
15.05 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
15.55 Surprises.
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : Un cœur en hiver. ■■■ Film français de Claude Sautet (1992).
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Sacré sale gosse. □ Film américain de Peter Faiman (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.25 Le Journal du cinéma.
22.30 Cinéma : Toubab Bi. ■ Film franco-sénégalais de Moussa Touré (1991).
0.05 Cinéma : La Joie de vivre. □ Film français de Roger Guillot (1992).
1.20 Magazine : Le Journal du hard.
1.25 Cinéma : Rêves de cuir. Film français, classé X, de Francis Leroi (1991).
2.55 Le Proverbe du jour.

ARTE

19.00 Série : The Pink Medecine Show.
19.25 Court métrage : Rain. De Fanny Li.
19.35 *Documentaire :* Lorsque l'éclair frappe. De Gerhard Stûting.
19.45 Documentaire : Les Catastrophes climatiques. La Vie menacée hier et aujourd'hui, de Paul Hermanns.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : La Ronde. ■■■ Film français de Max Ophûls (1950).
22.10 Magazine : Macadam. David Bowie, de David Mallet.
23.05 Documentaire : Jacques Lacan parle. De Françoise Wolff.
0.00 Courts métrages : Labyrinthe ; De temps en temps (50 min).

M 6

14.30 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Les Compères. ■■ *Film français de Francis Veber* (1983).
22.35 Cinéma : Taxi Driver. ■■■ Film américain de Martin Scorsese (1976).
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture pub.
1.00 Magazine : Jazz 6.
2.00 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 L'Histoire en direct. Les Années Pompidou (2). Avec les témoignages de Pierre Messmer, Bernard Esambert, Philippe de Saint-Robert, Gilles Martinet.
21.30 Fiction. La Banquette arrière, de Cécile Wajsbrot.
22.40 La Radio dans les yeux.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Jérusalem) : Symphonie n° 5, de Tal ; Das Lied von der Erde, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de Jérusalem, dir. *David Shallon ; sol. :* Felicity Palmer, contralto, Donald Litaker, ténor.
22.30 Soliste. Victoria de Los Angeles.
23.07 Ainsi la nuit. Par Anne-Marie Réby. Quatuor en sol mineur op. 27, de Grieg ; Pièce pour violon et piano op. 78, de Sibelius.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : le sculpteur César (« Le grand débat »).
Europe 1, 19 heures : Laurent Fabius.
France-Inter, 19 h 20 : La Chine (« Le téléphone sonne »).

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

J plus 3

TROIS jours après, que reste-t-il de la grande émission commune sur le sida ? Pour en chercher les traces, faufilons-nous entre les massacres de Kigali et le retour de Chine du premier ministre, tentons même de contourner l'omniprésente – et spectaculaire – sortie de bain de la comédienne Maruschka Detmers, dans la bande-annonce de son prochain film. Aucun indice ? Cherchons mieux. Voici tout de même, à 7 sur 7, quelques séquences. Et parmi ces séquences, le joli et fin visage fin de Barbara, dix-neuf ans, séropositive, contaminée par un garçon *« plus âgé qu'elle », « mon premier et mon dernier amour »*. Après Cyril Collard, *après Hervé Guibert, après* quelques enfants transfusés, c'est l'émouvant visage de Barbara, dans les temps qui viennent, qui symbolisera l'épidémie.

Barbara, c'est nous. C'est la fille des voisins, une camarade de lycée, un visage de feuilleton du soir. Le visage du sida-fatalité, du sida contre lequel l'Etat ne peut rien, du sida romantique, du sida regardable. La simplicité limpide du récit de *sa contamination renvoie à une* maladie – ce fut mille fois répété au Zénith – *« qui nous concerne tous »*. Comme elle est plus acceptable que ces toxicomanes qui accusent et exigent des seringues ! Si les producteurs avaient choisi Barbara pour inaugurer la soirée – alors que pour l'essentiel, aujourd'hui, le virus progresse par la toxicomanie – est-ce un hasard ?

Plus tôt dans la journée, Télés dimanche de Canal Plus était aussi revenue sur la grande soirée commune. Devant Denisot, Claire Chazal exprima un regret : elle eût aimé que cette soirée montrât aussi au public *« que la vie continuait »*. Elle l'eût souhaitée, en somme, plus souriante. Comment ? La présentatrice de TF 1 ne le précisa point. Peut-être aurait-on pu organiser dans l'assistance un sondage sur sa nouvelle coiffure ? Les reporters de Télés dimanche étaient aussi allés surprendre les artistes dans leur loge du Zénith. Avez-vous le trac ? Un peu ? Beaucoup ? Captivant ! Ce fut tout.

En Afrique, *« le prix d'une capote nourrit quatre personnes pendant huit jours »*, expliqua enfin Basile Boli à 7 sur 7. Le footballeur attrapa tous les sujets possibles avec à-propos et talent. *« Quand on prend beaucoup l'avion, on a le temps de lire beaucoup »*, expliqua-t-il drôlement. Ses convictions ? Il est gaulliste et socialiste. Ses grands hommes ? Fort logiquement, de Gaulle, Robert Badinter et, pour des raisons visiblement personnelles et mystérieuses, Henri Nallet. Il sut parler de tout, sauf de « l'affaire » OM-Valenciennes, à propos de laquelle il dribbla joliment Anne Sinclair. *« Je doute de tout »*, fut la seule formule qu'elle lui arracha. Et Tapie ? Et Eydelie ? Lors de ses lectures aéronautiques, Boli n'avait jamais dû dénicher d'article sur le sujet.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du **câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

MARDI 12 AVRIL

TF 1

6.00 Série : Mésaventures (et à 0.20, 4.25).
6.28 *Météo* (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Côte Ouest.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.45). Invité : Didier Benureau.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal et Tiercé.
20.25 Sport : Football. Coupe des vainqueurs de coupe, demi-finale match retour : Arsenal-Paris-Saint-Germain, en direct de Highbury ; à 21.15, Mi-temps et Météo.
22.25 Série : Columbo. Adorable mais dangereuse, de Jeannot Szwarc, avec Peter Falk, Martin Sheen. *Espionnage industriel dans une firme de cosmétiques.*
0.40 Journal et Météo.
0.50 Magazine : Reportages. Cuba : des cigares et des hommes (rediff.).
1.15 TF 1 nuit (et à 1.45, 2.45, 3.45, 4.20).
1.20 Série : Ray Bradbury présente. L'assassin prend des gants.
1.50 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (4e épisode).
2.50 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Québec, l'appel de la forêt ; Insolites.
3.50 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.50 Musique.

FRANCE 2

5.50 Dessin animé.
6.00 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Thème : le troc.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide.
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.50 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct d'Auteuil.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Les ménestrels de la chanson.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Cinéma : Jean de Florette. ■ Film franco-italien de Claude Berri (1986). Avec Yves Montand, Gérard Depardieu, Daniel Auteuil.
22.55 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Un enfant à tout prix. Reportages : Chantal Ramogida, la pasionaria de la fécondation in vitro ; Mère à l'âge d'être grand-mère ; Un enfant malgré la guerre.
0.10 Journal, Météo et Journal des courses.
0.35 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Pierre Clémenti, à propos du cycle « Paris est un roman » à la Vidéothèque de Paris ; Lionel Duroy, écrivain ; Charlotte Gainsbourg et Maurice Bénichou, interprètes d'*Oleanna*, au Théâtre de la Gaîté-Montparnasse.
1.45 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 9 avril (rediff.).
2.40 Magazine : Savoir plus (rediff.).
3.55 Dessin animé.
4.05 24 heures d'info.
4.20 Le Magazine de l'emploi (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 ▶ Bonjour les petits loups.

8.20 ▶ Les Minikeums.
8.20 Continentales. (Sauf sur France 3 Paris-Ile-de-France, Aquitaine et Corse). Mémoire de l'Europe.
9.30 Magazine : Génération 3. (Sauf sur France 3 Paris-Ile-de-France, Aquitaine et Corse). Incitation à la lecture : la Parure, de Jacqueline Margueritte ; A 10.00, Semaine thématique : Portrait du XXe siècle, de 1914 à 1939 (rediff.). 2. La révolution russe. Document : Octobre 17, la révolution russe, de Gilles Delannoy et Michel Pascal.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. La sexualité des homosexuels au temps du sida.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Capitaine Furillo.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Ouvrir boutique.
14.25 Série : La Grande Vallée.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Herbert Léonard.
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Piazza d'Italia*, d'Antonio Tabucchi.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 Divertissement : Attention magie. Présenté par Vincent Perrot. La parapsychologie. Avec Gilles Arthur, Jo Patrick, *Topaze, Franck, les Falkenstein*, Voronine.
22.10 Journal et Météo.
22.40 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. Aux urnes, citoyennes ! (1944-1994), d'Elisabeth Kapnist. Invitée : Michèle Perrot, historienne.
23.35 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
0.00 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.24* —
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.24 Le Proverbe du jour.
7.25 Canaille peluche. Orson et Olivia.
— *En clair jusqu'à 8.10* —
7.55 Ça cartoon. *Présenté par Valérie Payet.*
8.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Téléfilm : Au-delà de la gloire. De John Gray, avec Brad Johnson, Kathleen Quinlan.
10.40 Flash d'informations.
10.45 Surprises.

10.55 Cinéma : Le Comte de Monte-Cristo, la trahison. ■ Film franco-italien de Robert Vernay (1953). Avec Jean Marais, Roger Pigaud, Lisa Amanda. *D'après Alexandre Dumas.*
12.28 Le Proverbe du jour.
— *En clair jusqu'à 13.35* —
12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Toubab Bi. ■ Film franco-sénégalais de Moussa Touré (1991). Avec Oumar Diop Makena, Hélène Lapiower, Khalil Gueye. *La confrontation des cultures.*
15.10 Magazine : L'Œil du cyclone. Un cabinet d'amateur (rediff.).
15.40 Le Journal du cinéma.
15.45 Cinéma : The Indian Runner. ■ Film américain de Sean Penn (1991). Avec David Morse, Viggo Mortensen, Valeria Golino. *Deux frères, l'un policier, l'autre mauvais garçon.*
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Albert, le cinquième mousquetaire.
— *En clair jusqu'à 20.35* —
18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas* et Antoine de Caunes.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Les Vaisseaux du cœur. ■ Film britannique d'Andrew Birkin (1992). Avec Greta Scacchi, Vincent d'Onofrio, Anaïs Jeanneret.
22.20 Flash d'informations.
22.25 Série : Le Juge de la nuit.
23.10 Cinéma : Gladiateurs. ■ Film américain de Rowdy Herrington (1991). Avec Cuba Gooding Jr., James Marshall, Robert Loggia. *« Musclé » !*
0.49 Pin-up.
0.50 Cinéma : Braindead. □ Film néo-zélandais de Peter Jackson (1992). Avec Thimothy Balme, Diana Penalver, Elizabeth Moody (v.o.). *Du « gore » franchement dégoûtant.*
2.30 Cinéma : Panique chez les Crandell. □ Film américain de Stephen Herek (1991). Avec Christina Applegate, Joanna Cassidy, John Getz. *Comédie bâclée, insipide et moralisante.*
4.11 Le Proverbe du jour.

ARTE

19.00 Série : Eric Sykes. D'Eric Sykes (muet).
19.25 Documentaire : Siki. De Niek Koppen. *Dandy excentrique ou militant de la cause noire, mari affectueux ou séducteur bigame ? Portrait passionnant et controversé du boxeur sénégalais M'Barick Fall, mondialement connu dans l'entre-deux guerres sous le nom de Battling Siki.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Présenté par Daniel Leconte. Les tabous de l'Eglise. Invités : Eugène Drewermann, Mgr Gaillot, Jacques Perrotí, Pierre Pitette.
21.45 Soirée thématique : Gandhi, portrait d'une grande âme. Soirée présentée par Catherine Clément.
21.46 Cinéma : Gandhi. ■■ Film britannique de Richard Attenborough (1982). Avec Ben Kingsley, Candice Bergen, Martin Sheen (v.o.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins de Christophe (et à 8.10).
9.05 M 6 Boutique Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 2.30, 6.05).
11.00 Série : Campus Show.
11.30 Série : Lassie.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noel et Laure Marine.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : Lady Blue.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon.
20.50 Téléfilm : Le Bonheur au bout du chemin. De Kevin Sullivan, avec Megan Follows, Colleen Dewhust (2e partie). *D'après un roman de Lucy Maud Montgomery.*
22.35 Série : Les Incorruptibles, le retour. La Vengeance de Pagano.
23.25 Série : L'Heure du crime.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Mes années clip. Rock and Love.
0.50 Magazine : Zone interdite (rediff.).
3.30 Rediffusions. Culture pub ; Turquie, géants et merveilles ; L'Aviation du passé et du futur ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

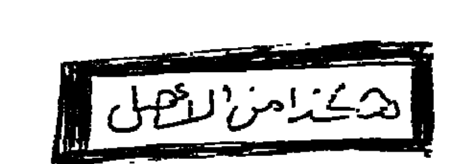
20.30 Archipel science. La catastrophe du pont d'Angers, le 16 avril 1850.
21.32 France-Culture à Rennes. Quelle politique pour le patrimoine ? Avec Maryvonne de Saint-Pulgent et Edmond Hervé.
22.40 Les Nuits magnétiques. Bosnie an 2 (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Christian Bobin.
0.50 Musique : Coda. Musique Yoruba de Cuba (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 janvier au Châtelet) : La Partition du ciel et de l'enfer, de Manoury ;... Explosante fixe..., de Boulez, par l'Ensemble InterContemporain, dir. David Robertson ; Sophie Cherrier, Emmanuelle Ophelie, Pierre-André Valade, flûtes, Florent Foffard, Dimitri Vassilakis, pianos.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour violon et piano en la majeur n° 9 op. 47, de Beethoven ; Quatuor pour hautbois et cordes en fa majeur K 370, de Mozart ; Frühlingsglaube D. 686, de Schubert.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par *Philippe Carles*. Invité : Gérard Badini, saxophone.

Les interventions à la radio

France-Culture, 21 h 30 : « Quelle politique pour le patrimoine ? », avec Edmond Hervé.





Le Monde

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Un entretien avec Aimé Césaire

Chantre de la négritude aux côtés de son ami Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire n'a cessé de décliner la révolte de l'homme noir dans son œuvre théâtrale. Intellectuel engagé, il appelle aujourd'hui – à l'heure de l'épuisement des modèles – les Martiniquais à se mobiliser sur une *« utopie refondatrice » (page 2)*.

INTERNATIONAL

Italie : Umberto Bossi accepterait de participer à un gouvernement dirigé par Silvio Berlusconi

Après bien des polémiques, Umberto Bossi, dirigeant de la Ligue du Nord, semble accepter de participer à un gouvernement dirigé par Silvio Berlusconi. Un gouvernement qui aurait pour tâche d'orienter le pays à la fois vers le fédéralisme et vers un renforcement de l'exécutif *(page 4)*.

Russie : assassinat d'un « parrain » de la mafia

Magnat du sport et des affaires, entretenant des liens avec le pouvoir, « Otarik », « parrain » de la mafia, vient d'être assassiné à Moscou. A qui profite le crime ? *(page 5)*.

POLITIQUE

Remous à l'UDF : des députés du PR menacent de créer un groupe parlementaire autonome

Une partie des députés du Parti républicain menacent de constituer un groupe parlementaire autonome à l'Assemblée nationale, pour marquer leur mécontentement après la désignation de Dominique Baudis comme tête de liste de la majorité aux élections européennes *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Le début des plaidoiries au procès de Paul Touvier

Après le long défilé des témoins, Mᵉ Joe Nordmann, doyen des avocats de la partie civile, devait ouvrir les plaidoiries. Mais l'homme qui domine les débats est le président Henri Boulard *(page 11)*.

SPORTS

Paris-Roubaix : l'odyssée d'Andreï Tchmil

Le Russe Andreï Tchmil s'est imposé dimanche dans la 92ᵉ édition de Paris-Roubaix, qui s'est disputée dans des conditions dignes de sa légende, sous la neige et la pluie *(page 14)*.

CULTURE

Le IVᵉ SIME au Champ-de-Mars : la vitrine des vitrines

Collections, coulisses, éditions, restaurations, tourisme culturel, le SIME, IVᵉ Salon international des musées et des expositions, a ouvert ses portes au Champ-de-Mars, où sur moins de 4 000 mètres carrés il réalise le tour de force de rassembler 2 000 musées représentant 15 pays *(page 17)*.

ÉCONOMIE

La dévaluation de 40 % du dinar algérien

Le dinar algérien a été dévalué dimanche de 40,17 %. Un dollar vaut désormais 36 dinars. Cette mesure prélude à la signature prochaine d'un accord avec le FMI ouvrant la voie à l'octroi de nouveaux prêts et au rééchelonnement d'une dette extérieure dont l'Algérie avait de plus en plus de difficulté à honorer les échéances *(page 20)*.

L'Acte final du cycle de l'Uruguay va libéraliser le commerce mondial

La conclusion à Marrakech des dernières négociations du GATT oblige 121 pays à un démantèlement sans précédent de leurs barrières douanières *(page 21)*.

Services

Abonnements	IX
Annonces classées	24
Carnet, Mots croisés	24
Loto, Loto sportif	14
Marchés financiers	22-23
Météorologie	24
Radio-télévision	25

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-l'Economie » folioté I à X

Demain

Initiatives

La relance de l'intéressement des salariés aux performances ainsi que leur participation aux bénéfices, voire aux organes de gestion des entreprises, constituent deux pistes à nouveau explorées et régénérées pour servir de remède aux difficultés nées de l'essoufflement de la croissance économique.

Le numéro du « Monde » daté dimanche 10-lundi 11 avril 1994 a été tiré à 507 815 exemplaires

L'hommage de François Mitterrand aux combattants du plateau des Glières

La première manifestation du cinquantenaire de la Libération a permis de célébrer l'héroïsme des maquisards

PLATEAU DES GLIÈRES

de notre envoyé spécial

Des sous-officiers du 27ᵉ bataillon de chasseurs alpins, en uniforme blanc de camouflage, visage juvénile rosi par le froid et crispé par l'émotion, avancent, comme à la parade, devant l'alignement des tombes des morts des Glières. Ils déposent, du même geste, les mêmes fleurs devant la centaine de simples croix de fer, sur le sol recouvert de neige fraîche. Un soleil pâle a troué les nuées. La brume s'effiloche aux arêtes des rudes parois rocheuses qui répercutent longuement l'écho des commandements militaires et du *Chant des partisans*. François Mitterrand, accompagné de Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, est debout au premier rang de la tribune officielle, face à la nécropole de Morette, près de Thônes. Tout autour, des milliers d'assistants figés, silencieux.

Ce fut sans doute, dimanche 10 avril, le moment le plus authentique, le plus émouvant des deux journées de cérémonies d'hommage aux maquisards des Glières. Première manifestation officielle dans le cadre des célébrations du cinquantenaire de la Libération. Avant celles d'Oradour-sur-Glane et du débarquement du 6 juin en Normandie.

Et c'est justice. Puisque Glières, en février-mars 1944, a été le premier combat à visage découvert des maquisards contre les forces de Vichy et les autorités de la Wehrmacht. Le point de départ d'une insurrection armée qui a balayé, à la mi-août 1944, toutes les garnisons allemandes, de Thonon à Annecy, et permis à la Haute-Savoie d'être le premier département français à se libérer totalement par ses seules forces.

Ils étaient tous là bien sûr, les rescapés des Glières, enfin tous ceux qui restent. *« Nous sommes arrivés au moment où les derniers témoins vont disparaître »*, a dit l'un des leurs, Julien Helfgott, arrêté, torturé, et qui a passé près de trois mois dans un cachot de condamné à mort à Annecy, Helfgott le survivant par miracle et intransigeant. Les rangs s'éclaircissent. *« Cent trente de nos camarades sont morts depuis 1945 »*, précise Alphonse Métral, qui fut adjoint du lieutenant Tom Morel, figure de proue aujourd'hui du mouvement des rescapés. Ils étaient là, vieillis, blanchis, courbés : Jean Clavel, président de leur association ; Jourdan, le seul officier des Glières ayant échappé aux rafles ; André Macé, du Grand-Bornand, devenu colonel d'active ; et tous les autres, venus en famille avec leurs quelque 80 drapeaux, comme empruntés dans leur uniforme et leurs vieilles parkas. Tous avec la croix de guerre sur la poitrine.

« L'indécision » des alliés

A la tribune encore, le général Vallette d'Osia, organisateur dès 1943 de l'Armée secrète (AS) de la Haute-Savoie, chenu et profil d'aigle ; Maurice Schumann, la célèbre voix de Londres, qui a lancé au début de février 1944 le fameux et controversé SOS aux maquisards, accélérant ainsi la montée au plateau. *« Nous devons témoigner, mais aussi transmettre aux nouvelles générations »*, dit Jacques Golliet, sénateur de la Haute-Savoie, président de la nouvelle association, créée en 1989 et destinée à maintenir l'esprit de l'actuelle organisation des rescapés.

Le passé donc, mais aussi le présent, symbolisé dimanche par les bérets bleus des hommes du 27ᵉ BCA, retour de Yougoslavie, les uniformes de gala d'un détachement de saint-cyriens et les soldats de la promotion de chasseurs « des Glières », intronisée samedi sur le plateau.

« Glières a changé la face des choses », a résumé François Mitterrand dans une allocution malencontreusement devenue inaudible pour la majorité des assistants, désolés, en raison d'une panne technique de sonorisation. Le chef de l'Etat a parlé à propos de Glières de cette *« tragédie »* qui a cependant *« galvanisé les volontés »* et cité Churchill qui a *« soudainement décidé d'armer les maquis »*, une allusion aux indécisions à cette époque des stratèges alliés et aux *« incertitudes »* qui ont pesé sur les derniers jours du maquis à la fin mars 1944.

Indécisions, contradictions et difficultés parfaitement exposées samedi à Annecy par l'historien Jean-Louis Crémieux-Brilhac, l'homme qui recevait à Londres les messages des organisations de résistance. Un témoin de premier plan par conséquent et qui a, pour la première fois, apporté des lumières nouvelles sur cet épisode de la deuxième guerre mondiale et en particulier sur le rôle-clé de Jean Rosenthal, alias Cantinier (décédé en 1993), agent de liaison entre le BCRA de Londres et les maquis de la Haute-Savoie.

Un émissaire *« ardent et entreprenant »* selon Crémieux-Brilhac et qui, dit-il, *« a voulu Glières »*. Autre information intéressante : le lieutenant Tom Morel, chef du maquis jusqu'à sa mort le 10 mars, envisageait selon l'historien *« une évacuation à temps du plateau »*. Il en aurait été dissuadé par Cantinier.

« La même neige qu'en 1944 »

Dès novembre 1944, de Gaulle était à Glières. Vincent Auriol visita la région en 1947. En septembre 1973, André Malraux inaugurait le monument de la Résistance sur le plateau et prononçait un discours incantatoire et épique qui tordait passablement le cou à la vérité historique mais qui fascinait les quelque vingt mille spectateurs présents. Depuis, plus rien au plus haut niveau de l'Etat. L'hommage de François Mitterrand est donc exceptionnel.

La neige, qui n'a cessé de tomber, était au rendez-vous samedi et dimanche. *« La même neige qu'en mars 1944 »*, disent les rescapés. Ces conditions qui ont fait apparaître le plateau, à 1 500 mètres d'altitude, dans sa pureté hivernale avec ses sapins givrés, ont contraint les organisateurs à modifier leur programme. Pas de parachutage samedi soir comme prévu. Mais une évocation historique en petit comité, un son et lumière avec projecteurs sur le monument dans ce cadre magique où souffle l'esprit, et chasseurs alpins surgissant des crêtes.

La ferveur de la jeunesse haut-savoyarde était au rendez-vous. *« Nous aurions eu dix mille personnes sur le plateau si nous n'avions pas dû modérer l'enthousiasme des randonneurs en raison du climat adverse »*, dit Jacques Golliet. L'étonnant est qu'il ait fallu attendre un demi-siècle pour mieux connaître cet épisode. Le dernier ouvrage, tout juste sorti des presses, de l'historien Michel Germain (1), qualifié de livre de référence par le colonel Jourdan, devrait faire autorité.

Celui qui était juif, celui qui ne l'était pas, républicains espagnols ayant combattu pendant la guerre civile, gaullistes de l'Armée secrète, officiers sortis de Saint-Cyr et proches de l'Action française, francs-tireurs et partisans communistes, anarchistes, étrangers aussi venus de Pologne, de Belgique ou d'Italie : tous ces morts du plateau ou fusillés par la Milice et les Allemands après leur décrochage sont à Morette. Avec la même stèle. *« Là-haut*, dit encore Helfgott, *on lisait Péguy et Bernanos. »* Et il réclame que l'on mette *« enfin au clair la mémoire de la France afin de briser le silence sur Vichy »*.

MARCEL NIEDERGANG

(1) *Glières, mars 1944*, par Michel Germain. Préface de Louis Jourdan. Editions La Fontaine de Siloé. Montmélian.

Donnant à Carlos Menem la possibilité de briguer un second mandat en 1995

Le parti du président argentin est assuré de la majorité à l'Assemblée constituante

D'après les dernières projections, le Parti justicialiste du président Carlos Menem a remporté 43 % des suffrages au scrutin du dimanche 10 avril, en vue de l'élection d'une Assemblée constituante, devant le Parti radical de Raoul Alfonsin (21 % des voix), qui réalise le plus mauvais score de son histoire. Cette formation était favorable à la réforme envisagée, qui donne notamment au président la possibilité de briguer un second mandat en 1995.

BUENOS-AIRES

de notre correspondante

Le Frente Grande (Grand Front) de Carlos Alvarez, regroupant des péronistes dissidents et des partis de gauche opposé à une éventuelle réélection de M. Menem, a recueilli environ 12 % des voix et a remporté une victoire inédite à Buenos-Aires, fief radical jusqu'à l'an passé. Le Mouvement pour l'indépendance nationale (MODIN, extrême droite) de l'ancien putschiste Aldo Rico, a dû se contenter de 6,4 % des voix.

Les Argentins étaient appelés à se prononcer sur l'accord conclu en novembre entre MM. Menem et Alfonsin en vue de modifier la Constitution de 1853. Ce « pacte » prévoit d'atténuer le caractère présidentialiste du système politique, avec l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct à deux tours et la création d'un poste de « chef de cabinet », dont les prérogatives pourraient être équivalentes à celles d'un premier ministre.

Grâce à la victoire du parti péroniste et au jeu d'alliance avec les radicaux et les partis provinciaux, M. Menem est assuré d'obtenir la majorité au sein de la Constituante, dont les 305 membres se réuniront d'ici soixante jours et pendant trois mois.

Emergence du Frente Grande

M. Menem a reconnu *« la magnifique élection »* du Frente Grande dans la capitale, qui a obtenu 37 % des voix, soit plus de 12 % d'avance sur le parti péroniste. Ce mouvement l'a également emporté dans la province de Neuquen et s'est imposé comme troisième force politique dans la province de Buenos-Aires, avant le MODIN. *« C'est un vote-sanction contre l'impunité et la corruption de l'administration Menem »*, a estimé M. Alvarez. Son cheval de bataille pendant la campagne a été le scandale des pots-de-vin de la caisse de la sécurité des retraités (PAMI), dont la présidente, Matilde Menendez, était l'une des candidates péronistes dans la capitale.

Autre victoire à souligner : celle d'Edouardo Duhalde, gouverneur de la province de Buenos-Aires (de loin la plus peuplée) avec plus de 44 % des suffrages. Ce résultat consolide, au sein du parti péroniste, la position de M. Duhalde, qui aspire à succéder à M. Menem en 1999.

Si le Parti justicialiste l'a largement emporté dans les provinces de l'intérieur, le gouverneur de Tucuman, Ramon Ortega, autre « dauphin » présumé de M. Menem, a subi une cuisante défaite face au général Antonio Bussi, gouverneur *de facto* de la province pendant la dictature militaire (1976-1983). Dans les provinces du Nord-Est, théâtre de graves conflits sociaux ces derniers mois, les péronistes l'ont emporté à Santiago-del-Estero mais ont été battus à Jujuy par un parti local.

Les seules provinces où le Parti radical a maintenu sa domination sont celles de Cordoba et de Rio-Negro. M. Alfonsin, qui a défendu le pacte avec M. Menem au nom de la *« paix politique »*, devra affronter de nombreuses critiques au sein d'un parti affaibli et divisé.

CHRISTINE LEGRAND



Le Monde

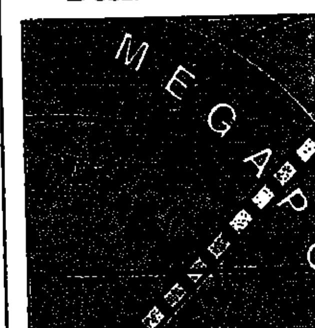
Les patrons, douaniers malgré eux



Depuis l'abolition des frontières à l'intérieur du grand marché européen, les statistiques du commerce extérieur ne sont plus collectées par les douanes, mais par les entreprises elles-mêmes. D'où erreurs, négligences...

page IV

Dossier : l'aménagement du territoire



Le gouvernement Balladur a fait de l'aménagement du territoire un axe majeur de sa politique. Après un tour de France des régions et une large consultation, un projet de loi d'orientation devrait être soumis au Parlement dès l'été.

page V

Lettre de Francfort



Le pessimisme s'est emparé des marchés financiers allemands – qui avaient largement anticipé la reprise pour 1994. La cause ? Une hausse brutale de « M3 » (la masse monétaire comprenant liquidités et dépôts à moins de 4 ans).

page IX

L'ECONOMIE

BULLETIN

Incertitudes

POURQUOI les marchés financiers, qui n'ont cessé de grimper depuis quatre ans, ignorant superbement la récession, baissent-ils au moment où tout semble enfin s'arranger ? Comment expliquer que la Bourse américaine hésite lorsqu'on annonce des créations d'emplois record outre-Atlantique ? Et qu'en Europe les marchés fléchissent quand la reprise, encore timide, se confirme ? Réponse technique : les opérateurs craignent que la reprise ne s'emballe et s'affolent face au retour possible de l'inflation. Ils se désengagent des placements à taux fixes (obligations), ce faisant ils font monter les taux à long terme, ce qui fait baisser le cours des actions.

ILS ont tort, rien dans les « fondamentaux » ne justifie l'affolement des marchés, répètent les économistes. La croissance outre-Atlantique est forte, mais l'inflation reste maîtrisée, et les capacités de production sont loin de la saturation des deux côtés de l'Atlantique. Les marchés vont le comprendre et se calmer.

Encore faudrait-il que les gouvernements les y encouragent. Or, c'est le contraire qui se produit. Rarement les politiques monétaires et budgétaires des pays du G7 ont été plus contradictoires et plus incertaines. Le Fed américain continuera-t-il à augmenter ses taux courts contrecarrant ainsi la politique de l'équipe Clinton ? La Bundesbank va-t-elle poursuivre la baisse continue de ses taux, alors que sa masse monétaire explose ? La France, de plus en plus empêtrée, pourra-t-elle longtemps mener de front une politique monétaire restrictive et une politique budgétaire laxiste ? Tant que ces questions resteront en suspens les marchés, inquiets, hésiteront et de ce fait, rendront la tâche des gouvernements encore plus difficile.

Véronique Maurus

LES HÉSITATIONS DE LA REPRISE

Le consommateur se dégèle



TUDOR BANUS

La consommation, déprimée tout au long de l'année 1993, s'est stabilisée au premier trimestre de cette année. L'envie d'acheter, manifestement, revient. Mais les achats restent toujours freinés par la peur du lendemain. Les distributeurs, quant à eux, cherchent à s'adapter à des modèles de consommation profondément transformés.

Lire page III les articles de Philippe Baverel et Françoise Vaysse ainsi que le point de vue de Danielle Rapoport.

À-CÔTÉS

Le havane détrôné

La République dominicaine est le premier exportateur de cigares de qualité, devant Cuba

SANTIAGO
(République dominicaine)
de notre correspondant

LE saint-domingue va-t-il détrôner le havane ? Les puristes n'y croient guère, même s'ils ont de plus en plus de mal à trouver leur tabac favori roulé à Cuba. Pourtant la République dominicaine est, depuis l'an dernier, le plus gros exportateur de cigares de qualité.

Soixante-cinq millions de *puros* dominicains ont été vendus à l'étranger, pour l'essentiel aux Etats-Unis et en Europe. Victimes de la désorganisation de l'économie et du mauvais temps, les ventes de havanes n'ont atteint que cinquante-sept millions d'unités et tomberont en dessous de 50 millions cette année, selon les prévisions officielles.

Commercialisés depuis plus de trente ans aux Etats-Unis, où ils ont remplacé le tabac cubain frappé d'embargo, les cigares dominicains bénéficient en Europe de « l'effet Davidoff ».

Jean-Michel Caroit

Lire la suite page VII

LA DÉVALUATION DU FRANC CFA

Vaincre la pauvreté

Les ministres de l'économie des pays de la zone franc sont réunis à Paris du 11 au 14 avril. C'est l'occasion d'examiner les effets de la dévaluation du franc CFA, décidée le 12 janvier 1994. Encouragée par la Banque mondiale, celle-ci a suscité craintes et protestations notamment sur les conséquences des hausses de prix. Pour Katherine Marshall, directrice du département de l'Afrique sahélienne à la Banque mondiale, la mesure était indispensable pour assurer le rétablissement économique de ces pays. Mais elle exige la reconstitution d'un «filet» de protection sociale pour les plus démunis, et une mobilisation internationale pour les infrastructures de base.

par KATHERINE MARSHALL (*)

UNE crise sociale dramatique frappe les pays de la zone franc. Cette crise se traduit depuis une décennie par la dégradation de la qualité de l'enseignement primaire, la réduction fréquente du taux de scolarisation, la désorganisation des systèmes de santé, l'aggravation de la malnutrition et de la mortalité infantile.

Alors que les indicateurs de développement humain sont dans cette région parmi les plus bas du monde, des services sociaux qui furent autrefois des modèles pour le continent sont désormais à l'abandon. Sans l'aide internationale, il serait exceptionnel de trouver des antiseptiques dans les hôpitaux et des manuels scolaires dans les écoles. Après tant d'années d'efforts, ce constat est désolant.

La dévaluation du franc CFA, qui provoque un renchérissement des biens importés, est accusée de porter le coup de grâce à ces secteurs sociaux en détresse. Un commentateur est allé jusqu'à parler, dans ces mêmes pages, de *« l'holocauste »* des enfants africains. Il importe ici de voir clairement quels sont les problèmes et les priorités et de ne pas commettre l'erreur qui consiste à confondre la maladie et son remède.

Reflet du désastre

Dans un continent qui a connu bien des bouleversements, où la population double presque tous les vingt ans, cette crise sociale est d'abord le produit d'un désastre économique. Celui-ci est illustré par un chiffre : le revenu par habitant dans cette zone a baissé de 40 % au cours des sept dernières années. Or ce désastre accule nécessairement les Etats à la faillite, généralise le chômage en ville, appauvrit les campagnes et ne peut que provoquer la banqueroute des services sociaux. Aucune politique sociale ne peut, en effet, se construire sur les ruines de l'économie réelle ni être protégée de la faillite des finances publiques. Le déficit budgétaire cumulé des pays de la zone franc a dépassé, en 1993, 50 milliards de francs français. C'est plus de dix fois l'aide budgétaire apportée par la France.

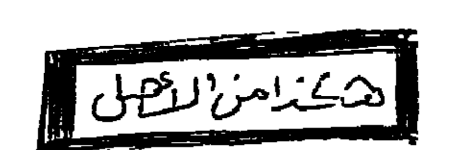
Alors que la plupart des pays ont de longue date arrêté tout investissement public et même, pour certains, la paie de leurs fonctionnaires, la politique sociale ne pouvait être que sacrifiée. Il était, dans ces conditions, irréaliste d'envisager la sauvegarde des services sociaux sans se fixer simultanément pour objectif la remise en marche des économies et l'assainissement durable des finances publiques.

Les causes de cette crise économique dans la zone franc sont bien connues.

Ces pays ont abordé les années 80 avec des économies peu compétitives pour des raisons historiques. Ils ont subi, depuis le début des années 80, une baisse des termes de l'échange, à laquelle s'est ajoutée, depuis 1985, la baisse du dollar.

(*) Directeur du département Afriquesahélienne à la Banque mondiale

Lire la suite page X



DROIT SOCIAL

Les difficultés de l'apprentissage

Réhabiliter l'apprentissage est un objectif affiché du gouvernement. Mais, malgré les nombreuses incitations, le résultat est encore mitigé

DURANT l'année scolaire 1991-1992, ils étaient 204 000 jeunes de 16 à 25 ans à préparer un diplôme par la voie de l'apprentissage. Soit le nombre d'apprentis le plus faible depuis 1975... Comme si le volontarisme affiché en la matière par les premiers ministres successifs depuis Edith Cresson ne séduisait pas les employeurs. Pourtant, les organisations patronales ne sont pas restées les bras croisés. 1993 a vu se développer plusieurs campagnes en faveur de l'apprentissage : « Cap sur l'avenir » du CNPF ; « Apprentissage dans l'artisanat » de l'UPA (Union professionnelle artisanale) ; « Apprentis-Industries » de l'UIMM, etc.

Ces actions commencent peut-être à payer puisque, en janvier 1994, avec 14 741 contrats d'apprentissage signés, l'augmentation est de 10,8 % par rapport à janvier 1993. En février, la progression atteindrait même 54 %. Il faut bien dire qu'entre-temps, les incitations gouvernementales se sont multipliées pour soutenir un contrat qui – comparé à d'autres formules réservées aux jeunes – a le mérite de véritablement allier formation et emploi.

INCITATIONS • L'apprentissage est un contrat à durée déterminée d'un à trois ans, ayant pour objectif de permettre au jeune d'acquérir une qualification sanctionnée par un diplôme ou *un titre homologué. Depuis une réforme* de 1987, tous les diplômes du CAP au bac + 5 ou 7 peuvent être préparés par l'apprentissage. Pendant la durée de son engagement, le jeune reçoit dans un CFA (centre de formation des apprentis), public ou privé, une formation annuelle de 400 heures au minimum, mais qui peut atteindre 1 500 heures pour les diplômes d'ingénieur. Quant à sa rémunération, elle varie entre 25 % et 78 % du SMIC en fonction de son âge et de son ancienneté dans le contrat.

Côté entreprise, les avantages ne sont pas négligeables. Les sociétés de moins de 10 salariés bénéficient d'une exonération totale des charges patronales et salariales ; au-delà de ce seuil, seules les charges de sécurité sociale sont concernées. Mieux, jusqu'au 30 juin 1994, pour chaque contrat d'apprentissage signé, l'employeur se voit octroyer une prime de 7 000 francs versée par l'Etat à laquelle s'ajoute un crédit d'impôt de 7 000 francs pour les entreprises de moins de 50 salariés et de 5 000 francs pour les plus grandes.

BLOCAGES • Avec tout ça, le succès de l'apprentissage devait être garanti. Or ce n'est *pas le cas, pour diverses raisons.* Psychologiques d'abord : pour beaucoup de parents, ce type de formation initiale est perçu comme une filière de l'échec.

Par méconnaissance des textes, ensuite : l'apprentissage apparaît comme une formation vieillotte réservée aux seuls métiers manuels de l'artisanat. Encore trop peu d'entreprises savent que l'apprentissage permet de préparer tous les diplômes : en 1992, le CAP était, à lui tout seul, le diplôme présenté par 85 % des jeunes apprentis. Rares sont les initiatives du type « Ingénieurs 2000 » ou comme celle de l'ESSEC, qui a décidé de former une partie de ses futurs commerciaux par la voie de l'apprentissage.

Raison conjoncturelle, enfin : en ces périodes de dégraissage des effectifs, les entreprises démunies d'une culture « apprentissage » rechignent à prendre des apprentis qui nécessitent le soutien d'un tuteur alors que les flux tendus imposent à chacun d'être productif à 100 %. Sans parler du fait que l'apprentissage se retrouve victime des autres formations en alternance et en particulier du contrat de qualification qui permet à l'entreprise de recevoir 60 francs par heure de formation dispensée...

En outre, jusqu'à la loi quinquennale sur l'emploi de décembre 1993, tout employeur souhaitant recevoir un apprenti devait au préalable déposer une demande d'agrément à l'administration, processus long et compliqué. Désormais, il suffit d'une simple déclaration, la réalité de la formation n'étant contrôlée qu'*a posteriori*. Les employeurs s'irritent aussi des absences de leurs apprentis qui suivent une semaine par mois leurs cours dans un CFA.

BATON • Va-t-on assister à une nouvelle salve de mesures pour assurer – enfin – le développement de l'artisanat en dehors des PME ? C'est possible car actuellement, les entreprises de plus de 200 salariés ne reçoivent qu'à peine plus de 2 % des apprentis. Dans un rapport remis au premier ministre, Jean-Yves Chamard, député RPR de la Vienne, manie la carotte et le bâton.

Au chapitre des incitations, il propose une prime de 9 000 francs par apprenti embauché. Côté répression, il suggère que l'Etat récupère une partie de la réduction des charges sociales pour les entreprises de plus de 50 salariés qui ont moins de 1 % de leurs effectifs en apprentissage ou en contrat de qualification.

Antoine Devaud

HUMEUR • par Josée Doyère

Les limites de l'uniformité

NOUS l'a-t-on assez rabâché ? *Les modes de vie* et de consommation s'uniformisent dans les pays développés ; le marché est désormais mondial, l'industriel d'un quelconque des Douze doit fabriquer pour l'ensemble des Européens... Bon, c'est vrai, un peu partout en France on peut prendre le pari de servir à l'impromptu un repas « européen » à des invités de la dernière minute : whisky écossais, porto portugais, xérès andalou, saumon norvégien, jambon de Parme, pain noir et charcuteries allemands, pâtes italiennes, fromages hollandais, glaces italiennes, fruits grecs et espagnols, le tout arrosé de vins italiens ou de bières allemandes, anglaises ou belges...

A vous de varier les menus. Et on peut tout aussi bien organiser à Francfort ou à Birmingham un « dîner à la française », sans se heurter au problème, il y a vingt ans insoluble, de trouver de la vraie moutarde de Dijon (non sucrée...) et du vinaigre d'Orléans. Les produits de tous sont chez tous, même si certains d'entre eux coûtent la peau du dos.

Au-delà, les goûts locaux perdurent et les habitudes alimentaires traditionnelles gardent leur force. Une enquête, annuelle depuis 1987, d'un cabinet d'études de marché, Euromonitor, publiée à Londres vient opportunément nous le rappeler : les Danois sont les premiers consommateurs de viande (99,8 kg l'an en moyenne par personne), suivis des Français (95 kg) et les Espagnols (91,3 kg), tandis que les Scandinaves, amateurs de poissons, en consomment moitié moins... Pour les légumes frais, les Grecs (284 kg par an !) et les Irlandais (239 kg) font très fort, et les Allemands la fine bouche (54 kg), les Britanniques (81 kg) et les Français (97 kg) faisant juste un peu mieux. Les Italiens continuent à se bourrer de pâtes (26 kg par habitant), que les Portugais apprécient peu (6 kg)... Enfin, côté douceurs, les Allemands se jettent sur les bonbons (14 kg par habitant et par an !), mais méprisent les biscuits (3 kg), que ne cessent de grignoter les Irlandais (14 kg) et les Britanniques (11 kg)... Je vous inflige cette avalanche de chiffres juste pour que vous puissiez vous faire une idée de l'ampleur de la diversité.

Et la diététique, dans tout ça ? Ben, euh... Tout le monde a l'air de s'en fiche comme de sa première couche-culotte. Partout en Europe, on continue à se nourrir comme nos parents nous ont nourris, et c'est très lentement que les habitudes alimentaires s'uniformisent. Essayez donc de faire boire à un de vos amis bavarois une bière française (je ne parle même pas des bières « légères », voire « sans alcool »), il vous rira au nez quand vous lui demanderez si elle est bonne et vous répondra : *« Elle est excellente quand il fait chaud. Elle tue tout de suite la soif et on n'a pas envie d'en boire une deuxième... ».*

Les produits alimentaires étrangers, pour rencontrer le succès hors de leurs frontières naturelles, doivent s'adapter au goût des autochtones, et c'est ce qu'ont compris les grands industriels de l'agroalimentaire : le café soluble d'une même marque, vendu dans le monde entier, n'a pas le même goût partout, seulement la même étiquette. Et on a bien, l'an dernier, fabriqué dans le pays du Soleil levant, du « camembert » japonais... ■

LA COTE DES MOTS

Branduit

Ce néologisme franglais peu connu (mot-valise, de *brand*, « marque », et *produit*) désigne un phénomène de plus en plus courant : la banalisation, la transformation en nom commun, dans le langage usuel, d'un nom propre de marque. L'équivalent français devrait être *« marquisme »*. Par ce terme, les professionnels de la publicité et de la communication désignent ainsi des noms de marques extrêmement célèbres, associés si étroitement à des produits ou à des objets que ces derniers sont alors appelés sans cesse par le nom d'une marque. L'exemple le plus connu est certainement celui de *Frigidaire* (avec une majuscule) employé – avec ou sans majuscule dans des textes – comme synonyme de *réfrigérateur*.

Depuis que ce phénomène s'est développé, on a constaté des comportements divergents de la part des firmes, des fabricants : certains se félicitent du succès de leurs productions et acceptent de bon gré la transformation en noms communs (sans majuscule) des noms propres déposés ; d'autres font procès sur procès à quiconque se permet (journal, écrivain, etc.) de mentionner sans majuscule les noms propres des produits issus de leurs savoir-faire et de leur créativité. Il convient donc d'être prudent quand on utilise ces noms... Les majuscules devraient ainsi être respectées dans : *Cocotte-Minute, Abribus, Aérotrain, Formica, Plexiglas, Audimat*, etc.

Cette banalisation, abusive aux yeux des inventeurs et des industriels, est à distinguer de l'antonomase, dont l'un des aspects est de faire de noms propres de savants et de créateurs les noms communs appliqués à leurs découvertes (*un diesel, une béchamelle, un lebel...* ; mais, avec une majuscule logiquement obligatoire : *un moteur Diesel, une sauce Béchamel* (1)...).

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Le « risque moral » des banques

Comment assurer le meilleur contrôle de leur activité, protéger les déposants et le système financier ? Une analyse qui justifie la réglementation de ce secteur-clé de l'économie

LA RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE DES BANQUES
de Mathias Dewatripont et Jean Tirole
Payot Lausanne, 177 pages, 119 F.

LA deuxième édition des Conférences Walras-Pareto organisées par l'université de Lausanne nous a passionné tout comme la première (« le Monde-l'Economie » du 3 novembre 1992). De plus, cette fois-ci, nous avons le plaisir de lire dans sa version française d'origine une monographie écrite par deux économistes francophones appelée à un brillant succès international dès sa traduction en anglais. Mathias Dewatripont et Jean Tirole ont réalisé une œuvre très originale sur un sujet difficile et très actuel, la réglementation des banques.

Quel est le cœur du problème ? Les banques gèrent le système de paiements et transforment des prêts à très court terme (dépôts à vue) en prêts à long terme risqués. Une banque qui a fait de mauvais prêts peut se retrouver insolvable (sa dette, égale aux dépôts, étant supérieure à ses créances réelles), provoquant une ruée des déposants, qui tentent de retirer leurs dépôts. En raison des prêts interbancaires, ceci peut créer un risque « systémique » et de sérieuses difficultés pour le système des paiements.

ASSURANCE • Cette menace, dans la mesure où elle est crédible, contribue à discipliner le comportement des banquiers et les oblige à des efforts pour réaliser des prêts de qualité. Mais, lorsqu'elle se réalise, cette forme de contrôle a des coûts considérables (voir les paniques bancaires des années 30), pour des raisons d'efficacité (dysfonctionnements du système des prêts) comme de justice distributive (perte des économies des petits déposants). Ces coûts ont conduit à la création de l'assurance (*privée ou publique*) des *dépôts*, éliminant ainsi les risques de panique bancaire. Mais la pression de la concurrence (qui, par ailleurs, pousse les banques à plus d'efficacité) a alors considérablement aggravé le problème du « risque moral » fondamental de l'activité bancaire.

En effet, le banquier, protégé par les clauses de responsabilité limitée, peut être tenté de faire des prêts trop risqués : s'il est chanceux, il récupère des bénéfices importants, et s'il ne l'est pas, ses pertes sont *limitées*. Les déposants, désormais assurés contre le risque de banqueroute de leurs banquiers, ne s'intéressent qu'aux taux d'intérêt qui leur sont offerts. Les banquiers, même s'ils sont en difficulté, peuvent attirer des *dépôts en proposant* des conditions avantageuses et en prenant toujours plus de risques (pour « se refaire »). Tout est en place pour une gigantesque crise de solvabilité dépassant les capacités de l'organisation d'assurance des dépôts, à l'occasion d'un choc macro-économique qui détériore les actifs des banques.

Les crises de solvabilité des années 80, en particulier la crise des caisses d'épargne américaines, ont conduit à des accords internationaux (accords de Bâle de 1988) et à des réformes de la réglementation américaine qui tentent d'instaurer une réglementation adaptée à l'assurance des dépôts. C'est ainsi que les ratios de solvabilité, connus sous le nom de « ratios Cooke » dans les accords de Bâle, ont été propulsés sur la place publique.

Après avoir résumé de façon lumineuse la crise des caisses d'épargne américaines, la réglementation actuelle et la théorie bancaire moderne, les auteurs proposent une théorie du fonctionnement des banques permettant une riche discussion du problème du choix des ratios de solvabilité. L'assurance des dépôts fait que le problème *essentiel est celui d'induire un* bon comportement des managers, c'est-à-dire un bon choix des prêts. Il y a deux possibilités de contrôle : par les actionnaires (contrôle classique) ou par les déposants – ou plutôt par leur représentant, l'organisme de réglementation. Les actionnaires, protégés par la responsabilité limitée, ont moins d'aversion au risque et donc ont tendance à moins intervenir de façon « conservatrice » que les détenteurs de la dette. Le contrôle par les actionnaires, plus favorable aux managers, devra être privilégié si les performances de la banque sont bonnes.

La menace d'un contrôle par les détenteurs de la dette (éventuellement représentés par le *pouvoir réglementaire*), *moins* favorable aux managers si les performances se détériorent, est le bâton permettant de donner les incitations appropriées aux managers.

RATIOS • En fonction de cela, les auteurs déterminent la réglementation optimale. Ils montrent ensuite dans quelle mesure une allocation des droits de contrôle basée sur des ratios de solvabilité permet de l'approcher ou de la réaliser. A la lumière de cette théorie normative de la réglementation prudentielle des banques, les auteurs peuvent alors discuter diverses questions actuelles comme les ratios relatifs de solvabilité, la titrisation, la comptabilité en valeur de marché et resituer les acquis et les déficiences des accords de Bâle. Ils concluent par une discussion des coûts et bénéfices de réglementations de type public et privé.

Une lecture exigeante mais obligée pour tous ceux qui veulent comprendre les difficultés de la nécessaire réglementation d'un secteur-clé de l'économie.

Jean-Jacques Laffont

NOTES DE LECTURE

LES POLITIQUES DE L'EMPLOI
de Jérome Gautié,
Vuibert, 205 pages, 80 F.

Clair, exhaustif, cet ouvrage est un panorama complet des politiques de l'emploi, des théories et des données du marché du travail en France et dans les pays de l'OCDE. Existe-t-il une relation entre *indemnisation et chômage* ? On connaît la vieille thèse libérale de l'indemnisation perverse. L'auteur recherche des causalités du côté de deux notions issues de la théorie de l'assurance, qui s'appliquent assez bien aux contrats de travail : le *« risque moral »* (dissimulation par l'un des contractants) et la *« sélection adverse »* (aléa sur l'environnement du contrat). Il conclut qu'il n'existe pas, en France, de relation claire entre indemnisation et chômage.

Considérant ensuite l'aspect demande de main-d'œuvre par les firmes, il montre les limites des actions sur le coût du travail. Les politiques de flexibilité sont tout aussi peu fiables. Pourquoi ? Parce qu'il n'existe pas, non plus, de relation simple entre salaire et emploi. C'est ce qui ressort d'une argumentation statistique autant que théorique – l'auteur en appelle aux théories dites du *« salaire d'efficience »* et aux études américaines sur l'impact du salaire minimum.

Enfin, le lecteur trouvera dans ce livre une revue détaillée des politiques spécifiques : des procédures de licenciement à celles d'aménagement du travail, en passant par l'échec des politiques de retraite anticipée, le demi-succès des efforts d'insertion, les différentes formes d'emploi précaire, etc. Livre de synthèse, il ne néglige aucune des pistes *« sociologiques »* récentes du problème du travail. A lire comme un excellent bilan.

B. Ma.

MAITRISER LE LIBRE-ECHANGE
de Gérard Lafay et Jean-Marc Siroën
Economica, 112 pages, 49 F.

« Pour éviter la montée du protectionnisme, il est nécessaire de maîtriser le libre-échange. » C'est la thèse intelligemment défendue dans le petit livre qui nous est proposé et qui vient opportunément après les ambiguïtés nées de l'accord du GATT.

Ayant passé en revue les sources de tension du commerce international, les auteurs analysent la crise du multilatéralisme. La dérive du GATT porte, pour eux, sur quatre points : manque d'une doctrine d'ajustement structurel face aux conditions nouvelles de la *concurrence* ; *oubli des distorsions* monétaires ; concentration sur le nivellement des tarifs douaniers, pourtant système le plus transparent et négociable de la régulation des échanges ; tolérance pour les mesures unilatérales ou bilatérales.

La fuite en avant vers un libre-échange intégral susciterait des tensions insupportables. L'Organisation mondiale du commerce pourra-t-elle remplacer le GATT ? Celle-ci doit en tout cas concilier la libération des échanges et l'expression de préférences nationales ou régionales. En outre, le rétablissement des conditions normales de taux de change est indispensable. Dans ce cadre et contrairement aux apparences, la réhabilitation de tarifs douaniers n'apparaîtrait pas rétrograde. Une thèse qui a le mérite de bousculer des positions conformistes, qui ne tiennent le coup que sous la pression des économies dominantes.

P. D.

AGENDA

MARDI 12 AVRIL. Luxembourg. Conseil « Pêche » de la CEE.
Maroc. Ouverture à Marrakech de la conférence internationale du GATT (jusqu'au 15 avril).

JEUDI 14 AVRIL. Allemagne. Réunion du Conseil de la Bundesbank.

LUNDI 18 AVRIL. Luxembourg. Conseil des ministres des transports des Douze. Conseil des ministres des affaires étrangères (jusqu'au 19 avril). Présentation de la candidature de la Hongrie à l'Union européenne.
Russie. Troisième assemblée annuelle du conseil des gouverneurs de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement des pays de l'Est (BERD) à Saint-Pétersbourg (jusqu'au 19 avril).

PERSPECTIVES



LES HÉSITATIONS DE LA REPRISE

Le consommateur se dégèle

De nombreux indices montrent que le point bas de la consommation a été dépassé. Mais le redémarrage est lent, irrégulier, incertain. Les distributeurs doivent s'adapter à des comportements profondément transformés

CE n'est pas encore un frémissement, peut-être un friselis, tout juste *« un peu de couleur sur les joues »* de la consommation, pour reprendre l'expression d'un distributeur, mais le citoyen consommateur va plutôt moins mal.

Le mouvement n'est ni assez spectaculaire ni *suffisamment* marqué pour que l'on se hasarde au moindre pronostic. La consommation a évolué en *« tôle ondulée »* en 1993. Elle n'a guère changé de profil depuis le début de l'année : janvier, dopé par les soldes ; février, plus mauvais ; mars, plutôt meilleur. On ne connaît pas encore les chiffres officiels mais chez Leclerc, on note que le caddy moyen n'avait pas baissé le mois dernier. Chez Pinault-Printemps, mars *était bien parti* mais les performances des magasins des centres-villes ont quelque peu souffert des manifestations à répétition.

Même si le consommateur du début des années 90 est totalement imprévisible, certains signes font espérer que le point bas a été dépassé. Les statistiques officielles, d'abord : la consommation de produits manufacturés (un tiers du total) a progressé de 0,3 % en décembre, de 0,9 % en janvier et fait preuve de *« stabilité »* en février, selon l'INSEE.

Stabilité apparente, pourtant : abstraction faite de l'automobile – grisée par les mesures gouvernementales – et de la pharmacie, février était en recul de 1,2 %. L'INSEE notait, en particulier, une baisse de 1 % des achats de biens d'équipement ménager et de meubles, le textile-cuir fléchissant aussi de 4 %... dès les soldes de janvier finies.

Même fragile, cette embellie a été immédiatement perçue par les *détaillants*, qui estiment que les ventes étaient *«légèrement moins déprimées en janvier-février »* dans le non-alimentaire et en *« légère amélioration »* dans les grandes surfaces d'alimentation générale. Mais, là encore, ce léger mieux reste limité : les ventes de gros équipement du logement (électroménager-hi-fi, meubles et textiles d'ameublement) restaient, en particulier, *« globalement dégradées, en particulier dans les meubles »*. En d'autres termes, dès qu'il s'agit de faire un gros achat, le consommateur recule

Tempérant toute velléité d'optimisme échevelé, le Centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris constatait d'ailleurs que le volume des ventes du grand commerce se situait en retrait de 1,2 % en février par rapport à janvier mais... en hausse de 1,9 % par rapport à février 1993.

Ces *statistiques*, dans leur froideur, recoupent les constatations faites sur le terrain par un groupe comme Leclerc : il note que l'alimentaire, qui avait baissé ces derniers mois, redémarre, comme d'ailleurs le textile de base, tout se passant comme si les consommateurs, *« après avoir retardé leurs achats de renouvellement, remplissaient leur garde-manger et reconstituaient leur garde-robe »*, selon Michel-Edouard Leclerc. Mais cette tendance n'a pas encore atteint les produits blancs : *« Ce n'est pas la saison, il faut attendre la fête des mères »*, explique-t-il.

REGAIN • De son côté, le CREDOC (1) estimait dans sa dernière enquête menée en janvier qu'on ne pouvait *« plus dire que les Français boudent la consommation comme ils ont donné l'impression de le faire délibérément en 1993 : une certaine volonté de reprendre des achats se fait jour »*. *« Après avoir freiné leurs dépenses en 1993, les consommateurs se disent qu'ils en prendraient bien une louche »*, commente Robert Rochefort.

Le Centre note, en particulier, un regain d'intérêt pour les biens durables : phénomène quasi mécanique, les utilisateurs ne pouvant indéfiniment repousser le renouvellement d'une automobilie ou d'une machine à laver. L'observation vaut, sans doute, pour d'autres produits et services : l'opticien Alain Afflelou indiquait dernièrement que le taux de renouvellement des lunettes était passé de trois à cinq ans pendant la crise... De-ci, de-là, on entend des médecins se plaindre de voir un peu moins souvent leur clientèle.

La *prudence* reste pourtant de mise, puisque 61 % des consommateurs ayant repoussé ces six derniers mois un achat important indiquaient aux enquêteurs du CREDOC devoir le faire encore au début de l'année. Leur hésitation est très nette : 57 % des personnes interrogées pensent qu'elles tireront sur leur épargne cette année... Elles sont exactement le même nombre à assurer qu'à l'avenir, elles lui consacreront une part plus importante de leurs revenus...

Il faut reconnaître que, sur le fond, aucune des inquiétudes des ménages n'est apaisée, surtout sur la question de l'emploi : *« Quel espoir peut-on nourrir de voir les particuliers réduire leur taux d'épargne et augmenter leur consommation dans un contexte de chômage croissant et de stabilité, pour ne pas dire de déflation des prix ? La réponse est évidente : les ménages ne diminueront leur taux d'épargne que lorsqu'ils percevront la reprise ; or le retour de la confiance est une condition préalable de ladite reprise »*, notait, dans sa dernière publication, l'*UIMM* (*Union des industries metallurgiques et minières*) en déplorant ce *« cercle vicieux »*.

ATTITUDE • Quant à lui, Antoine Guichard, président de Casino, dans un entretien au *Point*, assure qu'il ne voit pas *« pourquoi la consommation repartirait »*. *« Les ménages sont inquiets, le chômage est partout. Tant qu'il ne diminuera pas, en valeur absolue et pas seulement en rythme, la consommation ne repartira pas »*, ajoute-t-il.

A son échelle, le consommateur commencerait à intégrer cette dimension « emploi » dans ses achats, *si l'on en croit* le CREDOC : 74 % des ménages se déclarent incités à acheter un produit par sa fabrication française... Certes, ce critère *n'arrive qu'en* troisième position après les garanties d'hygiène et de sécurité (84 %) et... le prix compétitif (81 %). Mais le « made in France » l'emporte largement sur le «fabriqué dans votre région » (59 %) et encore plus sur l'argument « made in Europe » (49 %), qui a décidément beaucoup de mal à entrer dans les têtes.

La lecture de l'enquête du CREDOC révèle une autre indication très intéressante sur l'attitude du consommateur : à l'usage, 45 % d'entre eux déclarent que les *« premiers prix »* sont de moins bonne qualité que les produits de marque connue. Cette appréciation devrait rassurer les grands industriels *qui ont* vu leurs marques nationales délaissées pendant des mois par des consommateurs qui ne s'intéressaient plus qu'aux étiquettes !

Le CREDOC va même plus loin : *« Parallèlement à cette remise en cause des produits les moins chers, on assiste à un ralentissement du succès des hard-discounters, phénomène marquant de ces dernières années. La clientèle plus ou moins fidèle de ce type de surface de vente se situe autour de 25 % »*. Selon le Centre, *« il semble par ailleurs que cette clientèle tend à se paupériser : en effet, si les chefs de famille cadre et professions intermédiaires étaient bien représentés en 1992, ce sont, en début 1994, plutôt les ouvriers (un tiers des clients sont d'une famille dont le chef de famille est ouvrier) qui fréquentent ces lieux d'achat »*.

Ces derniers mois, acheter bon marché était du dernier chic. C'était un sport *national* auquel s'adonnaient même les dames des beaux quartiers... Le naturel chassé revient-il au galop et assiste-t-on à une réelle remise en cause des « hard discounters », au moins par une clientèle assez fortunée pour s'en passer ? Est-ce la fin d'une mode ? Rien dans les statistiques officielles du commerce ne permet de répondre à ces questions ni même d'accréditer le *mouvement perçu* par le CREDOC : le succès des « hard discounters » ne s'est pas démenti l'an passé puisqu'ils ont représenté 70 % des *nouvelles ouvertures* de supermarchés, dont ils représentent désormais 10 % du parc.

CARTE • Les *publicitaires* eux-mêmes n'ont pas changé leur message : leurs affiches continuent de vanter essentiellement les prix pour tenter d'attirer le chaland... Rares sont les magasins qui, comme le Bon Marché, font entendre leur différence *en jouant la carte du haut de* gamme sur lequel est d'ailleurs bâtie toute sa stratégie commerciale.

« Je ne crois pas, sur longue période, à la paupérisation de l'assortiment mais actuellement il faut des premiers prix sur des produits de base », expliquait récemment le directeur général de Casino, Georges Plassat. Antoine Guichard, de son côté, regrettait que les consommateurs aient *« désappris le service »* pour ne s'arrêter qu'au prix. Le groupe stéphanois, pense néanmoins qu'à terme les deux formules du *« hard discount »* et du *supermarché se rejoindront*. Logique, il vient de lancer sa propre enseigne « hard discount » dans laquelle il fait coexister des produits « premier prix » avec des marques nationales, *en promotion*. Plus achalandé, plus grand que les « hard discounters » purs et durs des premières heures, « l'As des prix » représente *déjà un métissage des deux* formules.

Contrairement aux premiers prix, les marques des distributeurs s'en sortent *mieux aux yeux des* consommateurs : les deux tiers d'entre eux estiment qu'ils sont de qualité égale à celle des produits de *marque nationale, toujours* selon le CREDOC. De quoi conforter les enseignes qui jouent cette carte présentant à leurs yeux deux grands avantages : fidéliser la clientèle et maintenir les marges.

De quoi, aussi, atténuer la *guerre industrie-commerce* rallumée, en France, par la crise économique de ces derniers mois, le développement de ces marques s'accompagnant d'un partenariat avec les fournisseurs qui y puisent aussi la possibilité de continuer à innover pour leurs propres marques nationales sans s'épuiser dans une incessante guerre des prix.

Françoise Vayssé

(1) Centre de recherche et de documentation sur les conditions de vie.

Les beaux jours des vendeurs à domicile

La vente à domicile serait-elle immunisée contre la baisse de la consommation ? A en croire cette « monitrice » Tupperware (bols en plastique à fermeture hermétique), *la réponse ne fait aucun* doute : *« Au contraire, les difficultés actuelles favorisent la convivialité, les rencontres entre voisines. De plus, même en période de crise, l'équipement de la maison n'est pas le poste que les ménages sacrifient en priorité, d'autant que l'achat de nos produits est un véritable investissement »*. Sentiment partagé par Isabelle Noël, directrice du marketing chez Tupperware, numéro un en France, de par son chiffre d'affaires (un milliard de francs), de la vente « en réunion » : *« Nous souffrons moins des revers économiques que les modes de distribution traditionnels »*.

« Notre créneau continue à se développer », confirme Jean-Pierre Gié, président du Syndicat de la vente directe (SVD) et directeur de la communication chez Stanhome (qui réalise un chiffre d'affaires de 500 millions de francs dans les produits d'entretien et de toilette). *« Nous avons même constaté une reprise de l'activité depuis la mi-1993 »*, claironne Michelle Gandoin, responsable de la communication chez Amway qui depuis quinze ans en France, officie sur le même créneau des produits d'entretien et des cosmétiques (52 millions de francs). Débarqués des Etats-Unis dans les années 60, les « marchands de réunions » ont naturellement fait des *émules* chez les Français, dont le leader Mikava (spécialisé dans le sportswear féminin) annonce même, en 1993, une progression de 7 % de son chiffre d'affaires (134 millions de francs) !

AUBAINE • *Les affaires sont si* prospères sur le vieux continent (en Allemagne notamment) que les vendeurs de Tupperware et *autres lessives* à domicile ont désormais les yeux de Chimène pour... les pays de l'Est : le caractère embryonnaire de leurs *structures de distribution* classique constitue pour eux une aubaine ! Instruits par l'exemple de Tupperware qui a *vu ses ventes décupler* en Allemagne de l'Est au lendemain de la chute du mur et a aussitôt essaimé en Hongrie et en Slovénie, Amway a créé une filiale en Pologne ; Stanhome est parti vendre ses produits à récurer les casseroles en Slovénie également ; et Avon ses rouges à lèvres en Pologne et dans l'ex-Tchécoslovaquie, tout en effectuant des tests en Russie : *« Ca démarre très fort à l'Est parce que les femmes sont très réceptives, sans doute à cause du chômage »*, analyse Philippe Carmouze, chez Avon. A l'Est comme à l'Ouest, la bonne santé de la vente à domicile s'explique aussi par les taux élevés du chômage. Même si un tiers des présentatrices Tupperware ont une activité salariée en parallèle, beaucoup *de femmes cherchant à reprendre* un travail après avoir élevé leurs enfants, espèrent trouver dans la vente à domicile un moyen astucieux de concilier vie professionnelle et familiale... A condition d'avoir un carnet d'adresses bien fourni et des amies de bonne volonté, disposées à accueillir les réunions chez elles (moyennant quelques cadeaux Tupperware) et à servir le café à ces dames ! Ou l'art d'instaurer une ambiance conviviale à des fins commerciales, étant entendu qu'il est toujours délicat de ne rien acheter.

Las, les gains escomptés ne sont pas toujours à la hauteur des espérances ! *« Il s'agit davantage d'un complément de salaire que d'une vraie source de revenu »*, explique une habituée (huit ans d'expérience) de Stanhome qui, à raison d'une vingtaine de réunions *par mois, encaisse* 8 000 francs mensuels, même si *« parfois, les bons de commande se transforment en bons d'absence ! »* Comme il n'est pas question d'obtenir un fixe, tout dépend évidemment du montant de la marge que le groupe octroie à *ses démonstratrices*. Tupperware consent à ses 15 000 présentatrices une commission de 20 % sur le chiffre d'affaires des *commandes*. Les 10 000 déléguées Stanhome et les 45 000 ambassadrices Avon (qui distribuent davantage en porte-à-porte *ou, sur leur lieu de travail, « de* bureau à bureau ») sont mieux loties, à en juger par leur commission, respectivement 32 et 30 %.

Seul point noir : les grandes villes, Paris singulièrement, restent obstinément réfractaires à la vente à domicile. *« Organiser des réunions dans Paris intra-muros et dans les grandes conurbations est si compliqué que le phénomène est plutôt rural et provincial »*, explique Isabelle Noël (Tupperware). *« Ca marche mieux en banlieue »*, admet Michelle Gandoin (Amway). *« Nous sommes plutôt pavillonnaires : à Paris, les gens sont trop pressés et puis il y a trop de magasins »*, résume Rémy Thiollier, directeur du développement chez Mikava.

De la même façon, les réunions de démonstration à domicile sont plus répandues chez les agriculteurs, les ouvriers et les employés, voire les cadres moyens, que dans les catégories socio-professionnelles plus élevées : *« Nous visons aussi bien la femme de médecin que les couches populaires, même si nous remarquons une prédominance de celles-ci »*, assure Philippe Carmouze.

Philippe Baverel

POINT DE VUE

La confiance perdue

Depuis le début des années 90, le bouleversement des repères en Occident s'est traduit par un changement profond du lien entre l'individu-consommateur et les institutions collectives. Devenu méfiant, critique, l'acheteur ne veut plus payer des marques au prix fort et adopte des comportements plus créatifs, constate Danielle Rapoport qui dirige un cabinet d'étude de la consommation.

par DANIELLE RAPOPORT

INTERROGER la consommation aujourd'hui, c'est interroger *le lien entre l'individu et les institutions collectives*, et par là même entre un consommateur et des produits, des images, des discours et des marques.

La qualité de ce lien reflète le degré de confiance et de croyance qui va permettre de *se projeter* dans une « dépense », qu'elle soit matérielle dans le prix des produits ou affective dans le rêve et *l'imaginaire qu'ils autorisent*.

Depuis le début des années 90, ce lien s'est non seulement distendu, mais il a changé de *nature. D'une consommation* évidente, jouissive et confiante, on est passé à des comportements complexes et *imprévisibles. Les individus affirment* un désir d'individualisation et de différenciation, par besoin de s'autoprotéger et de trouver *une signification* à leurs actes de consommation. Ils sont tentés de ne compter que sur eux-mêmes, comme si la société *actuelle était incapable de* les rassurer, et par là même est en train de naître un réel changement d'attitudes vis-à-vis des marques *nationales* et une remise en cause de leur valeur.

Ils réagissent en effet aux *abus de la « société de consommation »*. Dans les années 80, les entreprises s'offraient généreusement des innovations dans *l'espace clos de la déclinaison* du même, sans se soucier de l'état de saturation et de confusion des consommateurs, *ni de l'uniformisation* et de la banalisation de leur offre. Les publicitaires, de leur côté, faisaient le grand écart entre *les discours et les produits*, la qualité important moins que la valeur imaginaire des marques. Et le *consommateur paya souvent très* cher ses rêves de minceur, de santé et d'immortalité. Les bouleversements et l'éclatement des *repères que le monde occidental a subis ces toutes dernières années* se sont naturellement inscrits dans les attitudes profondes des individus vis-à-vis de leur *consommation. Privés d'avenir*, de travail, de modèles charismatiques, ils sont devenus plus méfiants et plus critiques, *rechignant à payer* le prix fort des marques. Il ont appris à tempérer leurs impulsions, à différer leurs achats, à tirer de cela un bénéfice *matériel et psychologique*. En effet, leur nouvelle façon de consommer s'est érigée en modèle, a été transmise par les *médias, et les a valorisés autant* que jadis leurs objets éphémères et le prix des modes.

Mutation

Cette mutation des comportements de consommation (*plutôt* que «crise », ce terme *induisant* que ce qui fut pourra être à nouveau...) s'est traduite chez le *consommateur par un biais, une* distance qu'il a créés entre lui-même et l'offre. Comme si, lassé de trop recevoir, d'avoir été trop *séduit ou trop «rempli » par les* objets, les signes et les discours, il voulait faire le vide et marquer un *temps d'arrêt. Et c'est dans cette* remise en cause totale du lien entre lui et les institutions collectives – dont l'entreprise fait partie –, *que se situe l'inédit de la* consommation d'aujourd'hui.

De cette distance temporelle entre le désir d'un objet et sa satis*faction devrait émerger un nouvel* espace de réflexion, de maturation du désir et d'écoute de soi. La faillite du narcissisme des années 80 aura permis l'émergence d'un individu plus fragilisé, mais plus déterminé et plus créatif.

Plus *créatif* parce que l'articulation de deux phénomènes *a priori* antinomiques, les peurs liées à la dépense (peur de perdre *son argent*, de mal le dépenser, de mal choisir...) et la revendication du plaisir au présent, laisse place à *de nouveaux comportements*. Les « bonnes affaires », les trucs et les trocs, les nouvelles convivialités, tiennent de l'astuce et de *l'auto-adaptation permanentes*, qui défient les lois du système, et sont autant d'autonomies *gagnées au prix des rêves* d'antan...

Les entreprises tentent, elles aussi, de réagir et s'adapter, en *essayant de rétablir le lien et la* confiance. L'imaginaire de la marque se rapproche de la valeur intrinsèque de l'objet, pour encore *séduire au nom* d'une juste valeur. Les *consommateurs privilégient* aujourd'hui le service réel, le « vrai » goût et l'« authenticité ».

Mais la perte de confiance *perdure, amplifiée par les peurs* liées au contexte social et économique que l'on sait. Les individus sont plus *solitaires* et *toujours* fragilisés *par les messages* contradictoires des institutions et des entreprises, qui leur demandent à la fois d'être responsables, dépen*siers, épargnants, individualistes*, citoyens, partageurs et profiteurs...

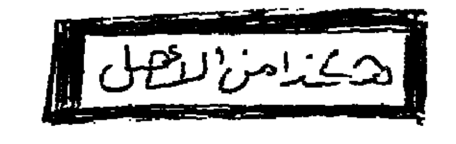
Alors, pour simplifier quand *tout s'agite autour de soi*, ils choisissent le bas prix, troquent leurs Caddie contre de nouvelles épargnes et de nouvelles exigences. Sans états d'âme. La révolte consumériste des années 70 a traversé la folie consomma*toire des années 80 pour donner* aux années 90 leur pouvoir de distanciation et de discrimination.

De quoi se plaint-on ? L'indi*vidu consommateur ne serait-il* pas devenu plus lucide ? Plus adulte, puisque capable de renoncements, plus créatif dans ses trouvailles ? Ne *redécouvre-t-il* pas les temps rêvés de l'alternance, où l'objet qui manque est *attendu et se fait « primeur »*, émergent, désirable ? Cet appel d'air dans les cases figées de l'ordre consommatoire ne per*met-il pas la mise en place* d'un nouveau langage, d'un autre sens donné aux choses ?

Encore *faut-il savoir* entendre ce *message* de différence, de consommation non conforme aux attentes des prévisionnistes. Un *message de complexité*. Comprendre que l'individu est une source permanente de création exprimée en modèles collec*tifs, eux-mêmes nourris d'actes* individuels et générant à l'infini un système d'amplification positive ou négative.

Les entreprises et les communicateurs devraient se donner le temps de la réflexion. *S'adapter avec souplesse et intel*ligence, respecter l'inédit de l'humain, aider et accompagner plutôt que convaincre, proposer plutôt que légiférer, offrir des produits clairs, faciles, bons, sécurisants, qui « parlent » au consom*mateur dans une distance* relationnelle juste et vivante.

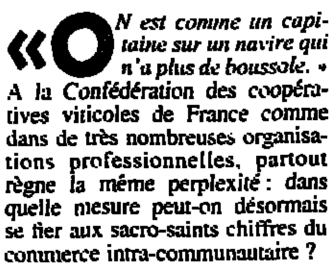
Si l'on parle aujourd'hui de « reprise », ce devrait être au sens *d'un « remaillage » de nouvelles* donnes. Ce serait profiter de l'extraordinaire chance que nous offre cette période de mutation mouvementée.



LES CONSÉQUENCES DU MARCHÉ UNIQUE EUROPÉEN

Les patrons, douaniers malgré eux

Depuis l'abolition des frontières intracommunautaires, le 1er janvier 1993, les statistiques douanières ne sont plus collectées directement par l'administration mais par les chefs d'entreprise, d'où erreurs et imprécisions multiples de ces douaniers malgré eux



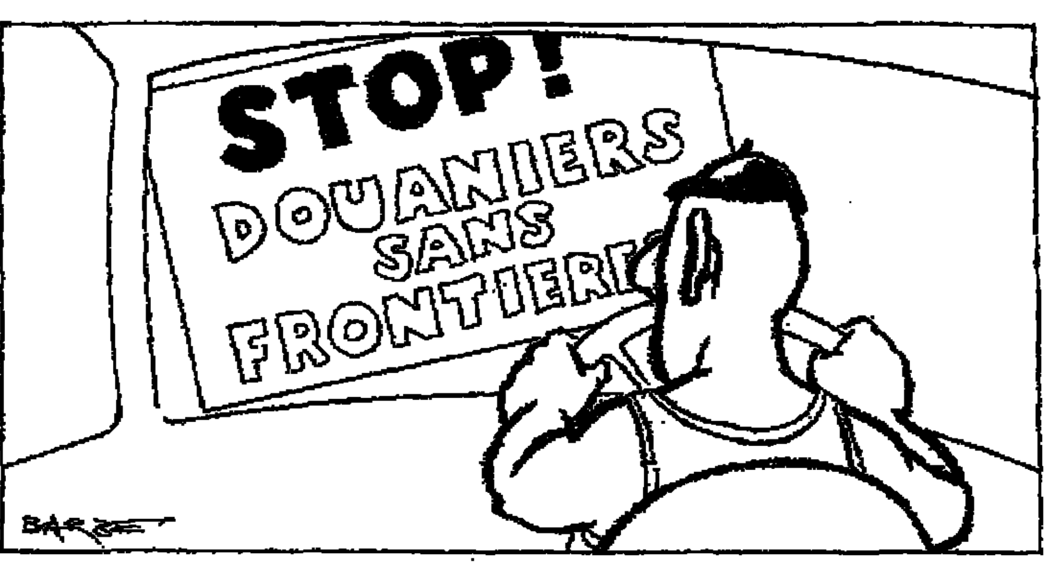
« *ON est comme un capitaine sur un navire qui n'a plus de boussole.* » A la Confédération des coopératives viticoles de France comme dans de très nombreuses organisations professionnelles, partout règne la même perplexité : dans quelle mesure peut-on désormais se fier aux sacro-saints chiffres du commerce intra-communautaire ?

Alors que les syndicats professionnels publient leurs rituels rapports d'activité pour 1993, chacun apporte de l'eau au moulin. « *On peut tout dire et son contraire. Il y a des écarts qui ne sont pas normaux* », estime Gérard Roudine, délégué général de la Fédération française du prêt-à-porter féminin, qui – sans remettre en cause la tendance – s'étonne que les exportations françaises de vêtements féminins vers le Royaume-Uni aient chuté de 48 % à fin octobre 1993 (dernier chiffre disponible).

Chaque mois toute société qui expédie ou qui introduit des marchandises dans l'espace communautaire doit remplir une déclaration.

« *Selon les statistiques douanières, on a une baisse moins importante de l'export que de l'import alors que j'aurais pensé le contraire. Je ne sais pas comment interpréter ce résultat* », s'interroge de son côté Irène Cytrynowicz, responsable du service statistique à la Fédération des industries des équipements pour véhicules. Dans son dernier rapport d'activité, le Syndicat général des constructeurs de tracteurs et de machines agricoles met lui aussi en garde : « *La mise en place du Marché unique au 1er janvier 1993 a entraîné certains bouleversements dans le mode d'établissement des statistiques du commerce extérieur. (...) Ces importantes modifications de méthodologies dans l'ensemble des pays de l'Union économique ont engendré un hiatus dans les séries statistiques qui interdit toute comparaison avec le passé.* »

Importantes modifications ? C'est peu dire. Jusqu'en 1992, c'est en effet à l'administration des douanes qu'incombait la tâche de recueillir, lors du passage de la frontière, un certain nombre de données statistiques nécessaires à l'établissement des résultats du commerce extérieur. Depuis l'abolition des frontières intracommunautaires, le 1er janvier 1993, la collecte de ces données échoit désormais aux entreprises. Chaque mois, toute société qui expédie (et non plus qui exporte) ou qui introduit (importe) des marchandises dans l'espace communautaire doit remplir une « déclaration d'échanges de biens entre Etats membres de la CEE ».



FORMALITÉ • Or ce passage de relais ne se fait pas sans mal. Ressentie comme une formalité supplémentaire portant sur un document qui ne sert pas de base au paiement d'un impôt, bon nombre d'entreprises n'ont guère manifesté un vif intérêt pour la déclaration d'échanges de biens. « *Au cours des six premiers mois de 1993, un certain nombre d'entreprises n'avaient rien fait* », rapporte Olivier Bourdeau, fiscaliste chez Coopers & Lybrand.

D'autres ont confondu les rubriques ou ont donné des renseignements erronés. Dans le textile par exemple, certains chiffres ont été multipliés par quarante. Les douanes ont eu beau redoubler d'explications début 1993, rien n'y a fait. Il faut dire que les renseignements exigés sont loin d'être tous évidents : le mode de transport, la masse nette de la marchandise (c'est-à-dire dépouillée de tous ses emballages), les conditions de livraison, etc.

A ces inexactitudes s'ajoute une déperdition d'information. Car toutes les entreprises ne sont pas assujetties à la déclaration d'échanges de biens. Sur les quatre catégories d'opérateurs, seules les deux premières (c'est-à-dire les entreprises ayant réalisé en 1992 des échanges d'un montant compris entre 700 000 francs et 10 millions de francs) doivent fournir une déclaration détaillée. Les autres se contentent d'une déclaration simplifiée. Soit une perte d'information de 3 % à 5 % en moyenne selon le CFCE (Centre français du commerce extérieur). Ce chiffre est nettement supérieur dans des secteurs fortement atomisés tels que l'horticulture, les fruits et légumes ou le textile.

Le « système Intrastat », comme on l'appelle à Bruxelles, est aussi moins pertinent que les anciennes déclarations en douane les variables recueillies étant moins nombreuses. Dans le transport notamment, on ignore désormais le pavillon du transporteur, une donnée essentielle utilisée jusqu'ici pour évaluer les échanges de services de transport. Pour les vins, c'est encore pire compte tenu de la complexité de cette activité et de sa place à l'export.

L'ancienne nomenclature statistique permettait de connaître les exportations de vins, appellation par appellation (bordeaux rouge, bourgogne rosé). Ce qui, actuellement, n'est plus possible. « *Cela tombe à un mauvais moment : le secteur ne va pas très bien. Il connaît des changements importants dans les habitudes de consommation et une concurrence développée. C'est vrai qu'on aurait besoin d'avoir ces chiffres* », reconnait Jean-François Berger, du secteur vins, spiritueux et autres boissons au CFCE.

ALARME • La France n'est pas seule dans cette situation. Les onze autres Etats-membres connaissent des difficultés similaires. On commence tout juste à avoir les statistiques intra et extra-communautaires de l'Italie de novembre 1993 et de l'Allemagne pour septembre dernier. Le Danemark et l'Irlande n'ont, eux, encore fourni aucun résultat. « *On a un mal fou à pouvoir recouper tout ça* », confie Louis Attali, chef du secteur information économique à la direction des produits agroalimentaires du CFCE.

Depuis le début 1994 une banque de données européenne permet de recouper les déclarations grâce au numéro d'identification

Inquiètes, les douanes avaient tiré la sonnette d'alarme bien avant 1993. « *On n'a peut-être pas suffisamment calculé les risques de dérapage. Ce qui fait que les entreprises n'étaient pas préparées* », poursuit Louis Attali. Mais comment aurait-on pu faire autrement ? D'autant qu'il était un moment question de supprimer purement et simplement toute statistique.

Plus d'un an après l'instauration de l'espace européen, l'heure est à la remise en ordre même s'il semble difficile de pouvoir remettre complètement les pendules à l'heure. Depuis décembre dernier, les douanes haussent le ton. Elles multiplient les contrôles dans les entreprises afin de vérifier que les déclarations d'échanges de biens ne sont ni mal remplies ni minorées. Les sanctions s'étalent de 100 francs pour chaque omission ou inexactitude jusqu'à 10 000 F en cas de défaut de production dans les trente jours d'une mise en demeure. « *On a les moyens de repérer celles qui ne répondent pas* », affirme-t-on laconiquement à la direction générale des douanes et droits indirects. Les douanes françaises peuvent en effet croiser les déclarations d'échanges avec celles du chiffre d'affaires.

Un travail de titan. Depuis le début de l'année 1994, une banque de données européenne permet également de recouper les déclarations des importateurs et des exportateurs grâce au numéro d'identification (CE) figurant sur chaque déclaration.

Mais pour le moment, les analystes de tous bords se trouvent privés d'une source d'information fiable. A commencer par le gouvernement, dont l'annonce d'un excédent record du commerce extérieur pour 1993 laisse dubitatif (*le Monde* du 1er mars 1994). Plus grave, l'appauvrissement de la connaissance des flux intra-communautaires de marchandises semble bel et bien irréversible. Alors même que la veille économique devient une arme stratégique.

Fanny Beuscart

BIOMÉDICAL

Le roi de la prothèse

Spécialisée dans les prothèses, la société Landanger-Camus vient de faire son entrée en Bourse. Elle veut se donner les moyens de devenir le numéro un européen d'ici à l'an 2000

« *SURTOUT n'écrivez pas que j'étais artisan coutelier*, demande Louis Landanger. *Je n'ai jamais fabriqué un seul couteau de ma vie. J'avais une formation en instrumentation chirurgicale.* » Fondateur en 1947, avec son épouse, de l'entreprise qui porte son nom, il mesure aujourd'hui le chemin parcouru. Le 23 mars, la société Landanger-Camus, au capital de 21 636 700 francs, a été admise au second marché de la Bourse de Paris. Un peu moins de 10 % du capital social a été mis en vente.

Ouvrier en instrumentation puis gendarme, Loüis Landanger ne s'installe à son compte qu'après la guerre, à Mandres-la-Côte, en plein cœur du bassin de Nogent, fort réputé pour la qualité de ses ciseaux – et de ses instruments médicaux. « *Dans l'atelier, l'ancien artisan n'avait jamais retiré la limaille, si bien que l'étau disparaissait dessous*, se souvient son épouse, Renée Camus, *mais comme nous ne trouvions pas de polisseur, j'ai mis la main à la pâte.* » La petite entreprise, qui a embauché au départ un seul ouvrier, acquiert vite une très bonne notoriété auprès des praticiens et des hôpitaux grâce à ses instruments de chirurgie « classique » (pinces, bistouris, écarteurs) et de ses pièces pour la chirurgie traumatologique (plaques, clous, vis, broches).

Développant ses activités, elle s'installe à Chaumont en 1950. Les ateliers s'agrandissent, les effectifs augmentent, mais au début des années 70, la société ne compte encore qu'une cinquantaine de salariés (qui travaillent sur un nouveau site de 1 300 mètres carrés en zone industrielle).

A cette époque, « *l'orthopédie démarrait tout doucement* », mais les Landanger, elle s'occupant de la gestion et lui de la production et de la vente, flairent l'évolution qui s'ébauche. Le couple décide de diversifier ses activités et se lance alors dans la commercialisation de prothèses de hanches fabriquées aux Etats-Unis.

DÉFI • Quelques années plus tard, la société ne peut plus s'approvisionner outre-Atlantique. Patrick Landanger, qui a rejoint la société en 1977, propose à ses parents un nouveau défi : la conception et la réalisation sur place de ces prothèses. « *Nous sommes partis sur la fabrication de prothèses en titane alors que nos concurrents misaient sur le chrome/cobalt* », explique Patrick Landanger. En 1982, une unité de production sort de terre et la PME chaumontaise obtient le statut de laboratoire pharmaceutique. L'année suivante, elle lance sa première gamme orthopédique, la prothèse de hanche Titan.

Tout s'enchaîne très vite. Les locaux existants sont agrandis, des succursales sont installées en France et des filiales implantées dans plusieurs pays d'Europe. L'entreprise travaille d'arrache-pied sur la recherche-développement et s'intéresse tout particulièrement aux implants céramiques et aux biomatériaux.

Ainsi les chercheurs toulousains de la société Bioland, filiale de Landanger-Camus créée en 1988, ont mis au point avec succès des matériaux qui stimulent la reconstitution de la structure osseuse autour de la prothèse et qui permettent de ne plus recourir au ciment.

DIVERSIFICATION • La fin des années 80 est encore marquée par la restructuration du groupe avec la mise en place d'un holding et la nomination de Patrick Landanger comme PDG. Le jeune ingénieur à la quarantaine dynamique succède à sa mère, qui a assis la renommée de la maison auprès du monde médical. Landanger-Camus poursuit sa politique de diversification et s'intéresse à l'endoscopie par le biais d'une nouvelle filiale, Mikroland.

Au cours des cinq dernières années, les effectifs et le chiffre d'affaires ont augmenté de 20 % par an. Landanger-Camus emploie actuellement 500 personnes en France et à l'étranger, dont 280 sur le site « historique » de Chaumont. Le chiffre d'affaires consolidé s'est monté à 337 millions de francs en 1992-1993, tandis que le bénéfice net a frôlé les 20 millions de francs l'an dernier. Landanger-Camus qui « pèse » 25 % du marché français de la prothèse de hanche (12 % au niveau européen), compte maintenant porter ses efforts sur la prothèse du genou, un marché prometteur sur lequel la société n'est jusqu'ici que très peu présente, contrairement à ses concurrents américains.

Les dirigeants de la première firme française dans la prothèse relèvent désormais un nouveau défi : ouvrir une fraction du capital au public afin de lever des fonds propres et repartir de plus belle à l'assaut du marché continental. « *Landanger-Camus sera la seule société européenne du secteur cotée en Bourse* », se réjouit son jeune PDG, seulement un peu déçu de ne pas avoir pu satisfaire tous les acheteurs déclarés d'actions du groupe.

Loïc Le Lagadec



DOSSIER

L'aménagement du territoire

Le gouvernement Balladur a fait de la relance de l'aménagement du territoire un axe majeur de sa politique. « La reconquête du territoire, le coup de frein à la concentration excessive dans les centres urbains, tandis que les trois quarts du pays souffrent d'une faible densité, la recherche d'une France plus équilibrée et moins exposée aux fractures sociales, économiques et géographiques, doivent être les marques d'une nouvelle ambition nationale », clament en chœur le premier ministre et Charles Pasqua, son ministre d'Etat, en première ligne dans l'opération, fidèlement secondé par le ministre délégué Daniel Hoeffel... Le coup d'envoi officiel – et combien ostensiblement mis en scène ! – a été la réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire dans le chef-lieu de la Lozère, Mende, le 12 juillet 1993. Un choix très symbolique puisque la Lozère est le département qui cumule le plus de handicaps, démographiques, géographiques, économiques...
Le dispositif et le calendrier ont été annoncés : lancement d'un grand débat dans le pays pendant l'automne et l'hiver, assorti d'un tour de France des régions, rédaction mi-avril d'un « document d'étape », mise au point d'un projet de loi d'orientation qui devrait commencer à être examiné au Parlement en juin-juillet. C'est la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) – outil et symbole de la politique de rééquilibrage géographique du pays depuis 1963 – qui est chargée de la bonne fin des opérations. Charles Pasqua et la DATAR voudraient une réforme très audacieuse, marquant des ruptures visibles : crédits en hausse, réorganisation ministérielle, fusion de la DATAR, de certains services du Plan et de la Direction des collectivités locales, régime fiscal dérogatoire pour les zones les plus difficiles (monde rural et banlieue), relance du programme d'infrastructure, lancement d'un grand emprunt, utilisation du produit des péages autoroutiers pour financer des investissements ferroviaires coûteux (TGV), etc. Mais, à Matignon, on reste plus prudent, notamment en matière fiscale. De là à redouter que la montagne accouche d'une souris...

François Grosrichard

Rééquilibrer les rapports Paris-province ?

■ Dans la politique d'aménagement du territoire, les rapports (voire les antagonismes) Paris-province occupent une place à la fois symbolique et objectivement essentielle. Dans un pays comme la France qui, malgré la « révolution » de la décentralisation engagée avec les lois Defferre de 1982-1983, reste fortement marqué par le jacobinisme, le poids politique, financier et culturel de Paris ainsi que l'influence économique et universitaire de l'Ile-de-France suscitent régulièrement des réactions hostiles en province.

Depuis trente ans, les gouvernements successifs ont essayé de contrebalancer cette prééminence historique, notamment par la politique des « métropoles d'équilibre » lancée dans les années 1975-1980, des actions de décentralisation industrielle ou administrative notamment vers l'Ouest, ou des dispositifs (temporaires) de contrôle des implantations d'activités en Ile-de-France.

Mais les résultats ont été décevants car, en dépit d'une croissance spectaculaire de villes comme Toulouse, Rennes, Strasbourg ou Lyon, le poids de l'Ile-de-France en termes de population, d'emplois, de chercheurs, d'activités scientifiques ou financières de haut niveau n'a pas diminué. L'Ile-de-France regroupe 23 % à 25 % des emplois du pays et 26 % du capital privé. Elle intervient pour 41 % dans les recettes générales du budget de l'Etat.

Tout le dilemme consiste pour Edouard Balladur à ne pas contrarier le développement de la région-capitale car il ne faut pas qu'elle se laisse distancer par Bruxelles, Francfort, Londres et autres dangereux concurrents, tout en maîtrisant son développement. Deux dispositions devraient permettre d'y parvenir. Le nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme d'Ile de-France, conçu dans un esprit restrictif par rapport à la version d'octobre 1992 (11,8 millions d'habitants, 5,8 millions d'emplois, une capacité d'accueil des étudiants de l'enseignement supérieur qui n'excédera pas 20 % du total national) est actuellement soumis au Conseil d'Etat, et devrait être présenté au conseil régional d'Ile-de-France en avril. Par ailleurs, le gouvernement cherche de plus en plus à harmoniser la politique d'aménagement de l'Ile-de-France avec celle des régions voisines, dans le cadre du Grand Bassin parisien. Une conférence permanente des présidents des régions concernées a été créée dans cette perspective et la « charte du Bassin parisien » a été publiée le 5 avril. ■

LEXIQUE

DATAR. – La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) a été créée par un décret de février 1963. Il s'agit d'un état-major léger d'une cinquantaine de « chargés de mission », sous l'autorité d'un délégué assisté de deux directeurs. La DATAR est juridiquement un service du premier ministre, mis à la disposition d'autres ministres en fonction de la configuration du gouvernement.

CIAT. – Le Comité interministériel d'aménagement du territoire, présidé par le premier ministre, fixe les grandes orientations de la politique dans ce domaine, avalise des engagements financiers concernant plusieurs départements ministériels, fait les arbitrages entre ministres et avec Bercy. Le dernier CIAT s'est réuni à Mende, le 12 juillet.

CONTRATS DE PLAN. – Il s'agit d'engagements financiers pluriannuels conclus entre les présidents de conseils régionaux et l'Etat et qui définissent des équipements prioritaires communs. Les premiers contrats ont couvert la période 1984-1988, les seconds 1989-1993. La troisième «génération » concerne 1994-1998.

SCHÉMAS. – Ce sont de documents de nature spatiale et relativement contraignants qui fixent sur une longue période les équipements essentiels et leur localisation. Il existe des schémas directeurs pour les autoroutes, les TGV, les universités, la recherche... La publication du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France est très attendue.

PRIMES. – Les primes d'aménagement du territoire (PAT) sont versées dans des zones définies comme prioritaires pour attirer les investissements (français ou étrangers) créateurs d'emplois. Le taux le plus élevé est accordé dans la région de Longwy. Le budget des PAT en 1994 est de 1 milliard de francs (+ 35 % par rapport à 1993).

Comment enrayer la désertification des campagnes ?

■ *Depuis vingt ans, les villes voient* leur population augmenter tandis que les campagnes se dépeuplent. Ce phénomène ne concerne d'ailleurs pas seulement la France mais l'ensemble des pays occidentaux et, plus encore, le tiers-monde – qu'on songe à Mexico, au Caire, aux métropoles du sous-continent indien...

S'il est vrai qu'en France les grandes agglomérations continuent à croître à travers leurs banlieues et les villes nouvelles, *en revanche les villes moyennes (50 000 à* 200 000 habitants), au vu du recensement de 1990, stagnent. De même, les communes dites rurales (moins de 2 000 habitants) situées dans la périphérie immédiate des villes « explosent », tandis que ce que les aménageurs appellent le « rural profond » (environ 400 cantons, notamment dans le Massif central, les zones de montagne, l'axe Ardennes-Morvan-Cévennes) n'en finit pas de dépérir.

Des dispositifs ont été imaginés pour tenter de freiner ce mouvement fâcheux qui veut que certaines zones deviennent boulimiques et difficiles à gérer, alors que dans d'autres les écoles ferment une à une, comme les bureaux de perception, les cafés, les lignes d'autocars les stations-service. Dans les années 70-80, la DATAR avait créé des « commissariats à l'aménagement rural » qui ont fait un bon travail, notamment en Bretagne, dans le Massif central et dans les Pyrénées. Mais ces structures ont disparu, remplacées par des commissaires pour les massifs montagneux qui disposent de faibles moyens. Une initiative intelligente avait été imaginée en 1990 par Jacques Chérèque, alors membre du gouvernement Rocard : accorder des primes très incitatives aux petits projets créateurs d'emplois en zones rurales fragiles. Mais, combattu à Bercy, ce régime n'a jamais été vraiment opérationnel.

Edouard Balladur a pris deux mesures d'urgence : le gel (jusqu'à fin 1993) de toute nouvelle ouverture de grande surface et l'interdiction à tous les ministères (sauf la défense et l'éducation nationale) de supprimer des services publics. Deux autres dipositions pourraient être prises : la création d'un fonds servant à rémunérer les activités des agriculteurs tournées vers l'entretien de l'espace et la sauvegarde des paysages, et l'allègement des charges sociales et fiscales pour les entreprises qui font le pari de s'installer dans des zones rurales (nommément désignées) particulièrement en perte de vitesse. ■

D'où vient l'argent ?

■ *Bien que les crédits de l'Etat ne* fassent pas à eux seuls une bonne ou une mauvaise politique, on notera que, depuis 1980, les masses budgétaires consacrées à l'aménagement non seulement n'ont pas progressé mais ont diminué. Selon le rapport sénatorial de Jean François-Poncet, ces crédits se montaient à 1 862 millions en 1980, 1 060 en 1989, 1 010 en 1990 et 1 381 en 1993 (valeur francs 1990).

Mais pour être complet il faudrait évidemment ajouter à cette enveloppe *stricto sensu* les crédits (très importants) gérés par le ministère de l'équipement, pour les routes ou les TGV par exemple, ceux du ministère de la défense (pour la reconversion de certaines zones militaires), une partie des crédits de l'agriculture, de l'environnement et de la recherche.

De même le choix d'implantation des universités nouvelles à La Rochelle ou à Marne-la-Vallée a des implications considérables sur le développement des régions concernées, ainsi que la politique plus ou moins volontariste de chaque ville ou chaque région. On ne doit pas non plus oublier les crédits des fonds européens, de plus en plus substantiels.

Parmi les différents chapitres budgétaires de la DATAR, la prime d'aménagement du territoire (PAT) constitue un levier essentiel pour favoriser les implantations d'usines (françaises ou étrangères) ou d'activités tertiaires dans les zones jugées prioritaires.

Dans le budget 1994, la PAT connaît une progression considérable (+ 35 %) pour atteindre 1 milliard de francs en autorisations de programme. Il existe des « tirelires » et des programmes spéciaux pour la montagne, les zones rurales, les zones minières, le fonctionnement des seize bureaux de la DATAR à l'étranger (New-York, Tokyo, Stockholm, Madrid, Francfort...).

Les aides régionales de la France sont, en valeur absolue, beaucoup moins importantes que celles que versent la Belgique, l'Italie ou l'Allemagne. L'aide de l'État est en moyenne de 38 000 francs par nouvel emploi créé, ce qui permet un investissement de 610 000 francs par emploi. Les industriels préfèrent les allègements fiscaux aux primes. C'est cette formule qui avait servi de base au dispositif mis en vigueur entre 1988 et 1992 dans les zones de reconversion des chantiers navals de la Normed (Dunkerque, La Ciotat, La Seyne), qui a donné des résultats très satisfaisants. ■

Quelle est la politique européenne ?

■ *Existe-t-il une politique européenne* d'aménagement du territoire, au même titre que la politique de la pêche, celle de l'agriculture, ou la recherche par les Douze de critères économiques de « convergence » ?

Pas vraiment, du moins jusqu'à une date récente. En effet, des Etats comme le Royaume-Uni ou le Danemark, voire l'Allemagne, n'ont jamais vraiment apprécié que la Commission fixe des règles précises pour déterminer quelles zones nationales doivent faire l'objet d'un développement volontairement orienté, ou selon quels critères mettre en place un schéma européen d'aménagement et d'infrastructures. La politique européenne s'est longtemps limitée au contrôle du montant des aides régionales accordées par chaque pays, pour éviter des distorsions de concurrence trop manifestes.

Depuis 1989 pourtant les choses ont avancé sur deux plans. Ce que l'on appelle dans le jargon communautaire les fonds structurels européens – c'est-à-dire essentiellement le Fonds européen de développement régional (FEDER) – sont dotés de moyens financiers considérables. Dans la négociation qui s'est achevée en janvier entre les Etats et la Commission, la France a bien tiré son épingle du jeu puisque la Corse, les DOM-TOM et aussi la zone Douai-Maubeuge-Valenciennes ont été classées parmi les régions « en retard de développement », donc suceptibles de bénéficier des aides communautaires les plus fortes. Au titre de la reconversion industrielle et du développement des zones rurales, les enveloppes sont aussi substantielles. Au total, de 1994 à 1999, la France devrait recevoir quelque 40 milliards de francs de Bruxelles.

La Commission a en outre engagé, de sa propre initiative, des programmes de développement régional, comme les programmes « Leader », qui concernent des zones rurales (Lot-et-Garonne, centre de la Bretagne, Limousin...), ou « Interreg », pour favoriser les contacts et les projets communs dans les zones frontalières. Les ministres de l'aménagement du territoire de l'Union européenne devraient se rencontrer les 3 et 4 juin à Corfou, en Grèce. ■

LE NOMADISME MINISTÉRIEL

Depuis la création de la DATAR en 1963, les structures ministérielles chargées de l'aménagement du territoire (AT) ont évolué au gré des gouvernements, passant d'un rang protocolaire glorieux à celui de simple secrétariat d'Etat.

– 1963-1967 : rattachement direct au premier ministre ;
– 1967-1972 : ministre délégué auprès du premier ministre (Plan et AT) ;
– 1972-1974 : ministère de l'AT, du logement et du tourisme ;
– 1974-1976 : rattachement au ministère de l'intérieur ;
– 1976 : ministère du Plan et de l'AT ;
– 1977-1978 : ministère de l'équipement et de l'AT ;
– 1978-1981 : rattachement au premier ministre ;
– 1981-1986 : ministère d'Etat chargé du Plan et de l'AT ;
– 1986-1988 : ministère de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports ;
– 1988-1991 : ministre délégué chargé de l'AT et des reconversions, auprès du ministre de l'industrie ;
– 1991-1992 : ministre d'Etat chargé de la ville et de l'AT ;
– 1992 : secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et du commerce extérieur ;
– mars 1993 : ministre d'Etat chargé de l'intérieur et de l'AT et ministre délégué chargé de l'AT et des collectivités locales.

Depuis 1963, les délégués à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ont été successivement Olivier Guichard, Jérôme Monod, François Essig, André Chadeau, Bernard Attali, Jacques Sallois, Jean-François Carrez, Jean-Pierre Duport et Pierre-Henri Paillet.

LES AXES DE DÉVELOPPEMENT EUROPÉEN

MÉGAPOLE
DIAGONALE ARIDE
PLM*
ARC MÉDITERRANÉEN

Source : "La France un territoire à ménager" de Roger Brunet

* Axe Paris-Lyon-Marseille

Cette carte, extraite du livre de Roger Brunet, *la France, un territoire à ménager*, montre l'axe majeur de développement en Europe occidentale allant de Londres à Milan, via Bruxelles et Francfort, souvent appelé la « banane ». Si l'Ile-de-France et le quart nord-est du pays peuvent s'y raccrocher, on voit que la France est traversée par une ligne dite « aride » qui délimite les régions à handicaps démographiques, économiques et logistiques. Les arcs méditerranéen et atlantique peuvent constituer des espaces de coopération.

BIBLIOGRAPHIE

■ *L'Aménagement du territoire*, de Philippe de Castelbajac et Jérôme Monod, 7e édition, PUF, coll. « Que Sais-je ? »

■ *L'Aménagement du territoire*, d'Yves Madiot, Masson, janvier 1993.

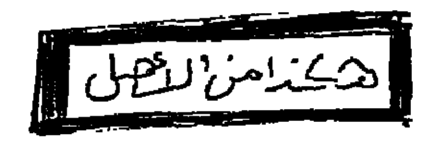
■ *Visages de la France : contribution au débat national sur l'aménagement du territoire* (ensemble de cartes), éditions DATAR, Reclus et la Documentation française, décembre 1993.

■ Rapport de la commission sénatoriale présidée par Jean François-Poncet : « Refaire la France », janvier 1994.

■ *Industrie et territoires en France : dix ans de décentralisation*, sous la direction de Claude Dupuy et de Jean-Pierre Gilly, La Documentation française, avril 1993.

■ *Les Nouvelles Dynamiques spatiales : A la découverte des territoires*, de Véronique Thireau, L'Harmattan, coll. « Logiques économiques », novembre 1993.

■ *La France : un territoire à ménager*, de Roger Brunet, Edition no 1, mars 1994.



HISTOIRE

Le chèque : cent trente ans de succès

Créé officiellement en France en 1865, il y représente encore 52 % des paiements bancaires malgré son coût de traitement et les tentatives pour le faire payer aux usagers

LE triomphe de la monétique laissait imaginer la mort prochaine du chèque. Pourtant, à la veille de son cent trentième anniversaire, sa résistance aux attaques des bandes magnétiques et des cartes à puces est étonnante. Représentant plus de 52 % des paiements scripturaux en 1993, il demeure l'instrument de règlement privilégié des Français.

Ces *« petits carrés de papier imprimés »*, comme se plaisait à les nommer Balzac, sont fort anciens. Les Egyptiens puis les Romains usaient de mandats, les *prescriptiones*, intimant l'ordre au débiteur de payer la somme due à un tiers. On retrouve cette forme de transaction au Moyen Age, principalement en Angleterre, où les souverains remettaient à leurs fournisseurs des mandats sur le Trésor public, les *bills of exchequer* (étymologie probable du mot « chèque »). C'est seulement à la fin du XVII[e] siècle qu'on verra apparaître, dans les îles Britanniques, des lettres de change (1) en contrepartie de dépôts. Mais c'est surtout à partir de 1742, lorsque la Banque d'Angleterre obtient seule le privilège d'émettre des billets, que les autres banques, ne pouvant plus en délivrer à leurs clients en échange de leurs dépôts, généralisent l'usage du chèque.

Introduit en France vers le milieu du XIX[e] siècle, il connaît tout de suite un développement rapide sous l'impulsion des premières banques de dépôts. Le 14 juin 1865, une loi est votée, instituant et réglementant officiellement le chèque comme moyen de paiement. Dès 1880, rapporte Claude L'Hostis, de l'Association française des banques, plus de 4 millions de chèques sont émis par les clients des banques françaises. Ce chiffre n'a cessé de croître pour atteindre 216 millions de chèques en 1965 et... près de 5 milliards l'année dernière.

DÉMOCRATISATION • Plusieurs raisons expliquent cette croissance spectaculaire. Jusqu'à la fin des années 50, posséder un compte en banque et un chéquier n'était pas donné à tous. Mais la volonté du législateur de favoriser le paiement par chèque et la « bancarisation » qui s'ensuit vont changer cela. A l'obligation, depuis 1940, d'effectuer des virements pour les salaires et les loyers de plus de 3 000 francs, s'ajoutent en 1967 la gratuité de la tenue des comptes et du chéquier et, en 1968, la domiciliation et la mensualisation des salaires et une politique d'ouverture d'agences de la part des banques grâce à la loi Debré.

L'image élitiste du chèque s'estompe et la clientèle des banques s'élargit, principalement aux jeunes ménages. La Poste, qui compte 17 000 bureaux dans le pays, développe ses comptes-chèques postaux (CCP), créés en 1918 : de 500 000 en 1931, leur nombre atteindra 2 millions en 1946, 6 millions en 1965, 8 millions en 1986, et près de 10 millions aujourd'hui. Les grandes banques cherchent, elles aussi, à séduire le public le plus large en vantant les qualités du chèque : souplesse, sécurité par rapport aux espèces, et polyvalence – on l'utilise tant pour des règlements de proximité (35 % des cas) que pour des paiements à distance (50 %), le reste servant aux retraits d'espèces.

GÉNÉRALISÉ • Certaines banques vont plus loin et utilisent le chèque comme outil de communication. Les chèques « paysagés » et « régionalisés » du Crédit lyonnais et du Crédit agricole en sont des exemples. Ces banques ont choisi de concevoir des graphismes variés en fonction des régions d'implantation, ce qui, pour Jacques Schor, de la Fédération de l'imprimerie, « témoigne d'une volonté de communication particulièrement poussée puisqu'elle conduit à se différencier des autres et... de soi-même ».

Aujourd'hui, l'objectif de généraliser le chèque est atteint, puisque 96 % de la population de plus de vingt ans possèdent un compte en banque. La Poste est fière d'annoncer qu'un Français sur six possède un CCP. Autres statistiques significatives : sur les 120 chèques que chaque client signe dans une année, 52 % sont d'un montant inférieur à 300 francs et 12 % inférieurs à 100 francs. A la Poste, chaque client consomme 3 carnets de 25 chèques par an.

Même si le coût moyen unitaire du chèque a baissé grâce à une rationalisation efficace de leur traitement (décentralisation de la compensation, lecture magnétique), les banques assurent que ce moyen de paiement demeure très onéreux pour elles. Une étude du Conseil national du crédit montre que, en 1990, le traitement des chèques representait 34 % des charges d'exploitation des banques. C'est ce qui a conduit les établissements à infléchir leur politique et à envisager de faire payer ce service par l'usager. Les réactions vigoureuses des associations de consommateurs ont jusqu'à présent bloqué ce projet, jugé inacceptable pour les clients modestes.

RENTABILITÉ • D'où l'idée de certaines banques de rémunérer les comptes – en contrepartie d'un « abonnement ». La Caixa demande par exemple 115 francs par trimestre pour l'ouverture d'un compte, qui sera rémunéré selon le taux du marché monétaire – prévu entre 6 % et 6,5 % pour 1994 –, à partir de 25 000 francs de dépôt. Mais là encore, la rentabilité n'est pas évidente. Comme le solde moyen par compte a sensiblement baissé par rapport à la dernière décennie, cela exige un dépôt assez conséquent pour amortir les frais d'abonnement. Avec le développement des OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières : sicav, fonds communs de placement, etc.) et les possibilités offertes par le Minitel, les banques ne rémunérant pas leurs comptes estiment disposer de moyens aussi compétitifs de faire travailler les *« liquidités dormantes »*.

Même si leur gestion est entièrement informatisée – donc moins onéreuse –, les paiements par carte bancaire, avis de prélèvement et virement, eux, sont payants. Développés dans une optique de substitution progressive au chèque, ils voient se ralentir nettement leur rythme de croissance.



En effet, le virement demeure complexe à utiliser, puisqu'il exige de connaître l'identité bancaire du destinataire. Certains gros émetteurs, comme l'EDF, constatent aussi une stagnation des prélèvements (qui représentent moins de 10 % des paiements scripturaux en 1992, contre 16,5 % pour le virement, selon la Banque de France). Une PME permettra à France Telecom de prélever le montant de sa note de téléphone, mais elle hésitera à laisser ses fournisseurs prélever directement le montant de leurs factures, ce qui compliquerait sa gestion de trésorerie. La carte bancaire, si elle ne progresse plus autant que les années précédentes, sert quand même à 20 % des transactions en 1992, soit plus de 2 milliards d'opérations. Possédée par plus de 21 millions de Français, elle semble plus se substituer au paiement par espèces qu'au chèque.

Comment expliquer la résistance du chèque ? Pour Pierre Simon, de la Compagnie bancaire, *« on sous-estime toujours le rythme d'évolution des habitudes de la clientèle »*. Et de citer l'exemple de la LCR (relevé de la lettre de change), créée en 1973, qui mettra dix ans à se développer auprès des entreprises, bien qu'elle soit plus avantageuse en coût et en délai que les effets de commerce classiques...

Ancré comme il l'est dans le patrimoine des Français, le chèque ne risque pas de disparaître de sitôt et de finir comme pièce de collection... Pourtant, un chèque de quelques dizaines de francs signé Picasso vaut, selon Geneviève Loszycer, expert en autographes, jusqu'à 3 000 francs, un ordre de paiement d'un dollar de Buffalo Bill, 1 000 francs ! Qu'il soit imprimé sur un fond touristique, doté de caractères élégants ou portant votre photo, le chèque ne vaudra toujours que par la signature de celui qui l'émet...

Charles-Emmanuel Haquet

(1) Créée au Moyen Age par les banquiers florentins, la lettre de change était utilisée comme instrument de crédit.

Dix ans d'interdiction

La forte progression du nombre de chèques sans provision a conduit le législateur à intervenir à plusieurs reprises. D'abord en 1972, puis en 1975, pour priver les fraudeurs de chéquier pendant un an. Plus récemment, la loi du 30 décembre 1991 a renforcé les mesures préventives, avec notamment la mise en place par la Banque de France d'un fichier centralisant tous les chèques émis par les payeurs indélicats.

Il s'agit d'éviter qu'un client possédant plusieurs comptes et frappé d'interdiction bancaire sur l'un d'eux ne continue à émettre des chèques avec ses autres chéquiers. Déclaré à la Banque de France dans les deux jours, le client en infraction dispose d'un mois pour régulariser sa situation. Passé ce délai, il sera astreint à une pénalité de 120 francs par chèque et par tranche de 1 000 francs. A défaut de régularisation, il sera interdit de chéquier pendant dix ans.

Les commerçants bénéficient de cette loi puisqu'ils peuvent consulter le fichier national des chèques irréguliers et lutter efficacement contre la fraude. Les banques aussi, même si elles ont dû investir pour se connecter à ce fichier. A noter que leur responsabilité financière, auparavant limitées à 10 000 francs par chèque, est étendue à la somme à payer si elles omettent d'effectuer les contrôles prévus par la loi auprès de la Banque de France ou de lui signaler tout changement concernant les comptes d'émetteurs fichés.

C.-E. H.



PERSPECTIVES

Le havane détrôné

Suite de la page I

Quatre ans avant sa mort, Zino Davidoff, le roi du cigare, s'était fâché avec ses associés cubains et avait transféré sa production à Santiago, au cœur de la République dominicaine. *« Ce choix ne s'est pas fait au hasard. La République dominicaine a une vieille tradition tabaquière, renforcée au début des années 60 par les exilés cubains qui sont arrivés avec leurs semences »*, explique Raymond Scheurer, le directeur général adjoint de Davidoff.

« Nous avons eu la chance de trouver Hendrik Kelner, un Dominicain dont la famille, d'origine hollandaise, est dans le tabac depuis trois générations. Il partage tout à fait notre philosophie de la qualité », ajoute Raymond Scheurer, un Suisse nomade qui passe le plus clair de son temps à visiter les ramifications de ce qu'il appelle *« l'organisation Davidoff »*. Présente sur trente-cinq marchés, la société a réalisé l'an dernier un chiffre d'affaires de 600 millions de francs suisses.

CINQ SENS • Dans la « salle de repos », à la lumière tamisée, à la température et à l'humidité constantes, où plus de trois cent mille cigares prennent de l'âge comme les bonnes bouteilles, Hendrik Kelner donnerait envie de fumer au plus récalcitrant des militants anti-tabac. *« Le cigare fait appel aux cinq sens. L'odorat et le goût bien sûr, mais aussi la vue, le toucher et même l'ouïe »*, affirme-t-il en roulant doucement un barreau de chaise à proximité de son oreille. *« Le plaisir du cigare est réflexif, il demande du temps, de la relaxation. Rien à voir avec la cigarette, qui crée une dépendance compulsive »*, poursuit-il avant d'entonner une chansonnette de sa composition où il n'hésite pas à comparer son cigare à la femme qu'il aime.

Une quinzaine de débitants de tabac français, invités par Davidoff, visitent les installations de Tabadom, la compagnie d'Hendrik Kelner qui produit les prestigieux cigares. Un tour complet, depuis les champs de tabac qui s'étendent au nord de Santiago jusqu'à la salle de roulage, où une centaine d'ouvriers trient, mélangent et façonnent à la main les différents *« vitoles »* (formats) Davidoff. L'odeur du tabac frais imprègne le vaste hangar, qui n'est pas sans rappeler une salle de classe avec ses rangées de pupitres où les cigares sont roulés et les superviseurs qui contrôlent le produit à chaque phase de son élaboration. *« Ça n'a l'air de rien. Mais depuis le tri des semences jusqu'à la commercialisation, ce cigare exige cent cinquante opérations »*, affirme Hendrik Kelner en tirant avec volupté une longue bouffée.

NOUVEAUX FUMEURS • *« Il y a trois ans le saint-domingue était dur à vendre. Aujourd'hui les clients en redemandent. C'est un cigare plus doux que le havane qui convient bien aux nouveaux fumeurs, par exemple ceux qui abandonnent la cigarette en raison des campagnes anti-tabac »*, constate Bernard Vuillot, un débitant installé à la Défense. Olivier Micka, un jeune entrepreneur fier d'avoir installé *« la meilleure cave à cigares du Midi »*, à Saint-Tropez, abonde dans le même sens : *« Le cigare s'est démocratisé. Je compte de plus en plus de femmes et de jeunes dans ma clientèle. Cette nouvelle génération de fumeurs apprécient le saint-domingue. »*

> **L'odeur du tabac frais imprègne le vaste hangar, qui n'est pas sans rappeler une salle de classe avec ses rangées de pupitres où les cigares sont roulés.**

« Fumez moins, fumez meilleur. Ainsi pourrait-on résumer la philosophie de Zino (Davidoff). Pour lui le luxe n'était pas l'ostentation, la recherche du plus cher, mais la quête de l'exceptionnel », résume Raymond Scheurer, qui travaille pour « l'organisation Davidoff » depuis vingt-quatre ans. Depuis que Zino, l'émigré juif ukrainien installé à Genève s'est associé avec Ernest Schneider, le patron de la société tabaquière suisse Oetinger. *« On ne l'a jamais dit, mais Oetinger a pris la majorité de Davidoff dès 1970. Mais Zino est resté jusqu'à sa mort, le 14 janvier dernier, l'inspirateur de la philosophie de la compagnie. Notre but n'est pas l'augmentation à tout prix du chiffre d'affaires et des parts de marché, mais le maintien de la qualité. Un exemple : aux Etats-Unis nous n'avons que cinquante dépositaires alors qu'on pourrait en avoir cinq cents »*, poursuit le directeur général adjoint.

CONTREFAÇON • La lutte contre la contrefaçon a conduit la société à se diversifier. Une longue bataille judiciaire tout au long des années 80 à mis fin à la commercialisation de faux Davidoff roulés au Brésil et vendus dans les pays arabes et le bassin caraïbe. Pour se protéger, la compagnie a enregistré sa marque *« dans toutes les catégories possibles »*, depuis les textiles jusqu'aux parfums en passant par les alcools. Puis Davidoff a cherché des partenaires, comme Lancaster ou Hennessy *« plus pour empêcher la piraterie que pour faire du chiffre d'affaires »*. Très satisfait de la forte progression des ventes de cigares Davidoff en France, Raymond Scheurer estime que les deux marchés au plus fort potentiel sont les Etats-Unis, *« où un effort d'éducation doit être fait »*, et l'Espagne, où la consommation de cigares est traditionnellement élevée.

> **Une bataille judiciaire, tout au long des années 80 a mis fin à la commercialisation de faux Davidoff roulés au Brésil et vendus dans les pays arabes et le bassin caraïbe.**

Reste que de nombreux connaisseurs sont toujours à la recherche des fameux Davidoff cubains, dont les dernières boîtes ont été produites en 1991. Un « second marché » fonctionne entre Londres, Paris, Bâle et Monte-Carlo, alimenté par des rumeurs de stocks parfois inexistants. Les prix de ces reliques augmentent vertigineusement, surtout lorsqu'ils traversent l'Atlantique. *« Le saint-domingue ne remplacera jamais le havane, de même que le bordeaux n'éliminera pas le bourgogne. Il y a de la place pour tous les bons produits »*, conclut Raymond Scheurer.

Jean-Michel Caroit

Un artisan du cigare

Bien avant Davidoff, deux Français ont découvert le tabac dominicain. Installé dans la ville coloniale de Saint-Domingue, le premier, Jean-Jacques Thiriet, commercialise les cigares qu'il sélectionne lui-même dans le Cibao, la région où pousse le meilleur tabac dominicain. C'est là que le second Français, Jean Clément, un Troyen âgé de soixante-quatre ans, a installé sa fabrique au début des années 80.

Une affaire artisanale – moins d'une cinquantaine d'employés – qui, de l'avis des connaisseurs, produit des cigares d'excellente qualité. Arrivé un peu par hasard à Saint-Domingue, après avoir sillonné l'Amérique du Sud, où il représentait les liqueurs Cointreau, Juan Clemente (il a hispanisé son nom pour vendre ses cigares) est demeuré l'homme-orchestre de sa petite entreprise. Ce personnage sympathique, adepte de la moto et de la planche à voile, sélectionne lui-même ses plans de tabac et suit attentivement le roulage et le vieillissement de ses cigares.

Voyageur infatigable, il s'occupe de la promotion de ses «Juan Clemente» en Europe et aux Etats-Unis. Dès qu'un article, grand public ou publié dans une revue spécialisée, mentionne sa production, Jean Clément s'installe devant son fax pour alerter ses distributeurs à Paris et à New-York. Cet entrepreneur au train de vie modeste déplore *« l'hypocrisie de nos gouvernements d'Europe occidentale qui proclament qu'ils veulent aider les pays pauvres »*. *« Belles paroles, mais dans les faits, on grève de lourdes taxes des produits qui donnent du pain à leurs populations »*, ajoute-t-il en soulignant que plus de la moitié du prix des cigares fumés en France est encaissée par l'Etat.

J.-M. Ca.

CONJONCTURE

INDICATEUR ● Le commerce extérieur

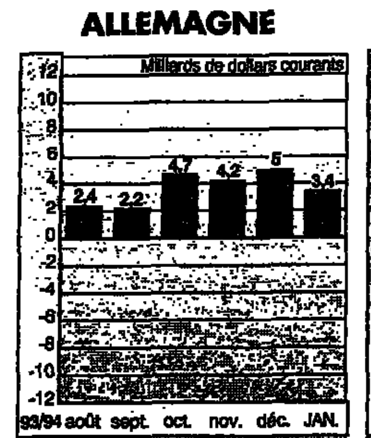
Reprise

LE commerce extérieur reprend, après une année d'exceptionnelle raréfaction des échanges – en 1993, le volume des importations mondiales de marchandises a vraisemblablement augmenté de moins de 2 % –. 1994 est prometteuse. Au rythme de croissance actuel de l'économie américaine, les exportations vers cette partie du globe devraient connaître un regain. Peu à peu, le retour de la croissance en Europe devrait aussi se solder par un redressement substantiel des importations des Douze dans les prochains mois. La croissance du commerce mondial pourrait, en conséquence, être deux à trois fois supérieure cette année à ce qu'elle fut l'an dernier.

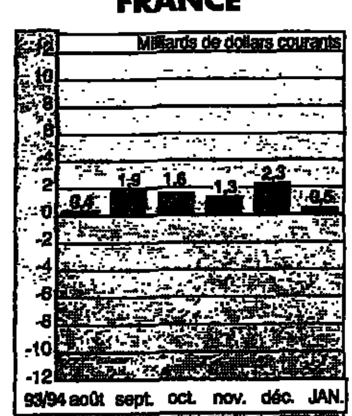
L'amélioration, déjà bien entamée, des carnets de commande à l'exportation pour les industriels de l'Union européenne est de fait appelée à se consolider. Elle jouera sans doute un rôle décisif dans la reprise d'activité à venir. La Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, dont les monnaies ont subi d'importantes dévaluations depuis un an et demi, en retirent déjà les bienfaits. Leurs exportations ont notablement augmenté durant le second semestre 1993, grâce aux gains de compétitivité-prix issus des changements de parités monétaires. Bien qu'à la traîne, les autres pays européens enregistrent de meilleurs résusltats de leur activité exportatrice depuis le début de l'hiver et paraissent en mesure de profiter davantage de l'amélioration à venir de la conjoncture internationale.

La décélération des coûts salariaux unitaires et l'appréciation du dollar à l'égard des monnaies européennes aideront l'Union européenne à reconquérir des parts de marché, et devraient participer à un regain des performances extérieures des Douze. Les échanges intraeuropéens seront dans le même temps fortement stimulés. L'année 1994 pourrait, dans ces conditions, marquer le début réel du marché unique ouvert en janvier 1993.

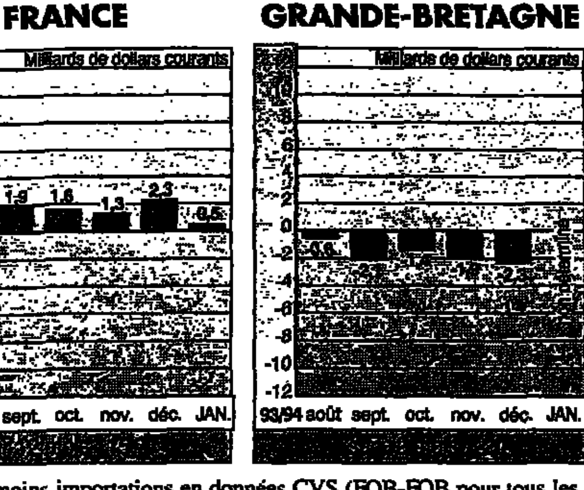
ALLEMAGNE



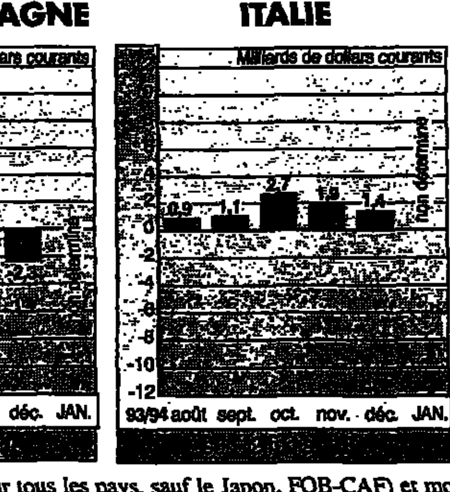
FRANCE



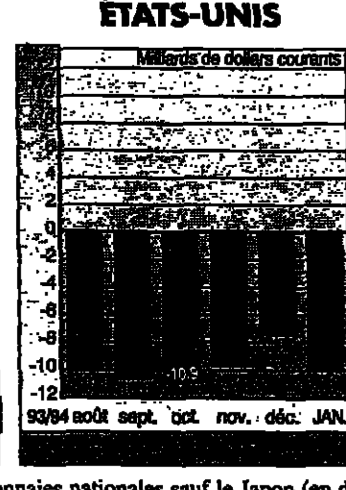
GRANDE-BRETAGNE



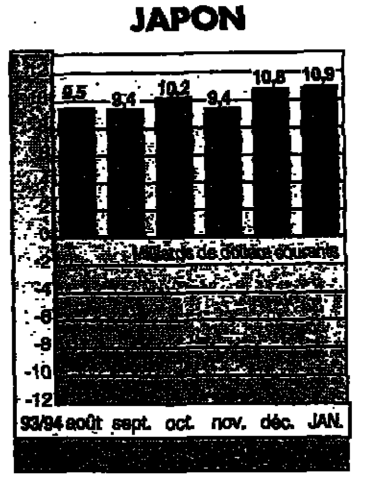
ITALIE



ÉTATS-UNIS



JAPON



Soldes commerciaux : exportations moins importations en données CVS (FOB-FOB pour tous les pays, sauf le Japon, FOB-CAF) et monnaies nationales sauf le Japon (en dollars). Sources nationales.

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Eclaircie

DEPUIS le début de cette année, les signes d'une amélioration de l'activité se sont accumulés dans notre pays. La plupart des instituts de conjoncture révisent en hausse, parfois fortement, leurs prévisions.

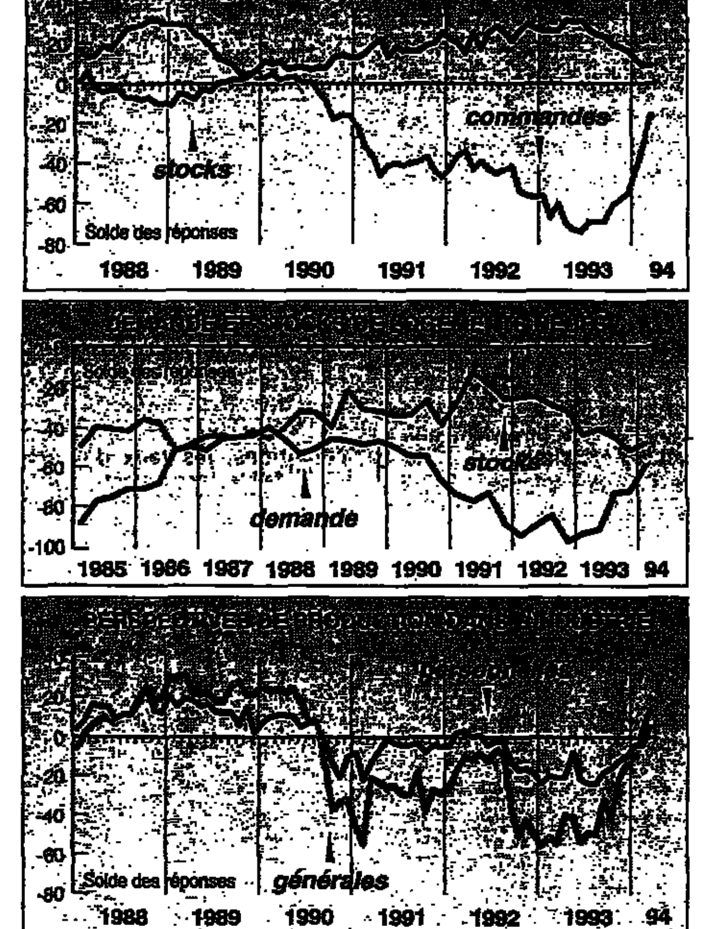
Cependant, s'il n'y a plus guère de doute sur le mouvement de reprise en cours, force est de reconnaître que son ampleur reste encore difficile à apprécier. Cette difficulté a une double origine. D'une manière générale, les économistes sont mal armés pour quantifier les évolutions lors des phases de retournement des cycles économiques au moment où les composantes les plus volatiles de la demande – variations de stocks, investissements productifs, achats de logements et de biens durables –, après avoir été fortement ajustées à la baisse durant la récession, cessent de se contracter, puis entament un mouvement correcteur à la hausse. A cela s'ajoutent, dans le cycle actuel, des comportements financiers atypiques : le taux d'autofinancement des entreprises atteint depuis 1992 des niveaux records ; le taux d'épargne des ménages est anormalement élevé. Que ces comportements se « normalisent », et une « réserve » de croissance se libèrerait.

L'évolution la plus remarquable des derniers mois réside sans doute dans l'amélioration des enquêtes de conjoncture dans l'industrie menées par la Banque de France et l'INSEE. L'enquête de mars de l'INSEE met ainsi en évidence une amélioration notable des jugements des industriels tant sur les perspectives générales, que sur leurs perspectives personnelles de production.

Le secteur des biens intermédiaires connaît des évolutions particulièrement marquées et positives. Graphiquement, la configuration d'une phase de reprise apparaît clairement dans les résultats d'enquête : la courbe relative aux opinions sur les stocks baisse nettement et revient à un niveau normal au regard des évolutions de longue période, ce qui signifie que les industriels jugent le niveau de leurs stocks à nouveau adapté à celui de la demande ; la courbe relative aux carnets monte fortement, préfigurant une hausse de la production.

Une évolution du même type se retrouve, mais moins accusée, pour les biens d'équipement professionnel et les biens de consommation. Si les jugements sur les stocks apparaissent revenus à des niveaux proches de la normale, les carnets de commandes restent peu garnis, surtout pour les biens d'équipement. Corrélativement, l'amélioration concernant les perspectives de production est beaucoup plus sensible pour les biens de consommation.

Enfin, le secteur automobile constituait en début d'année un cas à part : reflétant la rechute du marché à un niveau particulièrement déprimé en décembre et janvier, les stocks étaient jugés très élevés et la demande faible. Les mesures de soutien prises par le gouvernement, conjuguées aux offres promotionnelles des constructeurs, ont largement modifié la situation. Dès février, les immatriculations de véhicules neufs ont retrouvé leur niveau de novembre ; en mars, les carnets de commandes et les perspectives de production laissaient attendre une reprise nette de la production.



Trois leçons semblent pouvoir être tirées de ces enquêtes dans l'industrie.

En premier lieu, le déstockage très important qui a caractérisé l'année 1993 devrait s'atténuer, d'autant que les enquêtes dans les commerces de gros et de détail mettent également en évidence des niveaux de stocks en général jugés « normaux ». Cette évolution devrait être renforcée par le jeu de deux éléments : depuis février, les industriels n'anticipent plus de baisses de prix et ne sont donc plus enclins à écouler des stocks qui tendent à se dévaloriser ; la baisse des taux d'intérêt allège le coût de financement des stocks. Mécaniquement, une reprise de la production devrait s'ensuivre. Le secteur des biens intermédiaires, qui se situe en amont dans le processus de production, a été durement touché par le déstockage en France et dans les autres pays d'Europe continentale, connaissant une chute brutale de la production fin 1992-début 1993 ; il devrait être le premier secteur bénéficiaire de son atténuation, puis de son retournement.

L'effet du mouvement des stocks sur la production peut être important. A titre indicatif, le déstockage, tel qu'il est évalué actuellement par l'INSEE pour 1993, s'élève à 0,9 % du PIB. La stabilisation des stocks, au fur et à mesure qu'elle se produira, se traduira donc par une progression du même ordre de grandeur de la demande interne et d'environ la moitié pour le PIB, les stocks ayant un fort contenu en produits importés.

En deuxième lieu, en se fondant sur les enquêtes dans l'industrie et le commerce de gros, la reprise modérée des achats d'équipements professionnels, à des fins de modernisation, qui s'est amorcée au second semestre de 1993, devrait se développer ; la croissance marquée des importations de biens d'équipement en janvier va à l'appui de ce diagnostic. A l'inverse, la faiblesse du taux d'utilisation des capacités de production (80,6 % dans l'industrie en janvier contre plus de 88 % début 1990), devrait continuer de freiner les investissements de capacité, cette année du moins. Les mises en chantier de bâtiments non résidentiels ont chuté de 17,3 % en 1993, un arrêt de la dégradation s'amorçant seulement en fin d'année (– 0,4 % par rapport au troisième trimestre) : les surfaces de bureau mises en chantier se sont repliées de 30 % l'an dernier et les stocks restent pléthoriques.

L'enquête de janvier menée dans l'industrie conforte l'idée d'une quasi-stagnation de l'investissement en volume cette année : elle laisse attendre une progression de 3 % en valeur des dépenses d'investissement, après il est vrai des baisses de 15 % et 10 % respectivement en 1993 et 1992.

En troisième lieu, tout en restant modérée, la croissance de la consommation devrait s'accélérer. La contraction de 6,3 % des achats de biens durables a-t-elle amputé la croissance de la consommation de près de 0,6 point de pourcentage l'an dernier. Mais, une croissance de 7 à 10 % des achats de voitures neuves est attendue en 1994. Pour leur part, les achats d'autres produits manufacturés continuent en moyenne de stagner au niveau atteint au printemps 1990, tout en fluctuant fortement au gré des soldes et des à-coups sur le pouvoir d'achat : après avoir progressé de 2,1 % en janvier, ils se sont repliés de 1,2 % en février en raison principalement d'une correction à la baisse des achats de textile-cuir (– 4 %, après + 5,7 % en janvier grâce aux soldes). Ce repli ayant été compensé par le redressement des achats d'automobiles, la consommation en produits manufacturés a stagné en février ; sur le bimestre janvier-février, elle s'établit à 0,8 % au-dessus de son niveau du dernier trimestre de 1993, présageant d'une hausse substantielle pour le premier trimestre.

Parallèlement, la progression du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages, tout en restant faible en 1994 (environ 0,5 %), devrait être légèrement plus soutenue qu'on ne le pensait il y a encore quelques mois. Divers éléments interviennent : les pertes d'emplois dans le secteur marchand se ralentissent nettement (– 0,2 % au cours du dernier trimestre de 1993 et – 1,5 % sur un an) ; la désinflation, plus marquée que prévu (1,8 % de hausse des prix sur douze mois en février) dégage du pouvoir d'achat ; après le choc des différentes mesures de rééquilibrage de l'été dernier, les comptes sociaux alimentent à nouveau le revenu ; la relative lenteur de la baisse des taux freine la contraction des revenus d'intérêts.

Enfin, l'amélioration du secteur du logement se confirme. Le nombre de mises en chantier est remonté fin 1993-début 1994 à 27 000 par mois, contre un creux de 20 000 à l'été 1993. La dernière enquête de l'INSEE révèle une montée de la demande de logements neufs tandis que les perspectives de mises en chantier progressent tant pour les promoteurs privés que publics. Il est vrai que jouent le niveau déjà bas des taux des prêts immobiliers, la baisse des prix observée ces dernières années, ainsi que les nombreuses mesures gouvernementales en faveur du logement.

Au total donc, les signes encourageants ne manquent pas pour l'économie française, tandis que l'environnement international s'améliore. Que la baisse des taux d'intérêt à court terme se poursuive résolument, et que le pessimisme des Français s'atténue, alors l'année 1994 pourrait réserver encore de bonnes surprises.

Hervé Monet
Directeur des études économiques de la Société générale

SECTEUR ● La chimie

L'exception suisse

CONSCIENTS d'être au creux de la vague après quatre ans de crise (la stagnation de 1991 ayant été suivie par une rechute en 1992 et en 1993), les chimistes se montrent très prudents sur une éventuelle reprise en Europe en 1994. Si une amélioration a été constatée aux Etats-Unis grâce à la reprise de l'économie américaine, le Vieux Continent a particulièrement souffert.

En effet, l'aggravation de la situation économique en Europe s'est réduite par une forte contraction de l'activité chimique (pharmacie incluse) dans la quasi-totalité des pays européens, alors que la chimie européenne est la première mondiale. *« L'évolution de la production est passée de + 2,6 % en 1992 à – 1,4 % en 1993 »*, selon l'Union des industries chimiques (UIC). Mais cela *« recouvre des disparités qui vont de – 3 % pour l'Allemagne et l'Italie, – 1 % pour l'Espagne à + 1,3 % pour la France et + 3 % pour la Grande-Bretagne. Aux Etats-Unis, en revanche, la croissance est restée soutenue : + 3 % en 1993 comme en 1993 (+ 3,3 %) »*. Déjà, en 1992, les secteurs les plus affectés avaient été ceux de la chimie de base (pétrochimie et engrais), alors que certaines spécialités s'en tiraient mieux.

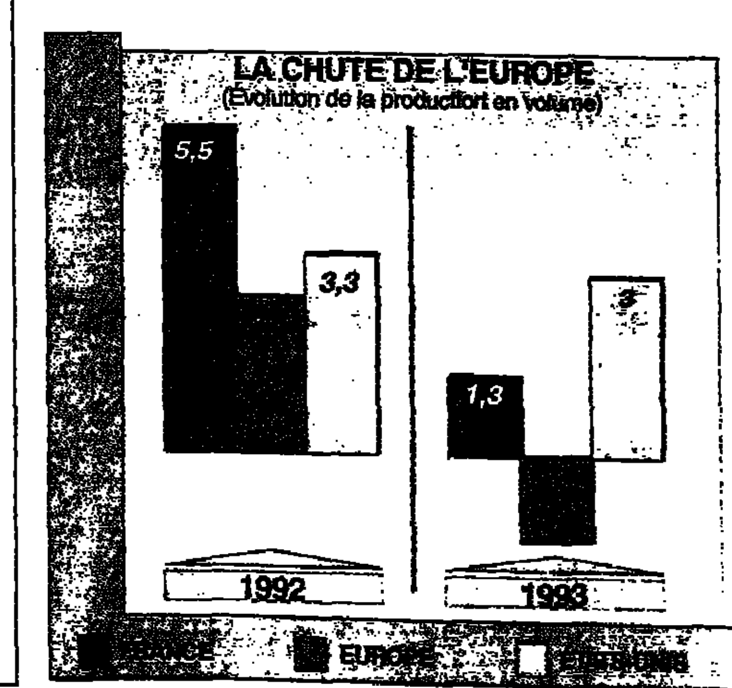
En Europe continentale, les Suisses font figure d'exception avec des résultats en hausse. Ciba a vu ses bénéfices progresser de 17 %, pour atteindre 1,78 milliard de francs suisses (environ 4,7 milliards de francs français), à la grande satisfaction de ses dirigeants – même en tenant compte du fait que cette amélioration est due pour un tiers à un changement complet du système comptable du groupe. Les bénéfices de Sandoz ont monté de 14 % et la tendance pourrait être analogue pour Roche. Ces trois groupes profitent d'une part de leur présence importante dans la pharmacie, de l'autre, des restructurations qu'ils ont menées à bien depuis plus de quatre ans, à l'inverse des allemands Hoechst, Basf et Bayer, qui ont attendu d'être touchés par la crise pour se réorganiser.

Effectivement, le numéro un mondial de la chimie a enregistré en 1993 une chute de 31 % de son bénéfice avant impôt, qui est tombé à 1,48 milliard de deutschemarks (4,9 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires de 46 milliards, quasi stable. La baisse est moindre pour BASF avec un recul de 14 % du bénéfice (1 milliard de DM) et de 3 % du chiffre d'affaires (40,56 milliards de DM). Bayer aussi a limité à 19 % le recul de son bénéfice d'exploitation (2,4 milliards de DM pour un chiffre d'affaires maintenu à 41 milliards de DM).

Face à cette crise européenne, provoquée par une baisse des volumes et des prix due, d'une part à la récession économique générale, de l'autre, à l'existence de surcapacités (malgré la réduction récente des investissements), les trois géants continuent de réduire leurs effectifs, principalement en Allemagne, pour retrouver leur rentabilité. Pour 1994, Manfred Schneider, le patron de Bayer reste *« prudent »*, même si, en Europe occidentale, beaucoup de signes semblent montrer que *« le creux de la vague était atteint »*. Même constat chez BASF. *« Quantités et montants commencent à se stabiliser mais à un bas niveau. Nous pouvons parler tout au plus d'une lueur d'espoir*, disait Jürgen Strube, président du directoire, qui n'escompte *« pas de signal positif des indicateurs de croissance en Allemagne et en Europe de l'Ouest avant 1995 »*. La firme a décidé de relever en décembre 1993 les tarifs de ses polystyrènes en Europe.

Depuis les premiers jours de 1994, on observe une certaine stabilisation des prix. En France, ils avaient baissé en moyenne de 20 %. Pour l'année, l'UIC table sur *« une croissance moyenne de l'activité (pharmacie comprise) de 1,5 % en Europe et de 2 % en France »*. Pour Francis Bazille, président de l'UIC, *« l'Europe va encore constituer une zone de faible croissance, alors que les Etats-Unis et l'Extrême-Orient, malgré le ralentissement japonais, poursuivront leur développement »*.

Dominique Gallois



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

OPINIONS

LETTRE DE FRANCFORT



Oublier M3

par Éric Le Boucher

ON croyait la pièce jouée. Les taux d'intérêt allemands et européens allaient baisser, lentement certes, trop lentement aux yeux de beaucoup, mais suffisamment pour conforter une reprise qui s'avance à petits pas. Et tout à coup, crac. Les perturbations inattendues des marchés financiers ces dernières semaines sont venues démontrer que le scénario peut encore se modifier. Sur les écrans Reuter clignote à nouveau la petite cloche de Francfort : baissera, baissera pas ? La réunion bimensuelle du conseil central de la Bundesbank revient au centre de l'actualité financière et hante à nouveau les nuits des responsables.

Le scénario noir est envisagé avec un gros coefficient de probabilité : la hausse des taux américains par la Federal Reserve il y a quelques semaines a marqué un tournant qui prend la Bundesbank à contre-pied. Cette inflexion américaine va rendre difficile, en tout cas va ralentir, la poursuite de la baisse en Europe, alors même qu'on attendait une accélération de la décrue par la banque centrale allemande. En somme, la trop forte reprise américaine, potentiellement porteuse d'inflation, va tuer la naissante et chétive reprise européenne. De quoi stresser les salles de marché.

Ce scénario ne devait raisonnablement guère connaître de succès. Que les évolutions américaines et européennes divergent n'est pas extraordinaire au contraire. Les politiques monétaires reflètent des situations fondamentales différentes : le boom américain impose de freiner, la persistance de la récession européenne oblige à conserver le starter. Seulement un malheur n'arrivant jamais seul, voilà qu'est venu d'Allemagne le satané « M3 », le missile tueur de reprise, le V2 des guerres monétaires. Une croissance de la masse monétaire M3 (qui comptabilise les liquidités et les dépôts à moins de quatre ans) de 21 % en janvier puis encore de 17,6 % en février : cette fois la mèche était allumée. Les boursiers qui s'ennuyaient – ils ont l'an dernier intégralement anticipé la reprise de 1994 – retrouvaient de quoi s'occuper. A la fin 1992, puis à l'été 1993, les financiers arguaient des « fondamentaux » pour attaquer les monnaies du système monétaire européen. Aujourd'hui les dits fondamentaux ne les intéressent plus. Taïaut ! Taïaut !

La masse monétaire qui doit, selon la banque centrale, servir à informer les agents sur les objectifs à moyen terme de la politique monétaire, a un effet inverse, obscurcissant l'horizon et échauffant les esprits. M3 concourt à affoler des marchés qui ont manifestement envie de l'être. L'outil de la prévention devient le motif de l'anarchie. Contrairement aux banques centrales américaine, anglaise, néo-zélandaise ou désormais suédoise, qui ont abandonné toute référence à la masse monétaire, la banque fédérale d'Allemagne avait tenu à manifester son attachement à la statistique M3. Non pas par idéologie, expliquait-elle (*le Monde* daté 30-31 janvier), mais parce qu'il s'agit de la moins mauvaise solution possible pour conduire la politique monétaire autrement qu'au jugé. M3 est un rempart contre le « court-termisme » et contre les pressions. Seulement aujourd'hui que M3 s'élève inconsidérément, le rempart s'est refermé comme un piège.

Tout (prix, salaires, valeur du mark) pousserait à une détente des taux d'intérêt allemands. Mais, pour avoir dit que M3 comptait, la Bundesbank ne peut pas écarter d'un geste les mauvais chiffres de janvier et de février. Elle se doit de dire qu'elle les prend en considération. D'où la réaction des marchés qui expliquent que la baisse des taux européens n'est plus à l'ordre du jour...

LES critiques contre la lenteur injustifiée de la baisse des taux allemands se multipliant, y compris en Allemagne, la Bundesbank doit se sortir du piège. La masse monétaire a subi depuis décembre dernier des gonflements dus à des « facteurs particuliers », a expliqué la banque de Francfort. Pour des raisons fiscales, les Allemands ont multiplié leurs demandes de crédits immobiliers avant la fin de l'année. Puis pour la même raison, ils ont rapatrié une partie de leurs placements au Luxembourg, pays où le capital n'est pas imposé, contrairement à l'Allemagne. Environ 25 milliards de marks seraient ainsi revenus dans les statistiques de la Bundesbank. Comme la structure des taux avantage encore les placements à court terme et que les marchés des obligations sont perturbés comme ont l'a dit, ces sommes sont restées liquides et en conséquence, elles n'étaient toujours pas sortie en février de la statistique M3. Pour bien montrer qu'elle n'accordait pas une importance excessive à M3, la Bundesbank réduisait son taux d'appel d'offres, le jour même de la publication du mauvais chiffre.

Parallèlement, différentes réflexions sont en cours dans la maison. Abandonner toute référence à la masse monétaire ? La Bundesbank ne le veut toujours pas. Elle estime que la masse monétaire reste une indication valable de l'inflation future (dans les dix-huit mois ou les deux ans qui suivent). Elle continuera de rendre public l'objectif annuel qu'elle se fixe (en 1994 une fourchette d'évolution de 4 à 6 %) parce que cela sert de cadre de référence indispensable aux partenaires sociaux et au gouvernement. En somme, la théorie monétariste n'est pas modifiée. Qu'en sera-t-il de la pratique ? Plusieurs propositions sont examinées. La Bundesbank pourrait d'abord « élargir » M3 en y comptabilisant les dépôts en marks à l'étranger (sur les euromarchés). En 1988 déjà, Helmut Schlesinger, le précédent président, qui était alors l'économiste en chef, avait modifié la statistique, passant de la monnaie banque centrale (liquidités et réserves obligatoires) à M3. La Bundesbank pourrait aussi « pondérer » les différentes composantes de M3 (liquidités, types de dépôts, types d'épargne...) en fonction de leur influence supposée sur l'inflation. Elle pourrait aussi renoncer à son objectif annuel (la fourchette) en faveur d'une période plus longue (trois ou cinq ans). Et enfin transformer le mode de calcul actuel de M3, qui compare la masse monétaire du mois au dernier trimestre de l'année précédente, ce qui fausse toujours les résultats en début d'année.

Rien n'est arrêté ni le sera dans un proche avenir. Les critiques vont continuer mais la banque veut attendre que les signes de maladie disparaissent avant de changer ses thermomètres. Question de crédibilité. L'objectif est d'essayer de neutraliser les « facteurs particuliers » et d'une façon plus générale les effets perturbants des déréglementations mondiales et des nouveaux marchés financiers.

En attendant, M3 restera erratique encore quelques mois mais aura beaucoup moins d'importance... sauf quand cela arrange la banque face aux acteurs internes ou externes. La Bundesbank ne le reconnaîtra pas officiellement mais sa pratique rejoint – au moins provisoirement – celle de ses consœurs, qui observent les autres critères que sont le taux d'inflation, les négociations salariales, la structure des taux, la valeur de la monnaie ou même le cours de l'or, comme Alan Greenspan, le patron de la Fed. Tous ces indicateurs étant positifs (l'inflation devrait repasser sous la barre des 3 % en avril ou en mai), les taux allemands vont continuer de baisser. Les taux européens suivront. On assiste à un découplage entre les politiques monétaires sur les deux rives de l'Atlantique. Les marchés devraient finir par l'admettre et par se calmer.

Une baisse à quelle vitesse ? Quasi unanimes, les économistes allemands tablent sur la poursuite d'un mouvement prudent avec des taux au jour le jour autour de 5 % en juin (contre environ 5,70 % en ce moment) et de 4 % à la fin de l'année. Les taux longs, remontés ces derniers temps à 6,40 % redescendraient vers 5,5 % ou 5,80 % en fin 1994. Et ensuite ? Les taux longs se stabiliseraient mais la Bundesbank poursuivra la marche des taux courts à pas comptés vers le bas. Elle réglera son rythme en fonction de l'inflation et de la reprise mais personne n'imagine un arrêt avant la mi-1995. D'ici là, la pièce est jouée. On peut oublier M3. A moins que, autre chose, soudain...

Banque de France et démocratie

Le gardien de la morale monétaire

La nouvelle Banque de France indépendante, pour réussir sa mission, doit respecter quatre conditions : être le symbole d'une morale monétaire, expliquer inlassablement sa politique, agir de façon collégiale et rester soumise au contrôle démocratique.

par KLAUS REEH (*)

DEPUIS quelques semaines, la Banque de France (BdF) est indépendante. La loi lui confie une *mission unique : assurer la stabilité* interne du franc. Les autorités *politiques de la démocratie française* n'ont plus la possibilité de donner d'instructions aux membres du Conseil de la politique monétaire (CPM) et ceux-ci ne peuvent plus être sanctionnés par qui que ce soit, même s'ils *n'arrivaient pas à remplir leur mission*. Pour autant, la monnaie n'est pas devenue « leur chose ». Elle est depuis longtemps un bien collectif géré dans un cadre démocratique, et elle le restera. La nouvelle Banque de France doit donc trouver *sa place dans la démocratie* française. Quatre axes sont à fixer pour y arriver.

1. Le franc, dont la Banque de France est le gardien, n'est que l'expression d'un ensemble de promesses financières, entre les Français eux-mêmes mais aussi entre eux et des étrangers, comme créditeurs ou débiteurs, investisseurs ou épargnants. La politique monétaire influe sur la manière dont ces engagements financiers seront respectés, plus ou moins écornés ou scrupuleusement tenus. Evidemment, plus les *promesses seront respectées, plus* il sera facile pour les Français de se faire de telles promesses, notamment à long terme. Plus, dans ces conditions, les taux d'intérêt seront faibles, permettant à davantage d'activités économiques d'être rentables en France, et plus grand sera le bien-être des Français.

Les Français, personnes honnêtes, ont l'habitude de respecter leurs promesses et en attendent autant des autres. Ils sont donc, plus qu'ils ne le pensaient il y a dix ans, attachés à la stabilité monétaire, qui est d'ailleurs un des traits de leur culture économique. *S'il est légitime de hiérarchiser les* objectifs politiques et de les *soumettre à arbitrage*, il n'en va pas de même pour les valeurs morale, telles que le respect des promesses. La Banque de France devrait se présenter aux Français comme le symbole d'une morale monétaire largement partagée par *la société française*.

2. La démocratie veut que la redistribution budgétaire soit votée par le Parlement. Mais la gestion de la monnaie a aussi des effets redistributifs entre les personnes et dans le temps, très complexes et peu transparents. Seuls des citoyens bien informés *peuvent s'en protéger*. La Banque de France doit donc, par ses explications publiques, permettre de limiter – et de rendre plus acceptables, les effets redistributifs de ses actions. Elle devrait montrer qu'elle tranche toujours en faveur *du prudent et jamais en faveur du* joueur, voire du tricheur, mais aussi qu'elle favorise plus l'avenir que le présent, afin de devenir l'instance de la patience et du réalisme économique en France, capable de contribuer à l'abaissement *des taux d'intérêt*.

Tout cela ne peut pas faire l'*unanimité* en permanence, cependant la Banque de France devrait accueillir une certaine diversité d'opinion au sein du CPM *et animer un débat public vif, dans* les limites, bien entendu, *imposées par sa morale monétaire. Ce* discours public est aussi un *élément de la politique monétaire* : en la matière, la communication est au *moins* aussi *importante* et efficace que le maniement des taux d'intérêt à court terme. Promouvoir les discours, c'est le deuxième axe à poursuivre par la Banque de France.

3. La gestion de la monnaie doit être crédible, sinon les marchés de capitaux, les étrangers *comme les Français eux-mêmes*, finiront par demander une prime *de risque pour tous leurs prêts en* francs. La crédibilité s'installe seulement dans la continuité collégiale du CPM. Un collège, qui est davantage que l'ensemble de ses membres, ne change pas aussi facilement d'avis que tel ou tel *membre. Pour voir naître une telle* continuité collégiale, il faut empêcher une lecture des structures internes du CPM avec des libellés comme : les « faucons » contre les « colombes », la « droite » contre la « gauche », les « praticiens » *contres les « scientifiques »*...

A cet égard, les autorités politiques doivent exercer à l'occasion de la nomination de nouveaux membres du CPM une certaine réserve. Enfin, la collégialité demande aussi d'éviter toute domination lisible du CPM, soit par un courant de pensée, soit par un corps d'Etat, *soit par un personnage*. Se doter d'une collégialité véritable, c'est le troisième axe à poursuivre par la Banque de France.

4. La démocratie veut que les citoyens puissent exprimer leur *confiance en une Banque de* France indépendante, mais aussi la lui retirer. La morale, les discours ouverts et la collégialité sont nécessaires à cet égard, mais ils ne suffisent pas non plus. Pour que les citoyens lui accordent ou lui retirent leur confiance, *la Banque* de France devrait être responsable *devant eux en tant qu'institution et* être perçue comme telle. Pour cela, il faut qu'elle défende collégialement ses décisions. Lorsque la défense repose sur une personne seule, ce n'est plus l'institution, mais cette personne qui devient responsable aux yeux du public.

Nouvel équilibre

Il faut aussi que les citoyens soumettent la Banque de France à un suivi démocratique par l'intermédiaire de leurs représentants à l'Assemblée nationale et au Sénat en session publique. Il faut enfin *que si la Banque ne répond pas* aux attentes des citoyens, leurs représentants et eux-mêmes en tant qu'électeurs soient prêts à exprimer leur mécontentement par l'exercice de leurs prérogatives législatives. La Banque de France *doit prendre conscience qu'elle* risque sa tête si elle dépasse les limites de sa fonction. Il y va de sa légitimité démocratique. C'est le quatrième axe.

La Banque de France doit donc se présenter comme le gardien de la morale des Français en matière monétaire, parler avec eux, les *écouter, pour être comprise par* eux et prendre toute responsabilité devant les autorités démocratiques et devant les citoyens. Elle doit se comporter comme une institution collégiale qui gère un *bien* collectif au profit de l'économie *française et, in fine,* des Français, mais qui ne leur a pas échappé de manière irrévocable.

Banque centrale indépendante, elle aura également à conquérir son autonomie à l'extérieur, à l'égard des autres banques *centrales européennes, permettant* ainsi une concurrence monétaire saine et une véritable coopération monétaire, qui ne soit pas synonyme d'alignement sur la plus forte. Cela donnera lieu à un nouvel équilibre dans le cadre d'un SME *moins asymétrique et donc* moins politique, qui est la condition *sine qua non* pour l'introduction d'une monnaie unique sans progrès nouveau sur la voie vers l'union politique.

(*) Fonctionnaire de la Commission européenne, détaché en France.

COURRIER

Promesses non tenues

Les ministres et leurs subalternes veulent-ils réellement aider les petites entreprises qui se créent ? Elles se taisent *mais elles* sont quand même la majorité en France. On peut en douter, puisque les aides publiques annoncées dans les discours politiques ne sont en général jamais distribuées. Je peux en parler, puisque j'en supporte aujourd'hui les conséquences. *J'ai monté une petite entreprise* de confection – sous forme de société en nom collectif –, mais je n'ai jamais touché les subventions qui m'avaient été promises, malgré les trente salariés retirés du chômage. Aujourd'hui, je vais me retrouver *à la rue, car ma maison* sera vendue.

Catherine Camus
(Méreau, Cher)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

OPINIONS

LA DÉVALUATION DU FRANC CFA

Vaincre la pauvreté

Suite de la page I

Alors que la plupart de leurs concurrents internationaux en Asie et en Amérique latine procédaient avec succès à de profondes réformes et à des ajustements monétaires, les pays de la zone franc ont suivi, *de facto*, une autre approche.

Contrairement aux pays connaissant une rapide croissance, ils ont hésité à libéraliser leurs économies. Ils ont aussi suivi une politique monétaire qui a été longtemps garante d'une exceptionnelle stabilité. Mais, depuis 1983, cette politique, fondée sur une monnaie forte, répondait plus à des préoccupation européennes qu'africaines.

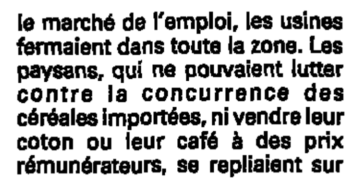
Ces pays sont ainsi devenus de 40 % à 60 % plus chers que leurs concurrents et ont bien évidemment perdu une bonne part de leurs marchés extérieurs. Sur les marchés nationaux, l'écart entre les prix internationaux et les prix intérieurs a ôté toute efficacité à la protection et a, au contraire, stimulé une fraude qui est devenue irrépressible.











Alors que, chaque année, des millions de jeunes arrivaient sur le marché de l'emploi, les usines fermaient dans toute la zone. Les paysans, qui ne pouvaient lutter contre la concurrence des céréales importées, ni vendre leur coton ou leur café à des prix rémunérateurs, se repliaient sur des activités d'autosubsistance. La condition des femmes, loin de s'améliorer, se dégradait. L'ensemble des pays de la zone s'enfonçait dans la crise. Cet état de fait ne pouvait conduire qu'à des drames.

Une monnaie surévaluée est, en effet, une drogue douce. Elle permet de croire un temps que l'on peut consommer sans produire. Mais il s'agit bien d'une drogue pernicieuse, qui favorise les importations et condamne à la misère les producteurs nationaux. Face à cette crise, les responsables africains ont tenté pendant plus de douze ans, avec plus ou moins de vigueur selon les cas, ce que l'on appelle l'ajustement interne. Cette politique de nature déflationniste, que la Banque mondiale a d'ailleurs appuyée un temps, a consisté à peser sur les salaires et les prix pour tenter de réduire les coûts de production et de rééquilibrer les budgets. Cette approche aurait pu réussir si l'écart de compétitivité avait été plus restreint (10 %). L'ampleur du problème l'a condamnée à un échec devenu patent à la fin de 1993.

Les marchés ne s'y sont pas trompés. Les évasions de capitaux se sont accélérées. Ce phénomène a obligé les autorités monétaires à suspendre en août 1993 la convertibilité des billets. Devant cette évidence, la dévaluation a été une preuve de réalisme et de courage politique.

L'opération chirurgicale décidée par les responsables africains le 12 janvier 1994 ouvre enfin des perspectives pour sortir de la crise. Mais elle est difficile, car elle exige, pour réussir, une discipline budgétaire et salariale à laquelle ces Etats n'ont pas été habitués. Elle est difficile aussi parce qu'elle ne constitue que la première étape d'un long processus de réformes, indispensable pour mettre ces économies sur la voie de la croissance.

La grande majorité de la population devrait bénéficier rapidement de cette dévaluation, tout particulièrement dans les campagnes, par la revalorisation des prix des produits agricoles et la relance de la production. Cela exige des mesures d'accompagnement, que les producteurs, et non les intermédiaires, en recueillent les bénéfices.

Protéger les plus démunis

Mais cette majorité est la majorité silencieuse. Dans les villes, les groupes urbains organisés protestent vigoureusement. Il leur faut en effet réduire leur niveau de consommation et substituer des produits locaux aux produits importés. Je m'inquiète plus de ceux qui ne protestent pas, car trop faibles et trop peu organisés pour cela : les plus démunis dans les quartiers les plus pauvres, les femmes sans ressources, les enfants et les personnes âgées. N'ayant que peu de possibilités de revenus, ils ne peuvent bénéficier qu'indirectement de la relance et ne peuvent espérer grand chose des mécanismes de sécurité sociale, en faillite dans la plupart des pays. Il est donc indispensable que la dévaluation, qui devrait desserrer quelque peu le carcan budgétaire, soit accompagnée d'efforts pour rétablir des « filets » de protection sociale et reconstruire les services sociaux de base.

Il faut que la communauté internationale se mobilise, comme le font actuellement la Banque mondiale, l'Union européenne et la Coopération française, pour multiplier les programmes de travaux à haute intensité de main-d'œuvre, le financement d'infrastructures de base pour l'eau potable, l'aménagement de quartiers défavorisés, l'éducation primaire, les soins de santé élémentaires, les programmes de nutrition ciblés pour les populations à risques. Rien n'est plus urgent que de répondre aux besoins de base, en particulier l'éducation primaire, car ici se construit l'avenir.

Au-delà de ces programmes fondamentaux, il faut aussi tenter de venir concrètement en aide aux plus démunis, et surtout les aider à se réinsérer dans la vie active. Les capacités de tous, gouvernements, donateurs, organisations humanitaires et caritatives doivent ici se mobiliser dans ce combat fondamental qui est notre première mission. La décision prise à Dakar en janvier donne enfin un sens à cette tâche jusqu'ici impossible, en favorisant le retour de la croissance, des recettes fiscales et de l'emploi.

S'attaquer aux monopoles

Vaincre le dénuement et la misère est possible. Encore ne faut-il pas regarder les problèmes par le petit bout de la lorgnette. Oui, le prix des médicaments dans les pharmacies vient d'augmenter à la suite de la dévaluation du franc CFA. Mais plutôt que de critiquer une décision incontournable pour sauver ces pays de la faillite, il faut traiter les vrais problèmes.

Dans le cas des médicaments, pourquoi, bien avant la dévaluation, le prix des médicaments était-il exorbitant dans les pays de la zone franc ? Pourquoi le coût du traitement d'une attaque de paludisme est-il quatre fois plus cher que nécessaire ? Il est grand temps de s'attaquer sérieusement aux monopoles et ententes qui sont si longtemps parvenus à empêcher l'introduction dans les pharmacies privées des médicaments génériques, de trois à six fois moins chers que les médicaments de marque pour une même efficacité.

Cessons aussi de discourir superficiellement et de brasser les idées à la mode en proposant des solutions irréalistes. Agissons désormais ensemble pour relancer les économies de la zone franc, pour résoudre les problèmes de fond. Qui ne serait scandalisé devant le dénuement des services sociaux dans ces pays. Mais les fausses solutions ont été trop longtemps privilégiées. C'est parce que les défis sont colossaux qu'il est grand temps de prendre à bras le corps les vrais problèmes !

Les pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale sont aujourd'hui confrontés à une crise sociale dont les racines plongent au plus profond de leur société et de leur histoire. Face à l'ampleur de la tâche, certains pourraient être tentés de baisser les bras. *« Les seules frontières qui s'imposeront à notre action demain sont les doutes que nous nourrissons aujourd'hui »*, disait Franklin D. Roosevelt, qui, il y a plus de soixante ans, au cœur du drame qui frappait alors les Etats-Unis, s'est lancé victorieusement dans la lutte contre la crise et la misère. Agissons dans cet esprit avec foi et confiance.

Katherine Marshall